L'Histoire

L'Histoire

www.histoire.presse.fr

1789
LES ANIMAUX ONT-ILS DES DROITS ?



Les CATHARES

Comment l'Église a fabriqué des hérétiques

ALL 8,20 € / BEL 7,40 € / ESP 7,40 € / GR 7,40 € / ITA 7,40 € / PORT-CONT 7,40 € / LUX 7,40 € / CH 12,40 FS / MAR 63 DH / TUN 7,20 TND / TOM-A 1620 XPF / TOM-S 970 XPF / DOM-S 7,40 € / CAN 10,50 $ CAN / USA 10,50 $

M 01842 - 430S - F: 6,40 € - RD

La république

De Machiavel à Mona Ozouf



MUSÉE DE CLUNY
le monde médiéval

LES TEMPS MÉROVINGIENS

26 octobre 2016
13 février 2017

6 place Paul Painlevé
75005 Paris
Ouvert tous les jours
sauf le mardi
de 9h15 à 17h45

musee-moyenage.fr
@museecluny
#ExpoMerovingiens

BnF MAIF

histoire L'Histoire Vivre Paris connaissance des arts Quelle Histoire un événement Télérama

L'Histoire
www.lhistoire.fr
Revue mensuelle créée en 1978, éditée par Sophia Publications
8, rue d'Aboukir, 75002 Paris
Tél. : 01 70 98 suivi des 4 chiffres
Président-directeur général et directeur de la publication : Claude Perdriel
Directeur éditorial : Maurice Szafran (19 03)
Directeur délégué : Jean-Claude Rossignol (19 09)
Conception graphique : Dominique Pasquet

Pour toute question concernant votre abonnement
Tél. : 01 55 56 71 19
Courriel : abo.histoire@groupe-gli.com
L'Histoire, service abonnements
4, rue de Mouchy, 60438 Noailles Cedex
Belgique : Edigroup Belgique, tél. : 0032 70 233 304
Suisse : Edigroup SA, tél. : 0041 22 860 84 01
Tarif France : 1 an, 12 nos : 65 €
1 an, 12 nos + 4 nos *Hors-série. Collections* : 85 €
Tarif international : nous contacter
Achat de revues et d'écrins
L'Histoire, 24, chemin Latéral, 45390 Puiseaux
Tél. : 02 38 33 42 88

RÉDACTION, DOCUMENTATION, RÉALISATION
Tél. : 01 70 98 19 19 - **Fax** : 01 70 98 19 70
Courriel rédaction : courrier@histoire.presse.fr
Directrice de la rédaction : Valérie Hannin (19 49)
Assistante et coordinatrice de la rédaction : Claire Wallet (19 51)
Conseillers de la direction : Michel Winock, Jean-Noël Jeanneney
Rédactrice en chef : Héloïse Kolebka (19 50)
Rédactrice en chef adjointe responsable des *Collections* : Géraldine Soudri (19 52)
Rédacteur en chef adjoint : Olivier Thomas (19 54)
Secrétaire général de rédaction : Raymond Lévêque (19 55)
Chef de rubrique : Ariane Mathieu (19 53)
Rédaction : Lucas Chabalier, Huguette Meunier, Fabien Paquet
Directrice artistique : Marie Toulouze (19 57)
Service photo : Jérémy Suarez (19 58)
Révision : Hélène Valay
COMITÉ SCIENTIFIQUE
Pierre Assouline, Jacques Berlioz, Patrick Boucheron, Catherine Brice, Bruno Cabanes, Johann Chapoutot, Pierre Chuvin, Joël Cornette, Jean-Noël Jeanneney, Philippe Joutard, Emmanuel Laurentin, Julien Loiseau, Pap Ndiaye, Séverine Nikel, Olivier Postel-Vinay, Yann Potin, Yves Saint-Geours, Maurice Sartre, Laurent Theis, Annette Wieviorka, Olivier Wieviorka, Michel Winock
CORRESPONDANTS
Dominique Alibert, Claude Aziza, Antoine de Baecque, Esther Benbassa, Jean-Louis Biget, Françoise Briquel-Chatonnet, Jacques Chiffoleau, Alain Dieckhoff, Jean-Luc Domenach, Hervé Duchêne, Olivier Faron, Christopher Goscha, Isabelle Heullant-Donat, Édouard Husson, Gilles Kepel, Matthieu Lahaye, Marc Lazar, Olivier Loubes, Gabriel Martinez-Gros, Marie-Anne Matard-Bonucci, Guillaume Mazeau, Nicolas Offenstadt, Pascal Ory, Michel Porret, Yann Rivière, Pierre-François Souyri, Sylvain Venayre, Catherine Virlouvet, Nicolas Werth
Ont collaboré à ce numéro
Julia Bellot, Alice Davy, Julien Hasdenteufel, Valentina Léporé, Didrick Pomelle
FABRICATION
Responsable de fabrication : Christophe Perrusson (19 10)
ACTIVITÉS NUMÉRIQUES
Bertrand Clare (19 08)
SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS
Responsable administratif et financier : Vincent Gentric (19 18)
Comptabilité : Teddy Merle (19 15)
Ressources humaines : Agnès Cavanié (19 71)
MARKETING DIRECT ET ABONNEMENTS
Responsable du marketing direct : Linda Pain
Responsable de la gestion : Isabelle Parez
VENTES ET PROMOTION
Directeur : Valéry-Sébastien Sourieau (19 11)
Ventes messageries : VIP Diffusion Presse, Frédéric Vinot (N° Vert 08 00 51 49 74)
Diffusion librairies Pollen/Dif'pop'
Tél. : 01 43 62 08 07, fax : 01 72 71 84 51
COMMUNICATION
Nelly Chirio
RÉGIE PUBLICITAIRE
Mediaobs
44, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris
Tél. : 01 44 88 suivi des 4 chiffres
Courriel : pnom@mediaobs.com
Directeur général : Corinne Rougé (93 70)
Directeur commercial : Jean-Benoît Robert (97 78)
Directeur de marché : Christian Stefani (93 79)
Publicité littéraire : Pauline Duval (97 54)
Responsable Web : Romain Couprie (89 25)
Studio : Brune Provost (89 26)
Gestion : Catherine Fernandes (89 20)
mediaobs.com

« Pays cathare »

Une montagne sacrée, Montségur, l'ultime refuge, tombé en 1244, détruit à la lumière des bûchers où brûlaient les derniers hérétiques ; un peuple du Midi attaché à sa foi et à son Église, tout entier dressé contre les pouvoirs du Nord et les hommes du pape : la geste des cathares d'Occitanie est une légende bien enracinée.

Elle a une date de naissance : 1849. Cette année-là, Charles Schmidt, un historien de Strasbourg, publiait son *Histoire et doctrine de la secte des cathares ou albigeois*. Il désignait ainsi une Église fondée dans les Balkans et implantée par la suite dans tout l'Occident chrétien. Une contre-Église dotée d'une hiérarchie (les « parfaits ») et d'une théologie dualiste héritée du manichéisme. Son ancrage solide entre Rhône et Garonne provoquait la riposte en 1209 du pape Innocent III qui lançait là, avec le soutien de Philippe Auguste, la première croisade en terre chrétienne. Cette création des sciences historiques et religieuses du XIXe siècle a fait florès. En 1870, Napoléon Peyrat, un pasteur protestant d'origine ariégeoise, publiait son *Histoire des albigeois*, peuplant le « Pays cathare » de sanctuaires, de héros et de symboles.

Les luttes régionalistes ont repris le flambeau. En 1966, l'énorme audience d'un épisode de *La caméra explore le temps* assurait aux cathares une fortune nouvelle : *« Les parfaits, brûlés vifs au pied de Montségur, devenaient les figures de tous les opprimés du e siècle à nos jours et les représentants exemplaires de la "nation occitane" »* (Jean-Louis Biget, *L'Histoire* n° 94, novembre 1986).

Bien loin de ces dérives se poursuivait l'histoire de l'Église. Dans les années 1990, Monique Zerner, une élève de Georges Duby, émettait des doutes sur l'origine balkanique et la diffusion du dualisme en Occident. Faisant retour sur les sources, fournies par l'Inquisition, elle en vint peu à peu, avec d'autres, à la contestation radicale de l'hérésie. Peu d'objets historiques ont connu depuis un renouvellement aussi vif. Relais est pris aujourd'hui par les historiens britanniques et américains. Leurs travaux nous donnent à lire une autre histoire, mêlant plusieurs intrigues. La première est celle des aspirations de Valdès à Lyon ou des chevaliers d'Albi, tous ceux qui, face au pouvoir montant des évêques, veulent revenir aux sources d'un christianisme évangélique plus ou moins idéalisé.

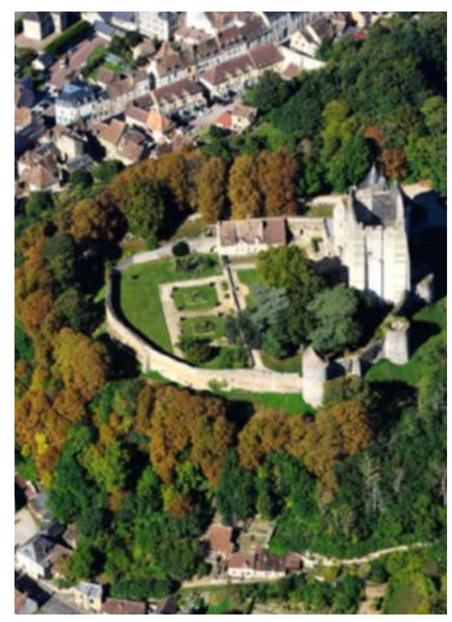
Accuser les albigeois de baiser le cul des boucs est-il plus farfelu que de faire des dissidents du stalinisme des « hitléro-trotskistes » ?

La deuxième est le récit implacable de la fabrique des pouvoirs. Pour les historiens de la « société persécutrice » (Robert I. Moore), l'origine de l'hérésie est à chercher d'abord dans la réforme dite grégorienne qui, à la fin du XIe siècle, promeut l'autonomie et la toute-puissance de l'Église. Tous les écarts, toutes les dissidences sont alors criminalisés. C'est ainsi que, dans les années 1230, l'Inquisition invente l'hérésie en donnant consistance et cohérence aux oppositions tenaces, au prix des accusations les plus folles. Mais accuser les albigeois (que nul au XIIIe siècle n'appelle encore « cathares ») de baiser le cul des boucs est-il vraiment plus farfelu que d'accuser les dissidents du stalinisme d'être des « hitléro-trotskistes » ?

La troisième histoire est celle des représentations. A cette aune, les cathares existent : ils sont les plus efficaces agents touristiques du patrimoine de l'Aude et de l'Albigeois.

L'Histoire

Ces châteaux du Moyen Age


Château de Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir).

Notre dossier d'octobre (n° 428), consacré au Moyen Age, a suscité de nombreuses réactions.

Claude Audrault-Schmitt tient à souligner, d'abord, qu'à côté de l'Inrap, « il existe des entreprises privées dans lesquelles les anciens étudiants en histoire trouvent du travail, et même de bonnes conditions pour faire avancer la recherche ». *Elle relève aussi quelques erreurs dans notre schéma de Limoges (p. 65), notamment que* « le cloître de Saint-Martial était situé au nord et non au sud de l'abbatiale. La ville antique est limitée à l'amphithéâtre alors qu'elle s'étendait surtout à l'opposé, près de la rivière. Les flèches indiquent mal le développement en tache d'huile, et donnent aussi l'impression que les religieuses de l'abbaye de la Règle sont à l'origine de l'extension urbaine, ce qui est faux ».

Christian Rémy tient à préciser, à propos de l'article de Joëlle Burnouf « Les châteaux ont-ils existé ? », que, « s'il est effectivement absent des sources principalement latines jusqu'au XIIIe siècle, le terme de "chastel" se retrouve bien dans les actes de la pratique (les chartes ou les comptes) et dans les sources littéraires de la fin du Moyen Age ». *Il souligne aussi que,* « si les éléments défensifs mis en œuvre dans bon nombre de demeures de la petite et de la moyenne aristocratie rurale relèvent



plus de l'affichage que d'une véritable vocation défensive, les réalisations castrales des États en construction (Capétien et Plantagenêt) n'arborent pas de rhétorique architecturale de la guerre que pour la symbolique. Cela reviendrait à considérer qu'une église médiévale ne servait pas aux sacrements sous le prétexte qu'on y aurait passé plus de temps à prier. Personne ne doute que le château, ainsi que l'évoque Joseph Morsel, est le creuset de la vie aristocratique, mais la pratique de la guerre faisait bien partie de ce monde. Qu'un château n'ait jamais servi pour la guerre – ce qui reste à prouver car les textes ne disent pas tout ! – ne signifie pas qu'il n'ait pas été conçu aussi pour cela ». *Il tient enfin à rappeler que* « c'est seule la fusion des approches de la lecture des textes et celle des vestiges matériels qui permet d'éclairer le fait castral dont aucune, isolément, ne peut s'ériger en héraut ».

Rolande Rey nous précise enfin que « *mazel*, écrit *masèl* en occitan moderne, est un mot occitan, langue latine comme l'espagnol ou le français, et qu'il n'est donc pas une version francisée du latin *macellum*, dans lequel il trouve tout de même son étymologie ».

La réponse de la rédaction :

Le schéma de Limoges ne pouvait prétendre restituer, de façon exhaustive, trois siècles de vie de Limoges. La ville antique, en effet, était bien plus étendue – l'amphithéâtre était surtout un rappel de la succession des couches urbaines, dans la mesure où il servit très longtemps de carrière pour construire d'autres parties de Limoges. Les flèches du développement urbain donnent surtout des directions pour montrer les deux noyaux initiaux qui ont constitué la ville.
Benoît Descamps tient à rappeler que son raccourci de plume visait surtout à souligner l'étymologie clairement latine du mot « mazel » employé dans l'espace occitan, quand celle du mot « boucher » reste plus obscure.

Juges de l'asile

J'ai une précision à apporter au numéro des *Collections de L'Histoire* sur « L'odyssée des réfugiés » (n° 73).
Il ne faut pas oublier les juges de l'asile, qui existent dans la majorité des pays qui ont ratifié la convention de Genève.
Tous les jours, ils président à des audiences dont dépend le sort de nombreux demandeurs d'asile qui contestent le refus du titre de réfugié qui leur a été attribué. En 2015, 35 000 cas ont ainsi été traités en France.
Joseph Krulic

Annonces

Vends collection de *L'Histoire* du n° 1 au n° 400.
Contact : defooz@hotmail.fr

Vends collection de *L'Histoire* du n° 1 au n° 359. Contact : mann.gerard@orange.fr

Vends collection quasi complète de *L'Histoire* du n° 1 au n° 422.
Contact : ribot.didier@neuf.fr

Sauf mention contraire de son auteur, toute lettre parvenue à la rédaction de *L'Histoire* est susceptible d'être publiée dans le magazine. Par souci de brièveté et de clarté, la rédaction se réserve le droit de ne publier que des extraits des lettres sélectionnées.

L'Histoire

Commission paritaire n° 0418 K 83242. ISSN 0182-2411.

L'Histoire *est publiée par Sophia Publications.*
Président-directeur général et directeur de la publication : Claude Perdriel.
Dépôt légal novembre 2016.

Imprimerie G. Canale & C., Via Liguria 24, 10071 Borgaro (TO), Italie.
Imprimé en Italie. Printed in Italy.

HERVÉ TARDY/HEMIS

L'histoire et la géographie *autrement*

GÉOGRAPHIE
SEPTEMBRE | OCTOBRE 2016
documentation photographique
DES HOMMES ET DES RISQUES
MENACES LOCALES, MENACES GLOBALES
MAGALI REGHEZZA-ZITT
La documentation Française

HISTOIRE
NOVEMBRE | DÉCEMBRE 2016
documentation photographique
COLONISATION
UNE AUTRE HISTOIRE
ROMAIN BERTRAND
La documentation Française

bimestriel
11,90 €

- **Un dossier** : 64 pages en couleur. 21X29,7 cm
- **Le point sur** : 16 pages de synthèse rédigées par un universitaire spécialiste du sujet traité
- **23 thématiques** traitées à partir d'ensembles documentaires commentés (photos, œuvres d'art...)
- Un ensemble de **sources** et **ressources**

découvrez également les
compléments numériques

http://www.ladocumentationfrancaise.fr/numerique/documentation-photographique-numerique/acces-en-ligne

et insérez le code : **promonumdp**



En vente en **kiosque**, en **librairie**, sur **www.ladocumentationfrancaise.fr** et par **correspondance** : DILA, 26 rue Desaix, 75727 Paris cedex 15

Dernière heure

Les présidents et la grotte de Lascaux



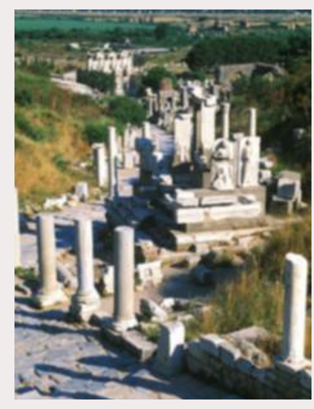
■ François Mitterrand en 1990.

François Hollande s'apprête à inaugurer à Montignac-sur-Vézère, en Dordogne, une reproduction intégrale de la grotte de Lascaux, qui ouvre le 15 décembre. Centre international de l'art pariétal, le bâtiment conçu par l'agence d'architecture norvégienne Snøhetta surgit au pied d'une colline que l'on souhaite préserver de toute circulation.
On connaît l'odyssée patrimoniale et touristique de la grotte : découverte en septembre 1940 par des adolescents dans une France de la débâcle et de Vichy, la grotte a révélé des peintures, datées de plus de 15 000 ans avant notre ère, dans un parfait état de conservation, un miracle écologique qui lui vaut le titre de « chapelle Sixtine de la préhistoire ». Une exploitation intensive à partir de 1948 oblige Malraux à une réduction drastique dès 1963 (cinq visiteurs par jour), avant que les « maladies » bactériennes des parois, menaçant les fresques de disparition, ne commandent de fermer la grotte dans les années 2000. En 1983, une reproduction partielle, à quelques centaines de mètres de l'originale, a ouvert sous le nom de « Lascaux II ».
La visite de la grotte originale est aujourd'hui un rituel réservé aux présidents : sa contemplation est devenue un acte régalien et le contact avec une « apparition » originelle, un privilège thaumaturgique. Reste le sens des mots et des discours : en 1990, pour le cinquantenaire de la découverte, François Mitterrand ne prononce qu'une fois le nom de la France, mais cinq fois celui du monde, pour conclure sur *« la grande unité qui, à travers les temps et les lieux, préside aux choses humaines »*. Vingt ans plus tard, Nicolas Sarkozy saisit l'occasion pour faire part de sa décision de créer une Maison de l'histoire de France. Joyau suprême mais si fragile de l'archéologie, Lascaux permet-elle au président de la République de célébrer simultanément identité nationale et unité du genre humain ?

Yann Potin

Bruxelles
Musée européen
Une Maison de l'histoire européenne ouvrira au printemps prochain à Bruxelles, au cœur du parc Léopold, dans le bâtiment Eastman rénové. Un audioguide sera disponible dans l'ensemble des 24 langues officielles de l'Union européenne et l'entrée sera gratuite.

Éphèse
Archéologues indésirables



La Turquie n'autorise plus les archéologues viennois à fouiller le site d'Éphèse *(photo)* sur lequel ils travaillent depuis 1895. Vienne y voit une mesure de rétorsion : au lendemain de la tentative de coup d'État contre le président turc, le chancelier Christian Kern avait appelé à arrêter les négociations d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne.

Anniversaire
Le CNL a 70 ans
La Caisse nationale des lettres, devenue en 1993 Centre national du livre, a été créée en 1946 pour *« soutenir et encourager l'activité littéraire des écrivains français »*.
Pour célébrer ses 70 ans, le CNL propose un cycle de rencontres, un partenariat avec France Culture et de nombreuses actions. Tout le programme sur www .centrenationaldulivre.fr

Montreuil-Bellay
Tsiganes internés



François Hollande a reconnu la responsabilité de l'État français dans l'internement, au camp de Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), de 4 000 Tsiganes, dont les derniers furent libérés il y a tout juste soixante-dix ans.

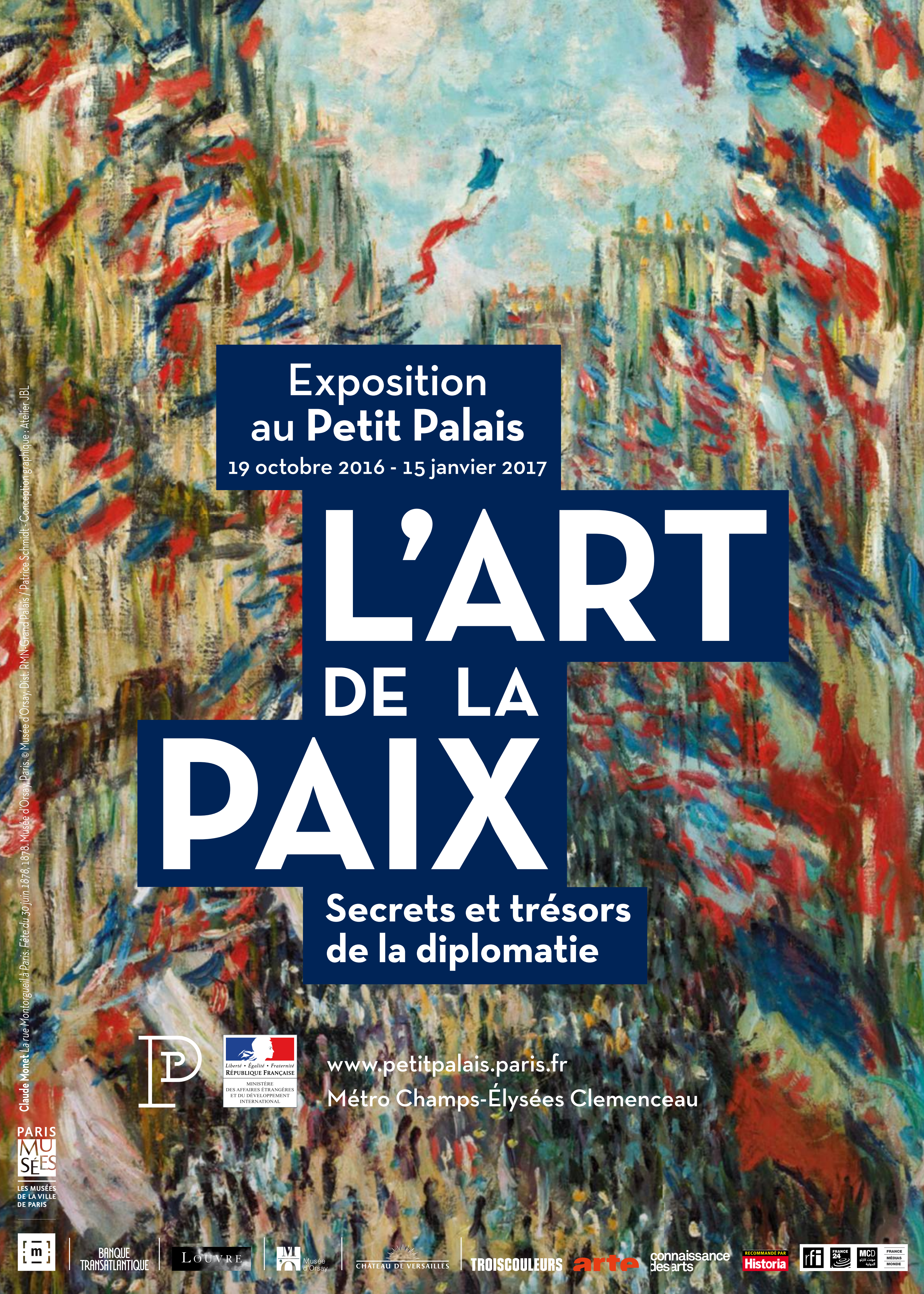
Blois
Eurekâ !
Les Rendez-vous de l'histoire 2017 se tiendront du 4 au 8 octobre à Blois sur le thème « Eurêka. Découvertes et innovations ». Pour réfléchir au progrès des sciences et à notre rapport à la nouveauté.

Tombouctou
Neuf ans de prison



C'est la peine prononcée par la Cour pénale internationale à l'encontre d'Ahmad al-Faqi al-Mahdi *(photo)*, responsable de la destruction de mausolées de Tombouctou. D'autres djihadistes pourraient être poursuivis, à condition que les pays vandalisés aient signé le statut de Rome, fondateur de la CPI. Or, ni l'Irak ni la Syrie ne sont signataires.




Exposition
au Petit Palais
19 octobre 2016 - 15 janvier 2017
L'ART
DE LA
PAIX
Secrets et trésors
de la diplomatie
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL
www.petitpalais.paris.fr
Métro Champs-Élysées Clemenceau
Claude Monet La rue Montorgueil à Paris. Fête du 30 juin 1878, 1878. Musée d'Orsay, Paris. © Musée d'Orsay, Dist. RMN-Grand Palais / Patrice Schmidt - Conception graphique : Atelier JBL
PARIS MUSÉES
LES MUSÉES DE LA VILLE DE PARIS
BANQUE TRANSATLANTIQUE
LOUVRE
Musée d'Orsay
CHÂTEAU DE VERSAILLES
TROISCOULEURS
arte
connaissance des arts
RECOMMANDÉ PAR Historia
rfi
FRANCE 24
MCD
FRANCE MÉDIAS MONDE

Agenda

2 décembre

Paris : Pour clore le programme « 2016-Année de *La Marseillaise* », le Service historique de la Défense organise un colloque intitulé « *La Marseillaise*, chant de guerre et de liberté » sur le site du ministère à Balard.

6-7 décembre

Paris : Avec 160 000 entrées, le *Maitron* est le plus grand dictionnaire biographique français. Cette somme imaginée par Jean Maitron à partir des années 1960 est à l'honneur lors d'un colloque international organisé par le Centre d'histoire sociale du XXe siècle (CNRS/Paris-I). Au centre Pouchet CNRS et à l'Hôtel de ville de Paris.

7 décembre

Rouen : « Autour de Georges Haupt et de ses archives : le socialisme européen et l'Internationale » à l'université de Rouen-Normandie. Georges Haupt, spécialiste notamment de la IIe Internationale, dirigeait la collection « Bibliothèque socialiste » aux éditions Maspero.

8-9 décembre

Limoges : « Contestations, résistances et négociations environnementales dans les sociétés industrialisées ». Colloque organisé à la faculté des Lettres et des Sciences humaines.

15-16 décembre

Paris : « Les mondes de la philanthropie, XXe-XXIe siècle », colloque organisé par le CNRS (59-61, rue Pouchet) pour comparer le cas français aux exemples des grands pays.

La perle de Clio

Histoire de racines

« Oui, nos racines sont judéo-chrétiennes », a énoncé, après d'autres, Alain Juppé.
Chrétiennes, sans nul doute, mais l'évocation du judaïsme est moins convaincante. Mais peut-être ne s'agit-il là que d'une facilité de langage. Et si, en temps de campagne électorale, on prenait l'engagement de parler d'histoire et de laisser un peu les racines aux jardiniers.

Les gens

Ivan Jablonka

Médicis



Il est lauréat du prix Médicis 2016 pour son récit-enquête *Laëtitia ou la fin des hommes* (Seuil), portrait de Laëtitia Perrais, jeune femme violée et assassinée en 2011.

Ghislaine Dunant

Femina

Le prix Femina Essai 2016 est revenu à Ghislaine Dunant pour sa biographie *Charlotte Delbo, la vie retrouvée* (Grasset). La première biographie de l'écrivaine, résistante et déportée était parue chez Fayard en 2013 (*Charlotte Delbo* par Violaine Gelly et Paul Gradvolh).

Antoine Prost

A Verdun

Le Comité d'orientation scientifique du Mémorial de Verdun, qu'il préside, devient un Établissement public. Ce comité donnera son avis sur les programmes d'activités scientifiques, expositions temporaires, colloques…

Christophe Lucand

A votre santé !



Il a reçu le prix de l'Organisation internationale de la vigne et du vin, dans la catégorie histoire, pour *Le Pinard des poilus* (Éditions universitaires de Dijon, 2015).

Hommage

Joseph Decaëns

Un Normand humaniste

Spécialiste en archéologie médiévale, Joseph Decaëns est mort le 16 octobre 2016 à 90 ans. Ce médiéviste passionné était aussi un enseignant enthousiaste.

Daniel Bermond

Monnaies

Le dernier livre de Daniel Bermond, mort en 2014, qui fut un collaborateur fidèle de *L'Histoire*, vient de paraître sous le titre *Des rois et des monnaies* aux éditions Errance (coécrit avec Claude Jacqueline).

Vie de l'édition

Nouveau Monde

Les éditions Nouveau Monde créent la collection « Pour une nouvelle histoire de l'Europe ». Déjà parus *Vaincus ! Histoires de défaites* (dir. Corine Defrance, Catherine Horel, François-Xavier Nérard) et *L'Europe en transitions. Énergie, mobilité, communication, XVIIIe-XXIe siècles* (dir. Yves Bouvier et Léonard Laborie).

Gallimard lance Le Forum

La nouvelle collection « Folio Le Forum » rassemble des textes de réflexion sur l'actualité. Premiers titres : *Que faire ?* d'Alain Badiou et Marcel Gauchet et *La Laïcité au quotidien* de Régis Debray et Didier Leschi.

Champ Vallon 100e !

Cette maison d'édition basée dans l'Ain vient de passer le cap du 100e volume avec *Les Brigands et la Révolution* de Valérie Sottocasa et change, pour l'occasion, de maquette.

Mémoire du Goulag

Les éditions Interférences rééditent *Qu'elle était belle cette utopie !*, le recueil de nouvelles de Jacques Rossi devenu introuvable. Ce Français détenu au Goulag de 1937 à 1956 y livre des « fragments de vie » de l'univers des camps soviétiques.



Retrouvez plus d'informations sur www.lhistoire.fr



EXPOSITION

du **25 novembre** 2016 au **12 mars** 2017

LE PREMIER GÉNOCIDE DU XXᴱ SIÈCLE

Herero et Nama

dans le Sud-Ouest africain allemand,

1904-1908

Des femmes herero au travail forcé transportant des marchandises. La construction des infrastructures principales de la colonie fut accomplie avec l'emploi de travailleurs forcés. © Coll. J-B Gewald
Conception graphique www.lespolygraphes.com

#GenocideHereroNama













www.memorialdelashoah.org

ACTUALITÉS



COUVERTURE : expulsion des albigeois de Carcassonne en 1209, miniature tirée des *Chroniques de France*, vers 1415 (The British Library Board/Leemage).
RETROUVEZ PAGE 105 les Privilèges abonnés
ABONNEZ-VOUS PAGE 103
Ce numéro comporte quatre encarts jetés : *L'Obs* (abonnés) ; *L'Histoire* (deux encarts kiosques France et étranger, hors Belgique et Suisse) et Edigroup (kiosques Belgique et Suisse).

DOSSIER



L'ATELIER DES CHERCHEURS

GUIDE

France Culture

Vendredi 25 novembre à 9 h 05 dans « La Fabrique de l'histoire », l'émission d'Emmanuel Laurentin, retrouvez Robert I. Moore *(cf. p. 40)* dans la séquence « La Fabrique mondiale de l'histoire ». En partenariat avec *L'Histoire*.



Le Bon Gouvernement Réalisée entre 1338 et 1339, la fresque de Lorenzetti est un avertissement lancé aux Neuf, les magistrats élus qui exercent le pouvoir à Sienne. Elle insiste sur l'amour qu'ils doivent porter à la justice et rappelle que l'abandon des principes du Bon Gouvernement fondé sur les lois et la concorde exposerait la ville au gouvernement injuste d'un seul seigneur, c'est-à-dire à la tyrannie. Page de droite : *Respublica*, installation artistique de Nicolas Milhé sur les silos des bassins à flot de Bordeaux en 2009.

LA RÉPUBLIQUE, AVENIR D'UNE LONGUE HISTOIRE



République et laïcité, république et école, république et minorités… La république est sur toutes les lèvres, sans que ses principes soient pour autant définis. Nous avons demandé à Vincent Peillon et à Quentin Skinner de dérouler l'histoire de la pensée républicaine, cette philosophie, bien plus ancienne que le libéralisme ou le socialisme, qui entend soustraire les citoyens à toute forme d'arbitraire, au nom de la liberté.

Entretien avec Vincent Peillon et Quentin Skinner

L'Histoire : ***En France, les Lumières et les révolutions du XVIIIe siècle sont les références obligées de l'histoire de la tradition républicaine. L'expérience révolutionnaire et les combats du XIXe siècle ont ainsi donné naissance à l'idée d'une singularité française. Peut-on continuer à la tenir pour acquise ?***

Vincent Peillon : Cette singularité a été revendiquée par les révolutionnaires français. La Révolution devait être un commencement absolu, sans modèle, ni dans le passé ni dans les autres pays, et constituer, dans sa radicale nouveauté, un signal pour le reste des peuples. Mais, dans le même temps, cette idée fut toujours contredite par ceux qui l'énonçaient, soit par la mobilisation de modèles antiques, soit par des emprunts à d'autres modèles contemporains, comme le modèle suisse. Il existe d'emblée une tension.

Avec la renaissance du parti républicain après 1830, un souci inverse voit le jour : donner à la Révolution une tradition, souder le passé et le présent. Cette volonté conduit à réintégrer la Révolution dans une histoire longue – depuis la Réforme et la philosophie du XVIIe siècle –, comme à s'ouvrir à d'autres modèles, hollandais, anglais, américain. Mais, chez tous, la préoccupation est d'abord politique. Il s'agit de construire un récit national qui justifie les luttes au présent. Cela confère à la Révolution, dans ses réussites comme dans ses échecs, un caractère totalement singulier et exemplaire.

Toutes les luttes politiques du XIXe siècle se sont jouées à travers des conflits d'interprétation sur la Révolution : avant 1830 (de Staël, Thiers, Mignet, Buonarroti), autour de 1848 (Lamartine, Michelet, Esquiros, Buchez), sous le Second Empire (Quinet, Blanc, Tocqueville), et encore sous la IIIe République (Aulard, Jaurès, Mathiez). Du coup, les historiens, dont la plupart étaient aussi des acteurs politiques, sont restés prisonniers de ces problématiques nationales. Le républicanisme français s'est donc construit comme un commentaire et une interprétation, toujours polémique, de la Révolution. Il hérite à la fois de ce caractère d'exception et de la tension qui l'accompagne entre singularité et universalité.

Quentin Skinner : Évidemment, je pense, comme Vincent Peillon, que la tradition française est d'une importance centrale. La philosophie des Lumières de même que le récit de la Révolution sont toujours abondamment étudiés par les historiens et les théoriciens politiques aux États-Unis et au Royaume-Uni. Mais, comme vous le laissez entendre, cette singularité a sans doute été exagérée.

Durant leur Révolution, les Français déclarèrent que le tiers état était l'assemblée souveraine (17 juin 1789), abolirent ▸▸▸

LES AUTEURS



Ancien ministre de l'Éducation nationale (2012-2014), député européen, ***Vincent Peillon*** *est l'auteur d'études sur Jaurès, Leroux et Buisson.*



Titulaire de la chaire « Barber Beaumont » du Queen Mary College de l'université de Londres, ***Quentin Skinner*** *est l'auteur d'ouvrages devenus des classiques.*

« La république française est, depuis 1848, une république démocratique mais aussi une république sociale » *(Vincent Peillon)*



Égalité
Estampe anonyme de 1848 : *« Nul n'a droit au superflu, tant que chacun n'a pas le nécessaire »* (Paris, musée Carnavalet).

▶▶▶ l'institution de la monarchie (21 septembre 1792), instaurèrent l'« an I de la République française » (22 septembre 1792) et exécutèrent leur roi (21 janvier 1793). Mais tout cela avait déjà été fait en Angleterre en 1649 ! L'expérience anglaise fut l'inspiration majeure de la révolution américaine de 1776, en particulier parce que les pères fondateurs connaissaient de près les textes principaux du républicanisme anglais – les ouvrages de John Milton, James Harrington, John Locke et Algernon Sidney *(cf. Edmond Dziembowski, p. 74)*. Il convient cependant de préciser que, depuis quelques années, philosophes et historiens français sont nombreux à s'intéresser davantage à ces traditions de pensée anglophones (je pense notamment aux ouvrages de Jean-Fabien Spitz et de Christopher Hamel).

V. P. : Restituer la Révolution dans une histoire plus longue, ouverte sur les révolutions hollandaise, anglaise, américaine – ce que font en effet Jean-Fabien Spitz, Christopher Hamel et d'autres chercheurs de la nouvelle génération –, ne revient aucunement à nier la singularité du républicanisme français. C'est au contraire un moyen de l'appréhender sérieusement. Je proposerais cinq traits distinctifs. ▶▶▶

Catéchismes républicains

La IIe et la IIIe République ont voulu, à leur naissance, définir leurs principes. C'est ainsi qu'Hippolyte Carnot, ministre de l'Instruction publique, confia en 1848 au philosophe Charles Renouvier le soin de rédiger un « Catéchisme républicain », qui parut sous le titre de *Manuel républicain de l'homme et du citoyen.* En 1870, Léon Gambetta, ministre du gouvernement de la Défense nationale, commanda à Jules Barni un nouveau *Manuel républicain,* sorti d'abord en feuilleton, puis en livre en 1872. Philosophe, traducteur de Kant, Barni avait vécu en exil à Genève durant le Second Empire. Revenu en France en 1870, il sera par la suite élu député dans les rangs des républicains modérés.


Portrait du philosophe Charles Renouvier par Henri Bouchet-Doumenq, 1889.

Le principe républicain fondamental, c'est la fin du rapport maître/sujets, au profit des citoyens libres. Barni explique la république par sa devise « Liberté, Égalité, Fraternité », en prenant soin de dépasser la contradiction apparente des deux premiers termes, dénoncée par les conservateurs. Aussi Barni distingue-t-il l'égalité civile, le fait que les citoyens sont égaux *devant* la loi, et l'égalité politique, le fait que les citoyens sont égaux *dans* la loi, c'est-à-dire qu'ils participent à la formation de la loi. Mais Barni s'arrête devant l'égalité sociale. Comme Renouvier, il récuse le nivellement, ruine de la liberté. Ce qui ne signifie pas le « laisser-faire », source des profondes inégalités sociales. La république doit veiller à éteindre la misère et à rapprocher les conditions, notamment par l'équité fiscale (l'impôt sur le revenu). L'État-providence, plutôt que le socialisme : ni citoyens trop riches ni citoyens trop pauvres.

Mais, comme Renouvier, Barni nous dit que *« le respect du droit strict ne suffit pas dans la société »* : pour qu'une société soit vraiment humaine, il faut que l'amour y préside. On peut appeler cela la fraternité ou l'humanité ou, en termes plus secs, l'altruisme républicain. La morale a sa part ; sans elle, pas de république.

Michel Winock
Conseiller de la direction de L'Histoire

▸▸▸ Premier trait : le lien entre liberté et égalité, c'est-à-dire le caractère démocratique et social, voire socialiste, du républicanisme français. Les sociétés républicaines, dès 1830, réclament le suffrage universel, mais aussi la limitation du droit de propriété (et l'impôt progressif, et l'école gratuite). Cette dimension sociale se retrouve dans le préambule de la Constitution de la IVe République. La république française est depuis 1848 une république démocratique mais aussi une république sociale. C'est ce que signifie également notre devise héritée de la IIe République « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Deuxième trait : l'importance de la question religieuse et la difficulté à concilier le catholicisme dominant avec le régime républicain, démocratique et libéral. Cet antagonisme est omniprésent sous la Révolution avec la Constitution civile du clergé dès 1790, puis en 1793 avec la déchristianisation. Une lutte qui aura des répercussions au XIXe siècle dans toutes les familles politiques : réactionnaire et conservatrice (Louis Claude de Saint-Martin, Joseph de Maistre, Chateaubriand, Ballanche, Lamennais) ; libérale (de Staël, Constant, Guizot, Tocqueville) ; ou socialiste (Saint-Simon, Leroux, Blanc, jusqu'à Jaurès). Évidemment aussi chez Michelet et Quinet. Notre situation est singulière de ce point de vue, jusqu'au type très particulier de laïcité qui est le nôtre et qui ne se satisfait pas de n'être qu'une séparation juridique des Églises et de l'État et se propose comme « foi commune » et esprit public.

Troisième trait : la place que le modèle français accorde à l'école. Des projets d'éducation conçus pendant la Révolution, en passant par l'affirmation de Michelet dans *Le Peuple* (*« Quelle est la première partie de la politique ? L'éducation. La seconde ? L'éducation. Et la troisième ? L'éducation »*), jusqu'à la IIIe République qui en fait sa réforme phare avec Jules Ferry, « démocratie » c'est toujours « démopédie » (éducation du peuple). C'est à l'élève, que l'on doit éduquer en républicain à l'abri des corruptions de la société, qu'il va revenir de faire la République.

Quatrième trait : le lien entre Révolution, République et Terreur. Le républicanisme français est habité par des souvenirs glorieux, des luttes, des grandes figures, mais aussi par des interrogations et des craintes : le risque de « dérapage » et de déviation radicale – la Terreur de 1793 – ou au contraire la trahison conservatrice – la Restauration (1815-1830). Deux traditions farouchement opposées pointent depuis deux siècles cet écart entre la doctrine républicaine et sa pratique.

La tradition libérale (dans laquelle s'inscrit François Furet) dénonce le caractère idéaliste, abstrait, donc potentiellement terroriste, du modèle républicain. On connaît ses arguments : méfiance à l'égard de la souveraineté populaire et de l'obsession de l'unité ; caractère « illibéral » du républicanisme français, pensé comme ▸▸▸

Le modèle romain

La capacité d'agir selon sa volonté et son droit n'appartenait qu'à une minorité de Romains. Les femmes et les esclaves n'étaient pas *sui iuris,* et les citoyens mâles adultes restaient dans la dépendance du *pater familias* jusqu'à sa mort. Cependant la citoyenneté présentait une originalité qui lui permit de s'étendre à un nombre toujours plus important d'hommes libres : la possibilité de devenir citoyen même si on ne l'était pas à la naissance. Ce fut le cas des esclaves affranchis par leur maître, ou des hommes libres étrangers. Il y avait là un puissant dispositif d'intégration qui permit à la domination romaine de se maintenir sur de vastes territoires. Mais l'expansion de la citoyenneté fut aussi une des causes de l'évolution vers le régime impérial.
La république n'a jamais connu le principe de représentativité si bien que la participation des citoyens à l'exercice du pouvoir devenait impossible dès lors que ceux-ci étaient trop éloignés de Rome. D'ailleurs cette participation fut dès l'origine limitée. La république n'offrit jamais l'égalité politique. Son principe, analysé par Claude Nicolet dans *Le Métier de citoyen,* reposait sur l'égalité géométrique : droits et devoirs étaient proportionnés au niveau de fortune. Les plus riches servaient dans les premiers rangs de l'armée. Les plus pauvres n'étaient appelés à servir qu'en cas de danger extrême. En retour, le vote des plus riches avait plus de poids, et les magistrats étaient élus en leur sein. République romaine n'a jamais rimé avec démocratie, de même que l'égalité sociale n'a jamais été à l'ordre du jour.
Cependant certains estiment que les problèmes des derniers siècles de la république venaient du fossé croissant entre un petit nombre de citoyens enrichis par les conquêtes et une masse appauvrie par les guerres. Les réformes que les Gracques, tribuns de la plèbe à la fin du IIe siècle av. J.-C., tentèrent d'imposer voulaient enrayer ce mouvement, mais se heurtèrent au conservatisme des possédants.

Catherine Virlouvet
Directrice de l'École française de Rome

Buste de Lucius Junius Brutus, fondateur légendaire de la République romaine en 509 av. J.-C. (bronze du IIIe siècle av. J.-C., Rome, musées du Capitole).

MOT CLÉ

République
Du latin *res publica*, la « chose publique ». Jusqu'à la Révolution française, le mot renvoie le plus souvent à l'Antiquité romaine. Il désigne aujourd'hui une forme d'État dans lequel les citoyens exercent la souveraineté.

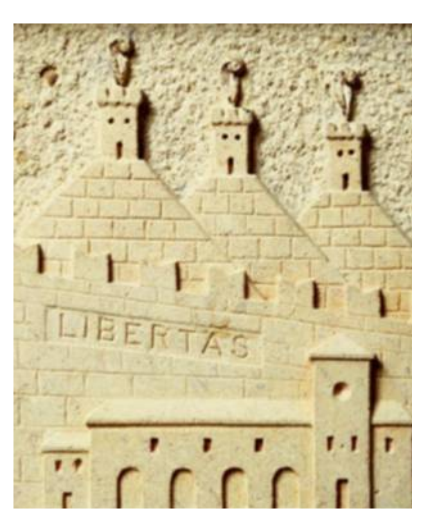
« La tradition libérale dénonce le caractère idéaliste, donc potentiellement terroriste, du modèle républicain » *(Vincent Peillon)*

Dans les cités italiennes, des primitifs de la république

Quel est le meilleur des régimes politiques ? Sans doute un mixte de démocratie, d'aristocratie et de monarchie, répondaient les penseurs médiévaux. Car dès lors qu'il gouverne en vue du bien commun et avec le soutien des meilleurs, le roi peut incarner l'idéal républicain. Pourtant, d'autres théoriciens, à partir de la même typologie d'Aristote, préconisaient une solution différente, comme l'a montré Quentin Skinner. Pourquoi imaginer la république virtuelle des monarchies quand elle s'exerce réellement, et pour le plus grand profit des citoyens ? Où ? Dans les communes de l'Italie centro-septentrionale, depuis qu'elles ont conquis, au XIIe siècle, leur autonomie politique. Là, affirme le dominicain Ptolémée de Lucques, chroniqueur et théologien, et auteur du *De regimine principum* (« Le gouvernement des princes ») en 1300, la république est pleinement réalisée, puisqu'elle se constitue en « gouvernement de la loi ».

Élections, délibérations, rotation des charges, collégialité des décisions : s'il y a un bien un fonctionnement républicain des institutions communales dans les cités italiennes, il réside moins dans le mode de suffrage que dans les modalités de contrôle des élites. Or ce contrôle est d'autant plus strict que la base sociale des régimes communaux est large. Voici pourquoi c'est bien le conflit social qui est le principal ressort de la construction institutionnelle de ces républiques urbaines qu'étaient les communes italiennes.

Du temps des consuls, où elles étaient gouvernées par les nobles, les tensions sociales pouvaient encore être maîtrisées ; dès lors qu'elles ne le furent plus, à la fin du XIIe siècle, on fit appel à des professionnels de la conciliation politique, des juges itinérants à qui l'on confiait provisoirement un pouvoir d'arbitrage, et ces podestats firent entrer la commune dans son deuxième âge. Elle atteindra précisément le troisième, l'âge de la maturité, après 1250 et la victoire du *popolo*, c'est-à-dire le moment où les marchands et les artisans aisés accèdent au pouvoir.



Libertas apparaît sur le blason du château de Montegiardino, République de Saint-Marin.

Patrick Boucheron
Professeur au Collège de France

▶▶▶ héritage monarchique (Tocqueville) ou catholique (Michelet, Quinet) ; la dérive jacobine et terroriste dans le prolongement d'une philosophie d'inspiration rousseauiste ; la division entre bonne Révolution (celle de 1789) et mauvaise Révolution (celle de 1793), etc.

Mais la critique de l'écart entre théorie et pratique républicaine peut aussi être socialiste ou radicale. Cette fois, c'est le conflit entre la « vraie République », celle des principes, et la République des places, des « opportunistes », qui est dénoncé. C'est par exemple, en 1848, l'opposition entre les républicains de la veille (depuis longtemps opposés à la monarchie) et ceux du lendemain (qui se sont ralliés au nouveau régime après la Révolution). Cette opposition qui structure le débat politique en 1848, mais aussi en 1870-1885, est encore valide aujourd'hui.

Cinquième trait : d'un point de vue plus théorique, et c'est le cinquième trait, le républicanisme français conjugue plusieurs traditions souvent considérées comme non conciliables : les droits naturels, le contractualisme, la vertu civique. Les grands théoriciens français de la république – Montesquieu, Rousseau, mais aussi Leroux, Barni ou Fouillée – sont difficiles à classer selon ces divisions historiographiques et philosophiques.

La tradition républicaine s'est imposée comme l'un des héritages intellectuels majeurs des sociétés démocratiques occidentales. Mais y a-t-il une ou plusieurs traditions républicaines ?

Q. S. : La pensée républicaine contient, je crois, plusieurs traditions rivales. Mais lorsque je parle de républicanisme, j'ai principalement à l'esprit une façon particulière de penser la liberté individuelle. Les auteurs que j'étudie, comme Machiavel ou les républicains anglais, s'intéressent à la liberté avant toute autre chose ; ils la tiennent pour la valeur fondamentale que les gouvernements doivent soutenir. La raison pour laquelle ils sont républicains est qu'ils croient en général que la liberté, telle qu'ils l'entendent, ne peut être maintenue que dans des conditions d'autogouvernement.

Pour saisir ce que les républicains entendent par « liberté », il faut se tourner vers la théorie opposée, celle de Hobbes au XVIIe siècle *(cf. Joël Cornette, p. 18)*. Dans le *Léviathan*, il écrit que la liberté n'est rien d'autre que *« l'absence d'obstacle au mouvement »*. Je soutiens que cette affirmation doit être comprise comme sa réponse polémique à l'affirmation de ceux qu'il nomme les « gentilshommes démocrates » et selon laquelle quiconque vit dans une monarchie est un esclave. ▶▶▶

▶▶▶ Sa conception de la liberté comme absence d'obstacle fut développée ensuite par les utilitaristes classiques – Jeremy Bentham, William Paley, John Stuart Mill et leurs nombreux partisans. Tout comme Hobbes, ils conçoivent la liberté comme un prédicat d'actions particulières. Ils soutiennent que la liberté consiste essentiellement dans l'absence d'interférence : être libre, c'est ne pas être empêché d'exercer ses pouvoirs comme on le souhaite.

Au contraire, pour les théoriciens républicains, la liberté est le nom d'un statut. Pour eux, être libre signifie ne pas être un esclave ; c'est vivre dans l'indépendance vis-à-vis de la soumission à la volonté ou au pouvoir arbitraire de quiconque. Cela ne signifie pas, toutefois, que les théoriciens républicains aient toujours été d'accord. Le discours républicain classique né dans l'Antiquité autour du *liber homo*, la personne libre, fut d'abord ravivé à la Renaissance. On considérait alors que la principale opposition à la liberté résidait dans la servitude. Telle est par exemple la distinction fondamentale posée par Machiavel dans ses *Discours sur la première décade de Tite-Live*, achevés en 1519 (publiés en 1531). Mais le concept de liberté fut par la suite analysé plutôt en terme de droit.

Pour être libre comme citoyen, disait-on, la liberté ne doit jamais être un simple privilège que l'on peut vous ôter ; elle doit toujours avoir le statut d'un droit qui ne peut être mis en cause sans injustice. C'est le vocabulaire que l'on trouve chez des juristes de la *common law* anglaise tels que sir Edward Coke, au cours des premières décennies du XVII[e] siècle, puis chez les auteurs républicains comme Algernon Sidney dans ses *Discourses Concerning Government* de 1698.

« Le discours républicain classique né dans l'Antiquité autour du *liber homo*, la personne libre, fut d'abord ravivé à la Renaissance » *(Quentin Skinner)*

Tous les républicains ne sont pas non plus d'accord sur les causes de la dépendance qui détruit la liberté. Machiavel ne s'intéresse qu'à la question de savoir si vous vivez soumis à la volonté de quelqu'un d'autre. Mais qu'en est-il de la possibilité d'asservir votre propre volonté ? Un courant puissant de la théorie psychologique des débuts de l'époque moderne raviva la thèse platonicienne selon laquelle notre raison peut bien trop aisément se trouver dominée par nos passions, menaçant ainsi notre capacité à agir de façon autonome. Cela revient à supposer, comme le déclare Harrington dans son *Oceana* de 1656, que seul un homme de raison peut être authentiquement libre.

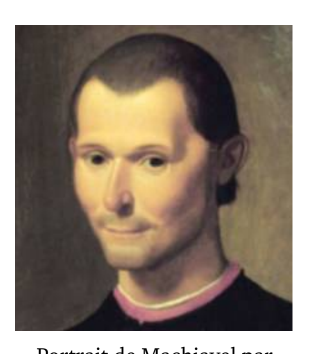
Cette distinction fut poussée bien plus loin par nombre de républicains qui, à l'instar de l'Anglais John Milton, se demandèrent ensuite le type d'actions que la raison pourrait dicter. Pour Milton, la vie rationnelle est avant tout une vie de vertu et de dévotion. Mais cette conviction nous conduit bien au-delà de la conception républicaine originelle de la liberté. Pour savoir si une personne est vraiment libre, il vous faut maintenant enquêter sur les structures spécifiques d'actions qu'elle entreprend. La liberté n'est plus assimilée à l'indépendance à l'égard de la volonté, mais à l'usage de notre indépendance dans des actions considérées comme appropriées.

Enfin, tous les théoriciens politiques républicains ne s'accordent pas sur l'idée que le maintien de la liberté – entendue comme absence de dépendance – est impossible sous des gouvernements monarchiques. Dans les *Discours*, l'un des textes fondateurs du républicanisme moderne, Machiavel soutient que, sous un roi dont la volonté est totalement liée par les lois, vous ne serez pas soumis à un pouvoir arbitraire, et pourrez ainsi espérer vivre libres. Au contraire, pour les auteurs républicains de la révolution anglaise, on ne peut être libre que dans un « État libre » – c'est-à-dire dans une République qui s'autogouverne.

V. P. : Rien qu'entre 1869 et 1872, le linguiste Jean Dubois a recensé seize épithètes pour qualifier la république. La pluralité des traditions (grecque, romaine, italienne, libérale, sociale, jacobine) comme celle des significations conduisent d'ailleurs certains à nier l'existence même du ▶▶▶

DANS LE TEXTE

La liberté selon Machiavel



Portrait de Machiavel par Santi di Tito (XVI[e] siècle).

“Dans les temps passés, les peuples étaient libres, et aujourd'hui ils vivent dans l'esclavage. Ainsi que nous l'avons dit, toutes les cités, tous les États qui vivent sous l'égide de la liberté, en quelque lieu qu'ils existent, obtiennent toujours les plus grands succès : c'est là que la population est la plus nombreuse, parce que les mariages y sont plus libres, et que l'on en recherche davantage les liens ; c'est là que le citoyen voit naître avec joie des fils qu'il croit pouvoir nourrir, et dont il ne craint pas qu'on ravisse le patrimoine ; c'est là, surtout, qu'il est certain d'avoir donné le jour non à des esclaves, mais à des hommes libres, capables de se placer, par leur vertu, à la tête de la république : on y voit les richesses multipliées de toutes parts, et celles que produit l'agriculture, et celles qui naissent de l'industrie ; chacun cherche avec empressement à augmenter et à posséder les biens dont il croit pouvoir jouir après les avoir acquis. Il en résulte que les citoyens se livrent à l'envi à tout ce qui peut tourner à l'avantage de chacun en particulier et de tous en général, et que la prospérité publique s'accroît de jour en jour d'une manière merveilleuse.”

Machiavel, « La liberté, source de la grandeur », *Discours sur la première décade de Tite-Live*, 1531, livre XXIII.

▸▸▸ républicanisme comme doctrine. Mais, à ce compte-là, il faudrait nier aussi l'existence du socialisme ou celle du libéralisme, qui ne sont pas davantage univoques. Leur définition est pareillement l'objet de controverses. On doit donc maintenir l'idée de ce pluralisme, reflété tant par l'histoire que par la philosophie ou la vie politique, sans renoncer à définir des traits communs.

Quelle place les exemples antiques occupent-ils dans ces traditions ?

Q. S. : Les sources anciennes de la théorie républicaine que j'ai esquissée sont presque uniquement romaines. Les philosophes grecs s'intéressaient à la justice, mais fort peu à la liberté. Un courant important du discours républicain provient donc d'historiens romains qui écrivirent pour célébrer la république, comme Tite-Live, ou pour déplorer avec nostalgie sa perte, comme Tacite. Les *Discours* de Machiavel prennent d'ailleurs la forme d'un commentaire des premiers livres de l'*Histoire* de Tite-Live, où sont retracés le rejet de la monarchie et l'émergence de la république.

Mais les sources antiques les plus importantes du républicanisme moderne viennent du droit romain. Le *Digeste* de Justinien, compilation en 533 des écrits des juristes romains, distingue d'abord les personnes libres des esclaves, et affirme ensuite qu'un esclave est une personne condamnée à vivre *in potestate*, soumis au pouvoir d'autrui, tandis qu'un *liber homo* est capable d'agir *sui iuris*, selon sa volonté et son droit. On trouve déjà ici l'énoncé explicite de la thèse républicaine fondamentale selon laquelle la liberté consiste en l'absence de dépendance.

Vous demandez quand et pourquoi cette manière spécifique de penser fut ranimée dans la pensée politique plus tardive. Ce renouveau fut l'exploit des principales communes italiennes des débuts de la Renaissance. La raison pour laquelle elles placèrent les valeurs d'indépendance ▸▸▸

Hobbes, ou la soumission absolue à l'État

Voici la plus terrible image du pouvoir absolu : le frontispice gravé par Hollar pour la première édition du *Léviathan* de Thomas Hobbes, paru en 1651. Il prend l'allure d'un géant. Il tient dans la main droite le glaive, symbole de l'État (à la fois la justice qui châtie et la guerre), et, dans sa main gauche, la crosse pastorale de la religion. Ce corps du Léviathan est entièrement formé de petites têtes dont les visages sont tous dirigés vers lui, terrible métaphore du « corps social ». Pour Hobbes, le Léviathan ou l'État (en latin *civitas*) n'est qu'un « homme-machine », mû par la somme et l'agrégat des « hommes naturels » qui composent son corps et sont passés de l'état de nature, marqué par la violence (*« L'homme est un loup pour l'homme »,* écrit-il dans *Du citoyen* en 1642), à l'état politique, en se soumettant, en obéissant au pouvoir absolu incarné par le roi. Le verset inscrit en haut de l'image explicite clairement cet absolutisme intégral : *« Il n'y a pas de puissance sur Terre à laquelle il* [le Léviathan, le souverain, l'État] *puisse être comparé. »*





Ci-dessus : frontispice du *Léviathan* de Thomas Hobbes gravé par Hollar en 1651.
Ci-contre : détail du *Serment du Jeu de paume* peint d'après David (château de Versailles).

Or la Révolution française, le 21 janvier 1793, en décapitant Louis XVI, tue cette image d'un corps social assimilé au corps d'un roi. La *res publica*, identifiée au corps des citoyens et non plus au corps du souverain, s'incarne dans le grand tableau d'après David *Le Serment du Jeu de paume*, qui s'offre comme la figure inversée du Léviathan. Il présente en effet une allégorie de l'assemblée des citoyens qui constituent également un corps politique, mais le corps collectif que met en place la nouvelle Assemblée nationale. Cette peinture inachevée célèbre, elle aussi, une dynamique corporelle : les *membres* forment, par leur *réunion*, un corps qui doit établir une *Constitution* dont le but est la *régénération* du pays, autant de mots qui tous empruntent au vocabulaire du corps pour expliciter l'action politique en œuvre dans la Révolution. David a représenté l'incarnation de la nation, fusion en un seul corps, politique, des députés, tous citoyens. C'est bien là l'image emblématique de la république.

Joël Cornette
Professeur à l'université Paris-VIII

▶▶▶ et d'autogouvernement au cœur de leur pensée politique tient pour partie à leur opposition aux revendications des empereurs romains germaniques sur l'Italie du Nord, qui désiraient traiter cette dernière comme un fief féodal. Le mot *Libertas* est toujours inscrit sur les portes de la ville et dans les salles de conseil de Florence, Lucques, Sienne et surtout Venise.

Machiavel est devenu le partisan de l'idéal florentin, une forme élargie de gouvernement républicain *(governo largo)*, tandis que Guichardin, auteur d'une *Histoire de l'Italie*, s'est fait le grand défenseur de la forme aristocratique du gouvernement républicain *(governo stretto)* qui a perduré si longtemps à Venise *(cf. Patrick Boucheron, p. 16)*.

V. P. : Les références antiques resurgissent régulièrement, et sous des formes variées, comme un réservoir où chacun vient nourrir sa propre orientation politique. Il faut comprendre chaque fois quel est le sens spécifique accordé au modèle ou à l'exemple, quel rôle il joue dans la stratégie politique, philosophique et historique de celui qui l'utilise.

« Le schéma républicain est mobilisé au XVIIe siècle pour accompagner la sortie de la théocratie » ***(Vincent Peillon)***

Schématiquement, le modèle républicain fut mobilisé d'abord au XVIIe siècle pour accompagner la sortie du modèle de la théocratie chrétienne, absolutiste et monarchiste, puis, à partir du XVIIIe siècle, pour contester la domination exclusive du libéralisme en tant qu'il promeut une théorie de l'individu égoïste, de la concurrence des intérêts et de l'État minimal.

Gardons toutefois à l'esprit que les modèles (rétrospectifs) résultent de ces dispositions (contemporaines), lesquelles dialoguent ▶▶▶

Rousseau, ou la souveraineté du peuple



Portrait de Rousseau par Maurice Quentin de La Tour (XVIIIe siècle).



La Liberté, estampe anonyme (fin XVIIIe siècle).

Sous la monarchie absolue, le roi était seul souverain. Dans son *Contrat social*, publié en 1762, Jean-Jacques Rousseau inverse la proposition. Le peuple est le véritable souverain, dès lors qu'il se constitue en corps politique, troquant la liberté naturelle pour la liberté civile. Les sujets sont devenus des citoyens, chacun s'engageant envers tous. La forme de gouvernement est secondaire : ce qui définit la « République », c'est la souveraineté inaliénable et indivisible du peuple qui se donne à lui-même des lois, guidé par la volonté générale. La doctrine rousseauiste de la souveraineté du peuple est nourrie de la philosophie politique des Lumières mais aussi de la tradition républicaine des cités libres comme Genève. Elle nous paraît immédiatement moderne en ce qu'elle affirme la dimension conventionnelle et non naturelle de l'ordre politique et parce qu'elle promeut l'égalité des citoyens. Pourtant, ce républicanisme sévère relève aussi d'inspirations classiques, à travers la figure du peuple assemblé qui assume collectivement l'exercice de la souveraineté. D'où la méfiance de Rousseau à l'égard de toute forme de représentation. La souveraineté ne peut se déléguer. On connaît ses formules contre le parlementarisme anglais : *« Le peuple anglais pense être libre ; il se trompe fort, il ne l'est que durant l'élection des membres du Parlement. Sitôt qu'ils sont élus, il est esclave, il n'est rien. »*

Le problème le plus important réside cependant dans la nature même du peuple souverain. Car celui-ci doit toujours vouloir le bien commun. Or *« on veut toujours son bien, mais on ne le voit pas toujours »*. Comment s'assurer que la volonté générale n'erre pas ? Rousseau apporte deux réponses. Le législateur, figure d'homme providentiel, est chargé de donner les lois fondamentales à la nation, mais aussi d'instituer le peuple, de créer en quelque sorte un homme nouveau apte à la citoyenneté. La religion civile assure le triomphe de la moralité. La volonté générale n'est pas la volonté de tous, encore moins celle de la majorité. Elle est un principe supérieur, qui suppose l'homogénéité morale et culturelle du peuple souverain.

Antoine Lilti
Directeur d'études à l'EHESS

▶▶▶ par leur intermédiaire et en viennent à les modifier. Ces modèles ont donc une histoire, et sont utilisés à des fins différentes. Ce n'est pas la même chose de découvrir aujourd'hui le républicanisme à partir des pathologies du modèle libéral, ce qui serait plutôt le cas aux États-Unis, ou de le redécouvrir à partir de l'effondrement du marxisme, ce qui serait plutôt le cas français[1].

« Constant oppose les Modernes, pour qui être libre, c'est être indépendant du pouvoir arbitraire, aux Anciens, qui assimilent liberté et autogouvernement » *(Quentin Skinner)*

On oppose souvent, après Benjamin Constant, la liberté des Anciens et la liberté des Modernes. Cette opposition est-elle toujours pertinente ?

Q. S. : La conférence de Constant prononcée à l'Athénée royal de Paris en 1819 est célèbre à juste titre et me semble pleine de bon sens. Bien que critique de Rousseau, il admet avec lui qu'être libre, c'est fondamentalement être indépendant du pouvoir arbitraire. Constant oppose ensuite les Modernes aux Anciens, qui eux assimilaient la liberté et l'autogouvernement, c'est-à-dire la participation à l'exercice du pouvoir public.

Constant n'aime pas cette façon de penser, notamment parce qu'elle ignore les droits individuels, mais surtout parce qu'il la juge inapplicable dans le monde moderne. Nous vivons désormais dans des sociétés commerciales où la poursuite de l'intérêt personnel est le souci principal, et nous n'avons ni le loisir ni l'inclination de nous consacrer aux affaires publiques. Mais pour lui, à la différence de Rousseau, ce problème est résolu par le miracle de la représentation, telle que les pères fondateurs américains l'ont décrite.

Constant pense qu'une représentation efficace nous permet d'espérer voir nos volontés reflétées dans les lois, et donc de vivre indépendamment de tout pouvoir arbitraire sans avoir à former nous-même le gouvernement. Il croit même que la liberté comme indépendance est possible sous des formes monarchiques de gouvernement – il écrivait sous la Restauration.

V. P. : Dans le contexte de la guerre froide et, plus tard, de la découverte du Goulag, cette distinction entre liberté des Anciens et des Modernes a servi d'arme de guerre contre ce que l'historien Jacob Talmon a appelé en 1952 la « démocratie totalitaire »[2]. C'est le « jacobino-stalinisme », dénoncé par Marcel Gauchet dans sa préface aux Écrits politiques[3] de Constant, en écho à la filiation, revendiquée par Albert Mathiez en 1920, entre les révolutions russe et française, entre léninisme et jacobinisme, qui est visé.

Ce thème antitotalitaire a réactualisé l'inquiétude liée à l'héritage rousseauiste, inquiétude présente chez Constant, et a contribué à forger l'équation : Rousseau = jacobinisme = Révolution = Terreur = république = totalitarisme. Dans cette configuration, deux libertés en viennent à s'opposer, selon le schéma défini par Isaiah Berlin[4] : une liberté négative ou libérale – celle des Modernes –, assimilable à la liberté comme non-interférence ; et une autre positive – celle des Anciens –, nécessairement oppressive, car définissant et imposant au sujet à la fois un bien commun et une participation civique. Volonté générale, bien commun, ▶▶▶

La Suisse, ou la démocratie directe



Vote à main levée à Appenzell, en Suisse, en 2013.

Presque toutes les républiques de l'époque moderne étaient gouvernées par des patriciens urbains. Seuls les petits cantons ruraux suisses, les Grisons et le Valais, étaient alors appelés démocraties ou « États populaires ». Les magistrats de ces vallées alpines devaient rassembler derrière eux, parfois *via* l'achat de suffrage, les citoyens dans la fameuse assemblée populaire *(Landsgemeinde)* qui, à Glaris et à Appenzell, se tient encore aujourd'hui une fois par an.

La *Landsgemeinde* élisait ou destituait les membres du gouvernement, votait des lois, des traités, la guerre, la paix et les impôts. Dans le *Contrat social* (IV,1), Rousseau admirait *« chez le plus heureux peuple du monde des troupes de paysans régler les affaires de l'État sous un chêne et se conduire toujours sagement »*. Toujours est-il que le souverain polyarchique de ces démocraties suivait la logique des sociétés d'ordres et excluait de la citoyenneté les territoires sujets, les immigrés et les femmes. Une démocratie de citoyens égaux ne se développa en Suisse qu'à travers un processus très conflictuel, depuis l'invasion française et la République helvétique unitaire de 1798 jusqu'à la Constitution fédérale de 1848. Celle-ci créa un État-nation où la démocratie représentative était dominée par les libéraux centralisateurs. Puis l'opposition – les fédéralistes conservateurs et francophones ainsi que la gauche démocratique – imposa, d'abord dans les cantons, puis, avec la Constitution révisée de 1874, au niveau national, le référendum (contre une loi promulguée) et l'initiative populaire (en faveur d'une nouvelle législation). Plusieurs fois par an, les Suisses et, depuis 1971, les Suissesses sont donc appelés aux urnes pour voter des modifications de lois ou de la Constitution à l'échelon national, cantonal et communal. La démocratie directe est souvent conservatrice et refuse des compétences additionnelles à l'État. Elle est parfois progressive et fait bouger le système, comme dans le domaine social ou écologique.

Thomas Maissen
Directeur de l'Institut historique allemand à Paris

SÉBASTIEN BOZON/AFP

États-Unis, la République sœur

Au XVIIIe siècle, à une époque où ils vivent encore dans un régime monarchique, le républicanisme américain est observé et admiré par les Français. Ce républicanisme expérimental est d'abord testé dans treize petites colonies qui s'affirment républicaines, et adoptent l'une après l'autre des Constitutions précédées de déclarations de droits. La Déclaration d'indépendance (1776) précise bien que *« tous les hommes sont créés égaux ; ils sont doués par le Créateur de certains droits inaliénables ; parmi ceux-ci la vie, la liberté et la recherche du bonheur »*.
Ces thèmes sont repris par chacune des nouvelles républiques qui insistent sur l'égalité de tous les citoyens, et ajoutent parfois des droits nouveaux comme la liberté de conscience, le libre exercice des cultes et l'interdiction de subventionner les Églises ou les écoles religieuses. Ces Constitutions postulent que l'origine de toute autorité réside dans le peuple, et elles précisent, le plus souvent, que les gouvernants sont les mandataires ou les serviteurs du peuple.

Gravure française de 1786 célébrant l'indépendance des États-Unis.

La Constitution fédérale, rédigée à Philadelphie en 1787, va plus loin encore : elle supprime les ordres anciens en interdisant les titres de noblesse (article 1) et en garantissant à chaque État de l'Union *« une forme républicaine de gouvernement »* (article 4). Un *Bill of Rights* ajouté en 1791 interdit toute religion officielle établie par l'État (1er amendement) et met ainsi en place un régime de séparation de l'Église et de l'État. Traduits en français dès 1783, les textes des *Constitutions des Treize États-Unis d'Amérique* seront l'objet de vives discussions menées par les constituants français entre 1789 et 1791 – certains préférant le modèle virginien, d'autres celui du Massachusetts ou encore l'exemple de la Pennsylvanie… C'est dire l'importance des débats américains pour la France, au service d'une ambition commune : « régénérer » de fond en comble le pouvoir politique, sans pour autant copier servilement les modèles d'outre-Atlantique.

Denis Lacorne
Directeur de recherche au Ceri-Sciences Po

▸▸▸ souveraineté populaire, vertu civique apparaissent alors, au même titre que toute forme d'intervention de l'État qui ne se limiterait pas à protéger des droits individuels et naturels, comme étant des instruments d'oppression antidémocratique.

Est-ce pertinent ? Limiter la liberté des Modernes à la protection des individus dont les intérêts sont en concurrence me semble insuffisant. Une réflexion sur la vertu civique et la justice sociale, sur les modalités de l'égalité et le rôle de la puissance publique, doit accompagner la volonté de conserver la liberté négative, et les droits qu'elle implique. La vraie question est : comment acquérir ces libertés ? Ne doit-on pas disposer de certaines ressources qui supposent une intervention de la puissance collective et des formes de solidarité ou de redistribution ? La liberté (comme non-domination) ne sous-tend-elle pas, outre un certain mode d'organisation politique, une certaine justice ? Et pourquoi pas des mœurs et des valeurs communes ?

Q. S. : Vous avez raison de demander si les idées de Constant sont toujours pertinentes aujourd'hui. Je pense qu'elles le sont, même si ses formulations ne me semblent pas toujours adéquates. Il se trompe lorsqu'il affirme que la tradition classique du républicanisme ravivée à la Renaissance reposait sur une assimilation de la liberté et de l'autogouvernement. La thèse principale était plutôt que l'autogouvernement est une condition impérative de la liberté. Autre faiblesse : Constant n'a rien à dire au sujet du type de gouvernement représentatif nécessaire pour garantir la liberté, ni sur la question de savoir si le gouvernement représentatif est à la hauteur de la tâche ou si un corps séparé d'institutions juridiques pourrait être également requis. Pour les théoriciens républicains contemporains, ces interrogations sont probablement les plus importantes de toutes.

Pour autant, l'analyse de Constant demeure pertinente à deux égards au moins. Sa compréhension fondamentale de la liberté comme indépendance est, je pense, celle que nous devons utiliser en tant qu'elle s'oppose à la conception libérale de la liberté comme simple absence de facto d'interférence. Il me paraît également correct d'affirmer (n'en déplaise à Rousseau) que, dans le monde contemporain, nous ne saurions faire autrement que de penser la liberté dans les termes du gouvernement représentatif. ▸▸▸

Notes
1. Cf. S. Audier, *Les Théories de la république*, La Découverte, 2015.
2. J. Talmon, *Les Origines de la démocratie totalitaire*, Calmann-Lévy, 1966.
3. B. Constant, *Écrits politiques*, Gallimard, « Folio essais », 1997.
4. I. Berlin, *Éloge de la liberté*, Calmann-Lévy, 1988.

▶▶▶ ***Depuis la Seconde Guerre mondiale, il y a eu un profond renouveau des études consacrées à la pensée politique républicaine. Quelles en sont les étapes ?***

V. P. : Ce renouveau doit beaucoup aux travaux de Quentin Skinner lui-même et je me réjouis que nous puissions disposer bientôt en langue française des trois volumes de ses écrits[5]. Deux remarques toutefois, concernant le champ français.

Premièrement, nous avons un problème de décalage et d'ouverture aux travaux étrangers. Il faut attendre trop longtemps pour disposer des travaux en langue étrangère. Je pense par exemple au livre de l'Américain Philip Nord *Le Moment républicain*, qui, à l'initiative de Vincent Duclert, a été traduit vingt ans après sa publication, en 2013. Des travaux fondamentaux ne sont toujours pas traduits, y compris lorsqu'ils concernent le républicanisme français.

Deuxièmement, pour le domaine français, deux moments doivent être soigneusement distingués : un retour dans les années 1980, sur les ruines du marxisme, et selon une double orientation, libérale ou positiviste, autour de François Furet et de ses élèves d'une part, et de Claude Nicolet d'autre part. Si l'on excepte la démarche singulière et admirable de Claude Lefort, Furet et Nicolet ne dialoguent pas, ou très peu, avec les autres traditions.

Puis un deuxième renouveau des études républicaines, dont j'avais tenté de donner un premier aperçu en 2008 dans *La Révolution française n'est pas terminée*, a eu lieu dans les années 2000. Il est capable, par certains de ses aspects, de réinscrire le républicanisme français, du XVIIIe siècle mais aussi du XIXe, dans des récits plus vastes. Ce renouveau se caractérise par une plus grande ouverture à la recherche, historique et philosophique, étrangère.

On peut repérer trois enjeux essentiels de ce renouveau qui est en train d'opérer, avec des jeunes générations de chercheurs remarquables. D'abord, la relecture du modèle français, biaisée par les lectures marxiste, libérale ou positiviste, dont les outils conceptuels ont simplifié la réalité et partagent, malgré leurs contradictions apparentes, des dispositions communes : opposition égalité/liberté, discontinuité IIe/IIIe République, antinomie individu/État ; manque d'intérêt pour des auteurs éminents, comme Leroux, Blanc, Quinet, Renouvier ou Fouillée ; incompréhension et disqualification de thèmes essentiels comme la religion, l'individualisme, la question sociale, la pédagogie républicaine.

Ensuite, la sortie de notre splendide mais asphyxiant isolement, par la réinscription de cette tradition française dans le récit plus vaste du républicanisme continental et atlantique. S'ensuivra la modification de l'épure de ce récit et de ses modèles conceptuels, alimentant ainsi un dialogue plus soutenu entre la recherche française et la recherche étrangère. ▶▶▶

Bolivar, ou le « terrible pouvoir »



Peinture murale représentant Bolivar, Venezuela, 2009.

A l'issue des guerres d'indépendance (1809-1830), l'Amérique espagnole se divise en quinze États nationaux républicains. Le modèle s'impose, peu après les États-Unis, mais bien avant l'Europe. Parmi les *libertadores*, Bolivar est celui qui ne vacilla jamais sur l'idée républicaine, d'abord en raison de l'influence qu'eut sur lui la révolution nord-américaine. Il n'eut jamais la tentation de faire appel à des protecteurs ou à d'autres maisons souveraines. Pour autant, son idée de la république évolua avec le temps et au gré des échecs politiques liés à l'incapacité de réaliser son rêve d'unité, cette *« Amérique qui constituera la plus grande nation de la Terre, non tant par sa taille que par sa liberté et sa gloire »*.

Dès la *Lettre de la Jamaïque*, en 1815, il admet que *« les institutions purement représentatives ne sont pas adaptées à notre caractère, à nos coutumes et à nos Lumières actuelles »*. Bien qu'imprégné d'histoire romaine et de philosophie des Lumières, il est très vite critique à l'égard de son propre camp, se méfie des théoriciens, ceux qui veulent construire, *« sur une base gothique, un édifice grec, au pied d'un volcan »*. Ce qui l'amène à solliciter Montesquieu et la théorie des climats, à préférer la balance des pouvoirs plutôt que la démocratie pure, à se faire nommer quatre fois « dictateur », pouvoir autoritaire même s'il est pris au sens romain du terme.

A partir du discours d'Angostura de 1819, il imagine cinq Constitutions qui le font évoluer vers une vision de plus en plus autoritaire, au motif que la société est hétérogène (Indiens, esclaves…) et divisée, les mœurs, trop proches de l'état de nature (ignorants, violents et « fanatiques »). Il y faut un *« terrible pouvoir »*. Dans la Constitution bolivienne de 1826, il impose la présidence à vie et le choix du successeur.

Dans le débat qui oppose, pendant deux siècles, le centralisme et le fédéralisme, il choisit finalement, après avoir été un combattant au service du fédéralisme, un pouvoir central fort, une armée de métier et un État aussi vaste que possible pour pallier sa faiblesse. Mais son rêve de Grande Colombie s'effondre. Il quitte le pouvoir et meurt désenchanté en 1830. Pour autant, malgré bien des avatars caudillistes ou populistes, tous les États de l'Amérique latine et des Caraïbes sont aujourd'hui des républiques et, pour la plupart, des nations, inscrites dans des enveloppes territoriales proches des divisions administratives héritées des temps coloniaux.

Yves Saint-Geours

Membre du comité scientifique de L'Histoire*, ambassadeur de France au Brésil de 2009 à 2012*

▸▸▸ Enfin, dans le champ universitaire français, la nécessité de faire sauter des barrières et des rigidités préjudiciables à l'intelligence historique comme à l'intelligence conceptuelle, à l'intérieur des disciplines (par exemple entre histoire moderne et histoire contemporaine), ou entre des disciplines (par exemple entre philosophie, histoire, droit et économie).

Vous êtes tous les deux sensibles aux enjeux contemporains de l'histoire de la pensée républicaine. Mais peut-on faire de l'histoire un passé utile au présent sans la déformer ?

Q. S. : Nous pouvons assurément espérer écrire des histoires utiles au présent sans déformer l'histoire. Mais, paradoxalement, je crois qu'on ne saurait y parvenir que si l'on ne cherche pas à le faire. Il nous faut d'abord essayer de reconstituer autant que possible la pensée politique du passé dans les termes qui lui sont propres. Si l'on y parvient, on se retrouvera souvent confronté à un paysage conceptuel non familier qui pourrait sembler dénué de pertinence par rapport à nos intérêts présents. Mais j'affirme justement que la non-pertinence apparente du passé peut s'avérer être ce qu'il contient de plus instructif.

Par exemple, lorsque Machiavel écrit sur la liberté politique, il le fait sans utiliser aucune théorie des droits. Ce serait aujourd'hui inconcevable. Mais se pourrait-il que tenter de comprendre son point de vue nous apprenne quelque chose au sujet des limitations de notre vision politique ? Lorsque Hobbes analyse la représentation politique, il soutient que n'importe qui peut légitimement représenter n'importe qui d'autre. Cela risquerait fort, de nos jours, d'être condamné comme une erreur évidente. Mais se pourrait-il qu'essayer de donner du sens à ce qu'il dit nous apprenne quelque chose ?

Quand Rousseau et Constant analysent le concept de liberté, ils le définissent comme une condition d'indépendance vis-à-vis du pouvoir arbitraire. De puissants courants de pensée néo-libéraux rejettent maintenant cette idée comme un malentendu. Mais se pourrait-il que, en refusant d'examiner l'analyse divergente de Rousseau et de Constant, nous appauvrissions notre propre discours ? Dans chaque cas, c'est l'absence de familiarité avec les arguments que l'on rencontre qui donne à penser.

V. P. : Le grand historien des idées Alexandre Koyré disait que *« rien ne change plus vite que l'immuable passé »*. Tant mieux pour les professionnels de la profession. Mais ces changements annoncent souvent des changements dans le présent. Si on veut bien l'entendre, la parole de l'historien est toujours *« parole d'oracle »* (Nietzsche). Le passé est, par rapport à l'avenir, à la fois la cause et l'effet. Dans l'histoire ▸▸▸

Note

5. Q. Skinner, *Visions of Politics*, 3 vol., Cambridge, Cambridge University Press, 2002, (*Visions politiques*, trad. C. Hamel, Genève, Droz, à paraître).

Vous avez dit « école républicaine » ?

En France, l'école républicaine est obligatoire. Tout le champ politique en appelle à elle, de plus ou moins bonne foi, pour (re)faire la France, la république, la démocratie. Cette unanimité est le fruit d'une construction historique mal connue. On y lit d'abord l'ancrage séculaire de la certitude si française qui fait de l'école la matrice décisive de la société. A croire que ni la famille, ni le lieu de vie, ni les milieux professionnels, religieux, sportifs ne forgent les citoyens… Mais, au-delà, si on considère l'école comme fabrique de la république, la confusion demeure grande, car de quelle école parle-t-on ?

Derrière les cinq Républiques qu'a connues la France, les historiens repèrent deux grands modèles républicains de démocratisation. Élaborée dans les années 1880, l'école de Jules Ferry avait pour objectif d'étendre les droits politiques à tous, de fabriquer des républicains, contre le césarisme qui dévoie la révolution, contre le monarchisme catholique qui refuse la révolution, contre la révolution sociale aussi. Ainsi, elle ne promeut pas la démocratisation sociale, mais œuvre de toutes ses forces à la républicanisation des enfants.

A partir des réflexions pionnières de Ferdinand Buisson et de Jean Jaurès au début du xxe siècle, mais surtout après les bouleversements de la Grande Guerre, la question démocratique change. Désormais, les républicains se posent la question de l'égalité des droits sociaux dans l'accès à l'enseignement. C'est sous le Front populaire, avec Jean Zay, que la République met en place des mesures de coordination des parcours scolaires et sociaux, les premières classes d'orientation afin de démocratiser, socialement, la culture. Il y a donc eu deux écoles républicaines : celle de la démocratisation politique et celle de la démocratisation sociale. De laquelle parle-t-on en 2016 ?



Reconstitution d'une salle de classe vers 1900 au musée de l'École à Carcassonne.

Olivier Loubes

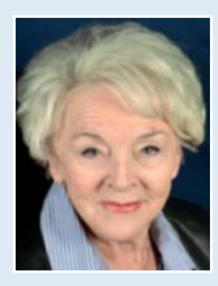
Historien de l'école, de la République et de la nation

Des valeurs, et des principes

Mona Ozouf : « La liberté du désaccord »

Du nuage bavard qui entoure souvent l'évocation des « valeurs républicaines », extrayons cette proposition élémentaire, mais fondatrice : en république, liberté est donnée aux individus de décider eux-mêmes des buts qu'ils poursuivent, sans autre passeport à présenter que leur simple appartenance à une humanité commune. Ils doivent donc se faire hommes sans qualités, affranchis de leurs attaches familiales, régionales, religieuses, culturelles.

Cette postulation de la liberté, ascétique et héroïque, a vite appelé des contestations. L'une a prospéré à droite, sous le couvert d'une critique de l'abstraction. Nul ne rencontre jamais l'homme désincarné des droits de l'homme, dit Maistre, mais toujours des êtres immergés dans des groupes variés, pris dans la nasse des intérêts et des besoins, bien incapables de l'arrachement auquel on les convie. Et c'est encore l'invocation de la vie réelle, rétive aux normes abstraites, qui a nourri la contestation de gauche. Habitée par le rêve du bonheur collectif, la pensée socialiste a vu dans la liberté républicaine l'imposture d'une forme menteuse et vide : qu'est-ce qu'un droit sans moyens de l'exercer ?



Hommes libres sans attaches

Si la république n'a pas péri sous les coups de ces attaques, c'est qu'au fil de l'histoire elle a su intégrer la part de vérité de ses adversaires. Au tête-à-tête entre l'individu et l'État, elle a substitué la médiation des groupes : syndicats (en 1884), associations (en 1901) et même communautés de fidèles (en 1905) ont vu leur existence reconnue par les grandes lois de la IIIe République. Un arsenal de libertés « réelles », de droits à la sécurité matérielle, au travail, à la santé, est venu compléter les libertés formelles. La pure doctrine républicaine a dû composer avec les aspirations des hommes. Cette sagesse pratique l'a-t-elle rendue méconnaissable ? C'est à cette conclusion qu'on ne peut aller. Car c'est à l'individu en tant que membre d'un groupe, non au groupe lui-même, que la république est prête à accorder des droits. C'est préserver pour chaque conscience individuelle l'essentielle liberté du désaccord et de la dissidence, y compris à l'égard de ce qui l'a formée. Je ne suis pas, disait Frantz Fanon, *« esclave de l'esclavage qui déshumanisa nos pères »*. Nul en effet en république – vérité bonne à rappeler en ces temps d'extrémisme identitaire – ne doit être prisonnier de ses origines ou de son histoire : ici, pas de crime d'apostasie.

Mona Ozouf est directrice de recherche au CNRS

Vincent Duclert : « Garantir les fondements de la démocratie »

La notion et l'expérience des valeurs de la république font vivre son lien avec la démocratie. Ce sont des valeurs politiques débouchant sur une appropriation de la politique et de son sens moral par les individus et/ou citoyens. Ainsi ces derniers peuvent-ils contribuer à la cité, assumer des engagements y compris contre des institutions de la république qui les nieraient.

Si l'on s'intéresse tant, et à juste raison, à l'affaire Dreyfus, c'est qu'un tel événement démontre l'importance des valeurs de la république pour garantir les fondements de la France démocratique et le pouvoir des combats individuels et collectifs pour les ranimer dans des sociétés indifférentes, inégalitaires ou arbitraires. La part de responsabilité pour la république qui incombe à chacun n'est pas limitée aux seuls Françaises et Français. La France a été construite aussi par des étrangers qui reconnaissaient en ces valeurs la vérité d'un pays et le chemin pour s'y intégrer.



Lorsque la France et la république sont emportées dans la débâcle et la collaboration, les valeurs de la république non seulement vont persister dans une partie de la population (comme l'a montré Pierre Laborie) mais elles vont être aussi l'emblème des premières résistances contre l'occupation nazie et la dictature de Vichy, à l'image de Pierre Mendès France inscrivant en tête de *Liberté, liberté chérie* (1943) des articles de la Déclaration des droits de 1789.

Revendication d'universel

On le constate chaque jour, ces valeurs sont inscrites dans le mouvement de la société française et en même temps elles tendent vers l'humanité par leur revendication d'universel. Aussi appellent-elles pour les comprendre la philosophie comme l'histoire, la littérature comme la musique, la peinture, la danse, celle des ouvriers du Front populaire et de Joséphine Baker.

Une approche plurielle qui redonne à leur enseignement de fortes perspectives.

Vincent Duclert est historien (Sciences Po-EHESS)

Najat Vallaud-Belkacem : « Lorsque l'école régresse, c'est la république qui s'affaiblit »

L'histoire de l'école républicaine, laïque et obligatoire se confond avec celle de la République. Avoir de l'ambition pour notre pays, pour notre démocratie, pour notre république, demande d'avoir de l'ambition pour notre école. Son rôle, c'est évidemment d'apprendre les fondamentaux à tous les élèves : lire, écrire, compter, penser par soi-même. C'est, dans le fond, de permettre à chacun de maîtriser pleinement le cours de son destin, de devenir un citoyen actif, émancipé, libre et engagé.

Pour cela, l'école doit enseigner les connaissances et les compétences aujourd'hui indispensables pour accéder au monde du travail et donner un sens à sa vie, mais elle doit aussi, et peut-être surtout, transmettre et faire partager les valeurs de la république.



Parce que c'est le cœur de notre pacte social et politique, et de ce qui fait de nous une nation, parce que l'école est le socle du projet républicain depuis toujours, et que ma conviction profonde est qu'elle doit le rester. Aujourd'hui plus que jamais car lorsque l'école régresse, c'est la république qui s'affaiblit.

Former les citoyens de demain

C'est la raison pour laquelle, au-delà des moyens et des réformes nécessaires de la Refondation de l'école, j'ai voulu réintroduire l'apprentissage de la laïcité et de la morale civique, créer le parcours citoyen et la réserve citoyenne, approfondir l'éducation contre le racisme et l'antisémitisme, faire de l'égalité entre les filles et les garçons une priorité, et remettre au centre du projet pédagogique la connaissance et la transmission des valeurs républicaines.

C'est ainsi, au sein d'une école juste et efficace, que nous formerons les citoyens de demain : ceux qui seront amenés, à leur tour, à mener le combat pour défendre et faire vivre ce que nous avons de plus précieux et de plus fragile : la république.

Najat Vallaud-Belkacem est ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

---

Alain-Gérard Slama : « Un citoyen autonome, responsable et solidaire »

La république, érigée contre l'arbitraire et le communautarisme de l'Ancien Régime, a assis l'unité de la nation sur la Déclaration des droits de l'homme de 1789, sur les droits sociaux apparus en 1848 et sur le projet d'émancipation d'un citoyen à la fois autonome, responsable et solidaire.

Les droites, guidées par l'instinct de conservation, se sont progressivement ralliées à ce grand dessein, en sorte qu'on pouvait croire, vers la fin du XXe siècle, à un consensus de la société autour de ses valeurs fondatrices : la liberté, associée à la séparation des pouvoirs ; l'égalité, impliquant la justice ; la laïcité, destinée à protéger César de Dieu autant que Dieu de César ; la civilité, ensemble de règles non écrites tendant à réguler les rapports sociaux en limitant les intrusions de l'État ; le travail, privilégiant le mérite et l'initiative par rapport à la naissance ; la paix, conçue comme « une force de l'âme » ; la fraternité, autre nom de la solidarité.



Une tension sans précédent

Le ralliement des droites, même les plus traditionnelles, a été d'autant mieux acquis que les fondateurs de la IIIe République ont, au total, parié, pour diffuser ces valeurs, sur l'éducation plutôt que sur la contrainte et sur la persuasion par l'exemple plutôt que sur l'autorité. La difficulté, inhérente à la réalité politique, tient au fait que ces valeurs sont historiques et par là même souvent contradictoires entre elles. Elles sont au surplus créatrices de droits dont l'actualisation est lourde de conflits. Elles n'en sont pas moins, dans leur principe, universelles et absolues.
Or elles se trouvent confrontées en ce début de millénaire à un choc démographique, institutionnel et technologique mondial qui crée, entre elles, une tension sans précédent.

Pour la partie la plus conservatrice de la droite, la tentation est grande de contourner le conflit en se repliant sur le mythe réactionnaire d'une communauté originelle fusionnée par une morale d'État pseudo-identitaire, ou en fuyant vers une utopie postmoderne, étayée sur l'arbitraire d'un relativisme pseudo-libéral.

Alain-Gérard Slama est professeur à Sciences Po Paris

PDN/SIPA - HANNAH ASSOULINE/OPALE/LEEMAGE

▸▸▸ des idées, c'est aussi aux fils d'engendrer les pères.

C'est un vieux et riche débat que celui de l'objectivité en histoire, de sa nature spécifique, de ses limites, débat qui s'accompagne de celui, inséparable, des méthodes en histoire et en histoire des idées. De ce point de vue, je considère que l'apport de Quentin Skinner et de l'école de Cambridge[6] est essentiel.

Quant au lien entre histoire et politique, il existe une mauvaise manière de les unir : vouloir que l'histoire serve la politique et donc que cette dernière la commande et l'instrumentalise. Quand la politique veut faire de l'histoire, et elle le veut toujours, elle fait de la mauvaise histoire (et à mon sens aussi de la mauvaise politique). Si l'histoire veut faire de la politique, et elle a du mal souvent à y résister, cela ne vaut guère mieux. Elle fait de la mauvaise politique (et de la mauvaise histoire aussi le plus souvent). Voilà deux mauvais liens.

Mais il peut exister un lien plus fructueux entre politique et histoire : une « action à distance » entre deux ordres distincts, avec leurs règles propres, qui exigent, du fond de leurs différences, *« une forme de mélange et de promiscuité »* (Merleau-Ponty). Il ne faut pas craindre cette différence et cette distance. Il faut les revendiquer. Car elles ont en elles-mêmes des vertus politiques.

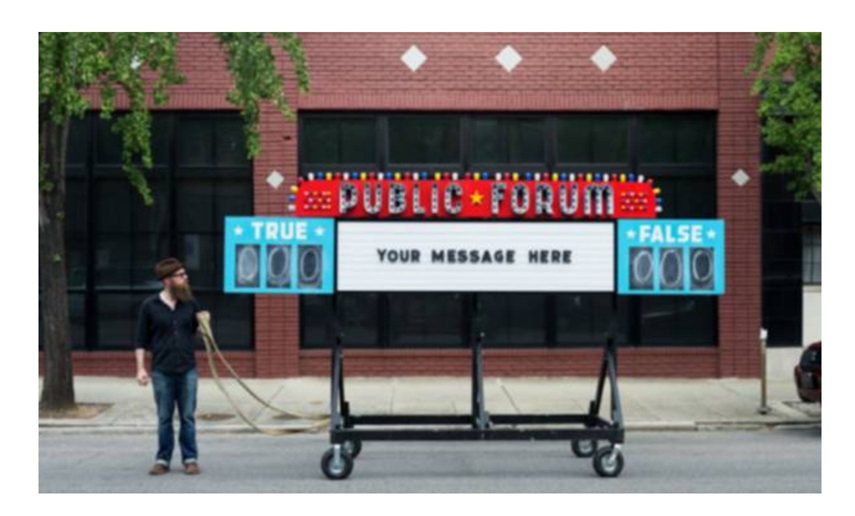
La pensée républicaine est souvent soupçonnée de nourrir des idéaux peu adaptés aux conditions d'existence des sociétés contemporaines. Certains de ces idéaux peuvent-ils être encore pertinents au XXIe siècle ?

V. P. : Toute la journée, sous des formes variées, on entend parler de patrie, de nation, de valeurs communes, de projet de société, d'identité nationale, de laïcité, de lien social, d'incivilités ou de civisme, de droits et de devoirs, de citoyenneté, de participation, de liberté… Toutes ces notions ont été au cœur des préoccupations et des élaborations de la pensée républicaine.

Dans la grande confusion et le grand désarroi intellectuel, moral, spirituel et politique de nos sociétés contemporaines, il n'y a pas de raison de penser que nous ne pourrions pas trouver chez les auteurs républicains et dans cette tradition des ressources pour mieux penser notre temps, en dissiper les ignorances, les contresens, les amalgames volontaires, mais aussi, et peut-être par là, les peurs, les haines et les injustices.

Un républicanisme moderne peut donner ainsi non seulement l'espoir d'un avenir différent de celui que les démagogues, les marchands du temple et les haineux de tout poil sont en train de nous fabriquer allégrement, mais peut-être aussi, modestement, quelques outils utiles et solides, tranchants, pour le bâtir.

« On peut trouver dans cette tradition des ressources pour dissiper les ignorances, les contresens et les peurs » *(Vincent Peillon)*



Publicité
En 2014, avec cette installation mobile et interactive, qui invite les passants à donner leur avis (notamment sur le capitalisme), l'artiste activiste américain Steve Lambert rappelle la dimension publicitaire de la politique démocratique.

STEVE LAMBERT/CC

Q. S. : Pour ma part, je serais profondément choqué si quiconque devait suggérer que le républicanisme classique nous offre une idéologie adaptée au monde contemporain. Voici quelques-unes des idées politiques endossées par les républicains classiques : seuls les hommes peuvent être citoyens ; la guerre est un outil indispensable de la politique ; la poursuite de l'empire est nécessaire à la préservation de la liberté ; les citoyens doivent être armés s'ils veulent rester libres ; l'accroissement du pouvoir et de la gloire doit être le but de tout État.

Ces idées me font toutes horreur, et je souhaiterais qu'aucune d'entre elles ne trouve de rôle quelconque à jouer dans le monde contemporain. Comme je l'ai dit, je m'intéresse au républicanisme uniquement comme théorie de la liberté. Je n'entends donc proclamer que deux valeurs républicaines, liées entre elles : l'idée que l'étendue de ma liberté soit mesurée par le degré auquel je suis capable de vivre indépendamment du pouvoir arbitraire de quiconque ; et l'idée que le devoir fondamental de chaque État devrait être de promouvoir et préserver cette forme de liberté de façon égale parmi tous ses citoyens.

Si ces objectifs devaient être réalisés, une condition de justice sociale pour tous en serait l'effet. Toute théorie politique qui contient ces idées mérite évidemment d'être étudiée, mais j'aimerais conclure en allant bien plus loin. Je dirais que tant que les États contemporains néolibéraux continueront d'accroître les inégalités et de ruiner l'existence de tant de citoyens, ces valeurs républicaines particulières ne seront pas seulement pertinentes mais d'une importance grandissante. ■

(Propos recueillis par Olivier Christin et Christopher Hamel.)

Note
6. Ce mouvement de pensée est apparu dans les années 1970 avec les ouvrages de Quentin Skinner et de John G. A. Pocock, qui ont renouvelé l'approche de la pensée politique des temps modernes en portant une attention particulière à la question du discours et de sa contextualisation.

POUR EN SAVOIR PLUS

V. Arena, *Libertas and the Practice of Politics in the Late Roman Republic,* Cambridge, Cambridge University Press, 2012.

S. Audier, *Les Théories de la république,* La Découverte, 2015.

J. Baubérot, *La Laïcité falsifiée,* La Découverte, 2014.

M. Biard, P. Bourdin, H. Leuwers, P. Serna, *1792. Entrer en république,* Armand Colin, 2013.

M.-C. Blais, *Au principe de la République. Le cas Renouvier,* Gallimard, 2000.

Y. Bosc, *La Terreur des droits de l'homme. Le républicanisme de Thomas Paine et le moment thermidorien,* Kimé, 2016.

P. Boucheron, *Conjurer la peur. Sienne, 1338,* Seuil, 2013.

P. Cabanel, *Le Dieu de la République,* Rennes, PUR, 2003 ; *Ferdinand Buisson,* Labor et Fides, 2016.

A. Chollet, *Défendre la démocratie directe,* Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2011.

P. Crétois, S. Roza (dir.), *Le Républicanisme social : une exception française ?,* Publications de la Sorbonne, 2014.

V. Duclert (dir.), *La République, ses valeurs, son école,* introduction de M. Ozouf, Gallimard, « Folio actuel », 2015.

V. Duclert, C. Prochasson (dir.), *Dictionnaire critique de la république,* Flammarion, 2007.

L. Ferry, A. Renaut, *Philosophie politique,* PUF, 2007.

F. Furet, *Penser la Révolution française,* Gallimard, 1983 ; *Le Passé d'une illusion,* Robert Laffont-Calmann-Lévy, 1995.

J. Godechot, *Les Révolutions,* PUF, 1963.

J. Grange, *L'Idée de République,* Pocket, « Agora », 2008.

C. Hamel, *L'Esprit républicain. Droits naturels et vertu civique chez Algernon Sidney,* Classiques Garnier, 2012.

R. Hammersley, *French Revolutionaries and English Republicans,* Boydell & Brewer, 2005.

S. Hazareesingh, *Intellectual Founders of the Republic,* Oxford, Oxford University Press, 2001.

S. Hayat, *1848. Quand la République était révolutionnaire. Citoyenneté et représentation en 1848,* Seuil, 2014.

A. Holenstein, T. Maissen, M. Prak, *The Republican Alternative. The Netherlands and Switzerland Compared,* Amsterdam, Amsterdam University Press, 2008.

A. Jourdan, *La Révolution, une exception française ?,* Flammarion, 2004.

D. Lacorne, *L'Invention de la République américaine,* Hachette, 2008.

O. Loubes, *L'École et la patrie,* Belin, 2001 ; « Les valeurs de la République. Une construction historique française », sur le site Les valeurs de la République, réseau Canopé, 2015.

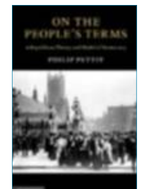
C. Nicolet, *L'Idée républicaine en France. Essai d'histoire critique, 1789-1924,* Gallimard, 1982.

E. Nelson, *The Greek Tradition in Republican Thought,* Cambridge, Cambridge University Press, 2004.



P. Nord, *Le Moment républicain,* Armand Colin, 2013.

Professeur à Princeton, Philip Nord étudie la transition du Second Empire autoritaire de Napoléon III à une république effective, à partir du rôle des élites au sein d'institutions comme la franc-maçonnerie, l'université ou la chambre de commerce.



P. Pettit, *On The People's Terms,* Cambridge, Cambridge University Press, 2012 ; *Républicanisme,* Gallimard, 2004.

Avec *Républicanisme*, Philip Pettit se place comme l'un des plus fervents défenseurs du républicanisme dans la philosophie politique récente. Il y questionne le rapport des citoyens à la liberté dans un État légitime qui ne serait pas coercitif mais émancipateur.



J. G. A. Pocock, *Le Moment machiavélien. La pensée politique florentine et la tradition républicaine atlantique,* PUF, 1997.

Une nouvelle lecture de l'histoire des idées politiques, de la Renaissance à l'époque moderne, avec en son cœur le « moment machiavélien », durant lequel fut formulée une théorie originale : le politique ne se limite pas au droit et prend en compte l'importance des mœurs dans la préservation de la liberté.

M. Ozouf, J. Ozouf, *La République des instituteurs,* Seuil, 2001.

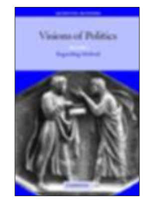
V. Peillon, *Pierre Leroux et le socialisme républicain,* Lormont, Le Bord de l'eau, 2003 ; *La Révolution française n'est pas terminée,* Seuil, 2008 ; *Une religion pour la République. La foi laïque de Ferdinand Buisson,* Seuil, 2010.

M. Riot-Sarcey, C. Moatti, *La République dans tous ses états,* Payot, 2009.

P. Rosanvallon, *Le Peuple introuvable,* Gallimard, rééd. « Folio histoire » 2002 ; *Le Moment Guizot,* Gallimard, 1985.

P. Serna, *Républiques sœurs. Le Directoire et la Révolution atlantique,* Rennes, PUR, 2009.

P. Serna, F. Régent, J.-F. Niort (dir.), *Les Colonies, la Révolution française, la loi,* Rennes, PUR, 2014.



Q. Skinner, *Hobbes et la conception républicaine de la liberté,* Albin Michel, 2009 ; *Machiavel,* Seuil, rééd. « Points essais », 2001 ; *Les Fondements de la pensée politique moderne,* Albin Michel, rééd. « L'Évolution de l'humanité », 2009 ; *La Liberté avant le libéralisme,* Seuil, 2016 ; *Visions politiques,* 3 vol., trad. C. Hamel, Genève, Droz, à paraître.

« Qu'est-ce que l'auteur, en écrivant à l'époque où il écrivait et compte tenu du public auquel il souhaitait s'adresser, pouvait, concrètement, avoir l'intention de communiquer en énonçant ce qu'il énonçait ? » C'est à partir de cette question fondamentale que Quentin Skinner a relu les classiques de la pensée politique.

M. Sonenscher, *Sans-culottes. An Eighteenth-Century Emblem in the French Revolution,* Princeton, Princeton University Press, 2008.



J.-F. Spitz, *Le Moment républicain en France,* Gallimard, 2005.

En France serait née au début du XXe siècle une conception originale de la république qui concilie la liberté et l'égalité et admet que l'État puisse intervenir pour préserver l'égalité des chances.

A. Verjus, *Le Bon Mari. Une histoire politique des hommes et des femmes à l'époque révolutionnaire,* Fayard, 2010.

M. Viroli, *Républicanisme,* Lormont, Le Bord de l'eau, 2011.

P. Weil, N. Truong, *Le Sens de la République,* Gallimard, « Folio actuel », 2016.

COLLOQUE INTERNATIONAL

« Modernités républicaines » à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, Paris

- **Du 24 au 26 novembre 2016** avec notamment Olivier Christin, Christopher Hamel, Vincent Peillon, Philip Pettit, Pierre Rosanvallon, Quentin Skinner, Jean-Fabien Spitz, Marie-Claude Blais.
- **Le vendredi 25 novembre 2016**, de 18 heures à 20 heures : « Du Bien commun aux biens communs », table ronde en partenariat avec *L'Histoire*, avec Patrick Boucheron, Pierre Dardot, Christian Laval.



L'Église revient en politique !

En octobre 2016, les évêques de France ont appelé les citoyens à réfléchir sur la crise sociale et politique, abordant sans concession les questions d'inégalités, de laïcité, de chômage ou de diversité culturelle.

Par Jean-Luc Pouthier*

Mort pour la paix
Pendant les insurrections de 1848, l'archevêque de Paris Mgr Affre veut ramener la paix par sa présence près des barricades. Il est tué le 25 juin, sans doute à cause d'une balle perdue (gravure colorisée, XIXe siècle).

BRIDGEMAN IMAGES

«Toute politique n'est pas sale, toute action n'est pas vaine.» Les évêques français auraient pu mettre cette affirmation de Pierre Mendès France – souvent citée par Michel Rocard – en exergue de leur déclaration publiée en octobre 2016, *Dans un monde qui change, retrouver le sens du politique*[1]. Prenant acte de l'aspiration des Français à de *« nouvelles formes d'engagement citoyen »*, ils appellent leurs fidèles, chacun à leur niveau, à prendre leur part de responsabilité dans la vie et l'avenir de notre société.

En introduction à leurs propos, les évêques dressent un bref historique de leur réflexion sur le sujet. Ils rappellent en particulier un document de 1972, rédigé par Mgr Matagrin, évêque de Grenoble. Intitulé *Pour une pratique chrétienne de la politique*, il a été écrit à l'époque de la crise catholique, depuis finement analysée par Denis Pelletier[2]. « Progressistes » et « conservateurs » (même si ces étiquettes sont souvent récusées) s'affrontaient alors dans les églises aussi bien sur la messe en latin que sur la théologie de la libération. Le rapport de Mgr Matagrin, tout en affirmant la liberté d'engagement politique de sa communauté dans le respect des valeurs évangéliques, appelait aussi à la communion fraternelle entre catholiques eux-mêmes. Il a contribué, avec d'autres initiatives,

à apaiser la situation, mais n'a pas empêché la désaffection à l'égard de la pratique religieuse et l'accentuation du processus de sécularisation.

Aujourd'hui, plus de quarante ans plus tard, alors que la France est en passe de devenir « la fille aînée de l'athéisme », on peut se demander comment est reçue cette nouvelle contribution au débat. Les évêques affirment s'adresser à tous les habitants du pays, et pas seulement aux catholiques. Surpris, les médias ont d'ailleurs donné un large écho à leur travail. *Libération*, un quotidien qui ne passe guère pour clérical, n'a-t-il pas publié un billet approbateur, le 13 octobre, « Messieurs les évêques, la République vous remercie » ? La dénonciation sans appel des discours intolérants et des incitations au repli identitaire explique sans doute cette subite bienveillance.

Au plus près des démunis

Un tel propos n'est pourtant pas nouveau de la part de l'épiscopat français. En octobre 2006, là aussi à quelques mois d'une élection présidentielle, un texte d'une tonalité très voisine, *Qu'as-tu fait de ton frère ?*[3], invitait aussi à réfléchir sur notre société. Mais celui-ci, loin s'en faut, n'avait pas autant suscité l'intérêt. Faut-il voir dans ce regain de considération un reflet du climat politique actuel et de la baisse de confiance des Français envers leurs dirigeants ? Dans ces conditions, l'Église retrouverait-elle une autorité morale que le journal *Libération* et bien d'autres organes n'ont jamais cessé de lui contester ?

Le texte des évêques fait le constat du fossé qui s'accroît entre le discours des gouvernants et le quotidien vécu par les gouvernés. Inégalités sociales, exclusion, chômage, mais aussi diversité culturelle, intégration, identité, laïcité sont abordés sans concession ni pour le discours décliniste ni pour le « ça va mieux » béat. Les évêques disposent, pour étayer leur conviction, de sources d'information au plus près de la vie réelle (pensons par exemple au Secours catholique sur l'exclusion). Les inquiétudes exprimées sont ainsi nourries d'éléments concrets. Leurs appels à la redéfinition de la citoyenneté, à la gestion de la diversité, à l'ouverture des plus jeunes à l'universel par l'éducation et la culture, ou encore à une nouvelle articulation entre le « je » et le « nous », posent des problèmes de fond qui ne concernent pas seulement les pratiquants dominicaux. Certaines prises de position sont franches et sans ambiguïté, en particulier sur l'Europe : *« Nous sommes convaincus qu'il ne peut y avoir d'avenir pour notre pays que dans une Europe forte et consciente de son histoire et de ses responsabilités dans le monde. »* A noter aussi la réaffirmation de la nécessité du dialogue, à tous les niveaux de la société, et un appel en forme de réhabilitation au compromis, *« tâche indispensable et particulièrement noble du débat politique »*. Enfin, au sujet de la laïcité, les évêques constatent à regret qu'il est *« très difficile dans l'espace public de parler paisiblement de religion »*, soulignent

« Messieurs les évêques, la République vous remercie » (*Libération*, 13 octobre 2016)

« l'apport bénéfique » que les religions peuvent pourtant apporter à la vie de notre pays, et mettent donc en garde contre un projet de société qui envisagerait une sorte de *« neutralisation religieuse »*.

A un moment de leur exposé, les évêques font aussi allusion à la mise en cause de l'idée même d'un « récit national ». Ce point mérite d'être relevé. A rebours d'une telle idée, une étude récente sur « *l'histoire nationale racontée par les élèves* » (*Le Récit du commun* dirigé par Françoise Lantheaume et Jocelyn Létourneau et publié aux Presses universitaires de Lyon) montre que ce récit reste très présent dans la conscience des élèves, quelle que soit leur origine sociale ou géographique, alors même qu'il a disparu des programmes scolaires. Toutefois, dans une perception très sécularisée de l'histoire, l'Église leur apparaît plus comme un lieu de pouvoir que de spiritualité.

Tout le problème est là. Et il n'est pas possible de ne pas poser à nouveau la question : quelle peut être, dans la société française d'aujourd'hui, l'audience de cette déclaration ? De quels relais l'Église catholique dispose-t-elle pour se faire entendre, au-delà des polémiques sur la Manif pour tous, des affaires de pédophilie ou des propos intempestifs du candidat « chrétien-démocrate» à la primaire de la droite Jean-Frédéric Poisson ? Les réflexions des évêques sur « Un contrat social à repenser » ou « La question du sens » devraient être au cœur des débats électoraux. Faute d'un ancrage dans la vie publique (la « vraie » démocratie chrétienne a depuis longtemps disparu), l'Église ne dispose plus de porte-voix plus ou moins autorisés en dehors de ses représentants directs qui, bien sûr, ne font pas de politique au sens politicien et néanmoins noble du terme. D'où une limite quasi matérielle à la diffusion de sa parole. Ce qui n'empêche pas de souhaiter que ce texte important et stimulant sorte le plus possible des sacristies. ■


Le Monde

LE CRI D'ALARME DES ÉVÊQUES DE FRANCE

« Le contrat républicain permettant de vivre ensemble sur le sol du territoire national ne semble plus aller de soi

ÉDITORIAL
LA LEÇON POLITIQUE DE L'ÉGLISE

LE MONDE DU VENDREDI 14 OCTOBRE 2016

L'écho des grands médias
La une du *Monde* du 14 octobre 2016 fait écho au « cri d'alarme des évêques de France ».

Notes

1. Conseil permanent de la Conférence des évêques de France, *Dans un monde qui change, retrouver le sens du politique,* Bayard-Cerf-Mame, 2016.
2. D. Pelletier, *La Crise catholique. Religion, société, politique,* Payot, 2002.
3. Conseil permanent de la Conférence des évêques de France, *Qu'as-tu fait de ton frère ?*, Bayard-Cerf-Mame, 2006.

* *Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris*





Modernisation L'ancienne prison de la Conciergerie se situe dans le palais de la Cité à Paris.
Interactif L'HistoPad (ci-contre) permet une immersion dans les salles visitées.

Conciergerie, prison high-tech

Ce lieu emblématique de la Révolution française accueille une scénographie totalement renouvelée.

Par Olivier Thomas

Située en plein cœur de Paris, dans le palais de la Cité – siège du pouvoir et de la justice royale jusqu'au départ de Charles V au Louvre au XIVe siècle –, la Conciergerie fait peau neuve à partir du 13 décembre 2016. Le Centre des monuments nationaux a décidé de renouveler tant sur le fond que sur la forme la scénographie des salles consacrées à la Révolution française.

L'ancien parcours présentait une vision particulièrement sombre de la période, mais ne rebutait pas un public nombreux (plus de 420 000 visiteurs en 2015) désireux de voir la dernière demeure de Marie-Antoinette. La reine de France y séjourna en effet pendant deux mois et demi dans l'attente de son procès jusqu'à sa condamnation à mort pour haute trahison le 16 octobre 1793. L'exécution se déroula le jour même place de la Révolution (actuelle place de la Concorde).

Véritable miroir de la Révolution, l'ancienne prison de la Conciergerie en reflète les contradictions. « *Plutôt que de continuer à pleurer les victimes de la Terreur,* explique Guillaume Mazeau, chargé du commissariat scientifique, *les visiteurs seront plongés dans les complexités d'une période de crise et de transition,*

Les enjeux mémoriels sont intégrés au nouveau parcours

dans laquelle les choix n'ont jamais été simples. Dans un contexte de conflit contre les puissances étrangères et de guerre civile, certains révolutionnaires, au nom de la défense de la république, ont renforcé des institutions d'exception, certes provisoires, mais contraires aux idéaux de l'été 1789. » A la Conciergerie, des gens ont ainsi été emprisonnés pour leurs opinions politiques. Transférés depuis d'autres établissements, les détenus y séjournaient le temps d'être jugés par le Tribunal révolutionnaire qui siégeait juste au-dessus des cellules.

Des technologies 3D

La nouvelle installation du musée expose bien sûr les procès « médiatiques », comme ceux de Robespierre ou de Fouquier-Tinville, sans oublier les autres moins célèbres mais tout aussi révélateurs du fonctionnement de la justice de l'époque. « *Dans une salle dite des noms,* explique Guillaume Mazeau, *nous allons présenter la première liste quasi exhaustive des déférés devant le Tribunal révolutionnaire. Avec l'idée de ne pas mentionner uniquement ceux qui ont été condamnés à mort. Il y a aussi ceux qui ont été acquittés, condamnés à la prison ou déportés.* » Au total, plus de 4 000 personnes ! Un dispositif multimédia offre l'accès

INSTALLATION
Le nouveau parcours sur la Révolution sera inauguré à la Conciergerie à partir du **14 décembre 2016**.
Rens. : www .paris-conciergerie.fr

à une cinquantaine de dossiers conservés aux Archives nationales contenant notamment l'identité du prévenu, sa profession, le motif de son inculpation et la décision du Tribunal révolutionnaire.

Une tablette tactile, l'HistoPad, plonge le visiteur, grâce à des technologies 3D et de réalité augmentée, dans l'histoire des différentes salles. Avec les traditionnels tableaux, maquettes ou objets – dont beaucoup proviennent du musée Carnavalet car la Conciergerie n'a pas de collection propre –, l'ensemble doit permettre au public d'acquérir des connaissances et de de mieux appréhender les enjeux de cette période, voire de *« faire l'expérience du passé »*. Une mise en scène totalement repensée y compris dans la cellule de Marie-Antoinette.

« Même si beaucoup de gens viennent pour cette cellule, il ne s'agit pas d'être dans la célébration mais de comprendre pourquoi la Conciergerie est devenue le lieu de mémoire de Marie-Antoinette. De nombreux objets ont été rassemblés, des sortes de reliques révélatrices de l'admiration qu'elle a suscitée. N'oublions pas que, sous la Restauration, dès 1816, la cellule de Marie-Antoinette a été transformée en chapelle expiatoire. »

Considérée par les contre-révolutionnaires comme l'« antre infernal de la Révolution », la Conciergerie fut un enjeu de mémoire jusqu'en 1989, lorsque la Société des études robespierristes a fait poser une plaque rappelant le court séjour de l'Incorruptible. Concentrés dans la chapelle dite désormais « des Girondins », ces enjeux politiques et mémoriels sont d'ailleurs explicitement intégrés au nouveau parcours.

Débarrassée de sa couche de poussière, la Conciergerie entame donc une mutation pour présenter une vision à la fois plus pédagogique, nuancée et sensible de la Révolution française. ■

France-Suisse, une paix de 500 ans

A Fribourg, en 1516, la France et la Confédération signent un traité qui prend le nom de « Paix perpétuelle ».

Entretien avec Thomas Maissen*

Le 14 septembre 1515, à Marignan, François Ier remporte une victoire éclatante sur les Suisses qui ont conquis le duché de Milan. Suite à la bataille, des tractations aboutissent, le 29 novembre 1516, au traité de Fribourg signé entre les treize Cantons confédérés et le royaume de France. Les guerres d'Italie sont dès lors terminées pour les Suisses.

Pourtant François Ier ne souhaitait pas cet affrontement. Au contraire il cherchait à se réconcilier avec la Confédération helvétique. Pour cela, il accepte de payer un prix considérable en argent mais aussi en octroyant

François Ier accepte de payer un prix considérable

aux Confédérés la domination sur les vallées du Tessin actuel qui appartenaient au duc de Milan et en leur renouvelant des privilèges commerciaux importants, notamment dans les villes de foire que sont Milan et Lyon. Le traité de Fribourg prend le nom de « Paix perpétuelle », ce qui signifie qu'il ne s'agit pas d'une simple trêve mais qu'il s'inscrit dans la durée.

Cinq ans plus tard, en mai 1521, la France et la Suisse signent une véritable alliance, ce qui fonde la politique suisse pendant l'Ancien Régime : la Confédération helvétique exporte ses soldats et d'autres marchandises exclusivement en France ; et les rois maintiennent l'équilibre interne parmi les cantons protestants et catholiques qui frôlent régulièrement la guerre civile.

Et, l'accord se maintient jusqu'en 1798 ! La France est alors en guerre contre la coalition constituée par l'Autriche, la Russie et, dans une moindre mesure, l'Angleterre. Sous prétexte de venir en aide aux mouvements d'émancipation des sujets francophones du canton de Berne, la République attaque les républiques prémodernes que sont notamment Berne et les cantons de la Suisse centrale. Après l'échec de la République helvétique centralisée, Bonaparte édicte, par l'Acte de médiation de 1803, les frontières cantonales de la Suisse moderne dans sa structure fédérale. Le congrès de Vienne de 1815 assure la neutralité suisse désormais garantie par l'ensemble des puissances européennes.

La paix revient alors entre la Suisse et son voisin. Perpétuelle ? Peut-être pas, mais hormis l'épisode de 1798, le traité de Fribourg a bel et bien instauré, entre les deux pays, une paix qui dure depuis… cinq cents ans. ■

(Propos recueillis par L'Histoire.*)*

---

* *Directeur de l'Institut historique allemand de Paris*



Renouvellement
La France (à droite) renouvelle l'alliance avec la Suisse en 1663 (détail d'un médaillon peint par Charles Le Brun au château de Versailles).

COLLOQUES

Deux colloques sont consacrés cette année à la Paix perpétuelle.

Le premier s'est déroulé le 27 septembre au palais du Luxembourg à Paris.

Le second, **« La paix perpétuelle de 1516. Fribourg, capitale diplomatique »**, se tient le **30 novembre 2016** au **Couvent des Cordeliers, Fribourg** (Suisse).

Rens. : http://agenda.unifr.ch/e/fr/1811/

La reine des dentelles

Voilà trois cent cinquante ans qu'Alençon fait de la dentelle. Une exposition rend hommage aux dentellières et à leur savoir-faire unique, reconnu par l'Unesco.

Par Isabelle Ivon*





En dix ans, le point de France a surclassé celui de Venise

Patrimoine
Ci-dessus, à gauche : en novembre 2010, Brigitte Lefebvre, ancienne chef de l'Atelier du point d'Alençon, présentant une pièce de dentelle. Ci-dessus, à droite : manche en dentelle de la veste du jeune Louis XV (détail d'un tableau peint par Augustin Justinat en 1717).

JEAN-FRANÇOIS MONIER/AFP - CHÂTEAU DE VERSAILLES, DIST. RMN-GP/CHRISTOPHE FOUIN

C'est en 1665 que, pour réduire les importations de dentelles vénitiennes et limiter la fuite des capitaux français, Louis XIV ordonne d'ouvrir une manufacture de dentelle dans huit villes du royaume dont Alençon.

La dentelle connaît alors un vif succès car, au même titre que les bijoux, c'est un produit de luxe que les courtisans aiment exhiber, au col et aux manches de leurs vêtements, montrant ainsi l'étendue de leur fortune et leur rang social. Les brodeuses vénitiennes, afin de répondre au goût nouveau pour la transparence et le raffinement de l'ornementation, inventent ce procédé tout de légèreté, puisqu'il s'agit de broder sur des fils et non sur des tissus. Au milieu du XVIIe siècle, c'est le point de Venise qui est à la mode.

Le point de France, élaboré dans les manufactures du royaume, commence par l'imiter, puis s'en affranchit peu à peu pour acquérir ses propres caractéristiques techniques et stylistiques, avec un fond de brides picotées. En 1675, lorsque la manufacture ferme ses portes, à l'expiration du monopole que lui avait accordé Louis XIV pour une durée de dix ans, les objectifs royaux sont atteints : le point de France a surclassé celui de Venise dans toute l'Europe. Dans les décennies suivantes, les dentellières alençonnaises, déjà très actives dans l'imitation du point de Venise avant même l'ouverture de la manufacture, s'émancipent à leur tour du point de France et créent le point d'Alençon.

Omniprésente à la cour de France (Louis XV en avait fait sa « dentelle d'hiver ») et dans les cours étrangères, la dentelle alençonnaise connaît, durant tout le XVIIIe siècle, une période de faste et de prestige.

Lorsque sonne l'heure de la Révolution, le point d'Alençon, fragilisé par les caprices

de la mode et la concurrence des autres dentelles haut de gamme, plonge dans la tourmente comme symbole du luxe et de l'aristocratie. Le Consulat et le Premier Empire lui apportent une brève éclaircie mais avec la crise économique des années 1811-1812, la reprise de la guerre dans le nord-est de l'Europe et la chute de l'Empire, c'est à nouveau le marasme pour une trentaine d'années.

Sous le Second Empire, le point d'Alençon renoue avec le faste d'antan. La dentelle disparaît du costume masculin, mais les femmes, qui en raffolent, à l'image de l'impératrice Eugénie, grande prescriptrice en matière de toilettes, peuvent facilement se la procurer dans les grands magasins. Sacrée « dentelle des reines et reine des dentelles » en 1851 à l'Exposition universelle de Londres, la dentelle au point d'Alençon reçoit des récompenses lors de manifestations nationales et internationales.

Victime de la mode et, en raison de sa technicité et de son coût, de la concurrence de la dentelle mécanique, le point d'Alençon vit, à l'aube du XXe siècle, la fin de sa carrière industrielle. Son savoir-faire est menacé de disparition. C'est pourquoi, en 1903, la chambre de commerce d'Alençon décide d'ouvrir une école dentellière et en confie la direction à Eulalie Tessier, puis, à son décès, en 1913, à Amandine Manoury. La congrégation de la Providence reprend ensuite le flambeau avec sœur Marie-Aloysius puis sœur Marie du Sacré-Cœur.

Sept heures pour 1 cm²

En 1965, la chambre de commerce se retire de l'école qui, malgré les efforts conjoints de sa directrice, sœur Marie du Sacré-Cœur, et de l'Association de la dentelle au point d'Alençon ferme dix ans plus tard. En 1976 cependant est créé l'Atelier national du point d'Alençon : administré par le Mobilier national, il veille à la préservation et à la transmission de la technique mais se veut également un lieu de création. En 2010, l'Unesco inscrit ce savoir-faire exceptionnel sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

La dentelle d'Alençon faisait autrefois vivre plusieurs milliers de femmes ; elles ne sont plus qu'une petite dizaine aujourd'hui à maîtriser ce savoir-faire, qui se transmet uniquement par la tradition orale et l'observation du geste, et demande entre sept et dix ans de formation. La fabrication en dix étapes – le dessin, le piquage, la trace, le réseau, le rempli, les modes, la brode, le levage, l'éboutage et le luchage – est longue puisque 1 cm² requiert environ sept heures de travail, soit entre 20 et 25 heures de travail pour un motif de la grandeur d'un timbre-poste. Avec des techniques uniques : un réseau constitué de mailles bouclées tortillées qui permet de jouer sur le clair et le foncé ou encore les modes, réalisées grâce à un crin de cheval provisoire, qui donne au point d'Alençon toute sa richesse ornementale. *« Faire du point d'Alençon,* explique Bénédicte Leclercq, chef de l'Atelier du point d'Alençon, *c'est se projeter corps et âme dans la dentelle. C'est oublier le monde extérieur et créer de nos mains une pièce unique, objet de satisfaction commune mais aussi d'une remise en question permanente. »* ■

---

* *Doctorante à l'université de Caen-Normandie*



Artisanat Carte postale représentant un groupe d'ouvrières de la fabrique Huignard.

À VISITER

« De fil en aiguille. Les 40 ans de l'Atelier conservatoire national de dentelle et de broderie d'Alençon », jusqu'au **29 janvier 2017** au **musée des Beaux-Arts et de la Dentelle d'Alençon**.

DR

Alessandro Stella
Le dernier des ciompi

L'historien des humbles et des opprimés, ancien militant d'extrême gauche en Italie, relate ces « années de rêves et de plomb ».

Par Juliette Rigondet*

SES DATES



1956, 19 février Naissance à Asiago (Italie).
1975 Il adhère aux groupes d'Autonomie ouvrière, fondée par Antonio Negri.
1979 Mort de quatre de ses camarades.
1982 Arrivée à Paris.
1986, 30 janvier La cour d'assises de Padoue le condamne à six ans de prison pour avoir « constitué, organisé et dirigé à Vicence et Thiene une association subversive constituée en bande armée ».
1992 Il soutient sa thèse à l'EHESS.
1993 *La Révolte des Ciompi* (EHESS).
2010 Directeur de recherche à l'EHESS.
2016 *Années de rêves et de plomb* (Agone).

Le premier acte « d'insoumission publique » dont se souvient Alessandro Stella remonte à ses 10 ans. Cela se passe dans la cour d'école, à Vicence, dans le nord de l'Italie. Les élèves sont sommés de chanter l'hymne national pendant le lever du drapeau. Lui reste délibérément assis par terre, silencieux. Cette allergie à toute forme de contrainte et à l'intimidation de la loi est chez lui *« presque instinctive »*.

Ses parents sont pourtant des gens sans histoire : *« Comme tous les pauvres, ils se sont toujours faits tout petits. »* Son père, fils d'un manœuvre émigré quelque temps en Autriche, a fait des études grâce à la protection du curé de son village (Asiago, en Vénétie). Destiné à devenir prêtre, il opta finalement pour la philosophie, qu'il enseigna au lycée de Vicence. Sa mère, aînée de douze sœurs dans une famille de paysans modestes d'Asiago, passa par l'école des bonnes sœurs et devint institutrice. Alessandro, né en 1956, est le dernier d'une fratrie de trois garçons et une fille. Dans la famille, on vote démocrate-chrétien et on va à la messe le dimanche.

Si quelqu'un lui a donné cette *« vocation libertaire »*, c'est son père, qui l'a très tôt invité à prendre ses décisions « en âme et conscience ». *« Ma mère avait davantage tendance à imposer les choses. »* Mais le respect de la loi pour la loi de même que la croyance en un Dieu tout-puissant ne prennent pas chez Alessandro. Ce qu'il partage avec les siens en revanche, c'est son indignation contre le sort fait aux plus pauvres. Et quels que soient les choix de ce fils « anarchiste », sa famille *« ne* [l']*a jamais laissé tomber »*. Dans le beau récit qu'il publie sur ces « années de rêves et de plomb » (Agone), il écrit de magnifiques lignes sur son père, qui, *« chaque fois qu'*[il] *revenait à la maison, sortant de prison ou du commissariat, avant de* [lui] *demander quoi que ce soit* [l'] *embrassait longuement »*. Ce père mort en 2000, au moment où Alessandro, après vingt ans d'exil, obtient le droit de retourner en Italie librement.

Quarante ans après cette époque d'activisme, Alessandro Stella en livre un récit pudique et poignant. Son ouvrage est dédié à Angelo, Alberto, Antonietta et Lorenzo, ses camarades morts au printemps 1979 : les trois premiers dans l'explosion de la bombe qu'ils préparaient, le quatrième suicidé en prison. Ce livre est aussi une tentative d'explication, suivant la méthode de l'historien, de ces années de combat. Marquée par un regret : celui d'avoir opté pour la lutte armée, choix « romantique » qui s'est révélé être *« une tragédie et un piège »*.

A 15 ans, Alessandro a voulu faire la révolution auprès des étudiants et des ouvriers. Il s'engage d'abord aux côtés de Potere Operaio (Pouvoir ouvrier), un groupuscule fondé par le philosophe Antonio (dit Toni) Negri en 1969. Après la dissolution de ce mouvement en 1975, il rejoint l'Autonomie ouvrière, coordination de groupes anarchistes qui réunissait ouvriers, étudiants, féministes, homosexuels, hippies… Face aux interdictions de manifester et aux répressions féroces dont ils sont victimes, Alessandro fait partie de ceux qui, en 1976, décident de « faire la guerre » aux carabiniers.

Fragilité de roseau et colère contenue

Il est troublant de se trouver devant un homme si doux et apparemment si timide et d'imaginer le militant d'alors appeler au combat ou fabriquer des bombes. Grand corps gracile et sourire avenant, Alessandro Stella a les yeux cernés de ceux qui préfèrent vivre debout même la nuit. Ses longues mains tiennent déjà la cigarette à venir. Son timbre pétri d'italien laisse pressentir une fragilité – et une résistance – de roseau, ainsi qu'une colère contenue, tout au fond. Il est toujours en guerre. Mais depuis son exil contraint d'Italie en janvier 1981 pour échapper

NICOLAS RIVALS



Révolutionnaire
Photographie prise par la police italienne après son arrestation en tant que membre d'Autonomie ouvrière.

à la prison, il a changé de manière et de terrain d'affrontement.

Lorsqu'il débarque en France en février 1982 après un détour par le Mexique, il *« ne sai*[t] *rien faire »*. Il avait bien été inscrit en philosophie à l'université de Padoue après son bac – où enseignait Antonio Negri –, mais ses jours et ses nuits d'alors étaient entièrement consacrés au militantisme révolutionnaire. Pour gagner sa vie, à Paris, il travaille sur des chantiers de maçonnerie. Conscient de ne pas être *« très costaud »* pour un travail si dur, il s'inscrit à l'université Paris-VIII, en histoire, tout en continuant à faire à côté des travaux de *« mercenaire »* pour s'assurer le gîte et le couvert.

De Paris-VIII, il passe à l'École des hautes études en sciences sociales, *« une école de recherche plus souple que l'université »*. Là, Christiane Klapisch-Zuber (spécialiste de l'histoire de la famille), qui a elle-même tâté de la prison pour s'être engagée dans la lutte anticoloniale en Algérie, le prend *« sous ses ailes protectrices »*. D'autres maîtres l'ont soutenu et guidé dans ses recherches : Philippe Braunstein, l'Américain Richard Trexler…

Alessandro prépare son mémoire de maîtrise puis sa thèse (sous la direction de Christiane Klapisch-Zuber) sur la révolte des Ciompi, ces travailleurs de l'industrie lainière au Moyen Age à Florence, dénués de toute représentativité politique et de tout bien dans une ville qui devait en grande partie son opulence à leur travail. Leur mouvement organisé, égalitaire, se diffuse à grande vitesse dans toute la ville en juin 1378 – comme la révolution des années 1970-1980 s'est propagée partout en Italie. Leurs comités, face à la répression violente des dirigeants, choisissent de prendre les armes et réussissent à s'emparer du pouvoir mais sont finalement vaincus au bout d'un mois. Condamnés à mort pour les uns, à la prison ou à l'exil pour les autres et, pour de longs siècles, à ce qu'en a fait l'histoire des vainqueurs : des *« filous, des semeurs de mal »* – comme les militants des années 1970-1980, réduits à des bandits, drogués et terroristes.

Les ciompi, comme les militants des « années de plomb », ont subi un *« négationnisme de classe »* : le pouvoir, les chroniqueurs contemporains puis les historiens leur ont dénié pour longtemps toute autonomie de pensée et d'organisation. Là est le « plomb », pour Alessandro : celui du couvercle qui recouvre, après coup, d'une unique version officielle la vérité de ces révoltes.

Devenu chercheur au CNRS et enseignant à l'EHESS, il se penche sur ceux dont le sort est pire encore que celui des ciompi : les esclaves en Europe à l'époque moderne. Puis sur la condition des Noirs dans un monde dominé par les Blancs. *« Mes deux premiers fils sont métis, forcément ce sujet me touchait. »* L'historien s'intéresse aussi aux questions de genre. Il étudie bientôt les procès en Inquisition des religieux pour forfaits et déviances sexuels – d'autres sortes d'opprimés, face à une autorité toute-puissante. Plus récemment, il travaille sur les procès menés par l'Inquisition au Mexique, au XVII[e] siècle, contre les consommateurs d'une drogue appelée le peyotl. Procès qui s'attaquent avant tout aux femmes, aux Noirs, aux métis.

Son combat actuel : la légalisation des drogues. Parce que la guerre des stupéfiants, la répression des trafics font des milliers de morts par an – bien plus que leur consommation, qui tue quelques centaines de personnes – et remplissent les prisons. *« Pourquoi ne pas laisser le choix aux gens, en leur "âme et conscience" ? »*

Il n'a jamais cessé, à l'image des ciompi vaincus, de voir en la politique un moyen de « raccommoder la Terre »

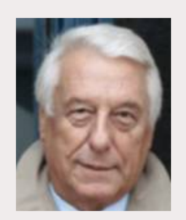


Années de rêves et de plomb, Agone, 2016.

On l'a compris : les armes d'Alessandro sont aujourd'hui l'histoire, les idées, la parole et l'écriture. Et s'il n'a retrouvé qu'en « Nuit debout », au printemps 2016, une fraternité digne de celle qui le portait en Italie, il n'a jamais cessé, à l'image des ciompi vaincus, de voir en la politique un moyen de « raccommoder la Terre ». Sous l'œil tendre de ses trois fils, qui « [l']adorent ». ■

* *Journaliste et écrivain*

DR



L'AUTEUR
Conseiller de la direction de L'Histoire*, Michel Winock a récemment publié* François Mitterrand *(Gallimard, 2015) et, avec Claude Bartolone,* Refaire la démocratie. Dix-sept propositions *(éditions Thierry Marchaisse, 2016).*

Les Premiers ministres sont-ils maudits ?

Conquérir l'Élysée après Matignon est pour eux une mission quasiment impossible. A moins d'avoir quitté le poste.

Par Michel Winock





Battus Pourtant appréciés, Lionel Jospin, en 2002, et Édouard Balladur, en 1995, ont échoué au premier tour.

Passer de Matignon à l'Élysée, c'est tentant. Il n'y a qu'à franchir la Seine, et ce n'est pas le Rubicon. Sur les dix-huit premiers ministres que la Ve République a mis à l'épreuve beaucoup furent tentés : Debré, Pompidou, Chaban-Delmas, Messmer, Chirac, Barre, Rocard, Balladur et, aujourd'hui, Juppé et Fillon. Autrement dit, la majorité d'entre eux. Pourtant deux seuls ont réussi : Georges Pompidou et Jacques Chirac. Mais ni l'un ni l'autre n'étaient des Premiers ministres sortants. Tout se passe comme si le dernier chef de gouvernement d'un quinquennat (ou d'un septennat) ne pouvait qu'échouer.

Observons d'emblée que les trois Premiers ministres sortants et candidats malheureux à l'élection présidentielle – Jacques Chirac en 1988, Édouard Balladur en 1995 et Lionel Jospin en 2002 – ont connu le cas de figure bien particulier de la cohabitation. L'expérience a montré que, dans cette coexistence entre un président de la République et un Premier ministre issu d'une majorité adverse, le président, privé de son *imperium* habituel, se met à l'abri des soubresauts et des pressions quotidiennes du pouvoir. Il préserve ainsi ses plumes et laisse son Premier ministre endurer seul les affres de la conduite de l'État en récoltant bien souvent l'impopularité qui en résulte.

La première cohabitation en a clairement été l'illustration pour Jacques Chirac. Arrivé à Matignon en 1986 dans l'idée de réaliser un programme d'inspiration libérale, il s'est heurté à une forte résistance de François Mitterrand qui est apparu comme un arbitre et un modérateur face à un certain esprit de revanche et une volonté de mainmise du RPR sur l'appareil d'État. Face à lui, grâce à une cohabitation qu'il a su traverser avec une grande habileté, se présentant comme un rassembleur au service d'une « France unie », Mitterrand n'a pas eu de mal à s'imposer en mai 1988 avec 54 % des suffrages contre un Premier ministre dont les réformes et les privatisations n'ont pas réellement amélioré la situation économique du pays.

Une fonction éreintante

Sept ans plus tard, Édouard Balladur a lui aussi échoué. Il n'a pourtant pas eu à subir la rivalité d'un président de la République candidat ; Mitterrand, malade, n'ayant pas brigué un troisième mandat. Sa popularité jusqu'au début de l'année 1995 est restée solide. Par sa modération et son habileté, l'homme a su contourner les obstacles, garder une certaine prudence (on se souvient de l'abandon de la révision de la loi Falloux, et du CIP, envisagé pour favoriser l'entrée des jeunes sur le marché du travail) et imposer une stature d'homme d'État. Cette réussite relative lui a donné des ailes, au point de lui faire rompre le pacte qui le liait à Jacques Chirac, son *« ami de trente ans »*. Favori des médias et des sondages, il n'en fut pas moins devancé par son rival dans la dernière ligne droite.

La même mésaventure arrivera en 2002 à Lionel Jospin, éliminé lui aussi dès le premier tour de l'élection présidentielle. Premier ministre de Jacques Chirac à l'issue du fiasco de la dissolution de 1997, l'éternel rival de Laurent Fabius

L'info DANS LE RÉTRO

Le vendredi 9 décembre à 23 h 00 sur **Public Sénat**, retrouvez **Michel Winock** dans la séquence spéciale élection présidentielle de l'émission **« L'info dans le rétro »** présentée par **Fabrice d'Almeida**. Rediffusion le samedi à 8 h 30 et à 15 h 45 et sur publicsenat.fr En partenariat avec « **L'Histoire** ».

PUBLIC SÉNAT

FRÉDÉRIC MYSS/OPALE/LEEMAGE - CAPA PICTURES POUR PUBLIC SÉNAT - WILLIAM STEVENS/GAMMA-RAPHO - JOËL ROBINE/AFP

pouvait à l'époque se prévaloir d'un bilan satisfaisant, notamment sur le front de l'emploi grâce à une croissance soutenue entre 1998 et 2001. Moins rapide que pour Édouard Balladur, la chute de sa popularité n'en fut pas moins réelle dans les derniers mois précédant l'élection. Le 21 avril fut ce « séisme » resté dans les mémoires : avec à peine 16,18 % Lionel Jospin est devancé par Jean-Marie Le Pen qui, à la stupéfaction de tous, accède au second tour.

En dehors même de ce cas de figure, les servitudes de la fonction de Premier ministre ne permettent pas de préparer dans les meilleures conditions une candidature à l'élection présidentielle. Dans *L'Enfer de Matignon* (Albin Michel, 2008) la journaliste du *Monde* Raphaëlle Bacqué a recueilli les témoignages de douze anciens Premiers ministres, de Pierre Messmer à François Fillon. Quels que soient la période et les problèmes singuliers auxquels chacun a été confronté, les voix s'accordent largement sur un point : la fonction est éreintante, la mission quasi impossible.

Quand bien même un Premier ministre est apprécié, cela ne fait pas de lui pour autant un bon candidat comme l'ont montré Lionel Jospin et plus encore Édouard Balladur. Encore faut-il que le chef du gouvernement rompu aux affaires de l'État se transforme, le moment venu, en un véritable chef de bataille, capable de faire vibrer les foules, serrer les mains par milliers, avoir le bon mot avec chacun au cours de l'épuisant périple que représente une campagne électorale. N'est pas une bête de campagne qui veut. Un soir de 1995 lors d'un meeting en Corrèze, Jacques Chirac ne s'est pas privé d'ironiser sur le piètre talent de son rival de l'époque en la matière : « *A cette heure-là, Édouard se couche et lit un livre d'art après avoir mangé du poisson bouilli.* »

Il faut se transformer en un véritable chef de bataille, capable de faire vibrer les foules, serrer les mains par milliers

Lorsqu'un Premier ministre se présente sans être le chef du parti politique dont il porte les couleurs, il n'a pas à sa portée les moyens d'aplanir les divisions, organiser ses troupes et de créer une dynamique de rassemblement au sein de son parti comme au niveau de l'ensemble de sa famille politique. C'est ce qui a manqué à Édouard Balladur en 1995 alors que le RPR était sous la coupe de Jacques Chirac. C'est aussi, dans une moindre mesure, ce qui a manqué à Lionel Jospin en 2002 pour éviter les multiples candidatures de gauche qui l'ont privé de précieuses voix. Conclusion : Premiers ministres sortants, s'abstenir ! ■

LE MOIS PROCHAIN
Comment la « com' » est devenue une obsession



DOSSIER

Les cathares

Comment l'Église a fabriqué des hérétiques

Dans le Languedoc du XIIe siècle, des formes et des interrogations religieuses nouvelles ont vu le jour. Au XIXe siècle, on leur a inventé une histoire, le « catharisme », hérésie dualiste, lutte occitane contre des croisés venus du nord. C'était oublier que l'hérésie était largement une invention des pouvoirs ecclésiastiques et princiers. C'était donner une cohésion à une région qui n'en avait pas. Notre dossier de ce mois propose de quitter un moment l'imaginaire pour revenir aux archives.

MANUEL COHEN

Forteresse légendaire Le château de Quéribus (ci-contre) fait partie des châteaux dits « cathares » les plus visités, avec Peyrepertuse (plus de 100 000 visiteurs par an). Stratégiquement placé entre la plaine du Roussillon et les Corbières, il put, en effet, servir aux albigeois pendant la croisade, contrairement à d'autres châteaux abusivement appelés ainsi.



Bûcher Sur cette marge illustrée de la coutume de Toulouse (fin du XIIIe siècle), un homme est brûlé sous le regard d'officiers. On ignore le motif de la punition, mais les bûchers d'hérétiques ont pu inspirer le dessinateur.

BNF, LATIN 9187, FOLIO 31V

Les cathares ont-ils existé ?

On en a longtemps été convaincu : il y eut dans la région d'Albi au XIIe siècle une grande vague hérétique, peut-être venue d'Orient. Ces « cathares » dissidents furent pour beaucoup anéantis par la croisade avant que les survivants soient persécutés par l'Inquisition. Les choses sont peut-être un peu moins simples. Le grand historien anglais Robert I. Moore nous montre avec force comment l'Église a fabriqué l'hérésie.

Entretien avec Robert I. Moore

L'Histoire : *Qui appelle-t-on les « cathares » ? Quand sont-ils apparus, et où ?*

Robert I. Moore : Sous leur apparente simplicité, ces questions sont complexes et font l'objet d'un désaccord profond parmi les historiens ! Certains admettent la simple correspondance entre ce mot et une réalité du passé bien définie ; d'autres, à l'inverse, la rejettent. On peut cependant partir d'un consensus minimal sur les deux emplois principaux du mot « cathare ».

Au Moyen Age d'abord : il apparaît en 1164 dans le titre, *Livre contre l'hérésie des cathares,* écrit par Eckbert, un moine de Schönau, près de Cologne ; et, en 1179, il est cité dans le canon 27 du concile du Latran III, tenu sous l'autorité du pape Alexandre III, parmi d'autres noms désignant les hérétiques, comme « patarin ». On le retrouve au XIIIe siècle sous la plume de quelques auteurs italiens, majoritairement ecclésiastiques, pour qualifier des hérétiques de leurs régions. Mais il ne sert jamais à désigner les hérétiques du sud de la France, qu'on a dénommés albigeois au XIIIe siècle et qui s'appelaient eux-mêmes ou se faisaient appeler « bons chrétiens » et « bons hommes ».



D'où vient alors cette idée d'une Église cathare solidement implantée dans l'Occident du XIIe siècle ?

On touche ici à la deuxième manière dont le mot a été employé. Son usage moderne et l'idée de « catharisme » ont été lancés par un historien strasbourgeois, Charles Schmidt, dans son *Histoire et doctrine de la secte des cathares ou albigeois* parue en 1849. Schmidt désignait par là une Église qui aurait été fondée dans les Balkans puis implantée par la suite parmi les populations de tout l'Occident chrétien. Cette Église aurait été dotée de structures institutionnelles, avec une hiérarchie et des rituels spécifiques. Sa théologie aurait eu pour trait essentiel le dualisme *(cf. Michel Tardieu, p. 50),* l'opposition manichéenne entre un principe du mal recouvrant toute matérialité en ce bas monde et un principe du bien purement spirituel. Ce sont les adeptes de cette Église qui auraient été les principales victimes de la croisade contre les albigeois (1209-1229), puis de l'Inquisition, des années 1230 au début du XIVe siècle.

Ainsi est née la vision traditionnelle, qui a connu son apogée dans les années 1950, avec notamment l'ouvrage de l'historien allemand Arno Borst *Die Katharer* (1953, traduit en français en 1974) et les recherches d'un érudit dominicain, le père Antoine Dondaine, auteur d'études sur « La hiérarchie cathare en Italie ». Cette tradition demeure bien vivante aujourd'hui encore, aussi bien chez les littérateurs de tout poil qu'auprès de nombreux chercheurs universitaires.

Un sentiment de scepticisme, cependant, s'est fait jour à partir du milieu du XXe siècle. Il s'est surtout fondé sur l'idée que les supposées manifestations de dualisme de la part des hérétiques – leur insistance sur la nécessité de la chasteté et de la pauvreté en particulier – sont plutôt à interpréter simplement comme l'expression d'un évangélisme radical, autrement dit d'une aspiration à imiter le plus rigoureusement possible le modèle de vie d'humilité et de pureté donné par Jésus et les apôtres. L'essor des hérésies était ainsi replacé dans le contexte général du développement de la spiritualité évangélique sous toutes ses formes en Occident à partir du XIe siècle. Les causes n'étaient plus exogènes, mais endogènes ; il ne s'agissait plus de l'importation d'une spiritualité venue de l'Orient, mais d'une évolution liée à des facteurs locaux. Illustré d'abord par des Italiens, notamment Raffaello Morghen, puis Gabriele Zanella, ce courant critique est resté marginal dans un premier temps, même s'il fut relayé en France à l'initiative de Jacques Le Goff[1].

Les choses changent au milieu des années 1990 lorsqu'un groupe d'historiens français réuni par Monique Zerner, de l'université de Nice, une élève de Georges Duby, se penche de plus près, avec une méthode beaucoup plus rigoureuse, sur les sources du XIe-XIIe siècle qui étaient jusque-là censées étayer la vision dominante du « catharisme ». Les doutes qui avaient déjà été émis sur les origines balkaniques de l'hérésie se sont transformés en contestation radicale de cette version. Il n'existe aucune preuve solide de la diffusion d'une théologie dualiste par des prédicateurs bulgares dans l'Occident latin. L'hypothèse se fondait sur la seule observation de prétendues similitudes entre les thèses des bogomiles et celles prêtées aux hérétiques d'Occident dans les sources produites essentiellement par l'Église.

Allant plus loin, Monique Zerner et ses confrères ont suggéré que l'idée que nous nous faisons des « cathares » et de leur dualisme repose uniquement sur le discours développé par les ecclésiastiques médiévaux pour discréditer les mouvements contestataires. Dans une large mesure, l'hérésie a été « inventée » par l'Église pour criminaliser ceux qui en étaient accusés, rendre leur discours évangélique et anticlérical inaudible, de façon à les éliminer plus facilement. ▶▶▶



L'AUTEUR

Professeur émérite d'histoire du Moyen Age à l'université de Newcastle, Robert I. Moore est notamment l'auteur de* The War on Heresy. Faith and Power in Medieval Europe *(Profile Books, 2012) dont la traduction française paraîtra en 2017 chez Belin.

DR

Note

1. Le colloque « Hérésies et sociétés dans l'Europe préindustrielle » qui s'est tenu à Royaumont en 1962, publié en 1968 sous la direction de Jacques Le Goff, a eu un retentissement important.

MOT CLÉ

Cathare

Mot apparu en Allemagne dans les années 1160 pour désigner les hérétiques de la zone rhénane. L'appellation a été reprise de saint Augustin et de ses traités contre les dissidents de l'Antiquité tardive. Plus tard, pour disqualifier les dissidents de Germanie, des polémistes ont fait dériver le nom « cathares » de *« Katze »*, le chat, soit un animal réputé diabolique. L'appellation *catari* se retrouve en Italie du Nord au Moyen Age, car celle-ci relève du Saint Empire germanique et par attraction avec les *patari*, agents d'un mouvement contestataire en Lombardie. En revanche, les dissidents du midi de la France ne sont jamais appelés « cathares » au Moyen Age ; ils se nomment entre eux « bons hommes » ou « bons chrétiens » ; les inquisiteurs les désignent simplement comme « les hérétiques ».

CHRONOLOGIE

1022
Premier bûcher contre des « hérétiques ». Des chanoines d'Orléans sont brûlés sur ordre du roi.

1056-1096
Mouvement patarin à Milan.

Milieu du XIe siècle
Lancement de la réforme grégorienne.

Vers 1145
D'après Bernard de Clairvaux, le Midi toulousain est largement touché par l'hérésie.

Vers 1170
Début de la prédication de Valdès à Lyon.

1179
Concile du Latran III. On y trouve l'une des premières mentions du terme « cathares » pour désigner les hérétiques. Les vaudois peuvent prêcher avec l'accord de l'autorité locale. Ils seront condamnés par le pape en 1184.

1208
Assassinat du légat pontifical Pierre de Castelnau. Le pape Innocent III accuse Raimond VI, comte de Toulouse, d'en être responsable et fait prêcher la croisade contre les hérétiques.

1209
Début de la croisade albigeoise. Prise de Béziers et de Carcassonne par les croisés.

1219
Le pape Honorius III offre à Philippe Auguste la moitié de la décime levée pour la croisade s'il accepte de se croiser. Le roi autorise son fils Louis à marcher vers le sud.

1226
Croisade du roi Louis VIII ; soumission de la plus large part du Midi au souverain.

1229
Capitulation de Raimond VII. Traité de Meaux-Paris. Création de l'Université de Toulouse. A l'automne, concile de Toulouse codifiant la répression de l'hérésie. Les dissidents entrent dans la clandestinité.

1231-1233
Le pape Grégoire IX organise l'Inquisition, tribunal d'exception.

1243-1244
Siège et prise de Montségur, dernier refuge languedocien des « bons hommes ».

Après 1244
L'Inquisition prend un tour systématique.

1271
Rattachement du comté de Toulouse à la couronne capétienne.

1849
***Histoire et doctrine de la secte des cathares ou albigeois* de Charles Schmidt. Début du mythe cathare.**

1992
« Pays cathare » est une marque déposée, propriété du conseil départemental de l'Aude.

▸▸▸ Le « catharisme » n'avait-il donc aucune réalité ?

Je ne nie pas du tout la réalité d'un phénomène particulier qu'il est possible de désigner sous le nom de « catharisme » dans l'Italie du XIIIe siècle. Le laïc de Plaisance Salvo Burci, par exemple, proche des Dominicains et auteur en 1235 d'un traité anti-hérétique, appelle « cathares » des habitants de Plaisance qui croient en deux principes antithétiques. Et les documents laissés par des enquêtes de l'Inquisition dans les années 1260 à Orvieto, aux confins du Latium et de la Toscane, livrent des preuves substantielles de l'existence d'une communauté de personnes connues localement comme « cathares ». On retrouve d'autres exemples parmi les nombreuses sectes dissidentes qui existaient alors dans les villes d'Italie centro-septentrionale.

Ce dont je doute, en revanche, c'est qu'il y ait la moindre raison valable de prêter à ces groupes « cathares » une longue histoire ou un excessif rayonnement. Avant les années 1200 et ailleurs qu'en Italie, il n'y a pas de trace claire de « cathares ». Il y a bien des traces d'hérésie dualiste dans la région que l'on nommera plus tard Languedoc, à partir du milieu du XIIIe siècle environ. Mais ni les inquisiteurs du Midi français ni leurs victimes n'utilisaient le mot « cathare ». Et rien ne porte à penser que des relations organiques unissaient des groupes d'hérétiques italiens à ceux de France méridionale, même si des contacts ponctuels sont attestés.

Quelle est alors votre vision du phénomène ?

J'essaie de l'expliquer dans mon dernier livre, *Guerre à l'hérésie*[2]. Son objet principal, ce n'est pas les cathares. Et ce n'est pas non plus l'hérésie elle-même. Cette dernière, à mon sens, est

À SAVOIR

Qui sont les albigeois ?

Le terme est d'abord employé pour désigner les adversaires de la croisade lancée dans le midi de la France en 1209. Mais toutes les victimes n'étaient pas des hérétiques : les études de Jean-Louis Biget dans les villes du Languedoc ont montré que, partout, moins de 20 % de la population était « cathare ». A la campagne, la proportion est encore inférieure : seuls 10-15 % des ruraux seraient dissidents. Partout, les couches sociales touchées sont les plus hautes (chefs de famille, manieurs d'argent, etc.) ; les plus modestes restent dans le rang. Par exemple, sur 122 hérétiques connus à Carcassonne à la fin du XIIIe siècle, 1 est laboureur, 16 sont artisans ; les autres sont des nobles, des marchands, des hommes de loi : des gens riches, en somme. Ils avaient pour point commun de ne pas se reconnaître dans l'Église telle qu'elle s'est définie au moment de la réforme grégorienne – lutte contre les métiers liés à l'argent, contre la contraception (une pratique connue dans ces élites urbaines pour qui il était essentiel de ne pas diviser le patrimoine), etc. Le catharisme leur a permis de concilier leurs aspirations religieuses et leur mode de vie.

secondaire. Vous comprendrez sans doute pourquoi avec cette analogie : si je devais écrire sur la « guerre aux drogues » lancée aux États-Unis par Richard Nixon en 1971 et assidûment poursuivie jusqu'à nos jours, je ne centrerais pas mon propos sur les différences entre cocaïne, héroïne, crack et marijuana. Je m'intéresserais beaucoup plus, en revanche, aux raisons qui ont avivé, exacerbé et entretenu dans l'opinion le sentiment du danger représenté par les drogues, au point d'en faire, sans discussion possible, la plus grande menace intérieure pesant sur la société américaine.

L'idéologie de la « guerre aux drogues » a créé un consensus social si fort que nul ne peut s'en dissocier sans endosser immédiatement un statut de réprouvé. Aucun homme politique ne peut se risquer à en débattre. Ses présupposés fixent un cadre, un dispositif général dont personne ne peut sortir. Or les historiens comme les sociologues s'accordent à considérer que ce dispositif conditionne profondément la vie politique et sociale des États-Unis, avec, notamment, le traitement pénal et non social de la pauvreté, par l'incarcération massive de certaines parties de la population (les Noirs en particulier).

Ce que je tente de montrer dans mon livre, c'est comment un dispositif structurant du même genre a été construit dans la Chrétienté latine entre le milieu du XIe et le milieu du XIIIe siècle. Mais cette démarche ne rencontre pas que des soutiens !

On a reproché aux tenants de la nouvelle approche de faire du « négationnisme ». Comment expliquer une telle résistance ?

C'est vrai ! En 2005, des tenants du « catharisme » occitan sont allés jusqu'à rapprocher la démarche d'historiens comme Monique Zerner ou Jean-Louis Biget de celle des négationnistes qui contestent la réalité du génocide des Juifs… En remettant en cause le récit traditionnel, nous serions en somme des falsificateurs qui assassineraient la mémoire occitane du génocide cathare ! Aux États-Unis et en Grande-Bretagne, Mark G. Pegg (*cf. p. 52*), qui travaille sur la répression de l'hérésie, a lui aussi été couvert d'opprobre.

Cette hostilité est liée dans une large mesure à des enjeux culturels, politiques ou même commerciaux. Dans le midi de la France il est évident que le mythe du catharisme a servi de support identitaire, depuis les années 1960, au ▶▶▶

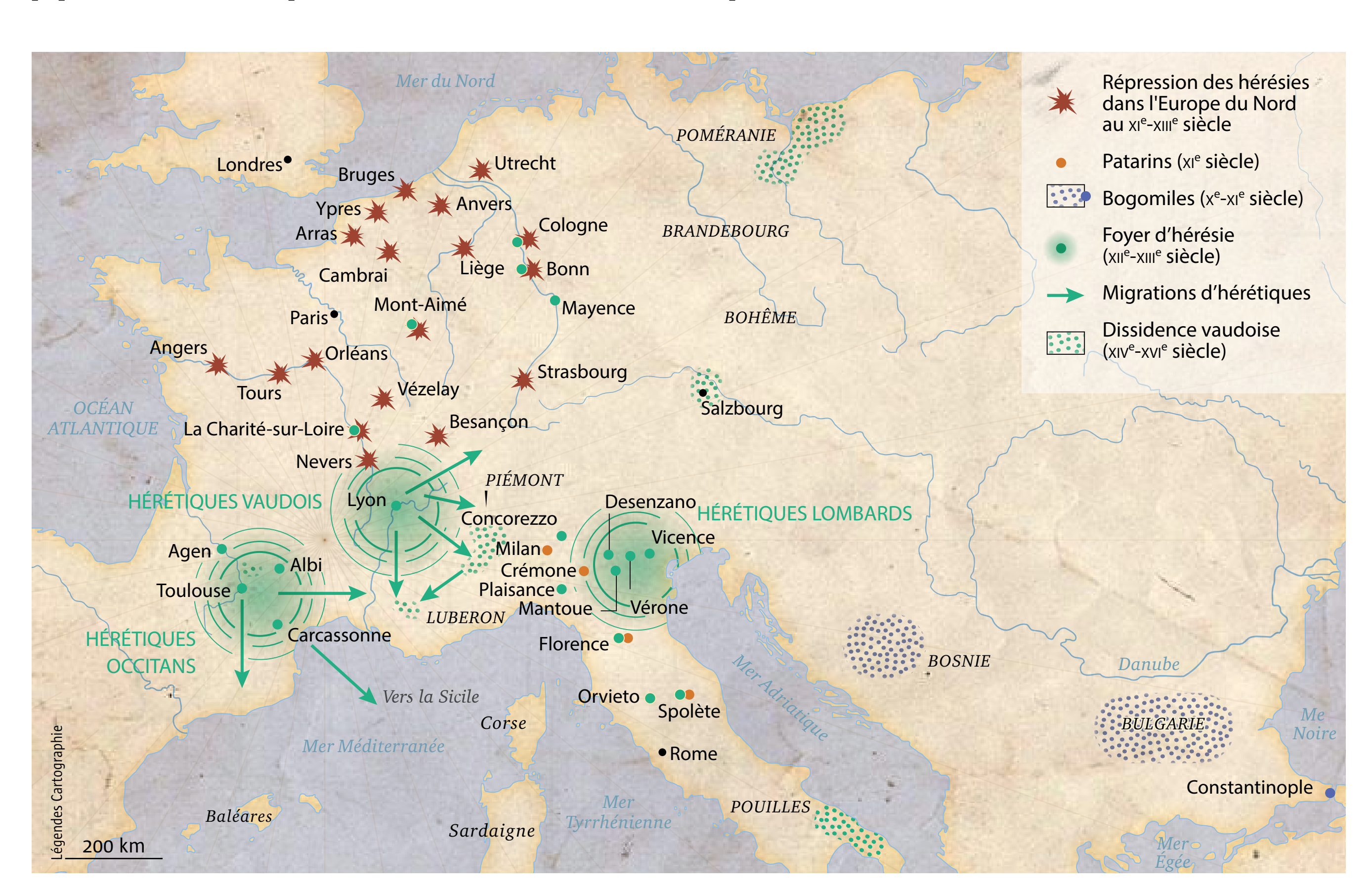
MOT CLÉ

Bogomiles

Ce mouvement religieux né dans la seconde moitié du Xe siècle en Bulgarie et en Macédoine est présenté comme dualiste par les auteurs byzantins. Des polémistes du début du XIIIe siècle ont imaginé, bien à tort, des connexions entre le bogomilisme et le catharisme.

Note

2. *The War on Heresy. Faith and Power in Medieval Europe*, Londres, Profile Books, 2012 ; trad. fr. à paraître en 2017 chez Belin.



L'Europe des hérésies

C'est autour de l'An Mil que l'hérésie resurgit en Occident, d'abord en Aquitaine, dans le nord de la France (Orléans, Arras, etc.), et en Italie du Nord, tandis que les bogomiles apparaissent en Orient. Mais c'est à la fin du XIIe et au XIIIe siècle que la répression des dissidences s'intensifie. Même si elle y reste minoritaire dans la population, le triangle Albi-Carcassonne-Toulouse est le foyer principal de l'hérésie dite « cathare ».

▶▶▶ combat occitaniste contre le jacobinisme parisien *(cf. Fabien Paquet, p. 64)*. Et, depuis 1992, « Pays cathare » est une marque déposée, propriété du conseil départemental de l'Aude, utilisée par de nombreux professionnels des secteurs touristique et agroalimentaire… L'enjeu dépasse la vérité historique !

La résistance de certains historiens est d'une autre nature. Beaucoup renâclent à voir remise en cause l'existence d'une religion autonome et unifiée, incarnée dans une contre-Église organisée. Car s'en trouvent bouleversés des pans entiers du tableau habituel de l'histoire du Moyen Age central. En particulier l'histoire du développement général de l'Église catholique et celle de l'expansion du pouvoir capétien au sud de la Loire. L'histoire de l'hérésie « cathare » s'accompagne de celle de sa répression : croisade albigeoise de 1209-1229 qui se traduit finalement par l'affirmation de la couronne capétienne sur les terres du comte de Toulouse et de ses vassaux, puis création de l'Inquisition. Or l'idée que le renforcement institutionnel de l'Église, et notamment la consolidation de l'absolutisme de la papauté, aurait été une réponse à la menace représentée par l'essor spontané des mouvements hérétiques ne tient plus. Ni celle qui explique la croisade par la nécessité objective de défendre la pureté de la foi *(cf. Mark Gregory Pegg, p. 52)*. Mais ces idées ont la vie dure… Les historiens, tout comme le grand public, n'apprécient d'être dérangés dans leurs certitudes !

« Beaucoup renâclent à voir remise en cause l'existence d'une religion autonome et unifiée, incarnée dans une contre-Église organisée »

On a souvent lu, aussi, que ceux que l'Église accuse d'hérésie pratiquent une « religion du peuple »… Est-ce vrai ? Peut-on faire une sociologie de l'hérésie au XIe-XIIIe siècle ?

Il s'agit de sociologies au pluriel. Il n'y a pas d'unité socioculturelle entre les divers mouvements de contestataires dénoncés comme hérétiques un peu partout dans la Chrétienté latine. Chaque cas ne peut donc se comprendre que dans son contexte local spécifique.

En fait, nos connaissances sur la réalité des mouvements dissidents sont largement conditionnées par les sources disponibles. Avant la croisade albigeoise et, surtout, avant le début des activités inquisitoriales des années 1230, la documentation est extrêmement lacunaire. Il est rarissime que l'on puisse reconstituer une sociologie précise des contestations survenues avant le XIIIe siècle.

L'exception la plus notable est celle de la Pataria milanaise, ce mouvement de lutte contre l'achat des charges ecclésiastiques (simonie) et le mariage des prêtres qui a troublé l'histoire de la métropole lombarde pendant plusieurs décennies à partir de 1056. Les patarins ont fini par être rejetés dans l'hérésie en raison de leur fidélité à leurs principes évangéliques – à tel point que le mot « patarin » est devenu le plus courant, dans l'Italie des siècles suivants, pour désigner toutes sortes d'hérétiques. Les sources milanaises permettent cependant de faire un portrait social assez précis des contestataires de la Pataria, qui appartenaient à des milieux médians de Milan, opposés au monopole des bénéfices ecclésiastiques détenu par les grandes familles aristocratiques. Ces prétendus hérétiques furent en fait le fer de lance de la grande reforme de l'Église au milieu du XIe siècle, la réforme grégorienne !

A partir du XIIIe siècle, en Occitanie notamment, il est possible de mieux cerner les choses, grâce aux abondants documents de l'Inquisition[3]. Faute de sources adéquates, cependant, des épisodes comme celui du Mont-Aimé (près de 200 hérétiques furent brûlés sur cette colline de Champagne en 1239) ou la répression menée en Rhénanie et aux Pays-Bas dans les décennies 1230 et 1240 par les inquisiteurs Robert le Bougre et Conrad de Marburg demeurent très mal connus du point de vue, fondamental, de la sociologie des victimes. On en sait toutefois assez, globalement, sur les cas du XIIIe siècle pour avoir la certitude que la situation sociale des contestataires était très différente d'une région à l'autre. ▶▶▶

Note
3. En témoignent les travaux de l'Américain John H. Mundy pour Toulouse, de Jean-Louis Biget pour l'Albigeois et, récemment, de l'Allemand Jörg Feuchter pour Montauban.

Y a-t-il des « sources cathares » ?

La quasi-absence de sources directes sur la dissidence dite cathare est certainement à l'origine d'une partie des élucubrations développées depuis le XIXe siècle. En outre, les sources les plus nombreuses sont celles des adversaires : ce sont les documents de l'Inquisition (les dépositions enregistrées par les juges, dont quelques recueils entiers sont conservés, et les manuels de l'inquisiteur, comme celui, fameux, de Bernard Gui) et les traités antihérétiques, comme celui composé par Durand de Losque vers 1220.

On dispose néanmoins de deux « rituels » cathares, l'un en langue d'oc (rituel de Lyon, dont est tirée l'image ci-contre), l'autre en latin (rituel de Florence), et de deux « traités » dualistes, dont le *Livre des deux principes*, écrit au XIIIe siècle. Ce dernier est en fait un résumé d'un traité du Bergamasque Jean de Lugio, où l'auteur expose la doctrine dualiste à l'usage des « ignorants ». Enfin, les historiens utilisent désormais des sources de nature radicalement différente (lettres de prêts, actes de vente, documents communaux, etc.), ce qui a permis d'affiner la sociologie des hérétiques. ***F. P.***

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON ; GUSMAN/LEEMAGE

L’Inquisition



Au tribunal
Bernard Délicieux, frère franciscain, affronte un tribunal de l’Inquisition : il s’est en effet illustré, à la fin du XIIIe et au début du XIVe siècle, par son combat contre les abus de cette institution. Il est lui-même jugé (moment que représente ce tableau du XIXe siècle de Jean-Paul Laurens) et meurt au cachot après avoir été torturé et condamné à la prison perpétuelle.

Ce sont des décisions du pape Grégoire IX dans les années 1231-1233 qui font naître vraiment ce que nous appelons l’Inquisition. Au moment où elle est créée, cette nouvelle institution judiciaire reçoit pour mission d’enquêter sur la foi dans les régions où celle-ci paraît menacée : le Languedoc, l’Italie du Nord et du Centre, la vallée du Rhin, etc. Autrement dit, son rôle est de rechercher les hérétiques, de prouver leur erreur. Une fois qu’elle les a convaincus de leur faute, elle doit les amener au repentir, à la conversion, en leur donnant éventuellement une pénitence. Ou s’ils persévèrent, pour employer un euphémisme, elle doit les « retrancher du peuple chrétien », c’est-à-dire les faire disparaître comme ennemis de la chrétienté en les remettant au bras séculier, aux autorités laïques. On sait ce que cela veut dire : le bûcher ou au moins la prison « âpre et dure » !

Dès le départ, deux versants de la lutte contre l’hérésie sont liés : l’activité des inquisiteurs est toujours une activité coercitive et pastorale, répressive et médicinale, pénale et purgative, visant à réformer, à sauver des égarés. D’où le choix des Franciscains et des Dominicains, ces nouveaux religieux mendiants dont les ordres viennent d’être créés et qui sont aussi de très grands spécialistes de la parole. Deux éléments caractérisent la procédure inquisitoriale : d’abord, l’idée que si le crime est public, menace la chose publique, la procédure peut être lancée d’office, au nom de la chose publique. Plus besoin d’accusateur. Un soupçon, une dénonciation suffisent. Deuxième caractéristique : l’idée que si une grandeur absolue, une majesté, est lésée, les protections juridiques habituelles qui permettent de se défendre de façon équilibrée peuvent être oubliées.

Les inquisiteurs sont portés par une obsession de l’aveu, soutenue par le développement concomitant de la confession sacramentelle : Dieu sait tout, il ne sert à rien de lui mentir. De la même façon, la confession au juge permet d’atteindre quelque chose d’essentiel : la vérité complète, qui contribue à sauvegarder ce qui est atteint par le crime poursuivi, c’est-à-dire une toute-puissance, une souveraineté. Lorsqu’il s’agit de faire avouer une hérésie, qui n’implique pas forcément des gestes ou des actions répréhensibles mais d’abord une pensée dissidente, cela peut aller jusqu’à vouloir faire dire l’occulte, normalement insaisissable – par exemple des relations avec le diable –, et même l’indicible – par exemple des actes contre nature, pour mieux démontrer la perversité des accusés…

© *Jacques Chiffoleau*
Les Collections de L’Histoire *n° 26*

MOT CLÉ

Hérésie
Se dit d’un choix religieux différent ou contraire à l’orthodoxie dominante. En Occident, l’Église catholique romaine a défini comme hérésies tous les mouvements chrétiens qui n’entrent pas dans ses cadres dogmatiques, disciplinaires ou institutionnels.

Vrai ou faux sur les « cathares »

Ils sont chrétiens.
Vrai.
Ils se fondent sur la Bible et estiment répondre au message de Jésus. Ils respectent strictement les Évangiles. Ils sont néanmoins en désaccord avec l'institution ecclésiale et le dogme catholique, tels que définis par la papauté à partir du XIe siècle dans le cadre de la réforme grégorienne.

Ils croient au diable.
Pas plus que les autres.
Et, en tout cas, pas différemment des autres chrétiens. A l'origine, ils ne croient à aucun autre pouvoir surnaturel que celui de Dieu. Le dualisme qu'on leur impute est pure calomnie, qui a pour but de les disqualifier en les constituant fils du diable. Cependant, il est possible que les persécutions les aient amenés à juger, après 1240, que le monde visible était le royaume de Satan.

Il existe un clergé « cathare ».
Faux.
Il n'existe ni structure institutionnelle ni hiérarchie. Les « bons hommes » ne forment pas un clergé. Ils prêchent à de petits groupes de fidèles qui les reconnaissent pour leur respectabilité et leur piété. Autrement dit, point de monument sacré, point de calendrier liturgique, mais la possibilité de sanctifier n'importe quel moment et n'importe quel endroit. La seule distinction est entre les « bons hommes » (ou « hérétiques parfaits » pour les inquisiteurs) et leurs amis (« croyants » selon les inquisiteurs).

Croix occitane
Ce symbole héraldique a été abusivement vu comme un élément de l'identité « cathare » à partir des années 1960.

Ils n'ont qu'un sacrement.
Vrai.
C'est le *consolamentum*, baptême par l'imposition des mains qui transmet l'Esprit Paraclet (Consolateur) au baptisé. Comme il prend également valeur d'ordination faisant de celui qui le reçoit un « bon homme », astreint à respecter les préceptes de l'Évangile, il n'est généralement pas conféré aux simples croyants. On le donne aux mourants comme viatique, bien avant que l'Église pratique systématiquement l'extrême-onction. On le connaît grâce à deux rituels (l'un en latin, l'autre en occitan) conservés l'un à Rome, l'autre à Lyon et à Dublin.

Les femmes sont exclues des rituels.
Faux.
Si le discours des bons hommes sur la femme est proche de celui des orthodoxes, les femmes sont admises au prêche des bons hommes. En revanche, elles sont minoritaires dans les assemblées de croyants et, sauf très rares exceptions, ne sont pas admises à prêcher. Elles semblent d'ailleurs ne pouvoir participer de manière autonome à des rencontres que si elles sont veuves.

Ils sont végétariens.
Vrai à demi.
Les bons hommes, et eux seulement, pratiquent un régime d'abstinence tout à fait conforme à celui des autres ascètes chrétiens ou des moines. Néanmoins, s'ils s'abstiennent de toute alimentation carnée, ils boivent du vin et consomment du poisson.

DANS LE TEXTE

Le consolamentum

D'après le texte d'un rituel tardif (peut-être de la fin du XIIIe siècle), le bon homme s'adresse ainsi au postulant :

“Vous devez comprendre la raison pour laquelle vous êtes venu devant l'Église de Jésus-Christ : c'est à l'occasion de la réception de ce saint baptême de l'imposition des mains, et pour recevoir le pardon de vos péchés *[...]*. Vous devez comprendre aussi qu'il faut que vous aimiez Dieu avec vérité, douceur, humilité, miséricorde, chasteté, et avec toutes les bonnes vertus. *[...]* Il faut encore que vous fassiez ce vœu et cette promesse à Dieu que jamais vous ne commettrez d'homicide, ni d'adultère, ni de vol d'une manière publique ou privée *[...]* que jamais, sciemment, et volontairement, vous mangerez du fromage, du lait, des œufs, ni de la chair d'oiseau, ni de reptile ou de bête prohibée par l'Église de Dieu.”

Cité par Michel Roquebert, *L'Épopée cathare*. T. I, *L'invasion*, *1198-1212,* Toulouse, Privat, 1970, rééd. Perrin, 2006.



Saint-Félix, le concile introuvable

En 1660, un érudit de Carcassonne, Guillaume Besse, insère dans son *Histoire des ducs, marquis et comtes de Narbonne* le procès-verbal d'un concile d'« hérétiques albigeois » qui se serait tenu en 1167 à Saint-Félix-de-Caraman en Haute-Garonne. Ce document qui témoignerait du dynamisme de l'hérésie cathare au milieu du XIIe siècle n'est connu qu'à travers l'ouvrage de Guillaume Besse ; les historiens Monique Zerner et Jean-Louis Biget ont montré qu'il s'agit manifestement d'un faux. Ci-dessus : l'église actuelle de Saint-Félix.

JEAN-MARC BARRERE/HEMIS

▶▶▶ Raison de plus pour écarter l'idée selon laquelle il existait un grand mouvement d'hérésie unifié menaçant la Chrétienté. Quand bien même c'est presque dans toute l'Europe occidentale du XIIe siècle que sont apparus des groupes dissidents ou contestataires que l'Église a combattus comme hérétiques – dont les albigeois.

Le lien est donc bien démontré entre la réforme grégorienne à la fin du XIe siècle et l'essor des mouvements hérétiques ?

Ce sont les mêmes idéaux de pureté évangélique qui ont présidé à la réforme grégorienne, à partir de la deuxième moitié du XIe siècle, et au développement de mouvements bientôt rejetés dans l'hérésie par l'institution ecclésiastique… issue de cette réforme ! Des attitudes perçues comme évangélistes vers 1060 ont pu être qualifiées d'hérétiques quelques décennies plus tard sans que leur substance ait en rien changé. L'exemple le plus limpide à cet égard est peut-être celui des premiers membres de l'ordre religieux de Prémontré. Ceux qui voulurent rester entièrement fidèles à l'esprit du fondateur Norbert de Xanten (v. 1080-1134) en conservant un style de vie austère, sans perception de revenus ecclésiastiques, en communautés mixtes d'hommes et de femmes, furent vite diabolisés. Ce sont ceux-là qui furent accusés d'être « cathares » par Eckbert de Schönau. On retrouve ici l'éternelle histoire des révolutions : ceux qui veulent les poursuivre jusqu'au bout s'estiment trahis par ceux qui les ont arrêtées et finissent persécutés par leurs anciens amis désormais « normalisateurs ».

N'oublions pas que les contestataires taxés d'hérésie ont tous en commun de persister dans leur rejet de l'autorité hiérarchique et de la richesse de l'Église. Au XIe-XIIe siècle, les sources nous les montrent souvent s'élever par exemple contre l'édification des grands bâtiments d'Église, assurant qu'ils peuvent aussi bien prier et honorer Dieu en plein champ, sans décorum.

La construction d'une menace hérétique alarmante a joué un rôle majeur dans le renforcement du pouvoir pontifical. A l'époque « post-grégorienne » (1123-1198) Innocent II fut le premier pape à utiliser ce moyen pour rétablir l'unité autour de lui et ainsi surmonter le schisme d'Anaclet (1130-1138, du nom d'un antipape soutenu par une partie des cardinaux). Un peu plus tard, le premier texte pontifical, on l'a dit plus haut, à mentionner les « cathares » est un canon du concile du Latran III, réuni en 1179 par le pape Alexandre III pour marquer la réunification de l'Église après un autre schisme (le schisme « victorin » entre 1159 et 1177). L'un des principaux maîtres d'œuvre de ce concile fut l'archevêque de Cologne Philipp von Heinsberg, lequel, et ce n'est pas un hasard, avait pris part en 1163 à la répression des contestataires dits « cathares » par Eckbert de Schönau.

C'est cette logique implacable d'une Église criminalisant les contestataires pour mieux les anéantir que vous appelez la « société persécutrice » ?

A partir des années 1970, j'ai développé la thèse de la « société persécutrice », qui vise à rendre compte d'un fait général qui m'est apparu de plus en plus nettement après mes premiers travaux[4]. J'ai été frappé de constater que la chronologie, le vocabulaire et les méthodes de la persécution des Juifs à partir du XIe siècle sont exactement identiques à ceux qui ont caractérisé la persécution des hérétiques. Puis le changement d'attitude à l'égard des lépreux m'a semblé calqué sur le même modèle. De même l'opinion qui voulait que l'on considère les « sodomites » comme un danger social majeur et qu'on les élimine.

J'en suis arrivé à conclure que seules des causes structurelles pouvaient expliquer de façon crédible l'émergence simultanée de ces phénomènes. En cherchant des facteurs communs, j'ai été amené à observer de plus près la façon dont les sociétés d'Occident changeaient dans leur ensemble, et en particulier la façon dont les modes de domination se recomposaient. D'où l'idée que la persécution généralisée de groupes minoritaires fut liée à l'émergence des premières bureaucraties et de leurs élites cléricales. La formation des premières entités politiques centralisées (l'Église théocratique romaine et les États séculiers) est allée de pair avec la production d'une « société persécutrice » qui a permis à ces élites de s'assurer le pouvoir.

(Propos recueillis par Julien Théry-Astruc.)

Note
4. *The Birth of Popular Heresy* (1975) ; *The Origins of European Dissent* (1977).

Fils du diable !

Incestueux, débauchés, sataniques… La dépravation imputée aux hérétiques appartient aux fantasmes des clercs. Elle pose la question de savoir si l'ensemble de leur discours ne participe pas, aussi, d'une construction fantasmatique.

Par Jean-Louis Biget

Bien des clercs de la fin du XIIe et du XIIIe siècle, en lutte contre la dépravation hérétique *(heretica pravitas)*, présentent les dissidents religieux comme des débauchés. En Occitanie, « bons hommes » et vaudois sont accusés de turpitudes multiples, en rapport à la transgression d'interdits sociaux et religieux sexuels : communauté des femmes, homosexualité, inceste et infanticide.

Turpitudes sexuelles

Le cistercien Henri de Marcy, abbé de Clairvaux, fait ainsi connaître son sentiment sur l'état spirituel du Toulousain et de l'Albigeois en 1178 : *« Le ver de l'antique luxure a surgi, en effet, des cendres de Sodome, qui, après les pluies de feu et les averses sulfureuses,* […] *a infesté le pays des fétidités de sa puanteur.* […] *Ce que font les hérétiques de manière occulte blesserait la pudeur de celui qui écrit et l'honnêteté de celui qui lirait. Mais pourquoi disons-nous de manière occulte ? Ils prêchent leur péché comme à Sodome et ils provoquent au péché de luxure comme dans les faubourgs de Gomorrhe. »*

Un autre des chefs de file de la lutte contre l'hérésie, Geoffroy d'Auxerre, dans son *Commentaire sur l'Apocalypse*, élaboré dans la deuxième moitié du XIIe siècle, raconte la conversion de deux bons hommes toulousains : *« Les susdits hérésiarques sont poussés à confesser, à la perception de tous, et avec beaucoup de larmes, les blasphèmes secrets de cette hérésie et ses abominations exécrables* […]. *Allant au-delà de la corruption des mœurs, elle recommande ainsi l'accouplement et prêche l'usage indifférencié des femmes. Et que le frère ne s'abstienne pas de la sœur, le fils de la mère, ni quelqu'un de quelqu'une. Et, puisqu'ils assurent que toute chair est l'œuvre du diable, ils enseignent de faire disparaître par des parricides maternels les rejetons ainsi conçus ou tout juste mis au monde. »*



L'AUTEUR
Jean-Louis Biget est professeur émérite d'histoire médiévale à l'École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud. Il est notamment l'auteur de* Hérésie et inquisition dans le midi de la France *(Picard, 2007).

Dans sa *Chronique*, à l'année 1181, Geoffroy du Breuil, prieur de Vigeois, en Limousin, rapporte les mêmes exactions, auxquelles il adjoint l'inceste entre « affins », c'est-à-dire des personnes liées par une parenté spirituelle. Il relaie également des faits que lui a rapportés Garin, archevêque de Bourges de 1174 à 1180. A l'occasion d'une tournée pastorale en Albigeois, Garin a reçu la confession de l'épouse du seigneur de Graulhet. Elle a déclaré avoir fait l'objet, en une seule nuit, des assauts luxurieux de 50 des plus religieux de la secte, alors qu'elle était entrée dans celle-ci pour mener une vie plus sainte.

Au XIIIe siècle, la dépravation sexuelle des hérétiques devient un *topos* récurrent. On le trouve ainsi dans les *Contes pour les gens de cour* de l'Anglais Gautier Map ou encore dans le *Dialogue des miracles* du cistercien rhénan Césaire de

DANS LE TEXTE

« L'œuvre très fétide de luxure »

“Les chandelles sont éteintes et l'on procède à l'œuvre très fétide de luxure, sans faire de différence entre les proches et les étrangères. *[…]* Ils s'adonnent ainsi entre eux à des actes honteux et condamnables. Ces misérables, qui reçoivent chaque année à Pâques le corps du Christ de la main du prêtre, le rapportent dans leur bouche à leur maison, où ils le jettent dans les latrines au mépris du Rédempteur. *[…]* Ces misérables croient en *[Lucifer]* et affirment qu'il est le créateur céleste, et que Dieu déchu, il reviendra dans sa gloire, et ils espèrent qu'ils auront la béatitude éternelle par lui et avec lui.”

Lettre *Vox in Rama*, adressée en juin 1233 par le pape Grégoire IX à l'archevêque de Mayence, à l'évêque d'Hildesheim et à Conrad de Marbourg (*Predicator Verbi Dei*, G.H. Pertz, *Epistolae saeculi XIII e regestis pontificum Romanorum selectae*, Berlin, 1883, p. 433, traduction J.-L. Biget).

DR

Heisterbach. Il est repris par les prédicateurs et figure dans le *Traité de prédication* du dominicain Étienne de Bourbon. Enfin, dans son *Manuel de l'inquisiteur*, élaboré vers 1323, Bernard Gui l'applique aux vaudois. Notons qu'après 1230 le terme « bougre » renvoie à la fois aux sodomites et aux bons hommes, décrits comme les disciples des Bulgares dissidents (les bogomiles).

La chasteté des vrais chrétiens

Établir un lien entre la dissidence religieuse et la dépravation sexuelle relève d'une longue tradition et d'automatismes culturels propres aux clercs. Au IIe siècle, les chrétiens furent taxés de perversion sexuelle parce qu'ils se réunissaient clandestinement et parce que les femmes participaient aux côtés des hommes à leurs assemblées, nouveauté génératrice de fantasmes. Une lettre des chrétiens de Lyon, datée de 177 et citée dans l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe de Césarée, puis l'*Octavius* de Minucius Felix et l'*Apologétique* de Tertullien, témoigne de ces accusations d'orgies et d'infanticides. Très rapidement, dans le foisonnement spirituel de l'époque, les Pères de l'Église – les auteurs qui ont formulé la doctrine chrétienne aux premiers siècles de notre ère – ont, à leur tour, opposé aux déviants une argumentation similaire. Par exemple, saint Irénée dénonce les disciples du gnostique Valentin[1], qui *« pratiquent la fornication et l'adultère, séduisent les femmes qu'ils enseignent et, vivant ensemble comme frères et sœurs, engrossent leurs sœurs »*.

Comme l'historien Peter Brown l'a montré, les Pères de l'Église ont repris de l'Antiquité païenne leur conception des rapports entre la chair et l'esprit[2]. Afin que leur âme puisse s'élever jusqu'à Dieu, les chrétiens doivent, nécessairement, renoncer à la chair, s'arracher à leur corps sexué, dont la concupiscence et la luxure sont consubstantielles, pour mériter leur corps de gloire, conformé à l'image du Christ.

Au XIe siècle, la réforme grégorienne redonne sa pleine expression au conflit de la chair et de l'esprit et suscite un grand nombre d'écrits sur le mépris du monde et du corps. Elle contraint les clercs à la chasteté et elle exalte les moines *« qui parviennent à sortir de la chair tout en demeurant dans leur corps »*. Tout au contraire, l'hérétique, proclamé tel, perd l'esprit et devient soumis à son corps, ce qui le conduit au dérèglement sexuel et à l'animalité. Esclave de la chair, il s'écarte de Dieu dans la puanteur et la luxure qui dénoncent le serviteur du diable.

L'unité menacée

A partir du XIe siècle principalement, l'antique ennemi, Satan, devenu personnage omniprésent dans la conscience européenne, se trouve constamment associé aux transgressions sexuelles des dissidents. Il préside à leurs ébats licencieux sous la forme de quelque bête lubrique, crapaud ou chat noir en particulier[3].



Bête cornue
Le bouc, comme le chat, est un animal réputé diabolique. Dès le XIIIe siècle, les hérétiques sont supposés l'adorer, et s'adonner à des pratiques obscures, comme lui baiser les parties génitales ou l'anus (*Traité du crime de vauderie*, XVe siècle).

Selon Adémar de Chabannes, les hérétiques brûlés à Orléans en 1022 *« adoraient le diable, qui leur était apparu d'abord sous la forme d'un Éthiopien »*. Près de deux siècles plus tard, Alain de Lille raconte que les hérétiques baisent le derrière d'un chat, sous la forme duquel leur apparaît Lucifer. Gautier Map, évoquant les *« patarins »* d'Aquitaine, donne plus de détails. Il écrit : *« Un énorme chat noir descend par une corde suspendue au milieu et, quand ils l'aperçoivent, ils éteignent les lumières et marmonnent des hymnes entre leurs dents serrées.* […] *Chacun s'approche à tâtons de l'endroit où il avait aperçu son maître et le baise, une fois trouvé, plus ou moins bas selon son ardeur. Certains lui baisent les pattes, d'autres le baisent sous la queue, beaucoup lui baisent les parties génitales, et, comme si ces lieux de puanteur leur avaient donné la permission de forniquer, chacun prend son voisin ou sa voisine pour s'accoupler tant qu'il peut. »*

La lettre *Vox in Rama*, adressée par le pape Grégoire IX en juin 1233 à l'archevêque de Mayence, à l'évêque de Hildesheim et à Conrad de Marburg, concentre tous les poncifs sur les débordements sexuels et diaboliques des hérétiques *(cf. page ci-contre)*. Elle ne concerne que ceux de la Germanie, mais, émanant du souverain pontife, elle authentifie de manière générale tous les fantasmes développés à cet égard. ▶▶▶

Brève chronique du dualisme

Les cathares ont été accusés de « dualisme » par l'Inquisition. Michel Tardieu, historien des religions, nous explique pourquoi le dualisme est depuis le IIe siècle et avec saint Augustin l'une des plus grandes craintes de l'Église.

« *J'appelle dualiste, suivant l'usage, toute philosophie ou religion qui pose deux principes distincts. Par exemple, si quelqu'un parle de l'esprit* et *de la* matière, *comme des principes les plus généraux, et ne parvient pas à montrer (ou ne s'en soucie pas) que la matière est venue de l'esprit ou l'esprit de la matière, son système est dualiste.* » C'est par ces mots que la philosophe Simone Pétrement ouvre son grand livre sur le dualisme (1947). Shaul Shaked, un des meilleurs spécialistes actuels des langues et religions de la terre natale du dualisme, l'Iran, s'en tient, définition minimale, à *« l'idée qu'il y a deux puissances cosmiques qui sont séparées depuis le début dans l'existence de l'univers »* (*Dualism in Transformation*, 1994).

Synonymes d'esprit/matière : Dieu/monde, bien/mal, intelligible/sensible, être/devenir. Ces couples d'opposés ont servi à fonder des systèmes de représentations diversifiés à l'intérieur ou en marge des grandes religions, et dans les philosophies de la religion, de Platon à Spinoza et Kant. Mais ils ont aussi, par rejet de l'antagonisme des principes, servi à radicaliser les systèmes monistes, ou monothéismes, qui reposent sur un seul principe : esprit, Dieu, bien, intelligible, être.

Un dieu bon et un démon

C'est à Aristote et à son école que l'on doit les premiers repères comparatifs sur la doctrine des mages ou zoroastriens iraniens. Toutefois, Aristote déclare dans la *Métaphysique* que le principe originaire de toutes choses chez les mages est le Souverain Bien. Il ne s'agit donc pas d'un dualisme, mais d'un monisme. La dualité est postérieure au Souverain Bien, ainsi que l'expose Eudème de Rhodes, un disciple direct d'Aristote (IVe siècle avant notre ère). Le principe originaire chez les Perses, dit-il, est l'entité Temps (Chronos), le Zurvan iranien, d'où émerge le couple Lumière/Ténèbres. En dérive la Nature indifférenciée ou mélange, qui se différencie en entités adverses, un dieu bon, Ohrmazd (avestique *Ahura Mazda*) et un démon mauvais, Ahriman (avestique *Angra Mainyu*). Dans chaque phase de la cosmogonie, l'unité précède toujours la dualité.

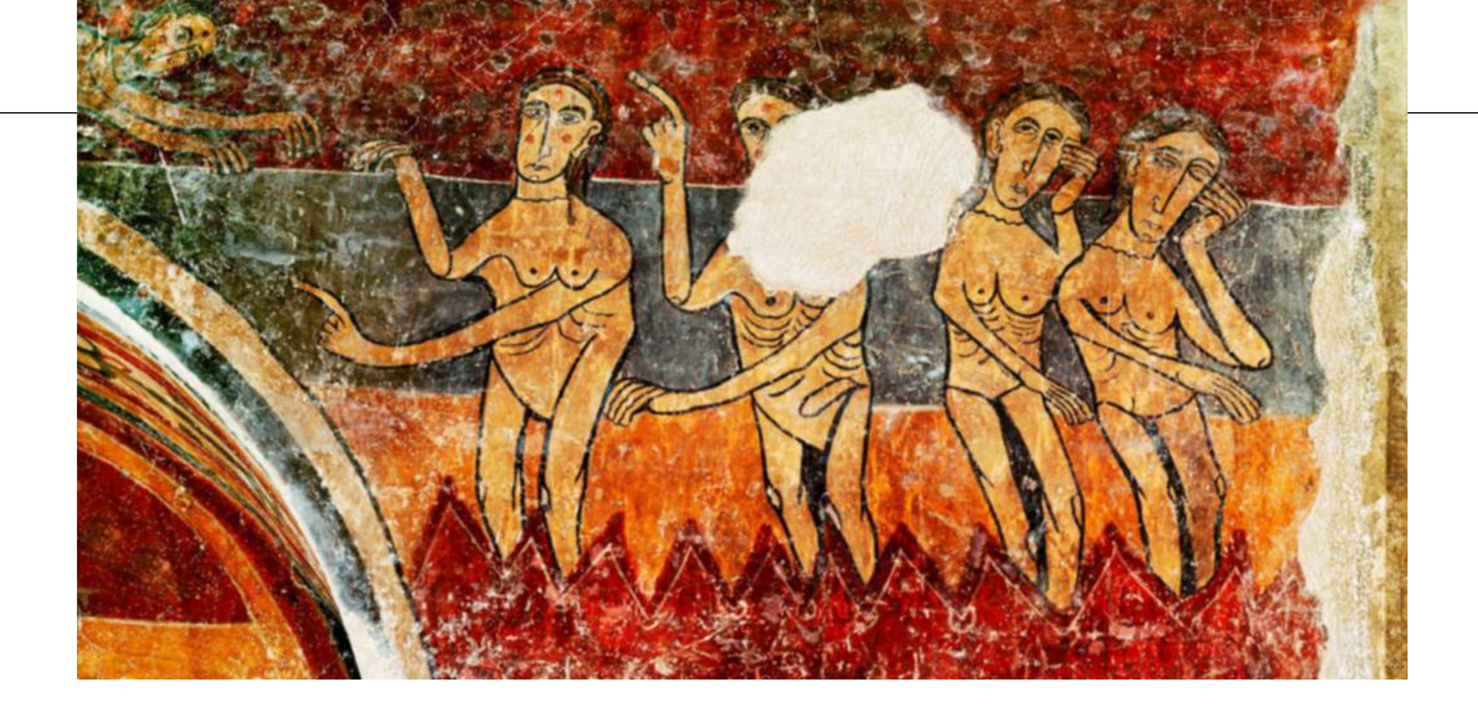
Le mauvais comme qualificatif des mondes matériel et corporel, l'état *getig* (visible) opposé à l'état *menog* (invisible) comme disent les prêtres zoroastriens, est une assimilation qui ne semble pas d'origine iranienne. Elle fait son entrée dans la pensée occidentale avec les gnostiques au IIe siècle. Leur idée fondamentale consiste à distinguer le dieu du salut, bon mais étranger à notre monde, et le dieu de la Création, identifié au dieu des Juifs et à l'origine du mal. La multiplication d'entités séparant les deux dieux et le rejet de la Bible juive qui glorifie le dieu de la Création furent les conséquences principales, métaphysique et scripturaire, des positions dualistes que combattirent sans relâche les autorités de l'Église.

Le manichéisme, religion universelle qui fait son apparition sous la dynastie perse sassanide (IIIe siècle), à une époque où commencent à se constituer les premiers recueils de livres sacrés zoroastriens, organise l'équation « ce monde-ci = mal en soi » en un système éthique et mythologique grandiose qui prendra fin sous les coups conjugués de l'islam et du christianisme au Xe-XIe siècle.

Les divers courants dualistes, qui apparaissent à ce moment-là en Orient ou en Occident et auxquels les cathares ont été rattachés, ont été interprétés comme des résurgences régionales du manichéisme. La preuve d'une dépendance historique et scripturaire de ces mouvements par rapport au manichéisme n'a jamais été apportée. Ils ne sont cependant pas sans liens doctrinaux avec la grande religion disparue. Le dualisme, l'un de ces liens, correspond à la nécessité pour l'homme, face au problème de la souffrance et du mal, de trouver une réponse qui sauvegarde la toute-puissance divine. Mais que signifie une toute-puissance, dès lors qu'elle est limitée ?

Michel Tardieu
Professeur honoraire au Collège de France

Le mal et le bien Le diable tente le Christ (plafond peint, église Saint-Martin de Zillis, en Suisse, XIIe siècle).



Punition éternelle
Des damnés brûlent en enfer, le sort promis aux hérétiques par les inquisiteurs et la papauté (peinture murale espagnole, XIIe siècle).

BARCELONE, MUSÉE D'ART DE CATALOGNE ; ERICH LESSING/AKG

▶▶▶ Assurément, les clercs croient à ce qu'ils disent ; les dissidences les inquiètent, parce qu'elles menacent l'unité de la foi, meilleure voie pour le salut commun, en même temps que l'institution ecclésiastique et leur statut de médiateurs exclusifs entre ici-bas et au-delà. Leur discours est un discours de combat qui participe de *« la guerre à l'hérésie »* et de *« la bataille pour la chrétienté »*[4]. Il a pour fonction de discréditer les dissidents, effectifs ou supposés, en les rangeant du côté de Satan, en les constituant membres d'une contre-Église diabolique. Vulgarisé de différentes manières, compréhensible de tous les publics, ce discours est propre à écarter les chrétiens des porteurs d'une altérité satanique, traîtres à la foi et violeurs des normes sociales ancestrales ; il vise même à mobiliser les foules contre ces derniers. En tout cas, il sert la cohésion de la communauté des chrétiens et la coïncidence de celle-ci avec l'Église. Il sert également la puissance princière, qui a besoin d'ennemis pour s'affirmer.

Le comportement des bons hommes et des vaudois s'inscrit en faux contre les allégations de leurs adversaires. Leur ascétisme, leur continence et leur humilité attestent leur vertu évangélique. Toutefois les clercs affirment que cela prouve leur nature satanique, que ces attitudes sont pure dissimulation afin de mieux corrompre la foi chrétienne. Ce paradoxe est également un héritage des Pères de l'Église et s'appuie sur quelques passages des Épîtres de saint Paul : *« L'ennemi ancien a introduit en cachette dans ce pauvre pays des fils de perdition »* (II Thess., II, 3), *« ayant l'apparence de la piété, mais en refusant le principe »* (II Tm., III, 5).

Déconstructions

Le discours des clercs, de toute évidence, ne renseigne absolument pas sur le comportement sexuel des dissidents, qui, probablement, s'écarte assez peu de celui des catholiques. Il relève de la cristallisation fantasmatique d'un imaginaire développé depuis l'Antiquité et progressivement enrichi, auquel est conférée la force du réel. La jugeant sans référent dans la réalité, bien des historiens ont choisi délibérément d'ignorer cette construction purement discursive dans leur approche de l'hérésie, retenant en revanche pour vraies d'autres affirmations des clercs. Cette démarche paraît tout à fait contestable du point de vue de la méthode.

En effet, dans la narration des clercs, la dénonciation des orgies clandestines des dissidents se situe exactement sur le même plan que celle de leur errance spirituelle et de leur dualisme, celle de l'origine orientale de leur foi, ou celle de l'organisation de leur contre-Église, ce qui jette la suspicion sur la totalité de leurs dires, tous susceptibles de relever d'une même hérésie imaginée.

L'exemple du dualisme imputé aux bons hommes après 1160 s'avère particulièrement éclairant sur ce point *(cf. Michel Tardieu, page ci-contre)*. L'accusation portée contre les bons hommes à la fin du XIIe siècle s'inscrit dans la continuité directe de la diabolisation des hérétiques, qui, dans un contexte intellectuel nouveau, prend une forme théologique, réfléchie, construite et structurée. En accusant les dissidents d'opérer une « scission de l'universel », soit la rupture explicite de l'unité qui régit le monde, la Création, la foi et l'Église, les théologiens leur imputent corollairement la négation de la toute-puissance divine, crime intellectuellement et spirituellement monstrueux.

Cette construction théologique n'a pas plus de fondement réel que la description ultérieure du sabbat des sorcières, ni que les débauches sexuelles prêtées aux bons hommes et aux vaudois. Aucune ne constitue le miroir des dissidences. Le degré de véridicité de la totalité du discours des clercs sur l'hérésie s'avère pratiquement nul. Ainsi l'examen des accusations de dépravation sexuelle portées contre les hérétiques est-il riche d'une leçon majeure : la nécessité pour les historiens de repenser aujourd'hui les dissidences occitanes autrement qu'elles ne l'ont été depuis leurs origines, sans se laisser abuser par un discours parfaitement arbitraire, ni par l'historiographie qu'il a suscitée. ■

Notes

1. Les gnostiques ont développé un mode de pensée dualiste, où le monde aurait été créé par un dieu mauvais.
2. P. Brown, *Le Renoncement à la chair. Virginité, célibat et continence dans le christianisme primitif*, Gallimard, 1995 (1re éd., 1988).
3. Le processus de diabolisation des hérétiques a d'abord été étudié par N. Cohn, *Démonolâtrie et sorcellerie au Moyen Age. Fantasmes et réalités*, Payot, 1982.
4. Cf. M. G. Pegg, *A Most Holy War. The Albigensian Crusade and the Battle for Christendom*, Oxford, Oxford University Press, 2008.

La croisade : une affaire très politique

« Tuez-les tous, Dieu reconnaîtra les siens ! » La formule est connue ; elle aurait été prononcée lors du siège de Béziers en 1209. Récit de vingt ans d'une guerre sanglante. Ouverte au prix de l'invention d'un ennemi.

Par Mark Gregory Pegg

Le lundi 14 janvier 1208, juste avant le lever du soleil, un jeune écuyer provençal tua le légat pontifical Pierre de Castelnau au bord des eaux glacées du Rhône. Deux mois plus tard, le pape Innocent III accusait Raimond VI, comte de Toulouse, d'avoir mandaté l'assassin, ce *« mercenaire de Satan »*. Même s'il reconnaissait qu'il n'y avait aucune preuve directe de la culpabilité du comte, le soutien et la protection que ce dernier était censé apporter aux hérétiques et aux routiers suffisaient, aux yeux du pape, pour le désigner comme responsable. *« En avant donc, soldats du Christ ! »* exhorta-t-il tous les guerriers chrétiens, en particulier le roi de France Philippe II Auguste, en proclamant une croisade dans le comté de Toulouse : *« Occupez ces terres et purgez-les de l'hérésie ! »* Quiconque prenait la croix recevait les mêmes rémissions de ses péchés que s'il partait combattre en Terre sainte. *« Attaquez les adeptes de l'hérésie avec plus de hardiesse encore que les sarrasins,* tonnait Innocent III, *car les hérétiques sont pires qu'eux. »*

Cette guerre sainte, connue de nos jours sous le nom de croisade albigeoise, se prolongea jusqu'en 1229. Ce fut la première croisade où des chrétiens se voyaient garantir le salut en tuant d'autres chrétiens. Elle remodela avec férocité le monde d'entre Garonne et Rhône et eut pour effet de redéfinir la Chrétienté elle-même. Être chrétien (et aussi, par contrecoup, être juif ou musulman) ne signifierait plus jamais la même chose. Cette croisade-là ne ressembla à aucune guerre sainte antérieure. Et elle constitua une terrible prédiction de la violence sacrée qui abonderait dans le monde tout au long du millénaire suivant.



L'AUTEUR
Mark Gregory Pegg est professeur d'histoire du Moyen Age à l'université Washington de Saint-Louis (États-Unis). Il a publié un livre sur l'Inquisition (*The Corruption of Angels. The Great Inquisition of 1245-1246*, Princeton University Press, 2001) et une histoire de la croisade albigeoise (*A Most Holy War. The Albigensian Crusade and the Battle for Christendom*, Oxford University Press, 2008).

La croisade albigeoise ne fut pas dirigée contre les cathares, contrairement à l'opinion commune. Le « catharisme » n'a jamais existé, pas plus que le « Pays cathare » *(cf. Robert I. Moore, p. 40)*. Il s'agit d'une invention de la fin du XIXe siècle. Il est rare, dans le domaine de la recherche historique, de pouvoir dire sans réserve qu'un champ d'étude vieux de plus d'un siècle est dépourvu de tout fondement scientifique. Une telle position ne saurait être prise à la légère ou de façon irrespectueuse.

Dire cela ne revient pas à nier que des hommes, des femmes et des enfants ont été tués lors de la croisade albigeoise et persécutés par les inquisiteurs de la *« dépravation hérétique »* après 1233. Mais cela suppose, et c'est un point crucial, qu'il nous faut comprendre comment les accusations d'hérésie lancées avant la croisade furent transformées en justification des massacres commis à partir de 1209.

Les vastes territoires situés entre Garonne et Rhône, connus alors sous le nom de *Provincia* (« Province », plutôt que « Provence », en référence à l'ancienne province ecclésiastique de Narbonne), présentaient des caractères très différents de ceux de la France du Nord, tant du point de vue du régime de possession des terres, de la place des femmes, des manières de combattre ou des patrimoines de l'Église que de la position,

DR



difficile, des petits nobles ou encore des valeurs, des codes sociaux et de l'art de vivre. C'est cette différence dans son ensemble, au moment où était en cours un processus d'unification culturelle et religieuse de la Chrétienté latine, qui fut identifiée comme contestataire et hérétique par les papes après 1145. Personne, parmi les habitants de ces régions, ne s'était jamais pensé autrement qu'orthodoxe dans sa façon d'être chrétien. Les accusations d'hérésie, si sincères qu'elles aient été, ne peuvent être confondues avec l'hérésie elle-même comme réalité historique vérifiable. En ce sens, on peut dire qu'il n'y avait pas d'hérésie, ni même de dissidence vécues comme telles dans le Midi avant la croisade albigeoise.

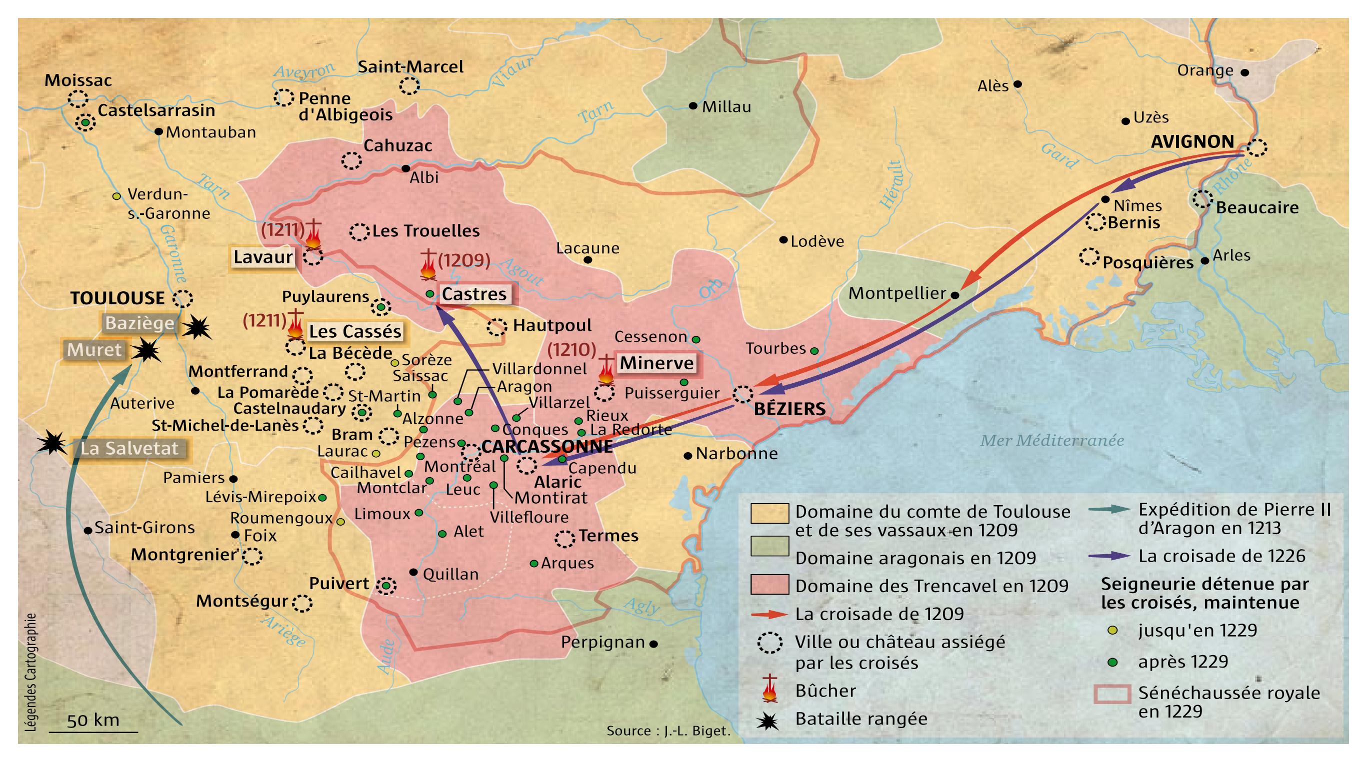
L'armée de Dieu

Quand Innocent III appela tous les chrétiens à partir en croisade sur les terres du comte de Toulouse contre les *« hérétiques provençaux »*, c'est la possibilité de se faire croisé à l'intérieur de la Chrétienté, sans avoir à voyager jusqu'en Orient, qui provoqua la mobilisation, et non une grande peur de l'hérésie. Voilà pourquoi Philippe Auguste refusa de participer, malgré les objurgations pontificales : l'argument de l'hérésie n'était pas suffisamment convaincant à ses yeux et, dans ces conditions, une guerre sainte sur des terres formellement placées sous sa domination féodale était illégale. Il autorisa cependant le duc de Bourgogne, le comte de Nevers et 500 chevaliers à marcher vers le sud. Certains de ces seigneurs du Nord disaient qu'ils faisaient campagne contre les *« Albigeois »*. Mais ce nom ne renvoyait pas encore, à cette époque, à l'hérésie. Il désignait les gens du Sud en général, Albi étant le diocèse le plus méridional de la province ecclésiastique de France la plus méridionale, celle de Bourges.

L'« armée de Dieu » rassemblée près de Montpellier en juillet 1209 est formée de 5 000 cavaliers (nobles, évêques, chevaliers, sergents) et de 10 000 à 15 000 autres « pèlerins » (écuyers, sergents à pied, arbalétriers, prêtres, ingénieurs de siège, forgerons, mercenaires, prostituées, moines, cuisiniers, marmitons, charpentiers, serviteurs, épouses, maîtres armuriers, voleurs et enfants errants). La plupart d'entre eux sont des Français du Nord, mais au moins 2 000 Provençaux ont aussi pris la croix. Raimond VI lui-même s'est fait croisé après sa réconciliation avec l'Église. L'abbé de Cîteaux Arnaud Amaury, légat pontifical et *de facto* chef de la croisade, décide d'attaquer pour commencer les terres du jeune Raimond-Roger ▶▶▶

Une guerre sainte ?
Dans cette représentation de la croisade contre les albigeois tirée des *Chroniques de France ou de Saint-Denis* (XIVe siècle), des chevaliers de l'« armée de Dieu » attaquent un groupe d'« hérétiques ». Au devant, Simon de Monfort reconnaissable à ses armes de gueules au lion d'argent à la queue fourchée.

Comment le Languedoc est revenu à la couronne de France



La croisade contre les albigeois lancée par le pape Innocent III en 1209 est la première croisade en terre chrétienne. Relancée en 1226 par le roi de France Louis VIII, elle se termine par la victoire des troupes royales en 1229. Le roi de France y gagne pour un temps le Languedoc maritime et l'Albigeois méridional. Mais de nombreux nobles occitans retrouvent bientôt leurs fiefs après 1229. En 1271, le comté de Toulouse est rattaché à la couronne de France.

À SAVOIR

Le pape et les rois...



INNOCENT III



PHILIPPE AUGUSTE

Le pape Innocent III exhorte les soldats chrétiens à la croisade et en particulier Philippe Auguste puisque l'Albigeois était placé sous sa domination féodale. Le roi refusa de participer mais autorisa plusieurs nobles et, par la suite, son fils, le futur Louis VIII, à marcher vers le sud.



LOUIS VIII

▸▸▸ Trencavel, vicomte de Béziers, de Carcassonne, du Razès et d'Albi, et qui est soumis, sur une partie de son domaine, au comte de Barcelone et roi d'Aragon Pierre II.

Le mercredi 22 juillet 1209, les habitants de Béziers sont pris par surprise et débordés lorsque des milliers de jeunes ribauds – des piétons misérables, sans protections corporelles mais féroces – se détachent de l'armée croisée et réussissent finalement, par la force du nombre, à franchir les portes de la ville. Ces cruels garçons se livrent à une véritable boucherie et tuent tous ceux, hommes, femmes et enfants, qu'ils trouvent sur leur passage. Les croisés nobles entrent alors à cheval et font *« sortir les garçons à coups de bâton, comme des chiens »,* d'après le troubadour Guilhem de Tudèle. A quoi cette meute réagit en criant : « Brûlez ! Brûlez ! » Tous ceux qui ont survécu au massacre périssent dans les flammes. Parmi les incendiaires eux-mêmes, beaucoup suffoquent ou brûlent dans la fumée et les cendres ardentes. Le tout en moins de trois heures : Béziers a été détruite en à peine un après-midi.

Arnaud Amaury estime, dans une lettre à Innocent III, que près de 20 000 personnes ont été massacrées, *« en une merveilleuse vengeance divine »*. Le chiffre est manifestement exagéré.

À SAVOIR

... contre les comtes de Toulouse


RAIMOND VI


RAIMOND VII


PIERRE II D'ARAGON

Raimond VI, comte de Toulouse, se retrouve la cible de la croisade albigeoise. Réconcilié avec l'Église puis de nouveau excommunié, il se place sous la suzeraineté de Pierre II d'Aragon qui entre en guerre à ses côtés. Il meurt en 1222 ; son fils Raimond VII lui succède ; c'est lui qui signe la paix mettant fin à la croisade en 1229.

Béziers comptait tout au plus 10 000 habitants et des documents prouvent que tous n'ont pas été tués. Avec les moyens techniques d'alors il était d'ailleurs impossible de tuer autant de monde en si peu de temps. Le légat, en avançant un nombre extraordinaire de victimes, veut exprimer la grandeur du triomphe des croisés sur les hérétiques. Une dizaine d'années plus tard, le cistercien Césaire de Heisterbach résume cette sanglante logique apocalyptique dans un récit tout à la louange de l'abbé de Cîteaux et de sa sagesse. Les croisés, confrontés à l'impossibilité de trier les bons fidèles et les hérétiques de Béziers, auraient demandé au légat : « Que devons-nous faire ? » Et ce dernier aurait répondu : « Tuez-les tous, Dieu reconnaîtra les siens ! » Quel que soit le degré de véracité de cette anecdote, elle glorifiait une éthique de l'homicide qui fut un principe essentiel de la croisade albigeoise.

Raimond-Roger Trencavel put s'échapper de Béziers et s'enfuit à Carcassonne. A l'aube du mardi 4 août 1209, les croisés donnent l'assaut à cette dernière ville. Le vicomte se rend au bout d'une quinzaine de jours, alors que la soif et une chaleur suffocante tourmentaient les assiégés. Simon, comte de Montfort-l'Amaury, en Ile-de-France, devient le maître des seigneuries du vaincu et il est désigné par ses pairs pour prendre la tête de la croisade. Avec Arnaud Amaury, il exige de Raimond-Roger qu'il livre tous les suspects d'hérésie. Le vicomte s'y refuse : il n'a aucune idée de quoi il retourne. Il est excommunié une fois de plus. Et meurt trois mois plus tard en prison.

Simon de Montfort guerroie avec ardeur pendant les dix-huit mois qui suivent, soutenu par le renfort de nouveaux croisés. Au village de Bram, une centaine de défenseurs ont le nez coupé et sont énucléés. A Lavaur, sur la rive gauche de l'Agout, 400 personnes sont condamnées comme hérétiques et brûlées sur un gigantesque bûcher funéraire. En guise de conclusion à toutes ces atrocités, Guiraude, la dame de Lavaur, est jetée au fond d'un puits et lapidée dans des cris déchirants.

Sous les murs de Toulouse

Toulouse enfin, « fleur et rose de toutes les villes », voit les « soldats du Christ » établir leur campement sous ses murs, au sud-est, le jeudi 16 juin 1211. Simon de Montfort tente plusieurs attaques, en vain. Faute d'hommes et de ressources, il n'arrive à rien. Les croisés se retirent et vont piller les possessions du comte de Foix Raimond-Roger.

Pierre II d'Aragon, qui n'était pas mécontent, dans un premier temps, d'une croisade affaiblissant ses principaux rivaux au nord des Pyrénées (le comte de Toulouse, le vicomte de Béziers, Carcassonne, du Razès et d'Albi), finit par s'inquiéter de la tournure que prennent les événements : l'ambition et le talent de Simon de Montfort ruinent ses ambitions de domination sur un arc méditerranéen, allant de Tarragone au Rhône (il est seigneur de Montpellier et son cousin, comte de Provence). Il intervient alors en faveur de Raimond VI. Il trouve d'abord de la sympathie auprès d'Innocent III, mais ▸▸▸

« Attaquez les adeptes de l'hérésie avec plus de hardiesse encore que les sarrasins, tonnait Innocent III, car les hérétiques sont pires qu'eux »

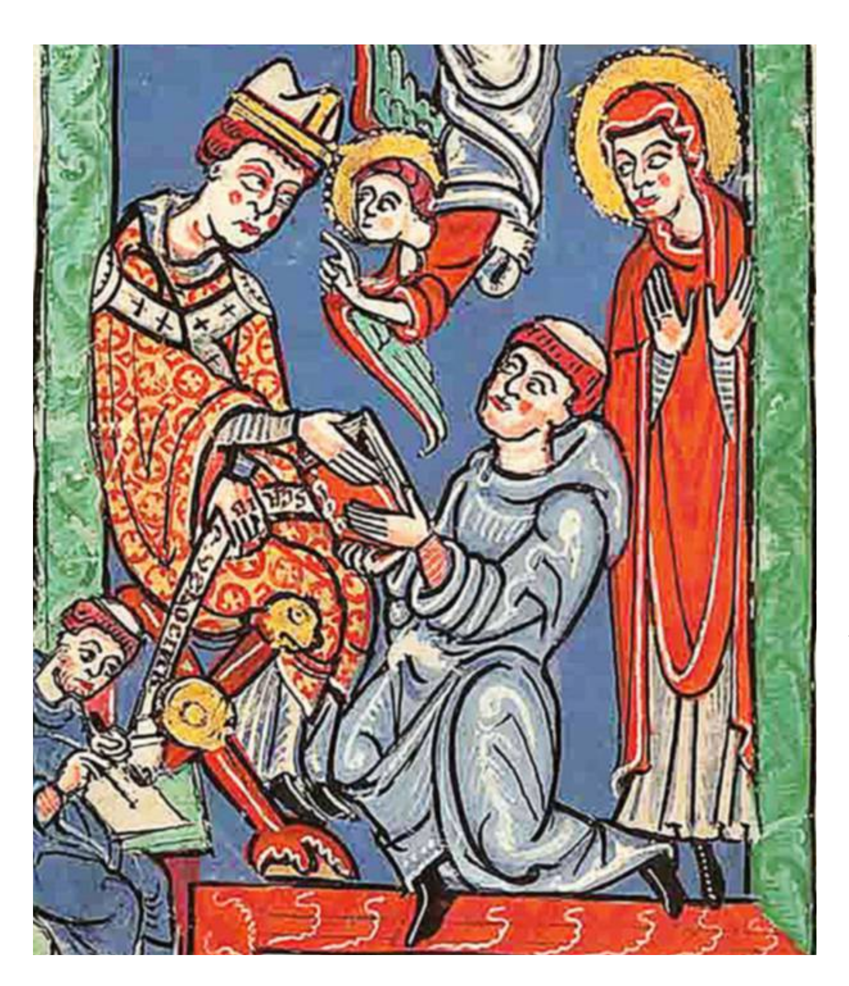
MOT CLÉ

Croisade

Le 27 novembre 1095, le pape Urbain II lance l'appel à la première croisade pour libérer le Saint-Sépulcre et imposer la loi chrétienne sur la Terre sainte. La croisade permet la rémission des péchés pour tous les « soldats de Dieu ». En 1208, le pape Innocent III exhorte à la croisade « albigeoise ». Il s'agit de la première en terre chrétienne. Elle apporte les mêmes bénéfices que le combat en Terre sainte.

La croisade et les inquisiteurs avaient bel et bien créé le phénomène qu'ils étaient censés détruire. Piété, persécution et violence se trouvèrent inextricablement reliées après la croisade albigeoise

▶▶▶ sans obtenir rien de concret. Toutes les tentatives de réconciliation entre les croisés et le comte de Toulouse échouent. C'est là que Pierre II prend une initiative diplomatique hardie en acceptant de recevoir les serments d'allégeance de Raimond VI et de son fils homonyme. Acte de grande portée, puisqu'il détachait, en théorie, le comté de Toulouse du royaume de France et faisait du roi d'Aragon le seigneur supérieur de tous les territoires occupés par les croisés.



Un cistercien chef de guerre

L'abbé cistercien Arnaud Amaury, légat pontifical, apparaît ici devant le pape Innocent III dans un manuscrit praguois. Menant la croisade contre les albigeois à partir de 1209, il prend la ville de Béziers, fait massacrer ses habitants et met au bûcher les survivants. Simon de Montfort dirige alors à ses côtés la croisade. Arnaud Amaury meurt en 1225.

PRAGUE, LOTHARIUS SEGNI, NKP XXIII F.144 FOLIO 4V

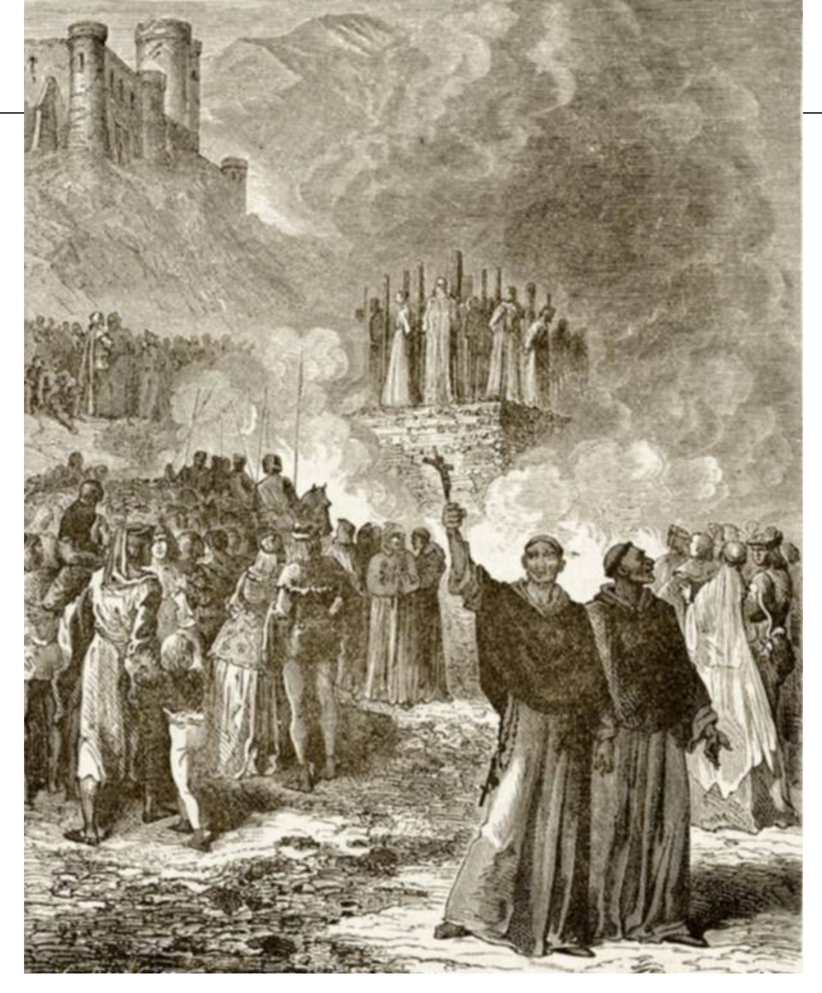
En août 1213, Pierre II franchit les Pyrénées avec l'intention d'anéantir Simon de Montfort. Non loin du petit village de Muret, serré contre la rive gauche de la Garonne, le roi est rejoint par Raimond VI. L'armée de Simon est prise au piège dans le village. Le matin du jeudi 12 septembre, à la suite d'une charge de cavalerie menée au meilleur moment, les croisés remportent la victoire. Pierre est tué, son fils Jaume, âgé de 5 ans, capturé, ses chevaliers sont morts au combat ou se sont noyés dans la Garonne. Il ne reste à un Raimond VI abasourdi qu'à s'enfuir sans avoir même eu l'occasion de tirer son épée du fourreau. Simon reçoit d'Innocent III le titre de nouveau comte de Toulouse lors du concile du Latran IV, en novembre 1215.

Quoique dépouillé de toutes ses possessions par la papauté, Raimond VI se lance dans une résistance vigoureuse, conduite dans une large mesure par son fils, un jeune homme talentueux. Le vieux comte parvient même à se glisser dans Toulouse en mettant à profit la brume du petit matin, le mercredi 13 septembre 1217. La population de la ville, emplie de joie, l'entoure bientôt pour le fêter, embrassant ses vêtements, ses pieds, ses bras, ses mains. Mais la liesse tourne vite en fièvre de violence. La foule se met à courir les rues au cri de « Toulouse ! Toulouse ! » et tue les croisés français à coups de gourdin et de pique.

Simon de Montfort revient en toute hâte de la vallée du Rhône et assaille les murs au sud de la ville. Tandis qu'ils combattent les croisés à l'intérieur des remparts, les habitants de Toulouse sont assiégés par Simon à l'extérieur de leur muraille fraîchement reconstruite. Un troubadour anonyme se souvient d'un jardin qui *« jaillissait »* devant les murs. *« Il était planté de lis,* chante-t-il, *mais le blanc et le rouge qui bourgeonnaient et fleurissaient étaient chair, sang, armes et éclaboussures de cervelle. Esprits et âmes, pécheurs et élus, ceux qui venaient d'être tués remplirent enfer et paradis. »*

Le siège se prolonge neuf mois, chaque camp recevant des renforts, en particulier des mercenaires, et chaque camp construisant trébuchets, mangonneaux et autres catapultes. Simon de Montfort est tué le lundi 25 juin 1218 : un rocher lancé par un mangonneau qu'actionnaient de nobles dames, des femmes de marchands et des petites filles lui a fracassé le crâne. Un mois plus tard, les croisés se retirent.

Amaury de Montfort, quoique acclamé comte de Toulouse par les partisans de son père, est incapable de mettre en échec la campagne triomphante de Raimond VI et de son fils. En 1219 le nouveau pape Honorius III offre à Philippe Auguste la moitié de la décime[1] levée pour la croisade s'il accepte de se croiser lui-même. Le roi permet à son fils Louis (futur Louis VIII) de répondre à l'appel. Le prince marche vers le sud et prend la ville de Marmande en mai 1219 ;



Le bûcher de Montségur

Cette gravure d'Émile Bayard publiée dans l'*Histoire de France* d'Henri Martin à la fin du XIXe siècle représente le bûcher des hérétiques en contrebas du château de Montségur. Ce château était devenu l'un des derniers lieux de refuge contre l'autorité royale. Assiégé, il se rend en mars 1244. Deux cents hérétiques refusant d'abjurer sont condamnés au bûcher. Le château est détruit.

5 000 hommes, femmes et enfants sont taillés en pièces par les croisés, un massacre qui égale celui de Béziers. La croisade royale part ensuite assaillir Toulouse. Mais, au bout de six semaines, Louis lève le siège subitement pour s'en retourner en France, soit que l'issue lui soit parue trop compromise, soit que ses vassaux aient fait pression pour rentrer chez eux.

Louis VIII prend le contrôle

En août 1222, à 65 ans, Raimond VI meurt à Toulouse. Il est encore en état d'excommunication et son corps, qui ne peut donc être enterré en terre chrétienne, repose dans un sarcophage placé dans un enfeu (niche funéraire)[2]. Un an plus tard, Philippe Auguste meurt à son tour et son fils Louis VIII est couronné. Amaury de Montfort tente bien de conclure la paix avec Raimond VII, mais il s'enfuit vers le nord en janvier 1224, abandonnant ses revendications sur le comté de Toulouse. En 1225, au concile de Bourges, Raimond VII est excommunié et une nouvelle croisade proclamée.

Le légat pontifical en France Romano Frangipani ainsi que Louis VIII préparent une invasion du comté – la troisième. Le prestige royal persuade les barons de France de rejoindre leur souverain à Lyon en juin 1226 pour ce qui doit être une majestueuse expédition de conquête. Après la prise d'Avignon en septembre, cependant, le roi tombe brusquement malade et décède.

La disparition de Louis VIII ne met pas fin à la croisade albigeoise. Le roi a établi des administrateurs sur ses terres méridionales récemment acquises ; son domaine du Midi est placé sous le ferme contrôle de son cousin Imbert de Beaujeu, premier sénéchal de Beaucaire, et de 500 chevaliers français. La croisade, telle qu'Imbert la poursuit, se transforme en guerre d'usure visant à l'épuisement de Raimond VII. Une petite atrocité après l'autre, une vigne brûlée ici, une récolte détruite là, des hameaux rasés jusqu'au sol, des hommes et des femmes assassinés… Lourdement endetté, à bout de ressources dans un combat que la puissance de la couronne française vouait à l'échec, Raimond VII saisit volontiers la chance qui lui fut finalement offerte de faire la paix en 1229.

Le jeudi saint 12 avril 1229, le traité de Paris met officiellement fin à la croisade albigeoise. Devant Notre-Dame, Raimond VII, dénudé jusqu'à la taille, prête serment de soumission à l'Église et au jeune Louis IX, qui n'a pas encore 15 ans. La fille du comte, Jeanne, fut fiancée au frère du roi, Alphonse de Poitiers (l'une et l'autre étaient âgés de 9 ans). Il était prévu que, à la mort de Raimond, Jeanne et son époux hériteraient de ses possessions et que, au cas improbable où ils n'auraient pas d'enfant, le comté de Toulouse reviendrait à la Couronne. Alphonse et Jeanne meurent l'un et l'autre à quelques jours d'écart en 1271, sans descendance. Le comté de Toulouse est immédiatement rattaché à la couronne de France, avant d'entrer, en 1361, sous Jean le Bon, dans le domaine royal. Il va devenir le pays « de la langue d'oc ».

A la fin de la croisade albigeoise, la peur d'une corruption générale du monde par l'hérésie s'était répandue parmi tous les chrétiens. En 1233, le pape Grégoire IX mobilisa des dominicains pour entreprendre des « inquisitions », car le serpent de l'hérésie s'était à nouveau insinué dans la *Provincia* et en France. Le plus étonnant, et le plus troublant, c'est que déjà vers 1220 peut-être, assurément à partir de 1250, des individus commencèrent à se considérer eux-mêmes comme des hérétiques adversaires de l'Église. La croisade et les inquisiteurs avaient bel et bien créé le phénomène qu'ils étaient censés détruire. Piété, persécution et violence se trouvèrent inextricablement reliées après la croisade albigeoise. Ce qui conditionna dès lors l'existence de chacun – musulmans, Juifs, catholiques ou hérétiques – dans la Chrétienté. ■

(Texte traduit par Julien Théry-Astruc.)

Notes

1. La décime est l'impôt exceptionnel prélevé sur les revenus de l'Église en vue de financer les croisades ; elle correspond au dixième de ces revenus.

2. On dépose la dépouille de Raimond VI dans un cercueil de bois à l'intérieur d'une galerie, chez les Hospitaliers de Toulouse. Au milieu du XIVe siècle, l'abbé de Moissac le voit à moitié mangé par les rats. En 1515, ses restes ont été dispersés, sauf sa tête, objet de la curiosité des Toulousains encore au XVIIe siècle.

Les vaudois des bords du Rhône

A la suite du riche Lyonnais Valdès, mort au début du XIIIe siècle, se regroupent quelques laïcs, qui entendent vivre comme le Christ, pauvrement et en prêchant. D'abord acceptés par l'Église, ils sont bientôt pris pour des hérétiques. Pourquoi ?

Par Jacques Chiffoleau



DÜSSELDORF, MUSEUM KUNSTPALAST ; AKG

Les « pauvres de Lyon » Ce tableau du peintre allemand Carl Heinrich Hoff (1885) représente les vaudois en fuite, considérés comme des précurseurs des protestants. Ils veulent appliquer l'Écriture à la lettre et refusent tout serment, car, selon l'Évangile, « tu ne jureras pas ». Ils nient l'existence du purgatoire, et refusent donc de faire dire des messes pour le salut de l'âme des défunts. Ils rejettent enfin la peine de mort et la guerre (« tu ne tueras point »).

L'AUTEUR
Jacques Chiffoleau est directeur d'études à l'EHESS. Il prépare, avec Simone Balossino et Clément Lenoble, un ouvrage sur l'Hérésie, les vaudois et les Frères mineurs en Provence aux XIIIe *et* XIVe *siècles.*

Pour déjouer les pièges que recèle encore l'histoire des « cathares », les historiens évitent aujourd'hui le recours *a priori* à une catégorie, le « catharisme », construite par les historiens du XIXe-XXe siècle (*cf. Robert I. Moore, p. 40*). Comparer les pratiques des « bons hommes » avec celles d'autres dissidents, qui leur sont contemporains mais qui s'en distinguent – voire qui les combattent –, est aussi très riche d'enseignements. Tous ces contestataires sont également qualifiés d'hérétiques, mais seule cette approche prudente, tenant compte de la variété des positions et des contextes, permet de mesurer les écarts et de respecter l'originalité des uns et des autres.

Un problème d'obéissance

D'une façon un peu expérimentale, quittons donc un moment le Languedoc et ses « cathares », passons le Rhône, et allons sur les terres de Provence où l'on ne trouve quasiment aucun bon homme accusé de manichéisme pendant tout le XIIIe siècle mais où, en revanche, pendant la même période, sont condamnés des « vaudois ». En quoi consiste donc leur « valdéisme » ? Et que nous apprennent ces vaudois provençaux sur la dissidence religieuse et sur l'hérésie en général, ce qui nous permet de mieux comprendre, par comparaison, ce qui se passe ailleurs ?

La première chose à éviter est, comme pour les cathares, de supposer *a priori* une unité doctrinale et pastorale du « valdéisme » en combinant des informations éparses venant de sources hétérogènes, éloignées dans le temps et dans l'espace : par exemple celles que nous donnent les récits des débuts de Valdès qui lance son mouvement de contestation de l'Église séculière à Lyon vers 1170-1180 *(cf. p. 00)*, les textes polémiques antérieurs à 1220, les confessions obtenues par les inquisiteurs et les traités ou les manuels écrits pour les réprimer un ou deux siècles plus tard. Bref, évitons de pratiquer cette méthode « philologico-combinatoire » qu'Arsenio Frugoni, dans son beau livre sur Arnaud de Brescia, a dénoncée et qui conduit souvent les historiens à projeter sur le passé le plus lointain des éléments repérés bien plus tard ou à donner une cohérence artificielle à des phénomènes difficiles à relier les uns aux autres[1].

« Depuis longtemps, ils recevaient des vaudois ! » En Provence, la première accusation explicite d'hérésie vaudoise émane du cardinal-légat Romain Bonaventure pour justifier le siège d'Avignon par le roi de France à l'été 1226 (alors que cette ville se situe en Empire et non en France), dans le contexte de la poursuite de la croisade contre les albigeois *(cf. Mark G. Pegg, p. 52)*. Les habitants, qui avaient donné avec audace la plénitude de puissance à leur podestat – le premier des magistrats de la cité – quelque temps plus tôt, venaient de refuser aux troupes royales le passage sur leur pont. Comme le raconte un peu plus tard la *Chronique de Tours*, en jouant sur un adage souvent appliqué aux vaudois (lesquels en refusant l'institution prétendaient toujours obéir à Dieu plutôt qu'à l'Église) : *« La cité d'Avignon ne voulait obéir ni à Dieu ni aux hommes. »* Le problème principal n'est pas ici un problème théologique ou dogmatique, c'est un problème d'obéissance. Si elle est limitée à quelques prédicateurs appréciés par les citadins, la présence vaudoise à Avignon est plausible à cette date et il est révélateur que l'accusation des croisés ne soit pas ici dirigée contre leurs ennemis habituels, les albigeois manichéens. Mais nous n'avons aucune autre preuve de leur présence effective à ce moment et il est évident que leur activité supposée, sans doute très faible, fournit d'abord un beau prétexte aux croisés.

Des citadins contestataires

Dans les trois décennies qui suivent, jusque dans les années 1250, les villes du bas Rhône constituent, comme en Italie, une sorte de laboratoire des rapports conflictuels entre les pouvoirs laïques, notamment les communes et les citadins organisés en confréries, les princes territoriaux, l'Église et les évêques. Or les accusations d'hérésie se mêlent alors inextricablement aux troubles politiques qui sont souvent dirigés contre la puissance des prélats.

Un simple cas peut le faire comprendre, qui en dit long sur les frontières de l'hérésie au XIIIe siècle dans la région : en 1263, un Arlésien, Guillaume de Jonquières, pour récupérer des biens qui lui ont été confisqués trente ans plus tôt, rappelle en plaidant sa cause auprès du pape qu'il n'avait pas cru alors – il n'avait que 15 ans – commettre une faute en fréquentant chez son père des « bons hommes » vaudois (on notera que les vaudois ont aussi des *boni homines* sur les bords du Rhône).

Divers indices, en effet, conduisent à penser qu'en 1230 on ne croyait pas forcément être dans l'erreur en accueillant ces prédicateurs vertueux et éloquents qu'étaient les *« pauvres de Lyon »*. Les propositions de ces derniers sur la lecture de la Bible par les laïcs, leur refus que les clercs soient les seuls intercesseurs pour les sacrements ou leur condamnation de la richesse de l'Église officielle s'accordaient alors fort bien avec les combats que les Arlésiens menaient au même moment contre le puissant clergé de leur ville. Certes, le père de Guillaume, un notable enrichi dans le commerce du sel et membre de la confrérie qui luttait contre l'archevêque, avait été condamné (probablement sous l'inculpation d'hérésie) à la prison perpétuelle et sa mère à un long pèlerinage en Terre sainte. Mais leurs condamnations et la réaction de leur fils ne peuvent pas se lire en dehors de ce contexte politique très rude, marqué par un anticléricalisme violent tout au long des années 1225-1250. ▶▶▶

MOTS CLÉS

Réforme grégorienne
Réforme de l'Église engagée à partir du milieu du XIe siècle, notamment sous le pape Grégoire VII (1073-1085), qui vise, en séparant davantage les clercs des laïcs, à promouvoir l'autonomie et la puissance de l'institution ecclésiale et le rôle indispensable des clercs (dans la vie sacramentelle, la prédication, etc.) pour toutes les relations des hommes avec Dieu.

Vaudois
Groupes de laïcs se réclamant de Valdès et prônant la pauvreté et l'accès direct à l'Écriture. Qualifiés d'hérétiques dès 1184, ils ne sont vraiment réprimés que plus tard au XIIIe siècle et résistent à la répression en entrant, pour certains, dans la clandestinité.

▸▸▸ L'histoire des vaudois provençaux au XIIIe siècle, qui offrent une ecclésiologie et une économie du salut alternatives à celles de l'Église séculière, est impensable hors de ce contexte. Ce n'est sans doute que très rétrospectivement (et d'une façon intéressée, on ne saurait le nier : pour recouvrer ses biens) que Guillaume semble avoir compris dans les années 1260 qu'il avait mal agi trente ans plus tôt en fréquentant de prétendus « hérétiques »[2].

Dans l'intervalle, les inquisiteurs avaient, il est vrai, intensifié leur lutte, précisé leurs accusations, les juristes et les auteurs de traités polémiques avaient étendu leurs qualifications, leurs procédures, la répression s'était accrue, notamment après l'arrivée dans la région, au milieu du siècle, des princes capétiens Charles d'Anjou et Alphonse de Poitiers. Et les prédicateurs vaudois, en réponse, s'étaient certainement un peu mieux organisés, en utilisant les ressources de la clandestinité.

Mais, dans la première moitié du XIIIe siècle encore, les sources cléricales évoquent séparément les *« valdesi et heretici »* comme s'ils constituaient deux catégories distinctes, les premiers n'étant peut-être pas aussi dangereux que les seconds. Les vaudois prêchent quasi publiquement (parfois même contre des « manichéens ») non seulement au début du siècle en Languedoc mais encore dans les années 1230-1240, bien plus à l'ouest, par exemple dans la région de Montauban.

Dans la vallée du Rhône, malgré sans doute leur tout petit nombre, ils sont chez eux parmi ces citadins contestataires et les frontières de l'hérésie sont alors pour tous très labiles. Leur public est parfois presque le même que celui auquel les Franciscains, arrivés depuis peu dans toutes ces villes de la vallée et pratiquant eux aussi la pauvreté et la prédication, s'adressent avec succès. Dans le Comtat Venaissin, il est significatif par exemple que les Frères mineurs (les Franciscains), peu soutenus par les évêques, s'installent non pas dans les cités épiscopales (Cavaillon, Carpentras, Vaison) mais dans de gros bourgs actifs (L'Isle-sur-la Sorgue, Monteux, Valréas)… où l'on trouve également des vaudois.

Contre l'Église

Mais remontons le temps pour mieux comprendre la nature de cette contestation. Dans la vallée du Rhône la tradition est en effet ancienne d'une résistance aux pouvoirs des évêques et aux transformations que la réforme grégorienne impose à partir de la fin du XIe siècle. Et cette résistance est vite qualifiée d'hérésie. Dès le XIIe siècle, on trouve des traces d'une opposition au rôle dominant des clercs dans la prédication, la vie sacramentelle, l'intercession, mais aussi l'économie des dîmes, les offrandes ou les soins pour les morts. Sans imaginer une filiation directe entre les contestations des partisans du prédicateur Pierre de Bruys ou les enseignements de l'« hérétique Henri » (dit de Lausanne), dans les années 1130-1140, dont Monique Zerner vient de reconstruire magistralement l'itinéraire et les idées, et les refus de nos « pauvres de Lyon » ou de nos dissidents du début du XIIIe siècle, il existe depuis longtemps, chez certains, une critique de fond sur le rôle incontournable de l'institution ecclésiale et une aspiration à s'en libérer[3].

Si l'on ne peut évidemment pas attribuer toutes les résistances aux pouvoirs cléricaux ou le refus des dîmes et des droits paroissiaux aux seuls vaudois, on ne peut ignorer, pour comprendre leur présence dans la vallée au XIIIe siècle, ce trait quasi structurel de la société provençale. Il peut expliquer le succès de la libre prédication et des positions anti-institutionnelles des vaudois qui vont jusqu'à la contestation des pratiques sacramentelles ordinaires et qui offrent des enseignements et des rites alternatifs ou complémentaires. Ils ouvrent des voies différentes de celles proposées par le clergé à tous les Provençaux.

Se manifeste d'ailleurs aussi chez certains un fort désir de réforme, une volonté de revenir au modèle d'une *« vie apostolique »* simple, impliquant la pauvreté et s'appuyant sur un évangélisme littéral, très éloignée de l'exercice du pouvoir tel que l'observent les prélats de la région. Le riche Lyonnais Valdès (qui ne devient



Persécution
Gravure d'Émile Bayard dans l'*Histoire de France populaire* d'Henri Martin (fin du XIXe siècle) représentant le massacre des vaudois de Mérindol (Vaucluse) ordonné par Jean Maynier, président du parlement d'Aix en 1545.

Notes
1. A. Frugoni, *Arnaud de Brescia dans les sources du XIIe siècle,* Les Belles Lettres, 1993 (1re d., Rome, 1954).
2. Cf. S. Balossino, J. Chiffoleau, « Valdesi e mondo comunale in Provenza nel Duecento », *Valdesi medievali, Bilanci e prospettive di Recerca, a cura di M. Benedetti, atti del Convegno di Milano (23- 24 octobre 2008)*, Milan, Claudiana, 2009.
3. Cf. M. Zerner, « L'hérétique Henri dans les sources de son temps, 1135-1145 » *Revue Mabillon* n° 25, 2014, pp. 79-134.

Pierre Valdès que bien plus tard, dans les écrits des vaudois italiens du milieu du XIVe siècle) montre la voie dès les années 1180[4]. Et cela, au départ semble-t-il, en plein accord avec un archevêque réformateur, donc au sein de l'Église. Seules peut-être la mort de ce dernier et l'autonomie trop grande acquise par le laïc Valdès en prêchant et en expliquant l'Écriture aboutissent à sa condamnation par le pape en 1184 dans la décrétale *Ad abolendam*. Il quitte Lyon, ses premiers compagnons se dispersent en Italie ou en France méridionale, portant un message assez proche, on l'a vu, des aspirations des citadins qu'ils rencontrent.

Plusieurs d'entre eux, comme Durand de Huesca, réintègrent officiellement l'Église catholique au début du XIIIe siècle et ces allers-retours incessants hors ou dans l'institution prouvent bien aussi que la religion des vaudois n'est pas alors, à proprement parler, une autre religion, qui s'opposerait frontalement à la religion catholique ; c'est d'abord une manière contestataire, non moutonnière et imaginative de vivre sa foi.

La religion des vaudois n'est pas, à proprement parler, une autre religion, qui s'opposerait frontalement au catholicisme ; c'est d'abord une manière contestataire, non moutonnière et imaginative de vivre sa foi

La répression qui se développe à partir du milieu du XIIIe siècle, et dont Avignon devient quasiment la capitale avec l'arrivée des papes au début du XIVe siècle, fait que l'on ne trouve plus alors, dans la vallée du Rhône, que la trace de quelques vaudois voyageant entre la Bourgogne et le Languedoc (et que Jacques Fournier, par exemple, à Pamiers, a interrogés longuement avant de les condamner au bûcher). Mais, pour les évêques et les inquisiteurs des diocèses alpins de la fin du Moyen Age, les prédicateurs itinérants vaudois, que l'on appelle désormais des « barbes » (le mot « barba » en piémontais veut dire « oncle », ou « ancien ») et qui sont encore reçus régulièrement dans les communautés des hautes vallées, passent pour être les ministres d'une véritable contre-Église. Ainsi, en 1332, Jean XXII développe l'idée inquiétante – c'est un fantasme courant de la lutte anti-hérétique – que les vaudois piémontais ont parfois l'audace de se retrouver à plus de 500, comme dans un chapitre ou un synode. Ceux qui les écoutent seraient les adeptes d'une religion fallacieuse. Cela justifie les persécutions de grande ampleur et même une croisade qui est organisée en 1487-1488 pour en venir à bout.

Ce sont certains de ces montagnards, chassés de leurs vallées par les inquisiteurs et les juges princiers, qui viennent dans les dernières décennies du XVe siècle se réinstaller en Provence (où il n'y avait plus de vaudois depuis un bon siècle et demi). Encore à cette époque, s'ils se pensent bien comme *« une petite poignée de gens à part »*, s'ils voient souvent l'Église officielle comme la « Grande Prostituée » de l'Écriture et si le passage régulier de leur « barbes » contribue fortement à entretenir leur identité, leurs pratiques sociales et religieuses ne sont pas très éloignées, finalement, de celles des catholiques au milieu desquels ils vivent.

Au début du XVIe siècle, la lutte contre les protestants les fera redécouvrir par les inquisiteurs. Mais, en prenant contact avec les réformateurs de Genève, de Strasbourg ou de Bâle, nos vaudois du Luberon abandonnent alors définitivement l'hérésie médiévale et entrent, comme tous les chrétiens de cette époque, dans l'ère des confessions de foi. ■

Note

4. Cf. M. Rubellin, « Au temps où Valdès n'était pas hérétique : hypothèses sur le rôle de Valdès à Lyon, 1170-1183 », *Église et société chrétienne, d'Agobard à Valdès*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2003.



Valdès : pauvreté et prédication

Statue de Valdès à Worms (Allemagne). Sans doute lié économiquement au riche clergé de Lyon, il opère une conversion vers 1170, il se défait de tous ses biens et commence à prêcher l'Évangile après l'avoir fait traduire dans la langue du peuple, le franco-provençal. Il s'entoure de disciples, les « pauvres de Lyon ». Il est condamné par le pape pour désobéissance en 1184.

DATES CLÉS

Vers 1170

Valdès se défait de tous ses biens et commence à prêcher à Lyon avec sans doute, au départ, l'accord de l'archevêque. Il est toutefois condamné en 1184 par le pape. Ses adeptes essaiment vers la Bourgogne, le sud-ouest de la France et le Languedoc.

À partir de 1230

Avec le développement de l'Inquisition pontificale, les poursuites s'étendent aussi aux vaudois. Selon l'intensité de la répression, certains entrent dans la clandestinité. Plus tard, d'autres émigrent pour y échapper.

1532

Certains groupes de vaudois décident de passer à la Réforme, notamment en France au synode de Chanforan.

La fuite et l'errance

Après la croisade contre les albigeois, de nombreux « bons hommes » traqués par l'Inquisition trouvèrent refuge dans le Piémont et en Lombardie.

Par Julien Théry-Astruc



L'AUTEUR
Professeur à l'université Lumière de Lyon, Julien Théry-Astruc a notamment publié Atrocitas/enormitas. Esquisse pour une histoire de la catégorie de « crime énorme », du Moyen Age à l'époque moderne *(Clio@Themis, 2011). Il a traduit et présenté* Le Livre des sentences de l'inquisiteur Bernard Gui *(CNRS, 2010).*

En 1300, l'évêque d'Albi Bernard de Castanet fit publier un avis interdisant à tous les fidèles de quitter le diocèse sans autorisation expresse de sa part, sous peine d'excommunication immédiate. Le 22 février de cette année-là, le pape Boniface VIII avait proclamé le premier jubilé de l'histoire de l'Église et accordé une indulgence plénière, c'est-à-dire une rémission de tous leurs péchés, aux pèlerins qui feraient le voyage de Rome. Le succès fut extraordinaire. Des documents comptables laissés par des points de péage sur certains cols alpins attestent, en plus de maintes autres traces, d'une circulation beaucoup plus intense que d'habitude entre la France et l'Italie. La mesure prise par Bernard de Castanet visait à restreindre et contrôler aussi étroitement que possible la participation des albigeois à la « ruée vers Rome ».

Des témoignages recueillis lors d'une enquête pontificale dans la cité des bords du Tarn en 1308 – et conservés aujourd'hui dans un manuscrit des Archives vaticanes – permettent d'établir que plusieurs Albigeois arrêtés par les sergents épiscopaux à leur retour de Rome pour être partis sans autorisation étaient hautement compromis dans la fréquentation des « bons hommes » hérétiques et avaient fait l'objet de dénonciations multiples lors de procès d'Inquisition menés sous l'autorité de l'évêque de décembre 1299 à mars 1300. Tel était le cas par exemple du marchand d'Albi Ysarn Coll, qui avait apparemment tenté d'obtenir l'accord épiscopal et essuyé un refus avant de passer outre, et fut emprisonné pour crime d'hérésie.



L'évêque d'Albi Cette gravure sur bois représente Bernard Castanet imaginé au XVIIe siècle. Il est nommé évêque en 1276 par le pape Innocent V pour imposer à la société locale l'obéissance à l'Église.

1310, le dernier brûlé

Depuis le début des activités inquisitoriales sur les terres de l'ancienne principauté des comtes de Toulouse, en 1233-1235, les allées et venues des hérétiques occitans en direction ou en provenance d'Italie étaient devenues fréquentes. Contraints à la clandestinité, traqués par les agents de l'Inquisition (secondés par les agents royaux), beaucoup de « bons hommes » ou « amis des bons hommes » avaient trouvé refuge dans des villes de Piémont ou de Lombardie. Là, les évangélistes et anticléricaux opposés à l'Église romaine vivaient dans une certaine sécurité à la faveur de la situation politique qui confrontait les tenants du « parti de l'empereur » (que l'on appela « gibelins » à partir des années 1260) à ceux du « parti de l'Église » (bientôt dits « guelfes »). Les tribunaux de l'Inquisition étant des instruments



PATRICE CARTIER/GUSMAN/LEEMAGE

Refuge

Ce vestige de spoulga (château troglodyte) à Bouan (Ariège) date du XIVe siècle. Cette spoulga appartenait au seigneur de Château-Verdun et servit de refuge à ceux qui étaient pourchassés par l'Inquisition pour hérésie.

de l'hégémonie politique de la papauté, qui tendait d'ailleurs à assimiler gibelinisme et hérésie. Pour cette raison, ils étaient empêchés d'agir par les autorités des villes pro-impériales ou simplement jalouses de leur indépendance.

Un rescapé du célèbre siège du château de Montségur, pris en 1244, raconta aux inquisiteurs que les assiégés avaient reçu une lettre d'un « *évêque des hérétiques* » de Crémone qui leur assurait que « *l'église des hérétiques* » de sa ville vivait « *dans la tranquillité et la paix* ». Ce témoignage, produit par un sergent dénommé Imbert de Salles, dont on ne sait rien d'autre, doit être considéré avec une grande prudence – le terme d'« évêque » pour désigner un leader hérétique, en particulier, pourrait avoir été choisi par les scribes de l'Inquisition et ne peut prouver l'existence d'une hiérarchie institutionnelle dissidente. Quoi qu'il en soit de la fiabilité de cette déposition, il est sûr que l'Italie du Nord attira de nombreux « réfugiés religieux » languedociens. Pierre Authié, le dernier « bon homme » actif en Languedoc (il fut brûlé à Toulouse en 1310), séjourna ainsi trois ou quatre ans en Lombardie. Il revint dans son pays du Sabarthès, dans le comté de Foix, au cours de l'année 1300, probablement en profitant de la circulation des pèlerins pour passer inaperçu.

Bernard de Castanet avait pu constater le phénomène dès le début de sa carrière de grand commis de la papauté théocratique, avant même son « parachutage » au siège d'Albi à des fins de mise au pas de la société locale sur décision du pape Innocent V en 1276. Dix ans plus tôt, alors qu'il n'était qu'un jeune juge de la curie, le pape Clément IV l'avait envoyé comme légat soutenir les guelfes à Plaisance et à Crémone, à un moment où ces deux cités de forte tradition gibeline étaient susceptibles de se rallier à la cause de l'Église romaine. Les *Annales gibelines de Plaisance* ont gardé mémoire de l'action de Castanet, notamment l'arrestation à sa demande de « *nombreux hérétiques* » dont certains furent brûlés et d'autres, « *de langue provençale, renvoyés en Provence prisonniers* ». On désignait à l'époque par *Provincia* toutes les régions situées de la vallée du Rhône à celle de la Garonne, et il est probable que les hérétiques « provençaux » capturés par le légat pontifical à la faveur du changement de régime politique étaient originaires de l'actuel Languedoc.

Amplement attestés, les voyages d'hérétiques du Midi français vers l'Italie n'impliquent en rien la réalité d'une contre-Église internationale, comme beaucoup d'historiens l'ont cru et le croient encore. Les sources montrent clairement que les échanges avec le Piémont et la Lombardie ne se développèrent que très tardivement : on n'en a pas trace avant la croisade. Ils furent seulement la conséquence de la persécution, lorsque les dissidents méridionaux devinrent des fugitifs, entrèrent dans une vie d'errance et durent chercher des aires de repli – qu'ils trouvèrent aussi parfois en Catalogne, comme Guilhem Bélibaste (brûlé en 1321 à Villerouge-Termenès dans les Corbières).

Avec les dissidents italiens ou d'ailleurs les « bons hommes » languedociens et leurs amis partageaient le rejet, au nom des Évangiles, de l'Église romaine et de son clergé tout-puissant. De quoi, certainement, nouer des solidarités, mais sans qu'on puisse en déduire l'existence d'une doctrine hérétique unifiée. ■

« Nous, les cathares »

Depuis le e siècle, les cathares sont entrés dans la mythologie du Languedoc. Argument commercial ? Revival spirituel ? Anti-jacobinisme ? Éléments d'enquête.

Par Fabien Paquet



Hommage En 1994, de nombreuses personnes se sont réunies, sous les drapeaux de l'Occitanie, au château de Montségur pour le 750e anniversaire du massacre d'hérétiques.



L'AUTEUR
Fabien Paquet est agrégé d'histoire et doctorant en histoire médiévale (université de Caen-Normandie, Craham).

Le 16 mai 2016, le groupe Catharisme d'aujourd'hui a revendiqué l'ouverture de la « *première maison cathare* », à Carcassonne, issue d'une « *résurgence cathare* ». Si ce mouvement particulier ne semble pas massif[1], il n'en est pas moins représentatif d'un autre, plus large : le goût pour l'histoire « cathare » dans le Sud-Ouest français depuis le XIXe siècle. Au point de faire des cathares des « superstars », pour reprendre un mot de Jean-Louis Biget : romans, vins, fromages, ball-traps ou encore radios locales labellisés « cathares » se sont multipliés, jusqu'à ce que le conseil départemental de l'Aude, inspiré par le génie du tourisme et du patrimoine, décide en 1992 de créer la marque déposée « Pays cathare ».

Ce mouvement naît au XIXe siècle, bercé notamment par l'*Histoire des albigeois* du pasteur réformé Napoléon Peyrat, le « *Michelet de l'hérésie* »[2]. Il donne à l'histoire cathare ses héros et ses lieux de mémoire, à commencer par Montségur : « *Montségur est notre capitole sauvage !* [...] *Il est grand et saint, plein de mystère et de merveille !* [...] *La haine soufflait de Rome, l'amour respirait et rayonnait de Montségur. Voilà pourquoi cette Roche foudroyée est auguste, vénérable et glorieuse*[3]. » L'exclamation omniprésente, l'anaphore, les mots de l'Antiquité font vivre un site qui n'était qu'un mythe, oublié depuis la Révolution au moins – car le catharisme avait été ressorti de l'oubli quand avait éclos le protestantisme au XVIe siècle, les catholiques les comparant pour effrayer leurs coreligionnaires, les protestants rappelant la liberté assassinée au Moyen Age par l'Église romaine.

Ce qui ne relevait au début que d'un intérêt culturel parfaitement compatible avec la IIIe République prend un tour nouveau à la charnière des XIXe et XXe siècles. L'ésotérisme s'empare du catharisme. Des « sociétés » aux noms évocateurs (la Société théosophique des Polaires) prolifèrent et s'affrontent pour savoir qui est le vrai héritier d'ancêtres médiévaux fantasmés.

Les années 1930 et la Seconde Guerre mondiale accouche de deux courants. Le premier, où le catharisme se mêle au nazisme dans la recherche d'une toute-puissance, est mis de côté assez vite[4]. Le second a les os plus solides. Il s'appuie sur une résistance aux évolutions socio-économiques qui transforment le « *pais* » languedocien, soumis à une France parisienne, croisée et colonisatrice. Le 29 mars 1966, *La caméra explore le temps*, coécrite par André Castelot et Alain Decaux, « *enflamme les téléspectateurs français qui prennent fait et cause* [...] *pour les "parfaits" brûlés vifs, figures de tous les opprimés du e siècle à nos jours et représentants exemplaires de la "nation occitane"* » (J.-L. Biget).

GILLES BOUQUILLON/GAMMA-RAPHO - DR

La dialectique résistance/occupation joue à plein chez des groupes pour qui la vérité historique importe peu. Éditeurs et médias locaux s'en donnent à cœur joie pour entretenir un mythe qui invente une identité – et (surtout ?) qui rapporte de l'argent. Un peu comme les Templiers et leurs trésors, les cathares font partie de ces morceaux de Moyen Age condamnés à donner lieu à des feuilletons de TF1 ou à être cités à tort et à travers – songeons à l'essayiste Laurent Obertone qui a vu en Georges Frêche *« le poète, le dinosaure, le chevalier cathare d'un autre temps »*, qui n'avait *« personne au-dessus de sa tête en Languedoc, excepté Dieu »*. Quitte évidemment à déformer ce que devait être le Languedoc médiéval.

Le mystère, le secret, des mots (« parfaits ») ont stimulé un ésotérisme tout au long du XXe siècle.



Tourisme
Ce timbre français de 2004 représente le château de Peyrepertuse, haut lieu du tourisme « cathare ».

Le paysage « néo-cathare » apparaît éclaté, mêlant patrimoine, rêve romantique et revendications religieuses

La Société du souvenir et des études cathares fondée en 1950 par Déodat Roché publie une revue marquée par le manichéisme et le gnosticisme, et a présidé à l'élévation d'une stèle à la gloire des martyrs de Montségur, devenue un lieu de pèlerinage. Elle a accouché de groupes variés, allant des délires de Montségur-1990 qui prônait de *« lasériser »* le cosmos entier pour libérer les âmes de l'*« immonde bourreau »*, aux versions plus soft comme Catharisme d'aujourd'hui, qui surfent sur de réels désirs de spiritualité nouveaux, teintés parfois de décroissance et d'écologie.

Le paysage « néo-cathare » apparaît aujourd'hui éclaté, mêlant patrimoine, rêve romantique sur fond de ruines de châteaux et revendications religieuses. Interroger le hashtag « cathare(s) » sur Twitter fait ainsi ressortir, côte à côte, la CGT des Pyrénées cathares, des conférences très fréquentées, les excuses présentées par l'Église d'Ariège pour le *« massacre des cathares »*, mais surtout des photos de châteaux (la plupart royaux et non « cathares ») baptisés par l'étiquetage touristique.

Un point commun dans cette galaxie ? La méconnaissance de la recherche historique sur le sujet, voire un dos tourné à celle-ci, y compris de la part de certains de ceux qui s'en revendiquent comme ses historiens, depuis les années 1970, quand, dans le sillage de René Nelli[5], qui assumait une part poétique, certains ont tenté de construire une légitimité historique au catharisme. La peur, certainement, d'être déçu par l'histoire ; celle, peut-être aussi, de perdre la mémoire. ■

Notes

1. Leur site, www.catharisme.eu, revendique 650 abonnés au 21 octobre 2016, tandis que la page Facebook où le premier novice de cette maison raconte son expérience n'est suivie que par 56 personnes à la même date.

2. Cf. C.-O. Carbonell, « D'Augustin Thierry à Napoléon Peyrat : un demi-siècle d'occultation, 1820-1914 », *Cahiers de Fanjeaux* n° 14, 1979.

3. N. Peyrat, *Histoire des albigeois*, t. III, Imprimerie nationale, 1872, p. 454.

4. Cf. J. Berlioz, « Nazis et cathares », *L'Histoire* n° 183, décembre 1994, p. 56.

5. Fondateur, en 1981, du Centre d'études cathares.

POUR EN SAVOIR PLUS

L'hérésie et sa répression

J. Berlioz (dir.), *Le Pays cathare. Les religions médiévales et leurs expressions méridionales,* Seuil, 2000.

J.-L. Biget, *Hérésie et inquisition dans le Midi de la France,* Picard, 2007.

P. Biller, C. Bruschi, S. Sneddon (dir.), *Inquisitors and Heretics in Thirteenth-Century Languedoc,* Leyde, Brill, 2011.

R. I. Moore, *The Birth of Popular Heresy,* Londres, Edward Arnold, 1975, rééd. Toronto, University of Toronto Press, 1995 ; *The Origins of European Dissent,* Londres, Allen Lane, 1977, rééd. University of Toronto Press, 1994 ; *The War on Heresy. Faith and Power in Medieval Europe,* Londres, Profile Books, 2012, trad. fr. à paraître (Belin, 2017)

M. Roquebert, L'Épopée cathare, 3 vol., Toulouse, Privat, 1970, rééd. Perrin, 2006.

A. Sennis (dir.), *Cathars in Question,* York-Woodbridge, York Medieval Press-Boydell Press, 2016, en particulier J. Théry-Astruc, « The Heretical Dissidence of the "Good Men" in the Albigeois, 1276-1329: Localism and Resistance to Roman Clericalism ».

J. Théry-Astruc, « L'hérésie des bons hommes. Comment nommer la dissidence religieuse non vaudoise ni béguine en Languedoc ?, XIIe-début du XIVe siècle », *Heresis* n° 36-37, 2002, pp. 75-117 ; *Le Livre des sentences de l'inquisiteur Bernard Gui,* CNRS Éditions, 2010 (traduction et annotation).

M. Zerner (dir.), *Inventer l'hérésie ? Discours polémiques et pouvoirs avant l'Inquisition,* Nice, Centre d'études médiévales, 1998.

« Historiographie du catharisme », *Cahiers de Fanjeaux* n° 14, 1979.

« Effacement du catharisme ?, XIIIe-XIVe siècle », *Cahiers de Fanjeaux* n° 20, 1985.

« Le Moyen Age des hérétiques », *Les Collections de L'Histoire* n° 26, janvier-mars 2005.

La croisade contre les albigeois

J. Berlioz, « Tuez-les tous ! Dieu reconnaîtra les siens. » *La croisade des albigeois vus par Césaire de Heisterbach,* Portet-sur-Garonne, Loubatières, 1994.

M. G. Pegg, *A Most Holy War. The Albigensian Crusade and the Battle for Christendom,* Oxford, Oxford University Press, 2008.

Les vaudois

G. Audisio, *Les Vaudois, histoire d'une dissidence, XIIe-XVIe siècle,* Fayard, 1998.

S. Balossino, J. Chiffoleau, « Valdesi e mondo comunale in Provenza nel Duecento », M. Benedetti (dir.), *Valdesi medievali, Bilanci e prospettive di recerca, a cura di M. Benedetti, atti del Convegno di Milano (23-24 octobre 2008),* Milan, Claudiana, 2009.

M. Rubellin, « Au temps où Valdès n'était pas hérétique : hypothèse sur le rôle de Valdès à Lyon, 1170-1183 », *Église et société chrétienne, d'Agobard à Valdès,* Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2003.

L'Atelier des CHERCHEURS

La terrible famine du Mont-Liban

Pendant la Grande Guerre, une famine décime la population du Liban. Quel bilan des victimes précis peut-on en faire aujourd'hui ? Peut-on parler d'un génocide orchestré par les Ottomans ?

Par Youssef Courbage



L'AUTEUR
Youssef Courbage est directeur de recherche à l'Institut national d'études démographiques (Ined). Il a notamment publié, avec Philippe Fargues, Chrétiens et Juifs dans l'Islam arabe et turc *(Fayard, 1992), avec Emmanuel Todd,* Le Rendez-Vous des civilisations *(Seuil, 2007) et, avec Baudouin Dupret et Zouhair Ghazzal,* La Syrie au présent *(Actes Sud-Sindbad, 2007).*

Les populations de l'Empire ottoman ont été lourdement affectées par la Première Guerre mondiale. Outre le terrible génocide dont les Arméniens ont été les victimes[1], 800 000 décès sont directement imputables au conflit, soit 3,8 % de ses 21,3 millions d'habitants, un taux plus élevé qu'en France (3,5 % de morts), en Allemagne (3,1 %), au Royaume-Uni (1,9 %) et en Russie (1,1 %)[2]. Le Liban a particulièrement souffert. La conférence de la paix à Versailles en 1919 a reconnu qu'il a perdu le tiers de sa population, du fait de la famine, ce qui voudrait dire que la surmortalité de guerre y a été dix fois plus élevée que dans l'ensemble de l'Empire ottoman. Or, au contraire des autres régions de l'empire, il n'a pas été un théâtre de combats. Les Libanais morts pendant la Grande Guerre ont donc été essentiellement des civils, victimes d'une terrible famine.

Les chiffres avancés depuis plus de cent ans pour le nombre de victimes de la famine varient entre 80 000 et 240 000 morts sur les 415 000 habitants que comptait le Liban. L'estimation la plus basse a été proposée dans l'entre-deux-guerres par l'homme politique druze Chekib Arslan et, plus récemment, par l'historienne libanaise Carla Eddé. L'évaluation la plus élevée provient dans l'après-1945 d'un musulman de Damas, Mohamed Kurd Ali, un intellectuel réformateur fondateur de l'Académie scientifique arabe. Parmi les auteurs chrétiens, les chiffres varient aussi fortement.

La mémoire de cette catastrophe reste très sensible aujourd'hui encore sur le plan ►►►

Décryptage

Pour sortir des débats mémoriels autour de la catastrophe libanaise, instrumentalisée autant par les survivants dès la conférence de Versailles en 1919 qui poussaient à la création d'un Grand Liban que par les Ottomans qui se dédouanaient de leur implication, Youssef Courbage, démographe, met en application les méthodes de sa discipline. Il livre ainsi des estimations les plus objectives possibles sur le nombre de victimes, ce qui lui permet d'éclairer les intentions des acteurs et la hiérarchie des responsabilités.



Un drame humanitaire En haut : une chapelle maronite, entourée de cèdres, dans la montagne libanaise au début du xx[e] siècle. Les deux autres photographies sont parmi les rares documents conservés de cette tragédie : prises en 1916 ou 1917 par Ibrahim Naoum Kanaan, directeur des assistances gouvernementales au Mont-Liban, elles ont été confiées par sa fille à l'université Saint-Joseph. Le document en arabe, en fond, est un décompte des morts de faim dans le village de Bechmezzine en 1916.

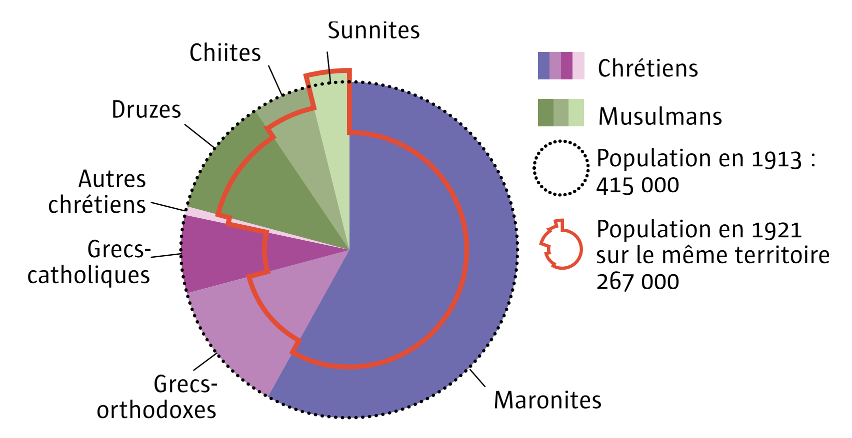
▶▶▶ politique et le nombre de morts demeure difficile à évaluer avec précision. La minimisation des victimes ferait passer cet événement pour un « détail » de l'histoire ; son exagération, pour un crime intentionnel de la part des autorités. La notion de génocide est même de plus en plus utilisée pour qualifier la Grande Famine. La démographie doit trancher dans cette bataille de chiffres.

L'âge d'or

Dans l'Empire ottoman, la *Moutassarifiya* (sorte de circonscription autonome) du Mont-Liban, une entité créée en 1861, bénéficiait de conditions financières exceptionnelles et de privilèges politiques : les hommes y étaient exemptés de la conscription militaire et moins imposés qu'ailleurs en raison de la pression qu'exerçaient les puissances européennes – la France particulièrement – sur le pouvoir ottoman. Celui-ci n'avait plus les coudées franches au Mont-Liban devenu autonome : il était administré par un haut fonctionnaire ottoman nommé par la Sublime Porte, assisté d'un Conseil administratif libanais.

En vertu d'accords conclus avec les principaux États européens (la France, le Royaume-Uni, l'Autriche-Hongrie, la Russie et la Prusse) après la guerre civile de 1860 qui avait opposé les communautés maronite (catholique orientale) et druze (musulmane) et laissé de profondes animosités entre confessions, tous ses administrateurs (les *moutassarif*) devaient obligatoirement être catholiques, mais non-Libanais. Ils furent, de Franco pacha (1868-1873) à Ohannès pacha Kouyoumdjian (1912-1915), d'origines diverses – arabe, arménienne, albanaise, hongroise, polonaise ou italienne –, leur religion étant considérée comme une garantie de paix pour l'écrasante majorité des sujets chrétiens libanais.

Chez qui la mort a frappé



Avant 1913, près de 80 % de la population libanaise était chrétienne. Avec des pertes très élevées (37 % chez les maronites, 44 % chez les grecs-orthodoxes, 53 % chez les grecs-catholiques), les chrétiens ont encore plus souffert de la famine et de ses conséquences que les musulmans.

À SAVOIR

Comment évaluer les morts ?

Les recensements démographiques sont une source précieuse pour mesurer l'ampleur d'une catastrophe. Curieusement, ils n'avaient pas été jusqu'alors utilisés pour la Grande Famine au Liban. Pourtant ils encadrent bien le premier conflit mondial : il y eut en 1913 un recensement ottoman du Mont-Liban, et un autre en 1921, sous le mandat français du Grand Liban. Des entités homogènes ont été considérées aux deux dates. Cependant, la forte décroissance de la population entre 1913 et 1921 n'a pas pour seule cause la famine, mais aussi d'autres facteurs liés à la guerre : la forte baisse de la natalité causée par des mariages retardés ou annulés, l'émigration plus élevée que d'habitude vers les villes côtières, la Syrie ou vers l'étranger plus lointain. Mais il ne faut pas exclure non plus les variations dues aux imperfections des recensements : inclusion ou non d'émigrés récents ou moins récents, etc.

MOTS CLÉS

Druzes
Arabes du Hauran (Syrie), du Chouf (Liban), de Galilée (Israël) et de Jordanie. Ils appartiennent à une secte ésotérique issue de l'ismaélisme. Ils étaient au Mont-Liban en 1913 environ 47 000, soit 11,3 % de la population. Le Chouf fut moins touché que les autres régions par la famine.

Maronite
Église catholique de tradition syriaque, issue de l'ancien patriarcat d'Antioche. Depuis le XIe siècle, son principal foyer s'est établi dans la montagne libanaise. Il y avait 242 000 maronites au Mont-Liban avant 1913, ce qui représentait 58,3 % de la population. Avec 37 % de morts, ce fut l'une des communautés les plus touchées.

Sur le plan démographique aussi, le Mont-Liban possédait quelques traits spécifiques. Si l'on y pratiquait le contrôle des naissances (par abstinence ou retrait, voire plus rarement port d'un préservatif ou avortement provoqué), les catholiques craignaient déjà les foudres de l'Église et les pratiques contraceptives étaient moins admises qu'ailleurs, sauf chez les prostituées. Dès lors, le Mont-Liban jouissait d'une natalité et d'une croissance naturelle plus vigoureuses que celles des vilayets voisins ottomans de Beyrouth, Damas et Alep (la ville de Beyrouth ne faisant pas partie du Liban autonome, dont la « capitale d'hiver » était Baabda et la « capitale d'été » Beiteddine). En outre, la mortalité y était beaucoup plus faible, grâce à des conditions climatiques favorables dues à l'altitude ainsi qu'à un bon niveau de vie et d'instruction.

Un réseau dense d'écoles religieuses, surtout chrétiennes mais dont bénéficièrent également certains élèves druzes et musulmans, existait au Liban, qui profitait aussi de la proximité avec Beyrouth, dotée de deux universités prestigieuses, américaine et jésuite. Avant la guerre, ceci permit à de nombreux Libanais d'émigrer dans le monde entier, en Anatolie, en Égypte, en Europe, aux Amériques ou en Australie et d'y trouver des emplois gratifiants, voire de créer leur propre entreprise. Chaque année, 15 000 Libanais quittaient ainsi leur terre natale, soit environ 2 % de la population, un taux d'émigration guère éloigné des records planétaires de cette époque. De véritables fortunes furent accumulées dans la diaspora et les expatriés purent envoyer des fonds à leurs parents restés au Liban ou y investir.

Cette émigration paraissait inéluctable, en raison de la forte pression démographique sur des

terres trop rares et d'un fort taux de chômage national. En effet, si la sériciculture (l'élevage du ver à soie) avait connu un vigoureux coup de fouet au Mont-Liban à partir du milieu du XIXe siècle grâce à l'essor du commerce international et l'intérêt porté à la région par les soyeux lyonnais qui y implantèrent un grand nombre d'élevages, ses effets pervers et envahissants se firent vite ressentir. Le ver à soie avait dévoré les cultures vivrières de céréales, les cultures maraîchères et les arbres fruitiers, qui cédèrent le terrain aux mûriers. Les Libanais préféraient importer ces denrées à bon prix depuis les vilayets voisins et exporter la soie. Mais la Grande Guerre cassa ce marché.

Les premiers coups de canon marquèrent la fin de cet « âge d'or ». Les privilèges du Mont-Liban furent révoqués dès 1915. Les administrateurs furent désormais musulmans (Ali Munif bey de 1915 à 1916, Ismail Hakki bey de 1916 à 1918 puis Mumtaz bey jusqu'à la chute de l'Empire ottoman, le 3 octobre de la même année), signe d'une certaine méfiance à l'égard des communautés chrétiennes.

Un déficit de 155 000 personnes

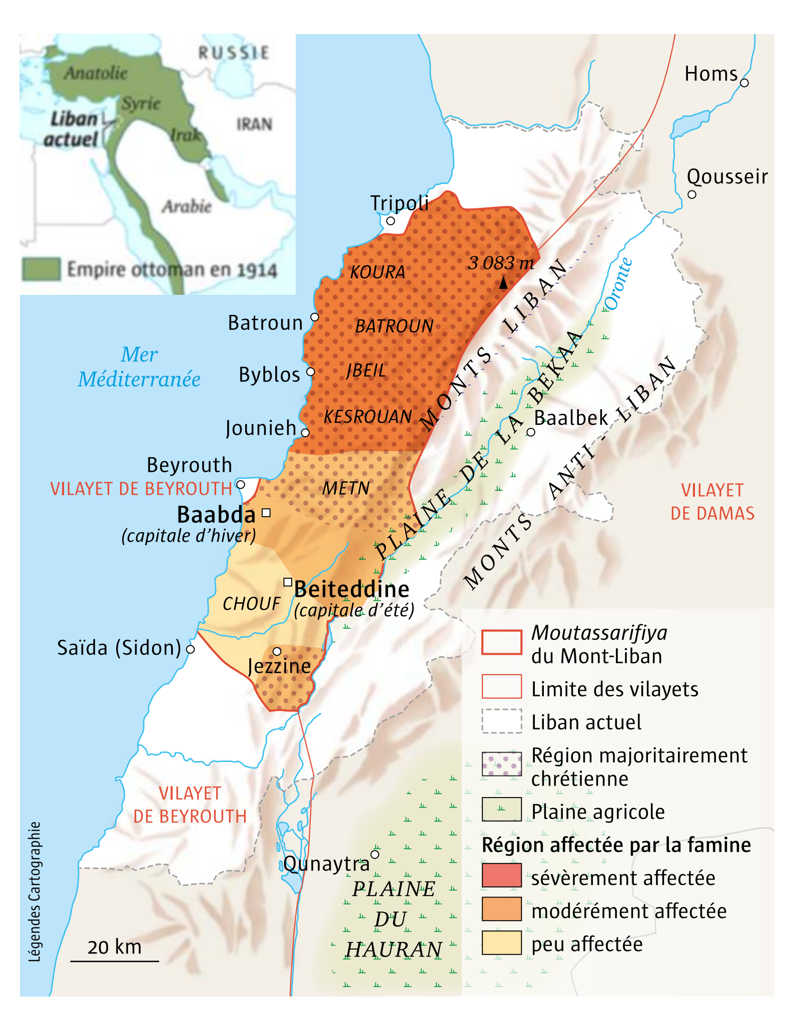
A cette longue période de paix succéda une époque noire. Le Liban sombra dans les pires heures de son histoire : il y eut plus de morts durant la Grande Guerre dus aux effets directs ou indirects des hostilités que durant le conflit de 1975-1990[3], pour une population dix fois moins nombreuse, et alors que les hostilités ne se sont pas déroulées sur le territoire libanais et que la population n'y a pas participé. Les décès augmentèrent d'abord lentement, puis de façon exponentielle, avant tout à cause de la faim et des maladies qu'elle entraînait (la tuberculose, le typhus, le choléra, la diphtérie). La famine frappa à partir de 1915 et connut son acmé en 1916-1917.

Pour évaluer le nombre de morts, le démographe et l'historien se heurtent à plusieurs difficultés d'ordre méthodologique. En premier lieu, la rareté et l'incomplétude des sources. Le pouvoir ne souhaitait pas en effet faire apparaître la famine, moralement plus répréhensible et qui aurait pu engager sa responsabilité, mais seulement les maladies, lesquelles relèveraient plus de la responsabilité de la population. Phénomène moins familier, la Grande Guerre a également provoqué une chute des naissances.

Il faut noter aussi que le Liban n'est pas le même en 1913 et en 1921 ; les recensements de sa population ne couvrent donc pas la même entité géographique. En 1913, le recensement d'Ohannès pacha a porté uniquement sur le Moutassarifat du Mont-Liban. Le recensement du mandat français en 1921 incluait l'ensemble du Grand Liban, deux fois plus étendu et peuplé.

Cependant, la chute démographique est bien trop élevée pour n'être imputée qu'à des imperfections de comptage. Pour estimer les ▸▸▸

Tuberculose, typhus, choléra, diphtérie : le nombre de morts augmenta d'abord lentement en 1915, puis de manière exponentielle en 1916 et 1917



Des régions dévastées

La Grande Guerre bouleversa l'économie du Mont-Liban, essentiellement basée sur l'exportation de soie. Les denrées alimentaires de base, jusqu'alors importées des plaines fertiles de la Bekaa et du Hauran, n'y entraient plus, sauf dans le Chouf, à peuplement druze et dont le dirigeant pro-ottoman sut tirer profit de son amitié avec le gouverneur Djemal pacha. Les régions les plus touchées par la famine furent celles du Nord.

CHIFFRES

415 000 habitants au Mont-Liban en 1913.

267 000 habitants en 1921.

80 000-240 000
Estimations extrêmes du nombre de victimes durant la Grande Guerre, essentiellement des civils.

155 000
Estimation des pertes que l'analyse des données émographiques peut fournir, soit 37 % de la population de 1913.

Le blocus maritime que la flotte britannique impose en Méditerranée et l'embargo du Mont-Liban décidé par Djemal pacha accentuent la famine

▶▶▶ morts, une solution est d'essayer d'évaluer ce qu'aurait été la population du Liban après la guerre, si celle-ci n'était pas survenue.

Après avoir connu une forte croissance démographique au cours de la première partie du XIXe siècle, la population du Mont-Liban était quasi stationnaire depuis les années 1860 : 380 000 en 1867, 415 000 en 1913. L'émigration internationale annulait l'accroissement naturel (naissances moins décès). En reconduisant à l'identique ce taux, la population aurait dû atteindre 422 000 habitants en 1921. Or le chiffre donné par le recensement s'élève à 267 000. Ainsi, le déficit démographique global est de 155 000 personnes. Ces pertes incluent avant tout les morts de la famine et des maladies qu'elle entraîne. Elles traduisent aussi les rares cas de décès imputables directement à la guerre. Mais il faut être conscient que ces deux recensements ne sont pas parfaitement exhaustifs. En outre, ces pertes sont également imputables à la dégradation des autres indicateurs démographiques : il y eut moins de mariages, des mariages retardés à des âges où la fertilité féminine avait baissé, une recrudescence des pratiques de contrôle des naissances, et donc un effondrement de la natalité. Si l'émigration vers Beyrouth, Tripoli, Saïda, Tyr (Sour en arabe), Baalbek, et jusqu'à la vallée de la Bekaa ou dans le djebel Druze et le Hauran a pu jouer, ce fut seulement marginal. Les pertes de la Grande Guerre se situent ainsi à coup sûr à mi-chemin entre les estimations extrêmes. On peut donc garder le chiffre de 155 000 morts comme estimation plausible.



Ravages
Cette photographie de sauterelle a été prise en 1915 par un jésuite, pour montrer les dévastations que ces insectes firent cette année-là sur les récoltes.

DANS LE TEXTE

« Les vivres n'entrent plus »

“Il semble que le blocus du Liban *[décidé par Djemal pacha]* ait commencé. On ne peut plus y tenir, on y meurt littéralement de faim. A Achkout, en deux mois, on a vu mourir de faim 97 habitants sur 450 qu'ils sont. Beaucoup d'autres villages ont perdu le quart, le tiers et même la moitié de leurs habitants. Les vivres n'entrent plus au Liban… défense absolue de ne rien introduire de Beyrouth ou de la Bekaa bien que les céréales y abondent. Tous les chrétiens du Liban, notamment les maronites, y sont sous la terreur.”

Lettre du père jésuite Ronzevalle écrite en mai 1915, citée par C. Taoutel et P. Wittouck, *Le Peuple libanais dans la tourmente de la Grande Guerre 1914-1918*, Beyrouth, Presses de l'université Saint-Joseph, 2015.

Des causes multiples

Si le chiffre de 155 000 pertes environ peut être établi, reste à démêler les causes de la famine. Il semble qu'il n'y ait pas eu de raison unique, mais une multitude de facteurs dont l'accumulation explique l'envergure de l'hécatombe, sans que chaque cause, prise séparément, ne puisse en rendre compte.

En premier lieu, le Liban subit plusieurs invasions de sauterelles qui dévorèrent les récoltes, un phénomène récurrent dans l'histoire du Mont-Liban, mais qui atteignit en 1915 et 1916 une virulence inconnue auparavant, ainsi d'ailleurs que les tempêtes de neige de l'hiver 1916, qui désorganisèrent encore plus les transports.

En deuxième lieu, il faut avancer des raisons liées à la guerre. Le blocus naval de l'Entente sur l'Empire ottoman priva le Liban de denrées et de liquidités, même si les Français, qui occupaient l'île d'Arouad à quelques kilomètres de la côte libanaise, purent y introduire clandestinement un peu d'argent et des produits alimentaires. De même, le blocus terrestre exercé sur la région par les Ottomans pour empêcher les Alliés de se fournir dans la montagne accentua la famine : la Sublime Porte contrôlait en effet les greniers à blé de la plaine de la Bekaa et du Hauran et pratiquait en outre des réquisitions au Liban même pour nourrir ses troupes. De leur côté, les armées allemande et autrichienne accaparèrent les céréales provenant de Syrie, quel qu'en soit le prix, pour les transporter vers le front occidental, interdisant strictement leur acheminement vers le Mont-Liban.

La famine a été aggravée, troisièmement, par la vénalité de commerçants du Mont-Liban ou de Beyrouth : ces accapareurs et usuriers, souvent de mèche avec des officiers ottomans, pratiquaient la rétention des denrées, faisaient augmenter leurs prix et accumulaient des richesses.

Enfin, on a souvent accusé la puissance ottomane d'avoir laissé les Libanais dépérir, voire d'avoir délibérément causé la famine pour se débarrasser d'une population rebelle. C'est par exemple l'interprétation que livre le réalisateur Henry Barakat en 1966 dans le film *Safar barlek*, où brille la chanteuse libanaise Fairouz : on y voit des Ottomans verrouillant le Mont-Liban pour châtier des nationalistes, en lutte pour leur indépendance. D'une manière générale, l'écrasante majorité des Libanais aurait soutenu l'Entente contre les Ottomans.



Les responsables jeunes-turcs
Le ministre de la Guerre Enver pacha (à gauche) assis dans une voiture au côté de Djemal pacha, le commandant en chef de l'armée ottomane, qui décréta un embargo sur le Mont-Liban pour toutes les marchandises et les denrées alimentaires.

De fait, les maronites (soit 58,3 % de la population) étaient traditionnellement profrançais depuis, dit-on, les croisades. Les Druzes (11,3 % de la population) étaient fréquemment probritanniques puisque la Grande-Bretagne avait pris leur parti durant la guerre civile de 1860[4]. Quant aux grecs-orthodoxes (12,5 % de la population), ils étaient naturellement prorusses.

Des affinités avec l'Entente

Les grecs-catholiques (7,7 % de la population) avaient, semble-t-il, des sentiments ambivalents : parce que catholiques comme les maronites, ils furent souvent considérés comme profrançais, mais ont pu, dans les faits, se ranger pendant la guerre sous la protection de l'Empire austro-hongrois, allié des Ottomans. Les protestants (1 %), à l'origine probritanniques, deviennent de plus en plus proallemands à mesure du conflit, ce qui leur permit d'obtenir un traitement de faveur de la part des Ottomans.

Les chiites (5,8 % de la population), quoique musulmans, étaient hostiles aux Ottomans, leur communauté n'ayant pas été reconnue comme telle et fondue dans l'islam sunnite. Seule la petite minorité de sunnites (3,6 % de la population) était en principe pro-ottomane. Plus des trois quarts des Libanais étaient donc *a priori* hostiles à la puissance ottomane.

En réalité, les choses n'étaient bien sûr pas si simples et l'appartenance religieuse ne fut pas une ligne de démarcation absolue. De nombreux chrétiens étaient ottomanistes, par idéologie ou par intérêt. Beaucoup de Druzes étaient fidèles aux Ottomans, et ont même combattu dans leurs rangs, même si rien ne les y obligeait. A l'inverse, bien des sunnites, croyant au nationalisme arabe porté par le chérif de La Mecque et ses protecteurs britanniques, se retournèrent contre la Sublime Porte. Chrétiens et musulmans étaient ainsi indistinctement liés, aux yeux des Ottomans, aux puissances ennemies. Était-ce toutefois une raison suffisante pour que le pouvoir abolisse l'autonomie du Liban et se lance dans l'éradication de sa population ?

Élément qui alimente l'accusation, la famine n'a pas frappé partout avec la même intensité. Les districts *(cazas)* les plus touchés furent Byblos et le Batroun. Une simple promenade dans ces lieux est plus parlante que les statistiques : des villages fantômes, vidés de leurs habitants déplacés ou morts. Le moins touché fut le Chouf, à peuplement druze et dont le dirigeant Chekib Arslan, en plus d'être farouchement pro-ottoman, sut tirer profit de son amitié avec le gouverneur Djemal pacha : les céréales, moins chères que dans le reste du Mont-Liban, y entraient en toute facilité.

La grande question est de savoir qui sont ces morts. Les données montrent que les pertes ont été beaucoup plus fortes chez les chrétiens, qui représentaient la très grande majorité de la population (8 personnes sur 10). Ils ont été aussi en proportion les victimes d'une mortalité et de pertes démographiques plus élevées : 37 % chez les maronites contre 28 % chez les Druzes, ce qui alimente, à mots couverts, l'accusation de génocide contre les chrétiens.

Le rôle des autorités ottomanes

Y a-t-il eu véritablement une intention criminelle de la part d'Istanbul ? La plupart des observateurs et des diplomates étrangers des puissances amies ou neutres ont rapporté l'incroyable incurie des autorités dans la gestion de la crise : mauvaise distribution des vivres même quand les fonctionnaires ottomans paraissaient

Notes

1. Cf. « Arméniens, le premier génocide du XXe siècle », *L'Histoire* n° 408, février 2015, dossier, pp. 36-85.

2. Seule la Serbie, qui compte 4,5 millions d'habitants, se distingue avec le taux très élevé de 10 % de décès.

3. Cette guerre civile impliqua, par le jeu des alliances, des forces extérieures au pays comme l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Israël et la Syrie.

4. Après un massacre de maronites, un corps expéditionnaire français débarque au Liban en 1860 et impose des accords internationaux, qui, en 1861, garantissent l'autonomie du Mont-Liban au sein de l'Empire ottoman.

▶▶▶ de bonne volonté, denrées avariées faute de moyens de conservation, corruption des fonctionnaires chargés du blocus qui aggravait les inégalités sociales, les plus riches pouvant plus facilement contourner le blocus. Mais, au total, pas de signe d'une volonté manifeste de laisser mourir la population.

L'attitude du principal Ottoman sur place, le gouverneur et commandant en chef de l'armée ottomane Djemal pacha, qui dirigeait d'une main de fer la Syrie et le Mont-Liban, permet également de nuancer toute accusation de génocide. Formé à l'académie militaire de Saint-Cyr, francophone – et peut-être secrètement francophile –, il ne partageait pas les vues d'Enver pacha (alors ministre de la Guerre) et de Talat pacha (ministre de l'Intérieur en 1914, puis grand vizir de février 1917 à octobre 1918). Contrairement à ces derniers, il aurait préféré entrer en guerre aux côtés de l'Entente. A la fin de 1915, il entretenait même des négociations secrètes avec les Français. Au Liban, il a commandité la publication de *Lubnan*, l'ouvrage de référence sur le Liban, édité par le *moutassarif* Ismail Hakki bey et par Hussein Kazem bey, un nationaliste pantouranien (c'est-à-dire partisan d'un empire qui s'étendrait sur toutes les populations turques jusqu'à la Chine), mais qui considérait que la préservation de l'empire était tributaire de la modernisation de ses régions. Le Liban fut ainsi choisi comme modèle d'une étude, à reproduire ensuite dans les autres régions ottomanes. Les intentions de Djemal pacha n'étaient-elles pas de renforcer le potentiel de sa région, voire de la gouverner indépendamment d'Istanbul ?

Création d'une place de la Grande-Famine

En conflit larvé avec Enver pacha et Talat pacha, Djemal pacha avait aussi des ennemis ouverts : les nationalistes arabes et le chérif de La Mecque. Dans cet ensemble, les Libanais n'apparaissaient pas comme des cibles prioritaires. Cette personnalité trouble était en revanche capable presque en même temps d'ordonner la pendaison d'un prêtre maronite, de supplicier des nationalistes en place publique et d'accorder au patriarche maronite plusieurs quintaux de blé pour soulager la famine de ses coreligionnaires. Il ne toucha guère à un des privilèges des Libanais : l'exemption de la conscription, à l'exception du personnel médical (médecins et pharmaciens), qui fut enrôlé – en plus des bêtes de trait.

Qu'il y ait eu 80 000 ou 240 000 victimes, la saignée qu'aura subie le Liban ne pouvait rester sans portée une fois l'Empire ottoman défait. Les principales victimes ne tarderont pas à prendre leur revanche historique. La Grande Famine, dont le spectre hantait les coulisses de la conférence de la paix à Versailles en 1919, était l'argument décisif présenté par la délégation libanaise pour solliciter et obtenir l'élargissement des frontières du Liban, du Petit (moins de 4 000 km²) au Grand Liban (10 452 km²) et une population deux fois plus nombreuse et encore plus hétérogène : de 80 %, la proportion de chrétiens tombait à 55 %. Plus que les justifications de type historique : retour aux frontières de jadis, de la Phénicie ou à celles de l'époque moderne sous l'émir Fakhr al-Din II (1593-1633), il s'agissait, selon la délégation, de récupérer les plaines du Nord et de l'Est et les ports indispensables à la viabilité économique du Liban, pour éviter la répétition de la famine.

Les Français, devenus maîtres du jeu en Syrie et au Liban, étaient peu convaincus du bien-fondé de cet élargissement, craignant l'hostilité des futures populations annexées. Mais, culpabilisée par sa relative passivité lors de la Grande Famine, la France avait mauvaise conscience. Elle laissa faire… et la démographie du Grand Liban épousera, dès lors, une trajectoire aux antipodes de celle qu'auraient anticipée ses concepteurs. En effet, les musulmans après la guerre avaient une natalité plus élevée que les chrétiens et une moindre propension à émigrer, d'où leur augmentation dans la part de la population libanaise.

Aujourd'hui, à l'heure du centenaire de la Grande Famine, force est de reconnaître que les tentatives de réunir une conférence internationale et multidisciplinaire sur ce sujet ont avorté. Quelques articles sont parus dans des journaux libanais et français, mais c'est bien le minimum eu égard à l'ampleur de l'événement. On peut tenter d'expliquer cette apparente indifférence : les Libanais ont souffert d'autres conflits au XXe siècle, dont la mémoire a recouvert celle de la famine ; l'oubli leur apparaît également, peut-être, comme une attitude plus sage. Notons toutefois que l'historien Christian Taoutel, de l'université Saint-Joseph de Beyrouth, vient d'obtenir l'accord officiel de la municipalité de la ville pour la création d'une place de la Grande-Famine début 2017 pour commémorer le centenaire de ce qui fut un des plus grands drames de l'histoire du Liban. ■

DANS LE TEXTE

Périr doucement et sans bruit

“Dans la maison des sœurs *[…]*, on fit deux rangées de lits pour les malades qui ont quelques espoirs de guérir. En bas, tous les petits prêts à mourir, les atteints de la typhoïde, les affamés enflés et tuméfiés. *[Soixante-dix]* en bas et autant en haut. Au parloir on plaça un cercueil pouvant contenir deux enfants ; le premier mort y est déposé et couvert en attendant son compagnon qui ne tarde pas à venir ; alors le prêtre vient avec deux jeunes gens et on porte le cercueil dans notre jardin et les deux enfants sont jetés dans la même fosse. Cette opération se fait chaque jour, souvent deux ou trois fois. *[…]* On veut nous faire périr doucement, sans bruit, ni sang, mais on veut avant notre exécution nous soutirer et sucer ce qui nous reste.”

Dernière page du « diaire » (Journal) du père jésuite Angélil, 31 décembre 1916, cité par C. Taoutel et P. Wittouck, *Le Peuple libanais dans la tourmente de la Grande Guerre 1914-1918*, Beyrouth, Presses de l'université Saint-Joseph, 2015.

POUR EN SAVOIR PLUS

E. Akarli, ***The Long Peace. Ottoman Lebanon, 1861-1920***, **Londres, I. B. Tauris, 1993.**

Y. Courbage, P. Fargues, ***Chrétiens et Juifs dans l'Islam arabe et turc***, **Fayard, 1992.**

C. H. Dagher, M. Prince (dir.), ***De la Grande Guerre au Grand Liban, 1914-1920***, **Geuthner, 2015, en particulier Y. Mouawad, « La famine occultée et la Grande Guerre de 1914-1918 au Liban ».**

O. pacha Kouyoumdjian, ***Le Liban à la veille et au début de la guerre. Mémoires d'un gouverneur, 1913-1915***, **Centre d'histoire arménienne contemporaine, 2003.**

L. Schatkowski Schilcher, « The Famine of 1915-1918 in Greater Syria », J. Spagnolo (dir.), ***Problems of the Modern Middle East in Historical Perspective***, **Reading, Ithaca Press, 1992.**

William Pitt, l'ami du peuple anglais

Héros de la victoire contre les Français durant la guerre de Sept Ans, il est parvenu au pouvoir en s'appuyant sur le « peuple » anglais et en usant du langage républicain inventé un siècle plus tôt. Portrait.

Par Edmond Dziembowski



L'AUTEUR
Professeur d'histoire moderne, à l'université de Franche-Comté, Edmond Dziembowski a notamment publié Les Pitt. L'Angleterre face à la France, 1708-1806 *(Perrin, 2006) et* La Guerre de Sept Ans, 1756-1763 *(Perrin, 2015).*

William Pitt l'Ancien (1708-1778) a longtemps fait figure d'emblème de l'Angleterre du XVIIIe siècle, cette Angleterre mêlant liberté politique, puissance maritime et domination mondiale. Dans la fresque des grands hommes brossée par les historiens de l'époque victorienne, Pitt occupe une place éminente : celle de l'artisan des triomphes militaires de la guerre de Sept Ans (1756-1763), acquis au prix d'une lutte sans merci contre la France. De ce côté du Channel, le souvenir de Pitt s'avère, on le devine, tout autre.

Dès le XVIIIe siècle s'impose l'image de l'adversaire de la France. Une impression pérennisée par la vie de son fils William Pitt le Jeune (1759-1806), qui fut Premier ministre pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire. Aujourd'hui encore, les deux Pitt sont perçus comme les ennemis les plus redoutables que la France ait eu à affronter au siècle des Lumières.

Décryptage

Auteur d'une thèse sur le patriotisme durant la guerre de Sept Ans (1756-1763), Edmond Dziembowski a montré que William Pitt, alors ministre de la Guerre dans les colonies britanniques, était à la fois, pour les Français, l'ennemi par excellence et un objet de fascination. Or il n'existait pas de biographie politique en français. Edmond Dziembowski a voulu porter le regard d'un historien étranger sur la culture politique anglaise du XVIIIe siècle. A partir des discours et de la correspondance de Pitt, il met en avant sa filiation intellectuelle et philosophique avec le républicanisme du XVIIe siècle.

Pour importante qu'elle apparaisse, l'œuvre ministérielle de Pitt pendant la guerre de Sept Ans ne doit pas occulter les aléas d'un parcours unique en son genre, guidé par deux idéaux : le peuple et le républicanisme.

Sans fortune, sans appui

« Il a été appelé au ministère par la voix du peuple, et, ce qui est plus rare, il conduisit les affaires avec l'approbation populaire. Sous sa direction, pour la première fois, l'on vit unis le ministère et la popularité. » Dressé en 1761 par une gazette anglaise, ce bilan de l'œuvre de Pitt souligne ce qui, pour les contemporains, s'apparente à un prodige : Pitt est arrivé au pouvoir d'une manière totalement hétérodoxe. Devenir ministre dans l'Angleterre du XVIIIe siècle suppose en effet que l'on bénéficie de la confiance du roi et/ou du soutien de parlementaires. Pitt n'a ni l'un ni l'autre. George II (1727-1760) le déteste et a tout fait pour bloquer sa carrière. Sans fortune personnelle, méprisant les réseaux d'influence et solitaire par nature, Pitt n'a rien d'un chef de parti. Les quelques députés qui l'adulent ne constituent qu'un groupuscule négligeable à la Chambre des communes.

Son seul atout réside dans ce que les Britanniques du XVIIIe siècle expriment par un vocable passe-partout : *« the people ».* Dissipons toute équivoque. Ce peuple n'est pas populaire au sens où nous l'entendons. Il faudra attendre la Révolution française pour voir le menu peuple de Grande-Bretagne entrer dans l'arène politique. Circonscrit numériquement et socialement, le peuple au sens de Pitt recouvre deux réalités.

Le premier groupe est la « nation politique » des hommes adultes possédant la franchise électorale. Cette *« political nation »* compte en 1754 environ 282000 électeurs, en majorité ruraux, pour une

DR



Patriote Réalisée en 1778, cette gravure rend hommage au ministre de la guerre de Sept Ans. Le buste de Pitt semble protéger Britannia, personnifiant la Grande-Bretagne et son empire. A l'arrière-plan, on peut lire : *« D'une main, il frappait la maison de Bourbon, de l'autre, il donnait la démocratie à l'Angleterre. »*

population totale de plus de 6 millions d'habitants (soit environ 15 % de la population masculine adulte). Plus étoffé numériquement, le second groupe est constitué de la sphère extraparlementaire, urbaine et représentative de la couche « mitoyenne » de la société, allant des gros négociants et manufacturiers jusqu'aux boutiquiers et artisans, en passant par les professions libérales.

La population britannique est alors la plus politisée du monde. Cette configuration a pris forme au XVIIe siècle, à la faveur de la révolution de 1688. Moins spectaculaire que la première révolution, qui aboutit en 1649 à l'exécution de Charles Ier et à la naissance d'une éphémère république bientôt suivie de la dictature de Cromwell (1649-1660), la Glorieuse Révolution reste un des moments fondateurs de l'histoire politique insulaire. C'est en février 1689, avec la Déclaration des droits votée par le Parlement, que la monarchie limitée s'impose définitivement comme la forme de gouvernement du royaume. D'autres mesures, comme la fin de la censure préalable en 1695, précisent les nouvelles règles du jeu politique. La physionomie de l'espace public s'en trouve bouleversée. Dès la fin du XVIIe siècle, l'Angleterre se met à vivre au rythme des élections générales et des grands enjeux politiques.

Quand Pitt fait ses débuts aux Communes en 1735, l'expression extraparlementaire s'est déjà bien fait entendre. En 1733, le pays a connu des manifestations contre le projet d'impôt indirect du Premier ministre, sir Robert Walpole. ▶▶▶

MOTS CLÉS

Cabinet
Issu du Conseil privé, le Cabinet est composé d'une dizaine de responsables ministériels, aristocrates en grande majorité. Ses travaux sont coordonnés par le Premier ministre qui, en règle générale, est le premier lord du Trésor.

Grande Charte (Magna Carta)
Concédée par Jean sans Terre en juin 1215 pour mettre fin à la révolte des barons, la Grande Charte limite pour la première fois l'autorité royale. Au XVIIIe siècle, elle est considérée comme le socle des libertés britanniques.

Parlement
Apparu au XIIIe siècle, le Parlement est composé de trois entités : le souverain, qui le convoque, le proroge et le dissout, les lords (2 archevêques, 24 évêques et environ 200 pairs héréditaires) et les Communes (558 membres élus pour sept ans). C'est le système du *King, Lords, Commons.*

Premier ministre
La fonction apparaît au XVIIIe siècle, sous la reine Anne, avec Robert Harley (1711-1714). Elle est pérennisée quand la dynastie allemande des Hanovre confie à l'un des ministres le soin de coordonner l'action de ses collègues. Mais ce n'est qu'à la fin du siècle, avec Pitt le Jeune, que s'affirme l'autorité du *Prime Minister.*

▶▶▶ La crise a atteint une telle gravité que Walpole a été contraint de renoncer au projet.

Si Pitt apparaît comme l'incarnation la plus nette de la politique du peuple, il ne l'a sûrement pas inventée. Le climat politique si particulier des années Walpole a favorisé la rencontre de l'opposition avec la sphère extraparlementaire.

Devenu Premier ministre en 1721, Walpole renforce les assises des whigs *(cf. p. 00)*, arrivés au pouvoir après l'avènement en 1714 de George Ier, le premier souverain britannique issu de la dynastie allemande des Hanovre[1]. Au Parlement, Walpole systématise la pratique du « patronage », terme pudique cachant mal la corruption des députés. Plus d'un tiers des députés de la Chambre des communes sont tributaires d'une manière ou d'une autre du gouvernement.

La suprématie des whigs tient aussi à leur mainmise sur les circonscriptions électorales les plus facilement corruptibles : les bourgs à faible nombre d'électeurs. Le résultat des consultations électorales, on le devine, est sans surprise. Le parti de Walpole les remporte toujours haut la main, ce qui fait bouillir de rage ses adversaires.

Bien que minoritaire au Parlement, l'opposition ne reste pas inactive. L'union faisant la force, elle s'est structurée en un groupe, celui des patriotes, rassemblant les tories *(cf. p. 00)* et certains whigs mécontents de Walpole. Son chef de file aux Communes est un whig : William Pulteney. Orateur de première classe, aussi à l'aise dans les harangues nobles et distinguées que dans les diatribes cinglantes et insultantes, Pulteney ne se prive pas d'invoquer le peuple pour justifier son action.

Nostalgiques d'un ordre ancien perverti par les whigs de Walpole, les patriotes entendent rétablir la Constitution dans sa pureté originelle, en abolissant toutes les mesures favorisant la corruption. En politique étrangère, ils s'opposent à la diplomatie de Walpole alignée sur les intérêts du roi, qui a fait de la protection du Hanovre sa priorité. Cette politique proallemande doit céder la place à la défense des vrais intérêts du pays, maritimes et coloniaux. Ce programme trouve un écho très favorable auprès d'une sphère extraparlementaire viscéralement xénophobe.

Le jeune Démosthène

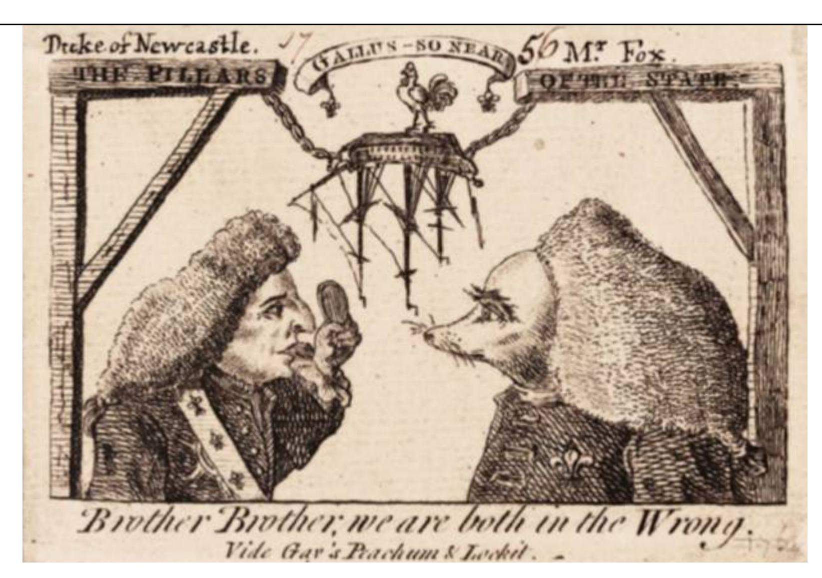
« Républicain outré dans une monarchie tempérée, il veut avant tout être patriote, ou du moins paraître tel, être le favori du peuple. » Brossé par un agent du ministère français à la fin de la guerre de Sept Ans, ce portrait de Pitt cerne l'originalité du politicien, tant dans sa pratique du pouvoir que dans les idées qu'il défend. Patriote, Pitt le devient dès son entrée au Parlement en 1735, quand ce jeune whig se place sous la bannière de l'opposition à Walpole. Ses premières interventions déplaisent au Premier ministre, qui ne tarde pas à le priver de son poste dans l'armée. Walpole, à son corps défendant, lance une carrière. Victime

« Républicain outré dans une monarchie tempérée, il veut avant tout être patriote, ou du moins paraître tel, être le favori du peuple », explique un agent français



Vêtu à l'antique

Ce portrait de William Pitt par Charles Willson Peale, un jeune artiste du Maryland, date de 1768. Vêtu à l'antique, Pitt semble sortir de l'âge d'or de la république romaine. Il pose dans un décor anachronique où se télescopent les symboles et les figures historiques du whiggisme républicain. Pitt tient dans sa main gauche un exemplaire de la Grande Charte de 1215. A sa droite, sur un autel dont la base est ornée des têtes de deux célèbres républicains du XVIIe siècle, John Hampden et Algernon Sidney, brûle la flamme éternelle de la liberté. De sa main libre, Pitt montre l'arrière-plan, où se détache la Banqueting House de Whitehall, d'où sortit Charles Ier pour aller au supplice en 1649. A gauche, la Liberté brandit vers le ciel le bonnet des affranchis.



Les « piliers » de l'État

Cette caricature féroce a été réalisée par l'opposition en 1756, après la perte de l'île de Minorque. Le coq français pavoise sur un vaisseau anglais renversé. Les deux personnages sont le Premier ministre Newcastle (à gauche) et le secrétaire d'État Henry Fox, représenté en renard. Le titre *The Pillars of the State* désigne les hommes politiques responsables du désastre mais aussi les deux potences qui attendent leurs victimes. Le roi doit s'incliner et porter Pitt au pouvoir.

de l'arbitraire du Premier ministre, Pitt devient en effet le martyr idéal de la cause patriote. Grâce à Walpole, il s'est fait un nom : pendant l'été 1736, dans chaque bourgade qu'il traverse, son modeste équipage est accueilli par une foule en liesse. Pour le meilleur, mais aussi pour le pire, Pitt vient de rencontrer le peuple.

Pitt se hisse vite parmi les meilleurs orateurs de la Chambre. Spécialiste en harangues explosives, il y acquiert un surnom : « le jeune Démosthène ». En 1741, on le trouve aux premières loges dans l'hallali lancé contre un Robert Walpole malade et usé par vingt années de travail ministériel. Lorsque le Premier ministre donne sa démission le 11 février 1742, les patriotes semblent aux portes du pouvoir.

C'est faire peu de cas de la dextérité de Walpole, qui a préparé sa succession en conseillant au roi de limiter le remaniement gouvernemental à quelques nouvelles têtes[2]. Atterrés, les Anglais, qui rêvaient d'une administration à 100 % patriote, apprennent que le nouveau Cabinet reconduit les ténors de l'oligarchie. Pis : le chef des patriotes William Pulteney a accepté sans états d'âme de se joindre à l'équipe en place ! Pulteney aggrave son cas en acceptant la pairie. Devenu comte de Bath, il croule sous les quolibets.

Trop jeune pour faire partie des renégats à qui l'on a offert une part du gâteau, Pitt apparaît comme le chevalier blanc de la cause patriote. Avec les débuts de la guerre de la Succession d'Autriche en 1740, il devient le procureur le plus implacable de la politique étrangère du ministère qui, plus que jamais, se doit de défendre les intérêts allemands de George II, engagé dans la guerre comme Électeur de Hanovre. Pitt commet alors un crime de lèse-majesté verbal : le roi, déclare-t-il, est en train d'abaisser l'Angleterre au rang d'une *« province d'un méprisable Électorat »*. Prononcés aux Communes le 10 décembre 1742, ces mots lui valent l'hostilité durable de George II.

Les observateurs ne tarissent pas d'éloges sur l'étoile montante de la politique : *« M. Pitt*, note un agent français, *est un jeune homme plein d'esprit et de bon sens, et qui, jusqu'ici, a fait paraître un zèle sincère pour le bien de la nation. »* Sa parole a tout pour plaire à l'opinion. Sans pitié pour la classe politique corrompue, Pitt n'a de cesse de souligner les liens qui unissent les politiciens et le peuple, comme dans ce discours qui suit de près la chute de Walpole : *« Le peuple se plaint, à tort ou à raison. S'il a raison, notre devoir nous prescrit d'enquêter sur la conduite des ministres et de punir ceux qui apparaissent comme les plus coupables. Si le peuple a tort, nous devons tout de même enquêter sur la conduite de nos gouvernants, afin de le convaincre qu'il s'est égaré. »*

Une des premières biographies de Pitt a été écrite en 1783 par William Godwin, qui deviendra à l'époque de la Révolution française un ardent républicain et un des premiers théoriciens de l'anarchisme. Fasciné par le Pitt des années 1740, Godwin en fait un précurseur du radicalisme de son temps. Les mots qu'on vient de lire ont certainement contribué à façonner cette image. Pitt, en effet, prend beaucoup de libertés avec la lecture canonique de la Constitution britannique. ▸▸▸

Whigs et tories

Les whigs et les tories sont apparus à la fin des années 1670, au moment du débat sur l'exclusion éventuelle à la succession au trône du duc d'York, futur Jacques II, en raison de sa confession catholique. La révolution de 1688 les installe dans le jeu politique. Les whigs sont alors les défenseurs de la monarchie limitée et de la succession protestante. Certains gardent de l'attirance pour le républicanisme. Les tories sont, eux, attachés à la prérogative royale. Ceux qu'on appelle les jacobites rejettent la succession protestante et reconnaissent comme roi le Stuart en exil. Composés de membres de l'aristocratie et de la gentry rurale, les deux partis sont socialement assez proches. Le poids de la gentry est cependant plus marqué chez les tories. Après l'avènement en 1714 de George Ier et la mise en place de l'oligarchie whig, le programme politique des whigs va en s'édulcorant. Relégués dans l'opposition, certains tories mettent en sourdine leur attachement à la prérogative royale pour adopter des idées originellement whig, comme la défense de la liberté. Ouvertement anti-oligarchique, le torysme gagne les villes. Londres en devient un puissant bastion. La tendance stuartiste, quant à elle, s'éteint après la défaite des jacobites à Culloden (1746).

Les whigs et les tories ne sont pas des partis au sens où nous l'entendons. L'idée de parti, synonyme de faction, garde en effet un sens négatif au XVIIIe siècle. Qualifier les tories de conservateurs et les whigs de progressistes est par ailleurs anachronique. Il faut attendre la Révolution française pour voir apparaître un nouveau torysme conservateur et un nouveau whiggisme libéral.

E. D.

Il reconnaît aux Britanniques privés de la franchise électorale un rôle politique. Le Parlement doit rester à l'écoute de « la voix de l'Angleterre »

▶▶▶ Son peuple, qui, au même moment, réclame par des manifestations houleuses que Walpole soit jugé et puni, ne se limite pas à la « nation politique » des électeurs. Pitt reconnaît aux Britanniques privés de la franchise électorale un rôle politique. En second lieu, les députés, une fois élus, ne sont nullement délivrés des liens avec ce peuple. Le devoir du Parlement est de rester à l'écoute de « la voix de l'Angleterre ».

Ses adversaires n'ont vu en lui qu'un démagogue de bas étage. Pitt, en réalité, est porteur d'un idéal politique cohérent. Cet idéal, celui du républicanisme classique, n'est guère en odeur de sainteté dans le monde politique britannique. En revanche, il est très présent dans la sphère extra-parlementaire. Il est encore plus en honneur dans les colonies d'Amérique.

Pitt est à maints égards un homme du XVIIe siècle perdu au siècle de *l'Enlightenment*. Son style oratoire, fleuri et baroque, en est déjà le signe. Mais c'est surtout l'omniprésence, dans ses déclarations, de la pensée de figures prestigieuses du républicanisme classique, comme Harrington, Locke ou Sidney, qui en témoigne. L'idée d'un peuple force active de la vie parlementaire porte la marque de la théorie de la souveraineté populaire élaborée par Algernon Sidney dans ses *Discours sur le gouvernement* (1698).

Rares sont les politiciens de premier plan qui défendent alors de telles idées. Les théories de la rupture du contrat et de la légitimité du droit de résistance ont été prudemment enfouies par les whigs une fois aux affaires. La parole républicaine est une parole d'opposition. C'est ainsi que des tories se mettent à brandir des théories qui auraient fait frémir d'horreur leurs ancêtres.

Un bel exemple nous est fourni par William Beckford. Ce tory peu orthodoxe, qui a repris à son compte la phraséologie de Locke et les thèses de Sidney, devient à l'époque de la guerre de Sept Ans l'un des plus proches alliés de Pitt.

Étranger aux remaniements ministériels qui se sont succédé depuis la chute de Walpole, Pitt est devenu au fil des trahisons à la cause patriote le dernier espoir de régénération de la vie publique. Mais c'est en même temps un politicien en liberté surveillée. Aux yeux du peuple, la conduite de Pitt, en effet, doit rester en tout point exemplaire.

Que faire ? S'il reste fidèle à cette ligne, il sera rivé sur les bancs de l'opposition jusqu'à la fin de sa vie. Le 23 février 1746, Pitt franchit le Rubicon : il accepte un poste ministériel, celui de trésorier-payeur de l'armée. Pitt ambitionnait une place plus éminente mais George II s'y est opposé. Le roi, qui a la rancune tenace, n'a pas oublié l'outrage verbal sur le « *misérable Électorat* » (de Hanovre). La vengeance du souverain ne s'arrête pas là. Le poste offert à Pitt a très mauvaise réputation : les trésoriers de l'armée sont connus pour amasser une coquette fortune grâce à l'argent qu'ils gèrent.

L'indignation est générale. Chansonniers, pamphlétaires et caricaturistes se ruent sur le ci-devant patriote. Sur une estampe satirique, on voit le front de Pitt marqué des lettres « H. T. », comme « traître hanovrien ». La lune de miel avec le peuple s'achève de la pire manière. Il s'ensuit dix ans de purgatoire. Pitt végète à son poste tandis que des politiciens moins doués que lui entrent au ministère par la grande porte. Sa réputation est néanmoins préservée, Pitt se montrant un gestionnaire intègre des deniers de l'État.

L'homme providentiel

Cette époque révèle aussi les limites de ses liens avec le peuple. En 1753, Pitt condamne avec force les manifestations violentes qui ont suivi le vote par le Parlement de la naturalisation des Juifs. Pitt sait qu'il s'aliène à nouveau son unique allié. Mais la popularité passe au second plan quand les grands principes auxquels il est attaché sont en jeu.

La situation internationale scelle ses retrouvailles avec le peuple. En 1755, la guerre de Sept

La République vertueuse


James Harrington


Algernon Sidney

Le républicanisme machiavélien se répand en Angleterre pendant l'éphémère république d'Angleterre (1649-1653). En 1656, James Harrington publie *The Commonwealth of Oceana*, utopie derrière laquelle se devine l'Angleterre. Il y décrit une république vertueuse de petits propriétaires se dévouant au bien public. Le luxe corrupteur est absent d'Oceana : sa population vit frugalement. Dans cette république dépourvue d'armée permanente, l'esprit martial des paysans-soldats entretient également la vertu publique. Le corpus d'écrits républicains s'enrichit ensuite des œuvres d'Algernon Sidney, John Toland, Walter Moyle, ou encore John Trenchard et Thomas Gordon. Ces deux derniers font paraître au début des années 1720 un périodique au titre significatif : les *Cato's Letters*. Constatant la corruption croissante du corps politique, « Caton » (Trenchard et Gordon) en appelle à un sursaut moral des Britanniques. Pitt s'inspirera de cette phraséologie.

Hormis Pitt, le républicanisme classique n'est plus guère représenté chez les élites politiques du XVIIIe siècle. Acquises au compromis institutionnel de 1688 et favorables au luxe inhérent à la croissance commerciale, elles ont délaissé le rigorisme de Caton pour le pragmatisme. *E. D.*



Un charlatan ? *« Orgueil, mépris, patriotisme, popularité »*, peut-on lire sur la bulle qui a élevé Pitt dans les airs. Réalisée en 1762, cette gravure s'emploie à démolir sa réputation en mettant en doute sa sincérité.

Ans a déjà commencé outre-Atlantique. Dès la nouvelle des premiers combats, désastreux pour l'Angleterre, Pitt critique le Premier ministre, le duc de Newcastle, qu'il juge inféodé aux intérêts allemands du roi. Pitt réclame des mesures fortes pour l'Amérique. Démis de sa charge ministérielle à la fin de l'année, il redouble ses attaques. Le Démosthène des grands jours est de retour. Progressivement, l'image déplorable qu'il a laissée lors de son apostasie s'efface pour céder la place à celle de l'homme providentiel.

Au début du mois de juillet 1756, l'Angleterre apprend avec stupeur la prise par les Français de l'île de Minorque, sous contrôle britannique depuis le début du siècle. La nouvelle provoque un tollé. Les pamphlétaires de l'opposition fondent à bras raccourcis sur les oligarques qui, disent-ils, ont précipité la décadence du vieil esprit anglais, frugal et martial. Des caricatures promettent le gibet à Newcastle et à son équipe.

Pendant l'été, les manifestations gagnent en violence. L'Angleterre semble au bord du précipice. Le 27 octobre, pris de panique, Newcastle donne sa démission alors qu'il conserve l'entière confiance du souverain et qu'il bénéficie toujours d'une confortable majorité aux Communes. George II s'incline : le 15 novembre 1756, il nomme Pitt secrétaire d'État chargé des Affaires étrangères et de la Guerre dans les colonies. Fait unique dans les annales, la *vox populi* a fait chuter un ministère qui n'avait aucune raison de quitter la place. Fait tout aussi singulier, elle porte au pouvoir un homme qui est l'ennemi personnel du souverain et qui ne dispose que de maigres soutiens au Parlement.

En 1780, une page de l'*Histoire des deux Indes* signée par l'abbé Raynal mais sans doute écrite par Diderot rappelle l'étrangeté de cette arrivée au pouvoir : *« Le peuple anglais, passant du découragement à la fureur, proscrivait un ministère justement décrié et plaçait à la tête des affaires un homme également ennemi des résolutions faibles, de la prérogative royale et de la France. »*

Les défaites anglaises du début de la guerre de Sept Ans ont produit ce qui, avec le temps, confinait à l'utopie : l'union sous un même patronyme de deux vocables qui paraissaient à jamais antithétiques : « ministre » et « peuple ». Loin de distendre ces liens, l'action de Pitt les renforcera encore. Lorsqu'il quitte le ministère, en 1761, il est vu comme l'artisan du redressement spectaculaire de l'Angleterre qui a conduit aux succès planétaires de l'armée britannique. Pour ses partisans, comme le pamphlétaire John Almon, ces victoires doivent autant à la symbiose entre un homme et la nation qu'à la vaillance des soldats : *« Tant que le ministère n'eut pas l'aveu et la confiance du peuple, nous essuyâmes malheurs sur malheurs* […]. *Mais tout changea dès que ce même peuple vit à la tête des affaires ceux que son choix y avait placés* […]. *Le peuple ici est tout. »*

Cette lecture républicaine de l'action ministérielle de Pitt est très parlante. *« Le peuple ici est tout »* : l'heure du radicalisme politique, expression de cette sphère extraparlementaire que le ministre n'a cessé de louer pendant son ministère, a sonné. ■

Notes

1. En 1701, le Parlement vote l'Acte d'établissement réservant la succession au trône à la branche protestante des Stuarts. En 1714 meurt la dernière Stuart en ligne directe, la reine Anne. Lui succède alors son plus proche parent protestant, l'Électeur de Hanovre, qui devient roi de Grande-Bretagne sous le nom de George Ier.

2. En vertu de la Déclaration des droits de 1689, le roi de Grande-Bretagne est le chef incontesté de l'exécutif. D'origine allemande, dominant mal les arcanes de la politique anglaise, les deux premiers Hanovre s'appuient néanmoins sur leurs hommes de confiance, comme Walpole entre 1721 et 1742.

POUR EN SAVOIR PLUS

J. Black, ***Pitt the Elder,*** **Cambridge University Press, 1992.**

E. Dziembowski, ***Les Pitt. L'Angleterre face à la France, 1708-1806,*** **Perrin, 2006 ;** ***La Guerre de Sept Ans, 1756-1763,*** **Perrin, 2015.**

M. Peters, ***Pitt and Popularity. The Patriot Minister and London Opinion during the Seven Years' War*****, Oxford, Clarendon Press, 1980.**

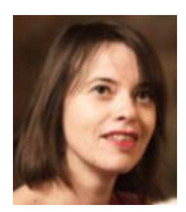
K. Wilson, ***The Sense of the People. Politics, Culture and Imperialism in England, 1715-1785,*** **Cambridge University Press, 1995.**



Aubergistes oubliés du monde romain

Les aubergistes romains jouissaient d'une réputation détestable. Pourtant, de l'hébergement à la pitance des montures en passant par des informations sur la région ou sur la ville, ils offraient de nombreux services à leurs clients.

Par Marie-Adeline Le Guennec



L'AUTEUR
Membre de l'École française de Rome, Marie-Adeline Le Guennec prépare un ouvrage, issu de ses recherches doctorales, consacré au métier d'aubergiste dans le monde romain antique.

Bien qu'ils aient cherché à donner d'eux-mêmes l'image d'un peuple de paysans-soldats attachés à leur terre, pour qui le mouvement était nécessairement contraint et source de tous les maux, les Romains ne s'en déplaçaient pas moins. Et si la majorité d'entre eux ne devait guère s'éloigner des frontières de leur cité, les commerçants, les soldats ou le personnel administratif des provinces pouvaient être amenés à parcourir des centaines de kilomètres à travers l'empire.

Relais et pactes d'hospitalité

Dès lors que leur trajet excédait les distances franchissables en une journée, les voyageurs devaient se mettre en quête d'un endroit où refaire leurs forces et passer la nuit. Plusieurs solutions s'offraient alors à eux, selon leur statut et la nature de leur voyage.

Certains se faisaient édifier, à la façon de Cicéron, des relais privés le long d'un itinéraire donné, une solution évidemment réservée à une élite aisée et praticable uniquement sur des distances réduites et des trajets habituels. Les représentants de l'État en mission pouvaient pour leur part exiger des communautés locales des prestations de séjour et un soutien logistique : à partir du règne de Néron (54-68 ap. J.-C.), des relais publics assurent l'hébergement des courriers et, plus largement, de tous ceux qui, magistrats, militaires ou ambassadeurs, s'en voyaient conférer le droit d'en bénéficier.

Plus généralement, les Romains en déplacement avaient recours à l'*hospitium* : ce terme désignait l'hospitalité, sorte de pacte personnel d'accueil, noué entre des individus, des familles et/ou des groupes, qui garantissait aux partenaires un appui

Décryptage

L'étude des migrations antiques est un champ en plein renouvellement. Pour l'Antiquité romaine, les infrastructures du déplacement terrestre et maritime (voies, ports, stations) sont bien connues, mais le rôle joué par les *caupones*, les aubergistes romains, a été relativement négligé. En croisant sources textuelles et matérielles, Marie-Adeline Le Guennec met en relief l'importance de ces professionnels romains de l'accueil et de leurs établissements dans la prise en charge des voyageurs.



Gîte, couvert et convivialité Les fresques retrouvées sur les sites archéologiques dévoilent les nombreuses prestations proposées dans les auberges romaines. Ci-dessus : une scène de jeu à Pompéi au Ier siècle ap. J.-C. Page de gauche : décoration d'un « bar » d'Ostie datant du IIIe siècle ap. J.-C.

mutuel, juridique, social, voire politique, mais également un hébergement lorsqu'ils voyageaient. Des objets échangés et transmis (par exemples des tessères en forme d'animaux) permettaient aux hôtes et à leurs descendants de s'identifier et de prolonger leur relation de génération en génération. Un réseau d'*hospitium* constituait, pour les élites républicaines puis impériales, un marqueur essentiel d'influence. Il existait aussi un système d'*hospitium publicum*, des accords internationaux d'accueil réciproque noués entre l'État romain et des communautés politiques étrangères. Ainsi, en 390 av. J.-C., la cité de Caere, au nord-ouest de Rome, qui avait recueilli les prêtres romains lors du sac de Rome par les Gaulois, aurait selon Tite-Live reçu en récompense le droit d'hospitalité auprès du peuple romain.

Manger, boire, jouer, converser

Il existait aussi des établissements commerciaux, que l'on nommerait volontiers aujourd'hui auberges, fournissant contre paiement gîte, couvert, mais aussi pitance pour les montures, abri pour les véhicules, divertissements musicaux ou prostitution. On les trouvait le long des routes comme en ville (souvent à proximité des portes), au contact direct des voyageurs de passage qui composaient l'essentiel de leur clientèle. Si l'archéologie peine encore à identifier les établissements routiers, les auberges urbaines sont en revanche mieux connues grâce aux sites exceptionnellement bien conservés de Pompéi, d'Herculanum (près de Naples) et d'Ostie (au sud de Rome).

On trouve dans ces villes des établissements aux dimensions restreintes, souvent dotés d'une boutique ouverte sur la rue, équipée d'un comptoir qui servait à préparer les boissons et les mets, à stocker la vaisselle et les matières premières, ainsi bien entendu qu'à vendre et à consommer les produits de la carte. Les comptoirs de Pompéi offrent une décoration recherchée, faite de fragments de marbres aux couleurs chatoyantes que les aubergistes se procuraient parmi les déblais d'édifices détruits lors des tremblements de terre successifs qui frappèrent la ville dans la décennie précédant l'éruption fatale de 79 ap. J.-C.

Les auberges des cités de Campanie et d'Ostie étaient souvent pourvues de salles de restauration, où les clients, attablés ou plus rarement allongés sur les lits d'un *triclinium*, autour d'une table basse, pouvaient manger et boire, mais aussi jouer et converser[1]. Ils dormaient dans de petites chambres, généralement à deux ou trois, sur des lits de bois dont les matelas étaient plus souvent bourrés de roseaux que de plume véritable, selon Pline l'Ancien dans son *Histoire naturelle*. Les établissements mieux équipés proposaient des écuries, des cours ou des jardins. Durant les années 60 ap. J.-C. à Pompéi, beaucoup de ces auberges s'installèrent dans ▶▶▶

MOTS CLÉS

« Caupo »
Nom latin de l'aubergiste, qui fournissait contre paiement aux voyageurs un service d'accueil complet. Il existait pour ce terme une variante orthographique populaire, *copo*, ainsi que quelques synonymes moins répandus (*stabularius, hospitalis, deuersitor*, etc.).

« Cursus publicus »
Service de transport d'État mis en place sous Auguste dans les années 6-10 ap. J.-C., qui est plutôt appelé *vehiculatio* au Haut-Empire. Il est peu à peu doté d'un réseau de relais routiers publics, destinés à la prise en charge des représentants de l'État romain en mission.

▸▸▸ d'anciennes maisons privées, offrant à peu de frais un logement aux artisans et ouvriers venus en masse de l'extérieur pour participer à la reconstruction de la ville après les séismes.

Le confort était parfois rudimentaire – Pline l'Ancien évoque les puces qui y grouillaient en été –, mais les prix pratiqués restaient modiques : 1 demi-as en Gaule Cisalpine pour un repas complet au IIe siècle av. J.-C. ; à peine plus de 3 sesterces pour un repas complet, du foin pour la mule du client et les services d'une prostituée, au Ier siècle av. J.-C., ce qui représente à peu près le salaire quotidien d'un ouvrier.

De nombreux termes latins, à la signification proche, désignaient ces lieux d'étape en latin : *caupona*, *deuersorium*, *hospitium* et *stabulum*, auxquels il faut ajouter le grec *pandokeion*, ainsi que le latin *popina*, qui renvoyait cette fois à un simple restaurant. Toutefois, c'est plus souvent un titre professionnel, *caupo*, qui est convoqué dans les sources pour évoquer les réalités variées de ce secteur de l'accueil mercantile romain, constituant en cela la désignation par excellence de l'aubergiste en latin.

Une activité dépréciée ?

La plupart des formes d'accueil attestées dans l'Antiquité romaine impliquaient, pour ceux qui en bénéficiaient, de faire jouer des réseaux plus ou moins personnels. La prise en charge des officiels en mission était par ailleurs soumise à autorisation. Mais que faire quand on ne disposait pas de relations ou quand celles-ci ne couvraient pas la totalité de l'espace qu'on parcourait ? On pourrait penser que les auberges romaines, ouvertes à tous, peu chères et implantées tant en ville que le long des routes, étaient un moyen ordinaire et commode de se procurer gîte et couvert au cours d'un déplacement ou une fois arrivé à destination. Dans les faits, la situation était plus complexe.

Les auberges jalonnaient un espace inconnu, souvent hostile, offrant un refuge contre la solitude, les intempéries et les exactions des brigands

Les sources, d'ailleurs restreintes, révèlent que la réputation de ce secteur commercial était tout sauf bonne à Rome. Dans la littérature, les établissements des *caupones* sont décrits tantôt comme des lieux de perdition, tantôt comme des coupe-gorge de bas étage, tenus par des aubergistes sanguinaires ou par des hôtelières lubriques, s'adonnant à la boisson et à la sorcellerie. La clientèle n'est pas en reste : les romans et les poèmes satiriques du Haut-Empire décrivent des établissements hantés d'une faune interlope, composée d'esclaves en fuite, d'empereurs en goguette, de femmes de plaisir à la recherche de débauches et



Se restaurer à Herculanum
Le comptoir de ce grand « bar » d'Herculanum (Ier siècle av. J.-C.-Ier siècle ap. J.-C.) était ouvert sur la rue et incrusté de marbre de récupération. Des cavités permettaient de stocker la vaisselle et les aliments.

S. LOMBARDI VALLAURI/DEAGOSTINI PICTURE LIBRARY/BRIDGEMAN IMAGES



Toutes les routes partent de Rome !

Les déplacements étaient favorisés par les voies romaines, qui rayonnaient en étoile autour du bassin méditerranéen avec, au centre, Rome. Un réseau de ports maritimes et fluviaux s'est aussi développé grâce à l'aménagement de voies navigables et à la création, sous le règne d'Auguste, d'un service de transport d'État. Lorsqu'ils se déplaçaient, les Romains avaient, pour se restaurer, plusieurs solutions : en particulier, se rendre dans des auberges payantes (qui avaient mauvaise presse) ou recourir à l'*hospitium*, une forme de réseau d'hébergement. Pour permettre l'identification d'un pacte d'hospitalité au sein d'un groupe ou de génération en génération, des signes de reconnaissance étaient alors échangés : des textes gravés sur une plaque de métal (« tables d'hospitalité ») ou des objets, les tessères d'hospitalité, souvent en forme d'animaux, à l'instar de cette tête de bélier conservée à Vienne (ci-dessus).

de rixes avinées. Citons par exemple le portrait au vitriol que dresse le poète Juvénal de Plautius Lateranus, consul désigné pour l'année 65 ap. J.-C., accusé de préférer la fréquentation de la clientèle d'une *popina* d'Ostie aux devoirs officiels de sa charge : *« César, envoie-le chercher à Ostie, ton légat, envoie-le chercher, mais dans un vaste restaurant ; tu le trouveras couché aux côtés de quelque spadassin, mêlé à des matelots, des voleurs et des fugitifs, au milieu des bourreaux, des fabricants de cercueils et des battements de tambourin ininterrompus d'un galle renversé en arrière »* (*Satires*, VIII, 171-176).

Face à cette réputation, la prudence reste de mise. Le caractère mercantile qui définissait l'accueil hôtelier n'entrait-il pas en contradiction avec l'importance conférée à l'hospitalité gratuite et à ses réseaux dans l'Antiquité romaine ? L'*hospitium* constituait en effet l'une des manifestations privilégiées des logiques de don et de contre-don, de réciprocité et de dépendance, d'amitié et de clientèle sur lesquelles se fondaient les rapports politiques et sociaux à Rome. Or les sources littéraires émanaient d'une élite pour laquelle la fréquentation d'une auberge durant un déplacement pouvait être le signe d'un réseau d'*hospitium* défaillant et donc d'un manque de prestige social et politique.

Sans surprise, l'accueil à l'auberge se trouve largement déprécié dans la littérature tandis que l'hospitalité est valorisée. Cicéron reproche ainsi à Pison, vaincu en Macédoine en 55 av. J.-C., qui, de honte, n'ose pas séjourner chez des hôtes privés ou publics lors de son retour, de préférer *« la nuit au jour, le désert à la foule, l'auberge à la ville »* (*Contre Pison*, 53).

Si le séjour hôtelier devient chez les élites un marqueur de marginalisation et d'indignité, il n'est pas plus valorisé dans la culture populaire. Les aubergistes sont souvent présentés comme des fraudeurs impénitents, accusés de tricher tout particulièrement sur les proportions des boissons servies, puisque les Romains consommaient rarement leur vin pur. Un client furieux de s'être fait flouer par un *caupo* de Pompéi lui adresse ainsi ce message virulent inscrit sur un mur : *« Puisses-tu à ton tour être trompé par des mensonges semblables, aubergiste ! Tu vends de la flotte, mais toi c'est du vin pur que tu bois ! »* Cette mauvaise réputation explique sans doute les nombreuses histoires folkloriques qui couraient sur ces aubergistes romains. Saint Augustin raconte que, lors d'un voyage dans le nord de l'Italie en 386-387 ap. J.-C., il avait entendu dire que certaines femmes aubergistes dissimulaient dans des fromages des poisons magiques destinés à transformer leurs clients en bêtes de somme et ces derniers ne retrouvaient leur aspect normal qu'une fois leur tâche accomplie !

Une image bien différente se dessine si l'on dépasse cette vision orientée, notamment grâce aux témoignages des aubergistes romains et de leurs clients : celle d'établissements tenus par des professionnels fiers de leur savoir-faire et de leur parcours, facilitant l'accueil, l'orientation et la socialisation de voyageurs souvent peu familiers des lieux où ils séjournaient. ▸▸▸

MOT CLÉ

« Hospitium »
Désignation latine de l'hospitalité. Le terme renvoie plus particulièrement à des conventions officielles ou privées d'accueil réciproque entre individus et/ou groupes, qui donnaient lieu à l'échange rituel d'objets ou de tables d'hospitalité. A partir du Ier siècle ap. J.-C., *hospitium* prend également le sens d'« auberge » en latin.

Notes
1. Cf. P. Chuvin, « Manger assis, manger couché », *L'Histoire* n° 85, janvier 1986, pp. 66-70.
2. Les sévirs étaient en charge du culte impérial.
3. *Corpus Inscriptionum Latinarum*, XII, 4377.

▶▶▶ Le long des routes, les auberges jalonnaient un espace inconnu, souvent hostile, offrant un refuge contre la solitude, les intempéries et les exactions des brigands. Dans le contexte urbain, elles constituaient souvent le premier contact du voyageur étranger avec la ville, qu'il ne fasse que la traverser, y séjourne un temps, voire s'y installe définitivement. Même si leur clientèle formait un groupe anonyme, se recomposant sans cesse au gré des arrivées et des départs, les auberges donnaient lieu à des pratiques de sociabilité (jeux, conversation, partage des chambres et des tables) qui permettaient aux voyageurs de recréer, au moins pour quelques instants, le cadre rassurant de leur vie habituelle.

L'enseigne du « Coq »

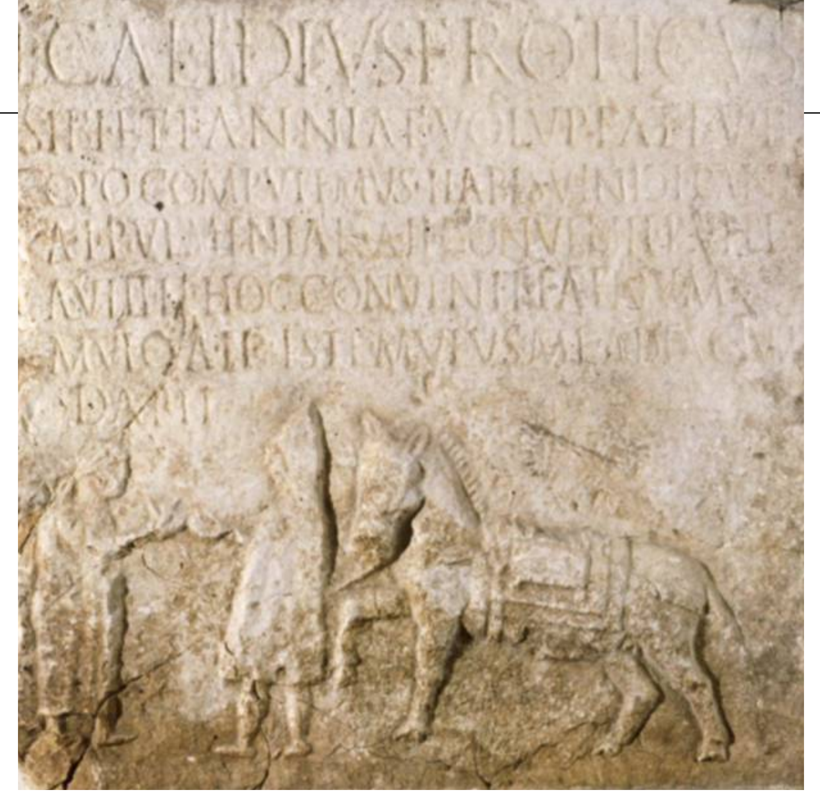
Dans les établissements des villes, les voyageurs pouvaient côtoyer des membres de la population locale, qui s'y retrouvaient pour boire et manger un morceau, ainsi que des pensionnaires séjournant à l'auberge pour une période prolongée : cette mixité forgeait un rempart contre l'isolement de la route. Ce rôle essentiel d'interface entre le lointain et le local, l'inconnu et le familier, devait beaucoup aux compétences professionnelles et humaines des *caupones*.

Les aubergistes rendaient ainsi à leurs clients de multiples services, qui ne faisaient pas tous l'objet d'une rétribution. Ils aidaient les voyageurs à s'orienter à leur arrivée. En contrôlant les éventuels débordements d'une clientèle prise de boisson, ils assuraient le maintien de l'ordre et l'entretien de la convivialité et dénouaient, tantôt avec humour, tantôt avec fermeté, des situations parfois critiques, comme le montrent certaines scènes de « vie à l'auberge » figurant sur les murs d'établissements pompéiens.

Plus qu'un simple gagne-pain, leur métier était une des clés de leur intégration à la vie de la cité. L'élite du secteur semblait jouir d'une situation confortable, assortie d'une réussite personnelle qui culmine parfois dans l'exercice d'honneurs locaux. Ainsi, l'épitaphe de Lucius Afranius Eros, un affranchi originaire de Tarragone, hôtelier à l'enseigne du « Coq » à Narbonne, sévir augustal[2], époux d'Afrania Procilla et père d'Afrania Uranie, commémore, à l'issue d'un parcours débuté dans la servitude, les multiples succès familiaux, professionnels et civiques de cet aubergiste, homme de métier fier et prospère[3].

Néanmoins, au IVe siècle ap. J.-C., les *caupones* romains voient leur statut juridique changer lorsqu'ils intègrent la catégorie des professionnels *infames* (« infâmes »), auxquels l'exercice d'activités considérées comme dégradantes (prostitution, métiers de la scène…) valaient une déchéance juridique partielle, les privant de certains droits élémentaires, matrimoniaux, judiciaires ou politiques du citoyen romain (par exemple celui d'exercer des charges publiques, d'épouser des sénateurs ou de témoigner à un procès) : cette évolution statutaire vient porter un coup d'arrêt à leurs tentatives d'intégration et d'ascension par le métier.

Les auberges romaines ont donc constitué de véritables lieux-frontières, jouant un rôle essentiel dans l'accueil et l'intégration de la clientèle étrangère et permettant à la communauté locale de prendre conscience de son ouverture sur l'extérieur. Toutefois, ce rôle dynamique n'était pas sans limite. Espaces mouvants échappant à toute tentative de contrôle, les auberges suscitaient une certaine méfiance, qui se manifestait tant à l'encontre de leurs exploitants que de leurs usagers ; le pouvoir n'hésitait d'ailleurs pas, en période de crise, à faire fermer ces lieux de regroupements populaires. De plus, si auberges, restaurants et débits de boissons pouvaient donner naissance à des relations qui permettaient de surmonter l'anonymat du voyage ou de la ville, cette sociabilité était par essence provisoire et menacée, en raison de la mobilité constante de la clientèle. De ce fait, l'accueil mercantile n'offrait pas les mêmes garanties d'intégration que des réseaux d'hospitalité plus solidement établis et le risque était alors grand pour les clients et les professionnels de se voir renvoyés aux marges de la communauté. Tel est tout le paradoxe de l'auberge romaine qui, de sas d'entrée, pouvait aisément se transformer en cul-de-sac. ■



Tous services compris

Cette stèle conservée au musée du Louvre (« stèle d'Aersernia ») a été mise au jour dans un petit municipe du Samnium et semble dater du Ier siècle ap. J.-C. Après une dédicace funéraire, un aubergiste et son client détaillent leurs comptes dans un dialogue dont la verve comique est encore sensible aujourd'hui : « Lucius Calidius Eroticus a fait faire cette inscription de son vivant pour lui-même et pour Fannia Voluptas. "— Aubergiste, l'addition ! — Tu as 1 demi-litre de vin. Du pain : 1 as. Le plat du jour : 2 as. — D'accord. — La fille : 8 as. — D'accord pour ça aussi. — Du foin pour ta mule : 2 as. — Cette maudite mule causera ma mort !" »

RMN-GP (MUSÉE DU LOUVRE)/HERVÉ LEWANDOWSKI

POUR EN SAVOIR PLUS

C. Adams, R. Laurence (dir.), ***Travel and Geography in the Roman Empire,*** **Abingdon, Routledge, 2001.**

L. Casson, ***Travel in the Ancient World,*** **Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1994.**

R. Chevallier, ***Voyages et déplacements dans l'Empire romain,*** **Armand Colin, 1988.**

S. Guédon, ***Le Voyage dans l'Afrique romaine,*** **Pessac, Ausonius, 2010.**

T. Kleberg, ***Hôtels, restaurants et cabarets dans l'Antiquité romaine. Études historiques et philologiques,*** **Uppsala, Almqvist & Wiksell, 1957.**

UNE EXPOSITION ÉVÉNEMENT
À L'INSTITUT DU MONDE ARABE

DU 15 NOVEMBRE 2016 AU 26 FÉVRIER 2017



AVENTURIERS DES MERS

DE SINDBAD À MARCO POLO

information et réservation
01 40 51 38 38 / www.imarabe.org

Institut du monde arabe
1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Place Mohammed V
75005 - Paris



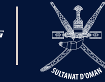















GUIDE *Livres*

Les animaux ont-ils des droits ?

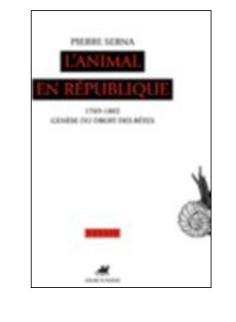
Pierre Serna décortique les résultats d'une enquête menée en 1802 sur le droit des animaux. Ce sont les échos de la Terreur qui résonnent dans ces prémices de réflexion sur la cause animale et les enjeux naissants d'une écologie républicaine.

Par Jacques Berlioz*

L'Animal en république. 1789-1802, genèse du droit des bêtes
Pierre Serna
Toulouse, Anacharsis, 2016, 253 p., 22 €.

A la façon des Académies du XVIIIe siècle, la tradition d'interroger la société perdure après 1789. Un concours sur le droit des animaux est ainsi organisé en 1802 sous le Consulat de Bonaparte, tandis que ce dernier rétablit la légalité de l'esclavage. L'Institut de France pose aux citoyens la question suivante : « *Jusqu'à quel point les traitements barbares exercés sur les animaux intéressent-ils la morale publique ? Et conviendrait-il de faire des lois à cet égard ?* » Vingt-huit essais répondant à ce questionnaire sont envoyés à Paris. Un seul a été perdu. Voici donc, comme le souligne Pierre Serna, l'un des meilleurs spécialistes de la Révolution française, « *une photographie des plus originales, parfois convenue aussi, des attitudes et des représentations d'une société face au monde animal* ». Certes ces documents ont été découverts et étudiés il y a trente ans par le sociologue Valentin Pelosse. Mais ils sont relus ici à nouveaux frais, sous l'angle de l'histoire du politique.

L'affaire est étonnante. Dans un contexte où la république a révolutionné les droits des hommes et où des menaces se précisent contre les libertés fondamentales, l'Institut se pose la question de savoir pourquoi la maltraitance des animaux dégrade la nature humaine, en quoi la cruauté est une négation de la sensibilité des bêtes et se demande comment éradiquer ces deux fléaux.



Dès l'introduction, Pierre Serna pose le fond du problème : alors que la société française se rappelle le temps des exécutions nombreuses, des actes disproportionnés, des « boucheries », certains se complaisent aux sanglants combats d'animaux, d'autres les brutalisent, d'autres enfin, à rebours, ne supportent plus la vision de tueries d'animaux dans les grandes villes. A travers les animaux, il s'agit en fait de s'interroger sur la violence des hommes.

L'auteur dresse la liste des rédacteurs de mémoires : parmi eux, trois étrangers, quatorze provinciaux. Il y a trois abbés, trois professeurs, trois hommes de loi, deux militaires, un homme de lettres, un haut fonctionnaire, un chirurgien et un érudit local. Certains sont connus : Gérusez, le juriste bourguignon, le républicain Salaville, et Jean-Baptiste Maugras, prêtre et professeur de philosophie. Bref, des acteurs de second rang de la République des lettres, mais fort utiles pour pénétrer cette France du Consulat.

Trois grands thèmes se dégagent de ces mémoires. D'abord, la reconnaissance de l'animal comme être sensible. En conséquence, ce dernier ne peut être un seul bien meuble. Se faufile le fantôme de Descartes – contre lequel s'insurgent la plupart des essais –, qui considérait au



Comme des bêtes Deux citoyens se disputant, gouache des frères Lesueur, XVIII[e] siècle.

XVII[e] siècle l'animal comme une machine animée, sans conscience et privé d'intelligence nerveuse permettant la compréhension de la douleur. Certains textes critiquent la civilisation européenne : ne faut-il pas imiter l'Inde, où les relations entre l'homme et l'animal sont pacifiées ? Domine l'idée que les traitements subis par les animaux résultent d'un processus historique complexe.

Ensuite vient le discours sur la morale. Trois catégories de personnes reviennent comme une antienne : les enfants (pour leur cruauté), les bouchers (pour leur violence) et les chasseurs. Selon Pierre Serna, ces figures cachent en fait *« un seul et unique homme, le révolutionnaire, le sans-culotte débraillé »*. En 1802, la Terreur ne passe toujours pas. La Révolution a ruiné l'ordre politique, floutant la distinction entre l'humain et l'animal, certains étant devenus moins que des bêtes. *« La cause des animaux maltraités,* écrit Pierre Serna, *devient un puissant révélateur d'un imaginaire social en train de construire son passé immédiat en une catharsis de l'effroi. »*

Ce que révèle l'auteur, c'est que la plupart des mémoires exposent sans fard leur tournure religieuse, avec une solution résolument catholique pour sortir du chaos engendré par la Révolution. L'Église doit s'attaquer à la question du peuple sauvage torturant les bêtes. Avec un élargissement à l'environnement qu'il faut protéger. Voilà bien la *« protohistoire d'un mouvement catholique vert »*. Beaucoup des participants

Le « végétarianisme » est une révolution ultime à accomplir

au concours, loin d'avancer des arguments rationnels, matérialistes, ou issus de Condillac (auteur en 1755 d'un *Traité des animaux*), n'ont pas recours à une pensée républicaine ni à des arguments démocratiques pour répondre à la question. Ils puisent au contraire leurs idées dans une éthique d'avant-1789 et dans une morale chrétienne régénérée.

Comme si la pensée républicaine de la bonté, de l'équité, de la civilité, du civisme, de la sociabilité réinventée, de l'humanité et de la bienfaisance, dans un régime séparé des Églises depuis 1795, avait finalement peu pénétré les groupes de « fabricants de l'opinion publique ». Ainsi, en 1802, la France est loin d'être républicanisée.

Mais comment protéger les animaux de la violence ? Faut-il légiférer ? Dix mémoires répondent que non. A quoi sert de voter des lois si personne n'y obéit ? L'éducation doit primer sur la législation. L'essentiel est de réformer les mœurs : le salut des bêtes ne peut passer que par le règlement du savoir-vivre des humains entre eux. Ayant acquis des mentalités républicaines, ils ne maltraiteront plus les animaux. Certains s'appuient sur les préceptes évangéliques, d'autres sur une philosophie civique du stoïcisme. Il faut proscrire les combats d'animaux. De plus, l'animal, pour sa protection, comme tout un chacun, ne doit-il pas aussi bénéficier d'une bonne police de rue ?

Mais ce n'est pas tout. Quelques essais sont visionnaires, saisissant l'enjeu d'une écologie républicaine. La société est pensée globalement, réévaluée en fonction d'une relation respectueuse entre l'homme et l'animal. La vie de l'humanité est dépendante du monde animal, dont l'homme est responsable. Sont dénoncées la prédation coloniale, la destruction de l'environnement et de la chaîne alimentaire par la liquidation d'espèces entières. Le végétarisme est aussi évoqué dans onze mémoires et, dans un chapitre magistral, Pierre Serna expose comment le « végétarianisme » est perçu comme une ultime révolution à accomplir.

En 1850, par la loi Grammont, la violence faite aux animaux était enfin prise en compte. Mais ce n'est que depuis le 28 janvier 2015 que le Code civil stipule que *« l'animal est un être vivant doué de sensibilité »*. Pierre Serna décrit bien ici cette préface lucide à nos inquiétudes contemporaines.

A propos, qui gagna la médaille d'or de 5 hectogrammes promise à l'auteur du meilleur mémoire ? On laissera au lecteur de cette magnifique étude (mais malheureusement sans index) le soin de le découvrir. D'autant que la surprise est de taille… et pleine de sens politique. ■

** Directeur de recherche au CNRS*

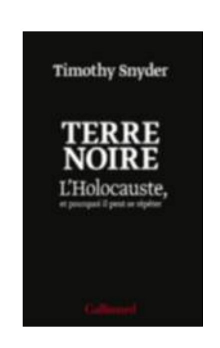
Livres

Le spectre des années 1930

Un livre engagé sur les liens entre l'État, la nature et les crimes de masse.

Terre noire. L'Holocauste, et pourquoi il peut se répéter
Timothy Snyder
Gallimard, 2016, 608 p., 29 €.

Ce sont deux Timothy Snyder qui interviennent dans ce nouveau livre. D'une part, l'historien reconnu de l'Europe centrale et orientale qui avait déjà produit, avec *Terres de sang* (Gallimard, 2012), une importante étude des violences entre Baltique et mer Noire pendant les années 1930 et 1940. D'autre part, le citoyen engagé, combattant quelques erreurs qui, à ses yeux, minent l'intelligence américaine de l'histoire et du monde : la négation des causes humaines du changement climatique et la défiance profonde à l'égard d'États perçus comme négateurs de toute liberté.
Timothy Snyder se penche ici sur un triptyque : État-nature-crime de masse. Les trois, selon lui, sont liés dans ce processus qu'est la Shoah, qui, l'auteur l'affirme, n'est peut-être pas aussi irréductiblement unique qu'on le dit, c'est-à-dire, chose impensable, qu'il pourrait se reproduire.



Timothy Snyder estime que les décennies que nous vivons et que nous allons vivre sont marquées par des phénomènes qui caractérisaient déjà les années 1930 en Allemagne : sentiment de panique écologique et catastrophisme ambiant ; désagrégation des États ou forte contestation de leur rôle ; complotisme et désignation d'ennemis imaginaires. Avant de revenir, dans une conclusion forte, sur l'histoire immédiate, il consacre de longs chapitres à la conception nazie de la nature (pénurie et famine menacent, justifiant la conquête d'un espace propre à la vie de la race) ainsi qu'à la politique de destruction des États, préalable indispensable à celle des Juifs. Non, les États ne sont pas des oppresseurs et des menaces pour la liberté : ils sont souvent la garantie du droit et des droits individuels, notamment des minorités et des faibles. C'est à ce titre qu'ils ont été détruits en Autriche, Tchécoslovaquie, Pologne et pays Baltes.
Terre noire est à la fois un livre d'histoire et un essai qui permet une relecture stimulante d'une période que l'on croit trop bien connue et révolue. ■
Johann Chapoutot
Professeur à l'université Paris-Sorbonne

Cartographie historique des intellectuels

Nouvelle approche de la vie intellectuelle dans la France de ces deux derniers siècles.

La Vie intellectuelle en France. T. I, Des lendemains de la Révolution à 1914. T. II, De 1914 à nos jours
Christophe Charle, Laurent Jeanpierre (dir.)
Seuil, 2016, 660 p. et 924 p., 38 et 40 €.

L'intellectuel est une spécialité (y compris touristique) nationale. L'historiographie des intellectuels des années 1980-1990 eut parfois tendance, en s'emparant de ce nouvel objet, à redonder sur une forte mythologie, séduisante et puissamment ancrée dans notre pays – patrie de Voltaire, Rousseau, Victor Hugo et Émile Zola. La France mère des arts et des lettres ! Malraux en uniforme sur le front de Teruel… L'alliance entre les gauches révolutionnaires, les intellectuels, les radicalités esthétiques a longtemps fondé une idiosyncrasie française vécue comme universelle.
Avec les deux tomes dirigés par Christophe Charle et Laurent Jeanpierre, on passe des intellectuels à la vie intellectuelle en 1 600 pages, écrites par plus de 120 auteurs, très structurées, dans un découpage chronologique classique, avec des préambules, des éclairages et des encadrés : un vaisseau amiral pour traverser deux siècles de tempêtes postrévolutionnaires.



Cette somme est une histoire qui se veut sans majuscule et au pluriel : « déshéroïser » les célébrités intellectuelles pour accueillir une plus grande pluralité des acteurs, détrôner l'écrivain ou le philosophe de leur magistère, revaloriser l'art comme processus de connaissance (rôle clé de la musique et pas seulement des arts plastiques), enregistrer les acquis de l'histoire des sciences (naturelles et sociales) et des savoirs en intégrant plus explicitement les savants ; enfin, montrer les échanges, les effets de réverbération et de transferts qui président à une histoire intellectuelle transnationale.
La lecture de cette cartographie historique de belle ampleur et appelée à faire date a un effet psychologique salutaire : elle nous fait sortir de la vision volontiers nostalgique d'une grandeur nationale perdue… et rafraîchit notre vision de l'histoire des idées. ■
Emmanuelle Loyer
Professeur à Sciences Po Paris

Moyen Age

Lancelot et Perceval

Les Secrets du Graal **Edina Bozoky**
CNRS Éditions, 2016, 225 p., 22 €.

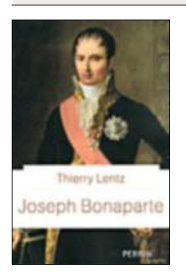


Parmi les héritages culturels du Moyen Age, le Graal et sa quête figurent en premières places. Lancelot, Arthur, Perceval et les autres sont entrés dans le patrimoine et l'imaginaire communs. Edina Bozoky (maître de conférences à l'université de Poitiers) propose une synthèse remarquable sur la production française autour du Graal : toutes les œuvres sont citées, étudiées, puis replacées dans leur contexte social – l'idéologie chevaleresque – et religieux.
L'auteur explique le succès de la littérature du Graal par le goût, qui tourne parfois à l'obsession, pour les reliques au XIIe-XIIIe siècle, et par la mise en avant par l'Église de l'eucharistie. Celle-ci qui était par exemple rejetée par les cathares est clairement réaffirmée par le concile du Latran IV (1215) qui fait de la transsubstantiation un dogme. On ne regrettera qu'une chose dans cette belle introduction à la littérature arthurienne : que l'auteur se soit limitée (même si elle s'en explique) à la production française.

XIXe-XXIe siècle

Le frère oublié

Joseph Bonaparte **Thierry Lentz**
Perrin, 2016, 752 p., 27 €.



Homme célèbre sans être vraiment connu, Joseph Bonaparte a tiré beaucoup d'avantages de sa position familiale grâce à son cadet, Napoléon. Il a aussi subi, sans donner l'impression d'en être affecté, la dureté de son frère. Pour le comprendre, il faut oublier Napoléon, même s'il doit sa carrière prestigieuse au Consulat et à l'Empire : ambassadeur, député, conseiller d'État, sénateur, Grand Électeur de l'Empire, commandant en chef d'armées, roi de Naples, roi d'Espagne, lieutenant général en 1814, président du Conseil des ministres en 1815. Réfugié à Philadelphie, il meurt en 1844 à Florence, avant d'être inhumé en 1862 aux Invalides à Paris. Thierry Lentz décrit la personnalité de Joseph. Doué pour le bonheur, il était un révolutionnaire libéral partisan des gouvernements équilibrés. Il aimait la réflexion et il n'agissait souvent qu'à contrecœur, mais sans tergiverser, aux ordres de Napoléon, jusqu'à échouer, dans tous les sens du terme, sur le trône d'Espagne. Il reste, en définitive, un homme ordinaire plongé dans une époque extraordinaire.

XIXe-XXIe siècle

Volcan et crise mondiale

L'Année sans été. Tambora, 1816. Le volcan qui a changé le cours de l'histoire **Gillen D'Arcy Wood**
La Découverte, 2016, 304 p., 14,99 €.



Au mois d'avril 1815, le volcan Tambora (Indonésie actuelle) entre en éruption. Dans ce livre passionnant, Gillen D'Arcy Wood, professeur à l'université de l'Illinois, propose une histoire globale de cet événement, conjuguant les apports de la climatologie contemporaine et une étude des sources. Les chapitres concernant l'Asie sont les plus novateurs. Le Tambora raya de la carte trois petits royaumes de l'île de Sumbawa ; dans le Yunnan, les récoltes déficientes de riz provoquèrent une catastrophe démographique maintenant invoquée pour expliquer la crise économique chinoise du XIXe siècle ; en Inde, les années post-Tambora sont marquées par des inondations dans le delta du Gange et correspondent à la première grande épidémie de choléra ; en Europe, les années 1816 et 1817 coïncident avec la dernière crise de subsistance à l'échelle continentale. Dans de nombreux pays, 1816 est passée à la postérité comme « l'année sans été ». Ce qualificatif, qui évoque plus un mois d'août pluvieux qu'une crise climatique, frumentaire et politique globale, est un euphémisme au regard de la série de désastres et de souffrances qu'enclencha l'explosion du volcan Tambora.

XIXe-XXIe siècle

Tué pour ses écrits

Un crime d'État sous l'Empire. L'affaire Palm **Michel Kerautret**
Vendémiaire, 2016, 228 p., 18 €.



Depuis 2002, le prix Johann-Philipp-Palm-Preis pour la liberté d'opinion et de la presse récompense des journalistes et des écrivains qui se battent avec des mots pour leurs idées. Texte fondateur du mouvement national allemand au XIXe siècle, le pamphlet *L'Allemagne dans son profond abaissement* n'avait jamais été traduit en français. Il est probablement dû à un pasteur protestant de Franconie, Philipp Yelin, mais a été imprimé sous couvert d'anonymat par un libraire de Nuremberg, Johann Philipp Palm. Informé de ses violentes critiques à l'égard des armées françaises qui occupent alors le sud de l'Allemagne, Napoléon fait arrêter Palm, qui est fusillé à Braunau le 26 août 1806.
Michel Kerautret rappelle d'abord le contexte géopolitique si complexe du Saint Empire romain germanique en 1806 : 1800 États souverains, théoriquement égaux, au nombre desquels 1500 minuscules chevaliers d'Empire qui ne règnent que sur 5 % de l'Allemagne ! L'affaire Palm a contribué à cristalliser les oppositions antifrançaises. Sa trace fut forte dans la mémoire allemande : Adolf Hitler l'évoque même au commencement de *Mein Kampf*.

XIXe-XXIe siècle

La maison de l'empereur

Le Ministère du faste. La maison de l'empereur Napoléon III **Xavier Mauduit**
Fayard, 2016, 456 p., 23 €.



Issu d'une thèse, ce livre bien mené retrace l'histoire d'une institution longtemps négligée, la maison de l'empereur, sous le Second Empire. Composée de l'entourage

Le coup de cœur de Jean-Pierre Rioux

Les Français sous la botte

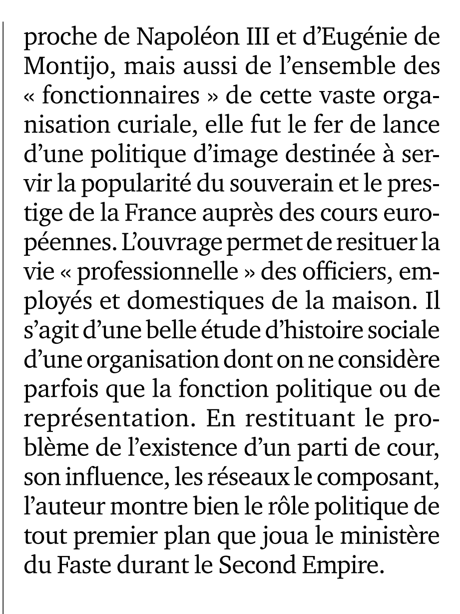
Les « années noires » dépoussiérées.

Les Français sous l'Occupation en 100 questions
Fabrice Grenard, avec Jean-Pierre Azéma
Tallandier, 2016, 330 p., 15,90 €.

C'est mieux qu'un manuel de poche : c'est le *vade-mecum* d'éducation populaire qu'on attendait. Il descend en droite ligne d'*Un village français*, la série de France 3 au succès mérité que l'on sait et dont Jean-Pierre Azéma a été le conseiller historique. Les interventions de celui-ci après chaque épisode sont l'aiguillon des 100 questions posées. Et Fabrice Grenard, bon spécialiste des « années noires » au quotidien et au fond du Limousin (on n'a pas oublié ses travaux sur Georges Guingouin ou les pendus de Tulle), les a augmentées et liées en gerbe. Tant et si bien que le mélange des images et des situations de fictions suivies avec émotion à la télé depuis 2009 et des notations très maîtrisées des historiens, fait de ce petit livre d'apparence modeste un événement historiographique.

Car, avouons-le, depuis 1945 les Français occupés n'ont pas eu de statut historique très net ; 90 % d'entre eux, il est vrai, n'ont été ni résistants ni collabos ou pétainistes. Ils n'ont ainsi témoigné, pensait-on, que de la grisaille de l'attentisme. Aux orchestrations du drame, ils n'auraient accroché que leur petite musique du temps qui n'en finit pas, des longs hivers mal chauffés, des sursauts épisodiques : une médiocre dignité de figurants, une fatigue de piétaille, même s'ils avaient gardé le sentiment très vif d'avoir à vivre et à survivre, vaincus et humiliés, sous la botte du « Boche ». Cette monotonie oppressante tisse la toile de fond des « années noires », au ras des rutabagas et des pénuries, de la débrouille et du marché noir, à peine colorée par le ciné du samedi soir ou l'écoute de la radio : les auteurs mènent leur livre avec cette respiration sourde qui a préfacé maintes formes d'« accommodation » et de refus. C'est à saluer. Ces choristes aphones ou enroués, l'Histoire « avec sa grande hache », comme disait Georges Perec, les a pourtant saisis au collet un par un. Traumatismes de la défaite et de l'exode, « maréchalisme » (et non « pétainisme ») passif, vert-de-gris korrect, impuissances de la Révolution nationale, débuts d'une Résistance : 40 % des entrées portent sur 1940-1941, ce qui est à la fois exagéré et juste, puisque c'est le moment le plus étudié et donc le mieux connu et qu'il a beaucoup marqué les mémoires. Les entrées sur 1942-1944 démêlent plus laborieusement le « basculement » de l'opinion, la « radicalisation » du refus jusqu'au bord de la guerre civile, la joie pleine de larmes de la Libération, l'épuration sauvage puis judiciaire et ce qui est nommé – très abusivement mais l'expression est à la mode – « le mythe gaullien ». Et pousser le bouchon jusqu'en 1950, par temps de Reconstruction à manches retroussées quand les Français tournent la page, déroute un peu l'ensemble, tant il y a eu d'espoirs inouïs dès 1946.

Néanmoins ces quelques points à discuter relèvent eux aussi de l'argumentaire précis et concis, savant et toujours concret qui irrigue le livre tout entier. Oui, vraiment, c'est un événement. Qu'on se le dise ! ■

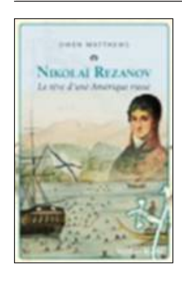


proche de Napoléon III et d'Eugénie de Montijo, mais aussi de l'ensemble des « fonctionnaires » de cette vaste organisation curiale, elle fut le fer de lance d'une politique d'image destinée à servir la popularité du souverain et le prestige de la France auprès des cours européennes. L'ouvrage permet de resituer la vie « professionnelle » des officiers, employés et domestiques de la maison. Il s'agit d'une belle étude d'histoire sociale d'une organisation dont on ne considère parfois que la fonction politique ou de représentation. En restituant le problème de l'existence d'un parti de cour, son influence, les réseaux le composant, l'auteur montre bien le rôle politique de tout premier plan que joua le ministère du Faste durant le Second Empire.

XIXe-XXIe siècle

Des Russes vers l'Amérique

Nikolaï Rezanov. Le rêve d'une Amérique russe
Owen Matthews traduit de l'anglais par Bruno Boudard, Montricher, Noir sur Blanc, 2016, 448 p., 24 €.

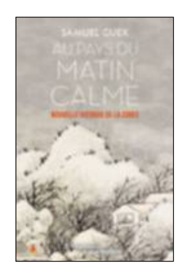


Héros d'un des premiers opéras rock de la période soviétique pour ses amours tragiques avec la belle Conchita, fille du commandant de la garnison de San Francisco, petit noble russe sans le sou devenu riche, puissant et bien en cour grâce à son activité à la tête de la Compagnie russe d'Amérique (laquelle régnait au début du XIXe siècle sur le commerce des fourrures de Sibérie et du Pacifique), aventurier fantasque, diplomate hors pair et homme d'entregent, Nikolaï Rezanov méritait sans nul doute d'être sorti de l'ombre. D'une plume alerte et talentueuse, le journaliste Owen Matthews, en s'appuyant sur des archives, correspondances, journaux intimes et journaux de bord, retrace le destin singulier de celui qui, chef d'une expédition où cohabitèrent, tant bien que mal, cosaques en rupture de ban, savants idéalistes, marins aguerris et grands buveurs, chercha à donner corps, sous le règne d'Alexandre Ier, au rêve grandiose mais finalement sans lendemains d'une Amérique russe dans le Pacifique Nord.

XIXe-XXIe siècle

Initiation à la Corée

Au pays du matin calme. Nouvelle histoire de la Corée **Samuel Guex**
Flammarion, 2016, 370 p., 24,50 €.



Samuel Guex signe ici une synthèse intelligente, rythmée et prudente des résultats de la recherche contemporaine sur l'histoire de Corée. Revisitant chacune des grandes périodes de cette histoire, il privilégie une approche centrée sur les relations internationales permettant de saisir les traits originaux de l'identité coréenne élaborée dans la dynamique des relations entre les principaux pays d'Asie Orientale. Sans être systématique et prenant en compte la longue durée, Samuel Guex pratique un comparatisme suggestif, stimulant et soucieux d'équilibre, remettant en cause nombre d'idées reçues. Il dessine ainsi le double portrait d'une Corée pensée du point de vue de soi et de l'autre. L'ouvrage, agréable à lire, constitue une excellente initiation pour tous ceux qui souhaitent découvrir l'histoire d'une nation et de deux États qui, en quelques décennies, se sont imposés comme acteurs incontournables sur la scène économique, politique et culturelle internationale.

XIXe-XXIe siècle

Coptes amers

Les Minorités chrétiennes dans la construction de l'Égypte moderne. 1922-1952 **Francine Costet-Tardieu**
Karthala, 2016, 192 p., 19,80 €.



Francine Costet-Tardieu analyse ici trente années bouillonnantes de l'accession de l'Égypte à l'indépendance en 1922 à l'abdication du roi Farouk en 1952. L'émancipation progressive de la tutelle britannique s'accompagne de la participation active d'une minorité chrétienne éclairée et autochtone, celle des coptes, relais entre le monde occidental moderne et une société islamisée qui s'efforce de concilier la fidélité à sa religion et aux traditions, et les accommodements nécessaires avec la modernité.
Source de méfiance et de tensions avec les musulmans, les coptes sont aussi des auxiliaires indispensables et les autorités de tutelle ont bien du mal à arbitrer entre les deux parties. Ils sont très actifs dans l'éducation et la santé. Mais c'est sur la question du statut personnel que les discussions viennent achopper (mariages intercommunautaires, règles successorales). Les coptes attendent de l'indépendance qu'elle fasse d'eux des citoyens de plein droit et les délivre de l'infériorité juridique que leur impose leur condition de « protégés », *dhimmis*. Les musulmans ne peuvent pas se détacher de la fidélité à la charia, source ultime de leur droit : il en résulte une contradiction dans la Constitution. Au total, on aboutira à une impasse, et les coptes n'arriveront pas à se faire pleinement accepter. Constat amer que l'on retrouve au même moment dans d'autres pays, comme la Turquie d'Atatürk.

XIXe-XXIe siècle

Un nazi en Argentine

Eichmann avant Jérusalem. La vie tranquille d'un génocidaire **Bettina Stangneth** traduit de l'allemand par Olivier Mannoni, Calmann-Lévy, 2016, 672 p., 26,90 €.



L'essentiel du livre de Bettina Stangneth est consacré à la vie et aux écrits d'Adolf Eichmann entre son arrivée en Argentine, en juillet 1950, et son enlèvement par le Mossad, en mai 1960. Elle a consulté quelque 8 000 pages de manuscrits, lettres, dossiers personnels et les milliers de notes marginales qu'Eichmann porta à ces documents. S'y ajoutent les écrits d'Eichmann lui-même, laissés en Argentine : 1 000 pages d'entretiens transcrits et commentés, ainsi que plusieurs bandes d'enregistrement issues d'entretiens conduits en 1957 avec le journaliste nazi néerlandais Sassen. Car Eichmann fut un homme loquace, doublé d'un graphomane. Le portrait qui se dégage est loin de celui de l'homme dans la cage de verre de Jérusalem, plaidant l'obéissance et affirmant qu'il ne fut qu'un petit rouage de la machine exterminatrice nazie. Le personnage est cynique, sans pitié, méprisant, fier de son antisémitisme et revendique résolument ses réalisations de génocidaire.

Général

Des mots las

Dictionnaire de la fatigue
Philippe Zawieja (dir.)
Genève, Droz, 2016, 858 p., 49 €.



C'est en fait une histoire culturelle de la fatigue qui est ici offerte, avec 91 auteurs et 131 entrées, de l'« Aboulie » à « Simone Weil », avec des philosophes et des poètes, des musiciens aussi, des romanciers et des dramaturges, des médecins et des psychologues, des moments historiques et des civilisations, des notions, de l'intime insaisissable et du scientifique qu'on s'efforce de mesurer. Un livre qui est à la fois plus qu'un dictionnaire et moins aussi peut-être, car chacun trouvera qu'il y manque des mots (« spleen », par exemple) ou que des mots ne sont pas où on les cherche (« nostalgie » est dans la rubrique « mélancolie ») ou qu'on y a entré des mots qu'on n'attendait pas forcément. Un livre à lire petit à petit et qui ne fatiguera personne, si ce n'est Oblomov, le héros de Gontcharov (voir l'article « oblomovisme »), et ses épigones atteints de la « flemme de vivre », ceux qui parviennent à *« se débarrasser de la vie à peu de frais »*. ■

A lire aussi sur www.lhistoire.fr

Les Éléphants de guerre dans l'Antiquité, e- er siècle av. J.-C.
Pierre Schneider Chamalières, Lemme éditions, 2015, 112 p., 17,90 €.

L'Image noire de Louis XIV. Provinces-Unies, Angleterre, 1668-1715 **Isaure Boitel** Ceyzérieu, Champ Vallon, 2016, 544 p., 29 €.

La France en terre d'Islam. Empire colonial et religions au e- e siècle
Pierre Vermeren Belin, 2016, 430 p., 23 €.

Bande dessinée

La danseuse et le poète

Julie Birmant et Clément Oubrerie retracent le destin d'Isadora Duncan et de son amant Serge Essenine.

Il était une fois dans l'Est, t. I
J. Birmant, C. Oubrerie,
Dargaud, 2016.

Julie Birmant et Clément Oubrerie nous avaient entraîné, au long de quatre volumes, sur les pas de Pablo Picasso (*Pablo*, Dargaud, 2012-2014), et ils l'avaient fait non pour nous infliger un « biopic » plus ou moins besogneux mais pour approfondir une courte période, décisive, de la vie du héros. Ils reprennent ici la même méthode, avec la même efficacité. Cette fois-ci on passe des années 1910 aux années 1920 et le héros culturel est une héroïne, l'étonnante Isadora Duncan. Avec Isadora on ne s'ennuie pas et rien, dans un destin aussi romanesque, n'est vraiment anecdotique. Car cette grande amoureuse aura toujours été aussi une grande créatrice, l'une des deux ou trois personnalités qui auront, en son temps, transformé en profondeur l'art de la danse.

Le scénario d'*Il était une fois dans l'est* – franchement, le titre est mauvais – est centré sur la passion qui, l'espace de quelques années, a réuni Isadora et l'un des poètes russes les plus doués – et les plus excentriques – de sa génération, Serge Essenine. Le type achevé du poète romantique : non conformiste, narcissique et autodestructeur. Les auteurs rendent bien la popularité de ce jeune prodige au sein de la société russe, comme ils nous font bien comprendre celle d'Isadora au sein des élites occidentales. Tout l'intérêt de la chose tiendra dans l'improbable et inévitable rencontre entre ces deux êtres passionnés, le tout sur fond de révolution. Car celui qui permet cette rencontre n'est autre que Lénine, convaincu par son commissaire du peuple à l'Instruction publique, Lounatcharski, de l'intérêt qu'il y aurait à décider l'intrépide chorégraphe à venir ouvrir l'école de danse dont elle rêve non pas à Londres, à New York ou à Paris mais à Moscou. Et le plus remarquable dans toute cette histoire c'est moins que les deux artistes radicaux aient pu tomber dans les bras l'un de l'autre que la facilité avec laquelle cette star adulée à Londres, à New York et à Paris a pu accepter, à une date aussi précoce que 1921, cette invitation : *« J'apprendrai aux enfants de la révolution à danser comme des dieux. »* Et, pour commencer, la voilà, saisie d'une soudaine inspiration, dansant pieds nus sur le quai d'une gare russe au milieu de nulle part, pour un public de moujiks qui, à juste titre, n'en croient pas leurs yeux.



La suite de cette échappée libre sera aussi problématique qu'on peut l'imaginer : la vieille misère russe, la jeune dictature bolchevique, qui n'est pas encore totalement incompatible avec la révolution esthétique, mais aussi, et finalement surtout, le choc de deux ego surhumains, chargés d'énergie jusqu'à la gueule mais d'autant plus sujets à se heurter à tous les coins coupants de la vie, qu'elle soit capitaliste ou socialiste.

Présence tangible de l'art

Comme dans *Pablo*, l'un des charmes de l'album tient à la présence tangible de l'art – ici les poèmes de Serge et les chorégraphies d'Isadora. Il y a dans ce premier tome un souffle sauvage, où la joie de vivre et de créer est sans cesse confrontée aux mesquineries du monde ordinaire. A considérer la fin violente et spectaculaire de nos deux héros – on connaît celle d'Isadora, sur la Promenade des Anglais, on connaît peut-être moins celle de Serge, suicidé (certains diront assassiné) après avoir écrit un dernier poème avec son sang –, on se dit que le monde ordinaire s'entend à laisser aux extraordinaires le soin de se liquider eux-mêmes, pour ensuite mieux les mettre au musée, où leur mauvais exemple ne manque pas de susciter des vocations. ■

Pascal Ory
Professeur à l'université Paris-I





À LIRE AUSSI CE MOIS-CI

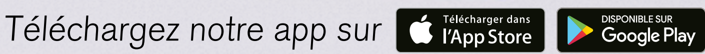
Les Meilleurs Ennemis. Une histoire des relations entre les États-Unis et le Moyen-Orient, t. III, 1984-2013
J.-P. Filiu et David B., Futuropolis, 2016.
Saint-Barthélemy, t. I
Boisserie et Stalner, Les Arènes BD, 2016.
L'Année du lièvre, t. III
Tian, Gallimard, 2016.
Mao Zedong J.-D. Morvan et J.-L. Domenach, Glénat-Fayard, 2016.



ENSEMBLE, CONTINUONS À FAIRE VIVRE LA “PETITE IDÉE” DE COLUCHE



on compte sur vous
Coluche









© Gaston BERGERET - Nous Voilà!

FAITES VOTRE DON en ligne sur **www.restosducoeur.org**
ou scannez le code



PENSEZ-Y

- **30 €** assurent un repas quotidien pour une personne pendant 1 mois
- **90 €** assurent un repas quotidien pour une personne pendant tout l'hiver
- **180 €** assurent un repas quotidien pour une maman et son enfant pendant tout l'hiver
- **530 €** aident une famille tout l'hiver

LOI COLUCHE

Les dons des particuliers aux Restos du Cœur bénéficient d'une **réduction d'impôt de 75% jusqu'à 530 €**

BULLETIN DE SOUTIEN

À compléter et envoyer sous **enveloppe non affranchie** à :
Les Restaurants du Cœur – Libre Réponse 53061 – 91129 PALAISEAU Cedex

☐ M ☐ Mme P32323

Nom | Prénom

Adresse

Code Postal | Ville

Email @

Téléphone

☐ Je demande à recevoir mon reçu fiscal par mail
☐ Je ne souhaite pas recevoir d'informations des Restos du Cœur sur mon adresse mail
☐ Je souhaite recevoir la documentation « Legs, donation et assurance-vie »

En application des articles 39 et suivants de la loi de 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informaion et aux libertés (CNIL), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification des informations qui vous concernent. Il vous suffit de nous contacter à l'adresse service.donateurs@restosducoeur.org. Les Restaurants du Cœur ne pratiquent ni la vente, ni l'échange de fichiers.



Complétez votre collection





LE MENSUEL
6,40€ le numéro

ANNÉE 2015

■ **N°407 janvier 2015**
Dossier : Les racines du nationalisme.
Moïse depuis 3 000 ans.

■ **N°408 février 2015**
SPÉCIAL : Arméniens.
200 000 ans de transition énergétique.

■ **N°409 mars 2015**
Dossier : Le rire et les larmes.
Les émotions au Moyen Âge.
Lecture historique du djihadisme.

■ **N°410 avril 2015**
Dossier : Combats pour une presse libre.
Les historiens ont-ils abandonné les archives ?

■ **N°411 mai 2015**
Dossier : Les pacifistes. Jusqu'où aller pour éviter la guerre ?
Vatican II. La poussée à gauche de l'Eglise.

■ **N°412 juin 2015**
Dossier : Bagdad. Le rêve et la guerre.
Le Panthéon. « Un temple à la gloire de l'homme ».

■ **N°413-414 juillet-août 2015**
NUMÉRO DOUBLE
SPÉCIAL : 1931 - 1945 Asie - Pacifique, l'autre guerre mondiale.

■ **N°415 septembre 2015**
Dossier : Quand les esclaves se rebellent.
Climat : l'homme entre en scène.

■ **N°416 octobre 2015**
SPÉCIAL 50 pages : La chute de Rome.
Le président est-il républicain ?

■ **N°417 novembre 2015**
Dossier : Communistes, pourquoi ils y ont cru.
Voyage dans le secret de l'Etat.

■ **N°418 décembre 2015**
Dossier : Newton
Syrie : La guerre des berceaux.

ANNÉE 2016

■ **N°419 janvier 2016**
Dossier : La révolution gothique.
Portrait historique des djihadistes.

■ **N°420 février 2016**
Dossier : Les sociétés préhistoriques.
Édition «Mein Kampf», histoire d'un livre.

■ **N°421 mars 2016**
Dossier : Les juifs de Pologne.
Colloque : Le siècle des reporters de guerre.

■ **N°422 avril 2016**
Dossier : Les fanatiques de l'Apocalypse.
Dublin, 1916 : Naissance de l'Irlande.

■ **N°423 mai 2016**
Dossier : Le vrai pouvoir des califes.
Verdun vu d'ailleurs.

■ **N°424 juin 2016**
Dossier : Guillaume le Conquérant.
Japon-Corée : les femmes de réconfort.

■ **N°425-426 juillet-août 2016**
Dossier : XIXe siècle, le monde est à nous !
Louis XIV, l'ordre et le chaos.

LES COLLECTIONS DE L'HISTOIRE
6,90€ le numéro

De véritables livres au prix d'un magazine.

ANNÉE 2014
■ **N° 63 :** Le Portugal, l'empire oublié
■ **N° 64 :** Le temps du bagne
■ **N° 65 :** L'Allemagne, de Luther à Merkel

ANNÉE 2015
■ **N° 66 :** L'Australie, des Aborigènes aux soldats de l'Anzac
■ **N° 67 :** L'âge d'or des abbayes : une révolution religieuse au Moyen-Age
■ **N° 68 :** La Renaissance de François Ier
■ **N° 69 :** Le Proche-Orient, de Sumer à Daech

ANNÉE 2016
■ **N° 70 :** De Carthage à Tunis
■ **N° 71 :** Venise, la cité du monde
■ **N° 72 :** La famille dans tous ses états



Et pour conserver votre collection précieusement

➲ **l'écrin 12 numéros**
18€ seulement
(hors frais de port)

Retrouvez l'intégralité des numéros disponibles sur le site www.lhistoire.fr

Bon de commande

À retourner sous enveloppe affranchie à L'HISTOIRE - BP 65 - 24 chemin Latéral
45390 Puiseaux ✆ 33 (0) 2 38 33 42 89 - nchevallier.s@orange.fr

VPC 430

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville : Pays :
Tél. portable : E-mail : @
Pour recevoir des informations sur votre abonnement, merci de nous indiquer votre e-mail.

Oui, je souhaite recevoir dans les 10 jours la commande ci-dessous

Indiquez ci-dessous les numéros souhaités	Quantité	Prix unitaire	TOTAL
■ L'HISTOIRE	____	6,40 €	____€
■ LES COLLECTIONS DE L'HISTOIRE	____	6,90 €	____€
■ L'écrin L'HISTOIRE 12 numéros	____	18,00 €	____€
FRAIS DE PORT : France métropolitaine (Étranger : nous contacter) **1,50€** le numéro / **+ 0,50€** le numéro supplémentaire **6,85€** l'écrin / **8,35€** de 2 à 3 / **9,10€** de 4 à 5 Au-delà de 5 écrins, nous contacter.	____ ____		____€ ____€
Total de ma commande (Frais de port inclus)			____€

Je règle aujourd'hui par :

❒ chèque à l'ordre de *Sophia Publications* ❒ carte bancaire

N°
Je note aussi les 3 derniers chiffres du numéro inscrit au dos de ma carte bancaire, au niveau de la signature : Expire fin :

Signature obligatoire :

Votre commande sera expédiée à réception de votre règlement.

Loi informatique et libertés : vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Elles pourront être cédées à des organismes extérieurs sauf si vous cochez la case ci-contre ☐

CLASSIQUE

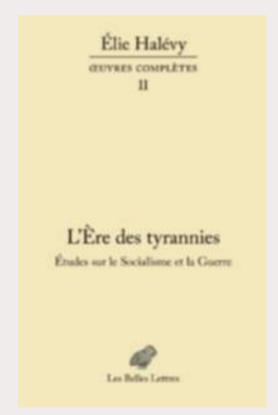
« L'Ère des tyrannies » d'Élie Halévy

Élie Halévy pressentait déjà en 1938 que la Grande Guerre fut aussi une révolution, dont les suites les plus probables seraient une guerre du même type.

Par Laurent Theis*

LA THÈSE

Avec *L'Ère des tyrannies*, Élie Halévy est l'auteur d'un ouvrage qu'il n'a pas lui-même conçu. Ce sont ses proches qui ont constitué divers de ses écrits en un livre paru plus d'un an après la mort de leur ami, un mois avant les accords de Munich de septembre 1938 contre l'esprit desquels il avait tenté de prémunir ses contemporains. Le titre et le cœur de l'ouvrage procèdent d'une communication prononcée en novembre 1936. Elle est précédée de diverses études qui en forment comme de substantiels travaux préparatoires, et complétée par un choix de lettres, dans la présente édition des *Œuvres complètes* appelée à faire référence et menée par Vincent Duclert et Marie Scot aux Belles Lettres. Les thèmes traités par Élie Halévy sont au croisement, et à l'affrontement, du libéralisme et du socialisme, de la guerre et de la révolution, de la démocratie et du totalitarisme, auquel il préfère le terme de « tyrannie ».
Au centre de l'histoire et de la réflexion, la Première Guerre mondiale, qui inaugure la grande crise du XXe siècle. Jusque-là, en effet, le socialisme européen portait en soi une double dimension, à la fois une philosophie de l'émancipation et une doctrine d'organisation sociale, tendant d'un côté à la liberté, de l'autre à la contrainte. La Grande Guerre, par la mobilisation totale des États et des peuples, a entraîné le socialisme vers la seconde, et la rencontre de l'étatisation intégrale avec la passion nationaliste a engendré en Russie, en Italie et en Allemagne une tyrannie d'un genre nouveau contre laquelle les vieilles démocraties, y compris l'Angleterre qui en fut le modèle, apparaissent désarmées. En quoi la catastrophe de 1914-1918 fut à la fois une guerre et une révolution, dont les suites les plus probables sont, à brève échéance, une autre guerre du même type.

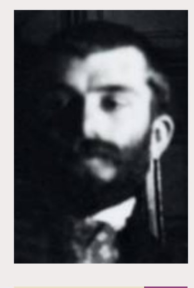


Œuvres complètes. T. I, *Correspondance et écrits de guerre, 1914-1919* ; t. II, *L'Ère des tyrannies. Études sur le socialisme et la guerre*, rééd. Les Belles Lettres, 2016.

CE QU'IL EN RESTE

Outre une analyse lumineuse des conséquences de la Grande Guerre et, dès cette date, des analogies entre communisme et fascisme, au point qu'il pourrait apparaître comme l'acte de naissance de la pensée antitotalitaire, *L'Ère des tyrannies* fournit des clés pour apprécier aujourd'hui l'épuisement de la social-démocratie, l'impuissance relative des démocraties européennes, la montée de passions qu'on croyait éteintes et qui s'engouffrent dans le vide créé par la disparition des idéologies traditionnelles. L'œuvre d'Élie Halévy arme ainsi l'esprit pour penser des réalités nouvelles, et souvent désagréables, et trouver les moyens de les affronter. ■

* *Historien, membre du comité scientifique de* L'Histoire



Retrouvez tous les « Classiques » sur www.lhistoire.fr @

Élie Halévy

Né en 1870 dans une famille judéo-protestante riche en célébrités (son frère cadet Daniel est plus célèbre), Élie Halévy, après l'ENS et l'agrégation de philosophie, se consacra à l'étude de l'Angleterre, d'où sa grande *Histoire du peuple anglais*, inachevée, et à celle du socialisme européen au XIXe siècle, qui donna son titre à un gros ouvrage posthume. Ardent dreyfusard et cofondateur de la *Revue de métaphysique et de morale*, cet esprit inclassable, libéral intéressé par le socialisme, a exploré les ressorts de la démocratie principalement à partir du cas anglais. Pour cette double raison, il fut et reste trop ignoré en France, et très connu dans le monde anglo-saxon. Il avait le talent trop rare de faire avancer les idées sans déchaîner les passions.

COLLOQUE

A l'occasion du 80e anniversaire de la conférence d'Élie Halévy intitulée « L'ère des tyrannies » un colloque international, organisé par Vincent Duclert et Marie Scot, se tient les **27 et 28 novembre** à la **Maison Blanche de Sucy-en-Brie** (94) et à Sciences Po Paris. **Rens. : www.lhistoire.fr**

GUIDE

Revues

Qu’est-ce que le charisme ?

Autour des sensibilités, une nouvelle revue entre innovation radicale et codes anciens.

Sensibilités. Histoire, critique et sciences sociales n° 1

Après l’essor de *XXI* ou le lancement du *Crieur*, le monde des revues prend définitivement goût à la « belle » publication, où la mise en page dense laisse place à une réelle réflexion sur l’objet. La dernière-née, *Sensibilités,* est certainement, pour le moment, la plus réussie du genre. Elle est armée d’un comité de rédaction resserré autour de Quentin Deluermoz, Christophe Granger, Hervé Mazurel, Clémentine Vidal-Naquet et d’un conseil scientifique large et prestigieux (Georges Didi-Huberman, Roger Chartier, Peter Burke, Patrick Boucheron, Bernard Lahire, ou Alain Corbin entre autres). Un *name dropping* de quatrième de couverture qui n’est pas vain car la qualité scientifique est au rendez-vous : la revue part des *sensibilités*, non comme objet d’études, mais comme démarche de connaissance. Elle propose une approche de l’histoire, de la sociologie, de l’économie, des arts et des sciences, par les goûts et les perceptions – qui ne sont pas sans refléter des rapports de pouvoir et des modes de relation de l’individu au monde.



Tous les six mois, une thématique (le « charisme » pour ce numéro inaugural) est traitée à travers quatre rubriques. Les parties les plus classiques proposent des « recherches » et une « dispute ». Avec les « expériences », les colonnes s’ouvrent à la bande dessinée, à la photographie, ou même à des tests – comme ce « mode d’emploi » proposé par Christophe Granger pour développer son charisme.

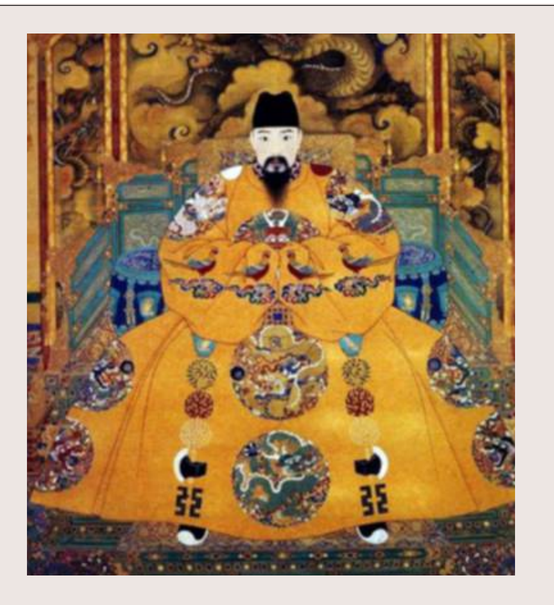
Un portfolio de l’historien Hervé Mazurel et de la photographe Charlotte Krebs, intitulé « Charme et séduction chez les Wodaabe », dévoile la guerre symbolique qui chaque année marque la fin de la saison des pluies dans le Sahel nigérien. Un rituel où les seules armes sont le chant et la danse.

« Comment ça s’écrit », la dernière rubrique, ouvre au lecteur la porte du bureau des chercheurs. C’est Arlette Farge qui se livre, pour ce premier numéro, à un travail d’introspection consistant à « écrire comment on écrit » – et son « je » s’y dévoile comme jamais. La théâtralisation de l’écriture du « savant », avec ses brouillons qui participent au mythe d’un travail devenu inspiration sensible, est connue. Mais ce rappel des modes anciens des échanges savants est-il une renaissance ou bien une nostalgie joliment nichée dans un bel objet d’édition ?

Sensibilités. Histoire, critique et sciences sociales
Directrice éditoriale : Chloé Pathé.
Revue éditée par Anamosa, 12, rue de Cotte, 75012 Paris.

Le mois prochain dans « L’Histoire »

EN VENTE DÈS LE 22 DÉCEMBRE



L’empereur chinois

Des Han à Xi Jinping

Comment devient-on fils du ciel ?
Qu’est-ce qu’un bon empereur ?
Pourquoi ont-ils duré si longtemps ?
Que disait Confucius ?
Qui a construit la Cité interdite ?
Que leur doit Xi Jiping ?

Le Mag Litt a 50 ans !

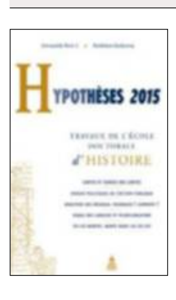
Le Magazine littéraire n° 574



Un demi-siècle d'existence, cela se fête. Dans ce numéro anniversaire, le fondateur Guy Sitbon revient sur la genèse du journal et sur le choix de son titre. Un véritable parcours du combattant. Rien n'allait. Pas d'idée satisfaisante. Et puis l'imprimeur lui a dit : « Votre magazine littéraire. Au fait quel est son titre ? ». Et ce fut la révélation. De Truman Capote chroniqué par J. M. G. Le Clézio en 1966 à Jean Echenoz en 2016 en passant par Garcia Marquez et Amélie Nothomb, Jonathan Littell, Tounier, Barthes ou Foucault, ce numéro est aussi une chronique littéraire « millésimée » de ces cinquante années : avec les grands succès, les vrais débats et les méchantes polémiques. *« Il en est des livres comme du vin*, écrit Pierre Assouline qui préside désormais aux destinées du journal, *il y a des années avec et des années sans. »*

5000 ans de cartes

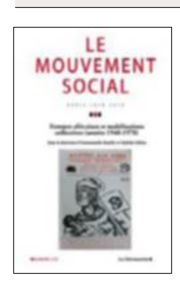
Hypothèses 2015



Les doctorants font avancer la recherche ! C'est ce que clame Christine Lebeau (Paris-I-Panthéon-Sorbonne) dans la préface du dernier numéro d'*Hypothèses*, revue qui recueille les travaux de l'école doctorale d'histoire de Paris-I. Et cette livraison le prouve. On lira notamment le résultat du séminaire « Cartes et usages des cartes ». Mustapha Djabellaoui, doctorant à Paris-VIII, dévoile les plans et cartes de la Mésopotamie antique, où les scribes font preuve d'une grande maîtrise pour représenter les domaines agricoles, mais aussi les villes, la guerre, l'espace politique. Une porte d'entrée neuve qui permet, aussi, de mieux saisir cette civilisation si lointaine. Parmi les autres dossiers, on notera celui sur le plurilinguisme et celui sur les « villes mortes ».

Femmes et décolonisation

Le Mouvement social n° 255



Longtemps exclues des écrits sur la décolonisation en France, les études sur le genre trouvent une place de choix dans le dossier du *Mouvement social* dirigé par Emmanuelle Bouilly (Paris-I-Panthéon-Sorbonne) et Ophélie Rillon (CNRS). Pascale Barthélémy (ENS de Lyon) étudie les relations entre les Africaines et la Fédération démocratique internationale des femmes, fondée en 1945 contre le fascisme et pour les droits des femmes. Elle invite à quitter le face-à-face entre « métropole » et « colonies » pour proposer une lecture plus fine des rapports de domination et des réseaux. Des liens, parfois même amicaux, se tissent entre des femmes de plusieurs espaces – dominants ou dominés – et forgent les armes avec lesquelles certaines vont porter des mobilisations anticoloniales locales une fois rentrées chez elles.

Bourgogne annexée

Revue historique n° 679



Après la mort de Charles le Téméraire, en 1477, le duché de Bourgogne est annexé à la France. Mais les parties de ses possessions qui étaient situées dans l'Empire reviennent à Maximilien Ier de Habsbourg. S'ouvre une longue période d'instabilité qu'Amable Sablon du Corail (Archives nationales) examine sous l'angle de la guerre. Une guerre devenue si chère que son financement contraint les capitaines à « vivre sur le pays », tandis que les villes de Flandre et de Brabant entendent en profiter pour proposer un autre projet politique : l'autonomie urbaine. Le pouvoir princier s'en trouve-t-il pour autant remis en cause ? Pas si sûr.

Rubrique réalisée par Fabien Paquet

Lettres de l'étranger

L'esperanto de Zamenhof

« Esperanto » était le nom d'auteur du médecin Ludovic Lazarus Zamenhof (1859-1917). Né dans un milieu juif des confins orientaux de la Pologne actuelle, au sein de l'Empire russe, il vécut la grande vague de pogroms de 1881 alors qu'il était étudiant en médecine. Il consacra deux ans à moderniser le yiddish, dont il publia la première grammaire, en caractères latins. Mais il abandonna vite le sionisme, qu'il jugeait étroit d'esprit, au profit d'une vision résolument universaliste, fondée sur la notion que « tous les hommes sont frères ». En 1887, il publie un manuel de « langue internationale » sous le nom d'Esperanto (« celui qui espère »). Quelle ne fut pas sa déception lorsque, au premier congrès international d'esperanto, à Boulogne-sur-Mer en 1905, les organisateurs lui firent comprendre qu'il fallait cacher tant ses origines juives que son idéalisme politique. A lire dans *The New Yorker*, 31 octobre 2016.

Renan contre Al-Afghani

Le 29 mai 1883, Ernest Renan donne à la Sorbonne une conférence intitulée « L'islamisme et la science ». Il y déplore la *« nullité intellectuelle des races qui tiennent uniquement de cette religion leur culture et leur éducation »*. A ses yeux, l'éducation et la culture islamiques ferment les musulmans à la science, les poussent à ne *« rien apprendre ni à s'ouvrir à aucune idée nouvelle »*. Mais aussitôt se dresse contre lui un adversaire à sa mesure : Djamal al-Din al-Afghani, un intellectuel perse sunnite d'origine afghane, qui lui répond dans le *Journal des débats* : *« S'il est vrai que la religion musulmane soit un obstacle au développement des sciences, peut-on affirmer que cet obstacle ne disparaîtra pas un jour ? »* Venu à Paris cette même année 1883, il rencontre Renan. Lequel, très impressionné, voit en lui une sorte de nouvel Averroès… A lire dans *Books*, décembre 2016.

Olivier Postel-Vinay

GUIDE *Sorties*

Expositions

Aux vents du large

Audacieux et curieux, les bien nommés aventuriers des mers ont tout autant recherché les fructueux échanges commerciaux que les rencontres et découvertes extraordinaires.

Loin du roman national, bien loin de l'espace terrestre confiné entre des frontières, nous sommes invités à prendre le large. Partir fut le pari osé des aventuriers des mers non pas seulement pour « découvrir » des peuples mais pour les rencontrer au cœur de leurs pays, échanger avec eux, s'inspirer de leurs cultures, s'en enrichir. Suivre leurs traces est le défi des commissaires de l'exposition qui, revendiquant le choix de l'histoire connectée, nous ouvrent les mers et océans, *« espaces partagés »,* disait déjà Fernand Braudel.

Aventuriers, certes, ils le furent, ces navigateurs audacieux qui vécurent, souvent au péril de leur vie, d'improbables périples. L'exposition commence d'ailleurs par la mer, ses dangers bien réels et les mythes qu'ils ont engendrés : nous y accueillent Ulysse, mais aussi Jonas avalé par la baleine dans la Bible et dans le Coran.

D'abord essentiellement méditerranéenne, la navigation atteint l'océan Indien, où les Portugais se montrent particulièrement actifs dès le XVe siècle, suivis par les Italiens, les Hollandais, les Espagnols. Avec les Chinois et les Ottomans, ils inaugurent la première « globalisation ». Les embarcations, aux majestueuses voilures, aux coques savamment ornées, rappellent à la fois l'empirisme des marins et les techniques développées par les ingénieurs des villes.

Enivrantes épices, perles, ivoire...

A chaque invention, les bateaux vont plus loin, plus vite, et rapportent des trésors qui aimantent les foules : enivrantes épices, soieries orientales et cotonnades indiennes, bois précieux, métaux et perles, ivoire, porcelaine chinoise… Scandant le fascinant dévoilement du monde, l'exposition rassemble 250 pièces, manuscrits, cartes, tentures, aiguières, meubles, astrolabes, bijoux, venus de tous les horizons.

Ces singuliers défricheurs rapportent aussi des histoires dont certaines ont traversé les siècles sans rien perdre de leur caractère merveilleux, celle de Sindbad, par exemple. Plus réalistes, les relations des voyageurs arabes (Ibn Battuta), européens (Marco Polo) ou asiatiques (le marin et diplomate chinois Zheng He) restent des classiques.

L'exposition se conclut sur deux événements, la bataille de Lépante (1571), coup de frein au commerce en Méditerranée, et la création de la Compagnie néerlandaise des Indes orientales (1602), terme du monopole commercial méditerranéen avec l'océan Indien. Une nouvelle page d'histoire s'ouvre alors, tissée d'autres aventures.

Huguette Meunier



L'amiral ottoman Piri Reis réalise au début du XVIe siècle un *Livre de navigation* aux cartes détaillées et évocatrices (ici, Istanbul).

À VOIR

Aventuriers des mers, de Sindbad à Marco Polo jusqu'au 26 février 2017 à l'IMA, Paris, puis à partir de mai 2017, au Mucem, Marseille (13).



Les héros des *Séances* d'Al-Hariri cinglent vers l'océan Indien. Un classique de la littérature arabe (manuscrit du XIIIe siècle).

GUIDE

Expositions



De Sumer à Lens

La Mésopotamie, berceau de notre culture, aujourd'hui menacée, est à l'honneur au Louvre-Lens, dans une magistrale rétrospective.

En haut : offrande à une divinité (Ier millénaire av. J.-C.). Ci-dessus : tête de dieu (IIIe millénaire av. J.-C.).

Paradoxe de la Mésopotamie : son nom et sa situation, « pays entre les deux fleuves », le Tigre et l'Euphrate, paraissent familiers. Sa civilisation en revanche, ou plutôt les civilisations qui se sont succédé sur son territoire au fil des millénaires, beaucoup moins. La guerre en Irak entraîne destructions et trafics pour des sites majeurs, tels Nimroud, Hatra, Ninive, Khorsabad. Une mission a été créée en 2015 « sur la protection des biens culturels en situation de conflit armé » et confiée au Louvre. C'est dans ce cadre que Lens organise une exposition ambitieuse, riche de 400 pièces venues de Paris, de Londres, de Berlin, ainsi qu'un fonds photographique ancien inédit. Le panorama, allant de 12000 à 330 av. J.-C., date de la conquête par Alexandre le Grand, rappelle l'importance de la région : berceau de l'agriculture (grâce à l'invention de l'irrigation et de la charrue), de l'écriture, des villes, des institutions politiques, de l'art. Les textes anciens (dans la Bible, le Tigre et l'Euphrate irriguent le jardin d'Éden), les fouilles depuis le XIXe siècle, le déchiffrement des tablettes cunéiformes permettent d'appréhender cette longue histoire si riche. Mais au-delà de la dimension pédagogique, les chefs-d'œuvre offerts à notre contemplation suscitent l'émerveillement, statuettes d'albâtre, panneaux géants de briques glaçurées où passent des lions altiers, démon Pazuzu en bronze ou encore la tête de Hammurabi, qui fit rédiger l'un des premiers ensembles de lois. ***H. M.***

À VOIR

L'histoire commence en Mésopotamie
jusqu'au 23 janvier 2017 au Louvre-Lens, Lens (62).

À voir aussi

Verdun, la guerre aérienne
Le sanglant épisode de la Grande Guerre marque aussi le début des combats dans les airs. A côté de l'aspect aéronautique, l'exposition multiplie les angles d'approche. Les dimensions technique, industrielle et sociétale mettent ici en lumière les effets psychologiques et politiques de cette forme de totalisation de la guerre.
Jusqu'au 29 janvier 2017 au musée de l'Air et de l'Espace, Le Bourget (93).

Oscar Wilde, l'impertinent absolu
Manuscrits, photographies, effets personnels… Deux cents pièces amenées d'Irlande, le pays d'origine de l'écrivain-dandy, mais aussi des États-Unis, d'Italie et de Grande-Bretagne sont rassemblées pour la première grande exposition sur l'auteur du *Portrait de Dorian Gray* en France.
Jusqu'au 15 janvier 2017 au Petit Palais, Paris.

Henri Matisse, le laboratoire intérieur
Les dessins de Matisse, méconnus du grand public, accompagnent ses travaux majeurs parmi les 250 pièces de la rétrospective. Les dessins au pinceau fauve de 1905, les portraits des années 1910, les « Thèmes et variations » entourent les sculptures, gravures et peintures de l'artiste.
Du 2 décembre 2016 au 6 mars 2017 au musée des Beaux-Arts, Lyon (69).

Guerres secrètes
Le parapluie bulgare, les chaussures à lame rétractable dissimulée, le Walther PPK de l'agent 007 : 400 objets mythiques des guerres de l'ombre ; leurs enjeux, leurs acteurs et les moyens mis en place depuis la création des premiers services secrets à la fin de la guerre froide.
Jusqu'au 29 janvier 2017 au musée de l'Armée, Paris.



Plus d'expositions sur **www.lhistoire.fr**

L'ours, de Chauvet à Lascaux

Quelle importance parmi les symboles préhistoriques ?

Au cours des derniers siècles, la place de l'ours dans nos imaginaires est devenue très ambivalente comme Michel Pastoureau l'a démontré. Qu'en a-t-il été en Europe durant le Paléolithique supérieur, entre 36000 et 10000 av. J.-C. ? L'imaginaire des hommes s'immortalisa alors en symboles foisonnants qui forment le sujet central d'une exposition très pédagogique.

Par des jeux le visiteur est invité à tester sa familiarité avec un art parfois déroutant. Un univers artistique composé de peintures et de gravures dans des grottes, de statuettes en pierre, de sculptures ou incisions sur os ou encore de galets gravés si finement qu'ils sont difficiles à déchiffrer même pour le spécialiste.



Peinture rouge de l'Aurignacien figurant un ours.

PHOTO N. AUJOULAT-CNP/MCC

Le choix de ce motif unique de l'ours aide à appréhender la diversité des styles, depuis les premières œuvres très épurées où la force de l'animal prime jusqu'à celles où le détail attire l'œil. Avec un corpus se limitant à 200 figures, le thème de l'ours est donc bien plus rare que ceux d'autres animaux comme le cheval ou le bison : cela rend sa place singulière dans les mythes de l'époque. Le sens est à jamais perdu, c'est ce qui fascine dans la préhistoire, enrôlée si facilement dans nos propres imaginaires. L'exposition l'illustre avec une imagerie plutôt terrifiante issue de la littérature de vulgarisation ou de la bande dessinée. Mais la fin du parcours montre l'animal en esprit bienveillant des religions du Grand Nord ou bien en peluche rassurante qui veille sur nos enfants.

Boris Valentin
Professeur à Paris-I

À VOIR

L'ours dans l'art préhistorique jusqu'au 30 janvier 2017 au musée d'Archéologie nationale à Saint-Germain-en-Laye (78).

Qu'ont-ils fait de mon « Amour » !

En 1971, Karoly Makk décrivait la Hongrie communiste des années 1950.



Luca, incarnée par Mari Torocsik, vivote dans la Hongrie communiste.

Prix du jury à Cannes en 1971, le chef-d'œuvre de Karoly Makk retrouve les salles dans une version restaurée qui rend justice à son magnifique noir et blanc, flottant entre rêve et réalité. Le film est historique à plus d'un titre. Il plonge tout d'abord dans la Hongrie stalinienne des années 1950. Nous sommes en 1953, période particulièrement dure du régime communiste hongrois de Rakosi, où se multiplient les arrestations arbitraires de nombreux opposants, enfermés au secret sans que leurs proches soient au courant de leur sort.

L'œuvre est inspirée de deux nouvelles autobiographiques de Tibor Déry, l'un des chefs de file de la révolution hongroise de 1956, victime des purges du régime. Ivan Darvas, l'acteur qui joue le principal rôle masculin, a lui-même été condamné à plusieurs années de prison pour sa participation à l'insurrection de 1956. Voici donc un film né de la tragédie hongroise.

Une femme, Luca, vit dans l'angoisse de ne pas savoir si son mari, Janos, arrêté par les sbires du régime, est vivant ou non. Elle reçoit parfois quelques indices, mais ne sait jamais si elle est manipulée ou non. Enseignante dans un lycée d'État, régulièrement convoquée par le « camarade directeur », elle vivote, aussi incertaine dans ce qu'elle peut percevoir de l'extérieur que ferme dans le maintien strict de son chignon, de ses habits, de l'entretien de sa maison. Bientôt, on lui impose des colocataires, humiliation supplémentaire, et son domaine vital se réduit comme peau de chagrin. Mais elle tient et fait face sans broncher, contrairement à certains de ses amis, dont les compromissions avec le régime leur permettent une vie plus confortable.



Défilé du 1er mai 1953 à la gloire de Staline et Rakosi (carte postale hongroise, 1953).



Amour* est au programme du ciné-club de *L'Histoire* au Champo le 24 janvier 2017 à 20h00 *(cf. p. 105).

Résister par la fiction à l'acharnement d'un régime

Elle tient surtout grâce à la fiction, celle qu'elle invente pour protéger sa belle-mère, malade, dont l'univers se résume à son lit et à sa chambre. Luca forge pour son mari un exil de cinéaste américain. La vieille dame vit dans l'attente des lettres (écrites par sa belle-fille) contant les triomphes de son fils devenu là-bas un artiste renommé. Les soirées de première new-yorkaise des films font renaître chez elle les souvenirs d'une culture mondaine d'une jeunesse aristocratique très Mitteleuropa, au milieu des fastes impériaux de Budapest. Aux mensonges d'État, les deux femmes substituent des mensonges familiaux, qui révisent et réécrivent l'histoire en une mosaïque d'objets du temps passé, de sensations de jeunesse, de photos anciennes.

Karoly Makk plie ainsi son film aux rêveries de la vieille dame et aux attentes fictionnelles de la plus jeune. La chambre devient l'espace muséal d'un monde perdu, antérieur au communisme. Cette forme quasi onirique et fétichiste répond à des scènes quotidiennes en extérieur, dont la marque est, au contraire, le trivial : survivre au milieu de la neige, de la boue, du caractère étriqué de l'existence dans une banlieue triste. Karoly Makk établit ainsi une frontière, certes poreuse, entre ce qui est inaliénable – le monde intérieur de ces femmes – et un quotidien soumis aux normes d'un régime totalitaire.

C'est toute la beauté de ce film, cette manière de nous montrer à travers une forme filmique d'une sensibilité à vif comment une conscience meurtrie peut résister à l'acharnement d'un régime à détruire les individus : en se racontant des histoires et en leur donnant force visuelle. ■

Antoine de Baecque



À VOIR

Amour K. Makk, en salles le 21 décembre.

Jack London, le témoin

Du Grand Nord aux mers du Sud, de la Californie aux bas-fonds, portrait d'un écrivain américain.



Jack London *(ci-dessus à bord de son bateau)* est mort il y a tout juste cent ans, le 22 novembre 1916. Il avait 40 ans et une existence bien remplie. Né en 1876 à San Francisco, il a exercé toutes sortes d'activités : pilleur d'huîtres, marin, chasseur de phoques en Sibérie, reporter durant la guerre russo-japonaise de 1905, chercheur d'or au Klondike au Canada, vagabond, militant socialiste…

Et c'est en puisant dans la diversité de ses aventures que Jack London a construit une œuvre littéraire foisonnante composée de plus de 50 romans et recueils de nouvelles. Ses récits du Grand Nord (*Le Fils du loup* ou *Les Enfants du froid*), animaliers (*L'Appel de la forêt* ou *Croc-Blanc*) ou maritimes (*Le Loup des mers* ou *Les Mutinés de l'*Elseneur) ont contribué à faire de Jack London un écrivain d'aventure ou – en France notamment – réservé à la jeunesse.

Mais ses témoignages sur les conditions de vie sordides de l'East End londonien, *Le Peuple de l'abîme* (1903), puis sur l'univers carcéral aux États-Unis, *Le Vagabond des étoiles* (1915), montrent combien Jack London est avant tout un écrivain socialiste engagé.

Images d'archives inédites

S'appuyant sur des images d'archives inédites – des photographies familiales – mais aussi sur les commentaires d'historiens ou de spécialistes de littérature, Michel Viotte dresse le portrait d'un homme qui incarne bien sûr l'esprit d'aventure. Mais dont *« la vie,* explique l'historien américain James J. Rawls, *est une trajectoire à travers la modernisation de l'Amérique ».* Des dernières ruées vers l'or à l'émergence d'une nouvelle classe prolétaire vivant misérablement, de la constitution d'une élite industrielle et financière à l'engagement politique du parti socialiste, Jack London a assisté aux mutations des États-Unis et les a immortalisées. ■

Olivier Thomas

À VOIR

Jack London, une aventure américaine M. Viotte, le 3 décembre à 20 h 50 sur Arte.

Radio-Télé

Le 3 décembre à 10 heures
Concordance des temps : Jean-Noël Jeanneney accueillera dans son émission hebdomadaire Jean Garrigues pour évoquer le « Second Empire : le bonapartisme en héritage ». Le 10, Bruno Dumézil s'interrogera « Les Barbares : vraiment différents ? ». Le 17, François Hartog parlera de Plutarque. Le 24, François Walter comparera « Noël païen, Noël chrétien ».
France Culture.

Le 4 décembre à 13 heures
Un air d'histoire : Karine Le Bail accueille Martine Clouzot pour parler de « Musique et folie au Moyen Age ». Le 11, Daniel Roche évoquera la « Mobilité sensible : les musiciens dans l'Europe des Lumières ». Le 18, l'émission sera consacrée au 350e anniversaire de la Villa Médicis.
France Musique.

Le 6 décembre à 20 h 55
Angela Merkel, l'inattendue : Cela fait désormais onze ans qu'Angela Merkel dirige la chancellerie allemande. Et pourtant, celle que ses compatriotes surnomment Mutti (maman) reste une énigme tant ses décisions peuvent surprendre et déconcerter.
Arte.

Du 6 au 9 décembre
Vie et mort et l'empire rouge : L'Union soviétique est officiellement dissoute le 26 décembre 1991. Documentaires et émissions… Histoire consacre quatre jours à cet événement et à ses répercussions jusqu'à nos jours.
Histoire.

Le 9 décembre à 23 heures
L'info dans le rétro : Pour la troisième spéciale « Présidentielle », Fabrice d'Almeida et Michel Winock parleront des « Premiers ministres candidats, la malédiction des sortants ».
Public Sénat.



Plus d'émissions sur www.lhistoire.fr

LA COMPAGNIE DES INDES

Paris

LE MARDI 24 JANVIER 2017 À 20 HEURES

Projection



Dans le cadre du ciné-club de L'Histoire *au Champo*

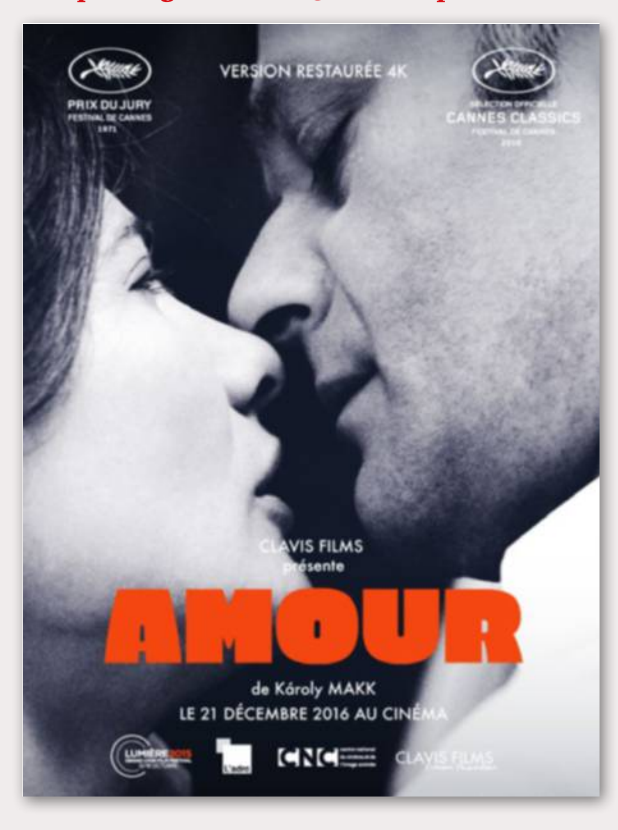
Amour

De Karoly Makk

50 places sont offertes aux abonnés de *L'Histoire*

La projection sera suivie d'une rencontre avec **Antoine de Baecque**, historien et critique de cinéma, et **Paul Gradvohl**, historien spécialiste de la Hongrie.

Inscription :
privilege-abonnes@histoire.presse.fr



Cinéma Le Champo
51, rue des Écoles, 75005 Paris
www.cinema-lechampo.com

Paris

JUSQU'AU 13 FÉVRIER 2017

Exposition



L'Histoire *vous invite à visiter la nouvelle exposition du musée de Cluny*



Les temps mérovingiens

jusqu'au 13 février 2017

30 invitations valables pour 2 personnes sont offertes aux abonnés de *L'Histoire*

Inscription :
privilege-abonnes@histoire.presse.fr

Musée de Cluny
Musée national du Moyen Age
6, place Paul-Painlevé, 75005 Paris
www.musee-moyenage.fr



Le guillemet facile

L'ouvrage des journalistes Gérard Davet et Fabrice Lhomme, verbatim *du président Hollande, a-t-il des précédents ?*

Mais qu'est-ce qui lui a pris ? La réponse ne va pas de soi, surtout pour ses proches. Au fond, plusieurs semaines après la publication d'*« Un président ne devrait pas dire ça... »* (Stock) de Gérard Davet et Fabrice Lhomme, l'énigme Hollande demeure inentamée. Si tous conviennent de l'importance de ce livre, nul ne sait à quelle motivation secrète le président a obéi en rencontrant pendant près de cinq ans les deux journalistes du *Monde* le premier vendredi de chaque mois de 19 heures à 20 heures à l'Élysée, 61 rencontres auxquelles il faut adjoindre des déjeuners et dîners sans témoin à l'Élysée ou à leurs domiciles. Résultat : une centaine d'heures d'entretiens en tête à tête, dûment enregistrées au magnétophone.

Le résultat est là, passionnant, édifiant, ahurissant. Ce best-seller est sans aucun doute le seul livre qui changera, on peut en être assuré, le cours des prochaines élections. A l'origine, il s'intitulait « Collapsus ». En effet...

Le résultat est là, passionnant, édifiant, ahurissant. A l'origine, ce livre s'intitulait « Collapsus »

On se trouve au cœur des mécanismes de la prise de décision. Les auteurs ne sont pas naïfs : le président a voulu mettre en valeur son bilan. Imprimer sa marque pour la postérité, à sa manière, en toute indépendance, en choisissant librement ses Commynes et sa façon de leur parler ? Certainement, mais encore ? Alors va pour le bilan faute de mieux, même si ce genre de choses s'établit en fin de parcours et non au fur et à mesure de l'action. Le dernier mot du livre n'est-il pas un nom, et ce nom celui de François Mitterrand ?

Cela dit, l'histoire comme la littérature l'indiffèrent. *« La politique occupe tous ses propos, monopolise chacune de ses pensées. D'ailleurs, il ne lit jamais de romans, tout juste s'il feuillette parfois quelques récits historiques »*, écrivent les auteurs. Lorsqu'il instrumentalise publiquement la figure de Clemenceau qu'il présente en homme de controverse (Dreyfus, l'amnistie des communards, la répression des vignerons, les procès Caillaux et Malvy) contrairement à lui réputé pour son grand art de la synthèse (comme Jaurès et Blum se plaît-il à rappeler), c'est aussi pour mieux égratigner Manuel Valls : *« Clemenceau n'est pas devenu président de la République, mais on peut aussi réussir son existence sans être président de la République... »*

Autres temps, autres mœurs. Dans les années 1950, dans la perspective de ses Mémoires, le président Vincent Auriol ne se contentait pas de prendre des notes sur ses audiences : il enregistrait ses conversations sur un magnétophone caché dans un tiroir de son bureau à l'insu de ses interlocuteurs. Le général de Gaulle, lui, avait autorisé Alain Peyrefitte à prendre des notes de leurs entretiens et des conseils des ministres à condition que le compte rendu ne fût publié qu'après sa mort. Parole tenue : *C'était de Gaulle* ne parut qu'en 1994.

Cette même année, Pierre Péan publiait *Une jeunesse française*, document jugé accablant sur le passé du président Mitterrand avant guerre et sous l'Occupation à la suite d'entretiens que celui-ci lui avait accordés. Quelques mois avant, son conseiller spécial Jacques Attali publiait son témoignage pour l'histoire, le premier tome de *Verbatim* dans lesquels il mêlait des notes prises en conseil des ministres à des comptes rendus d'entretiens avec des présidents étrangers et des propos apocryphes à des commentaires relevés par d'autres. Critiqués par l'entourage du chef de l'État à mesure de leur sortie en trois tomes, ils le furent également par l'intéressé qui reprocha à l'auteur d'avoir *« le guillemet facile »*. Mais que valait le grief de la part de celui qui avait non seulement sollicité le principe même du livre, mais qui en avait relu et corrigé les épreuves ?

En effet, un président ne devrait pas dire ça... ■

** Pierre Assouline est membre du comité scientifique de* L'Histoire, *il publie un* Dictionnaire amoureux des écrivains et de la littérature *(Plon)*


Kinedo
FRANCE
Le plaisir de l'eau
FABRICATION FRANÇAISE

*MUSÉE DU **QUAI BRANLY**
JACQUES CHIRAC



2006-2016

THE COLOR LINE*

Les artistes africains-américains et la ségrégation

Exposition
jusqu'au 15/01/17
www.quaibranly.fr
#TheColorLine

CULTUREBOX
francetélévisions















m-ticket - FNAC Tick&Live - Fnac 0 892 684 694 (0,40 €/minute) www.fnac.com - Ticketmaster 0 892 390 100 (0,45 €/minute) www.ticketmaster.fr - Digitick 0 892 700 840 (0,45 €/minute) www.digitick.com

David Hammons, African-American Flag, 1990. New York, Museum of Modern Art (MoMA). Dyed cotton, 56' x 7' 4' (142.2 x223.5 cm). Gift of The Over Holland Foundation. 296.1997